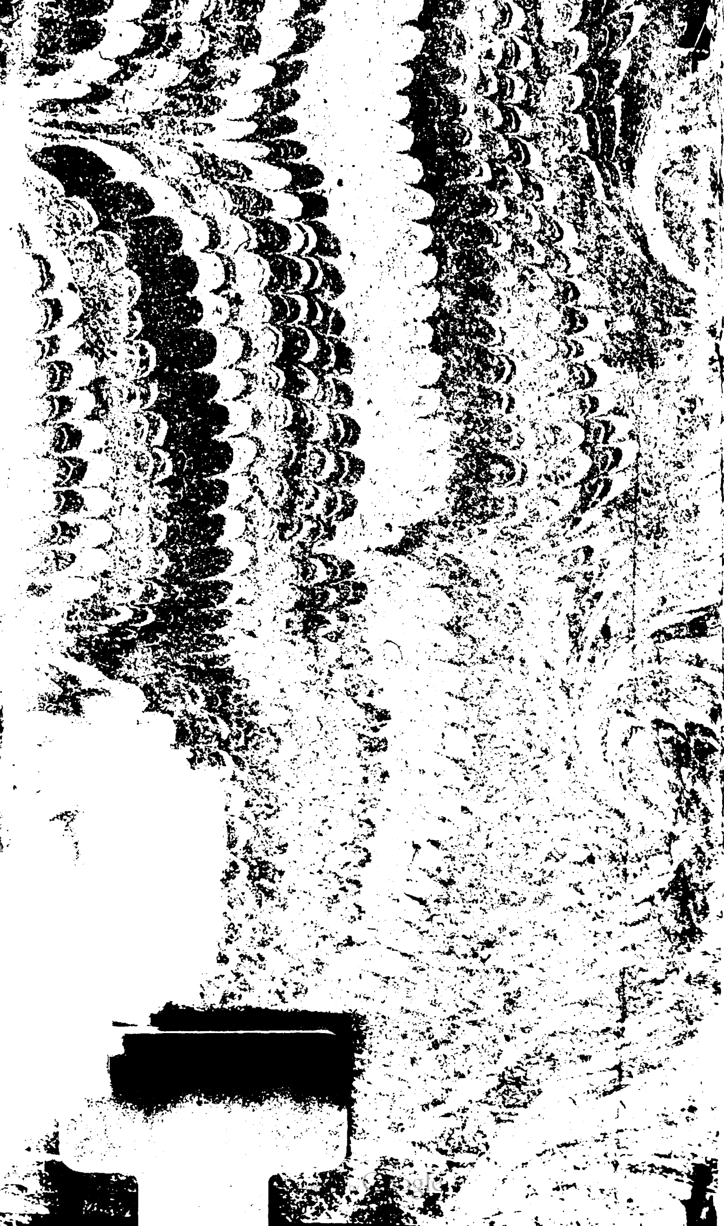
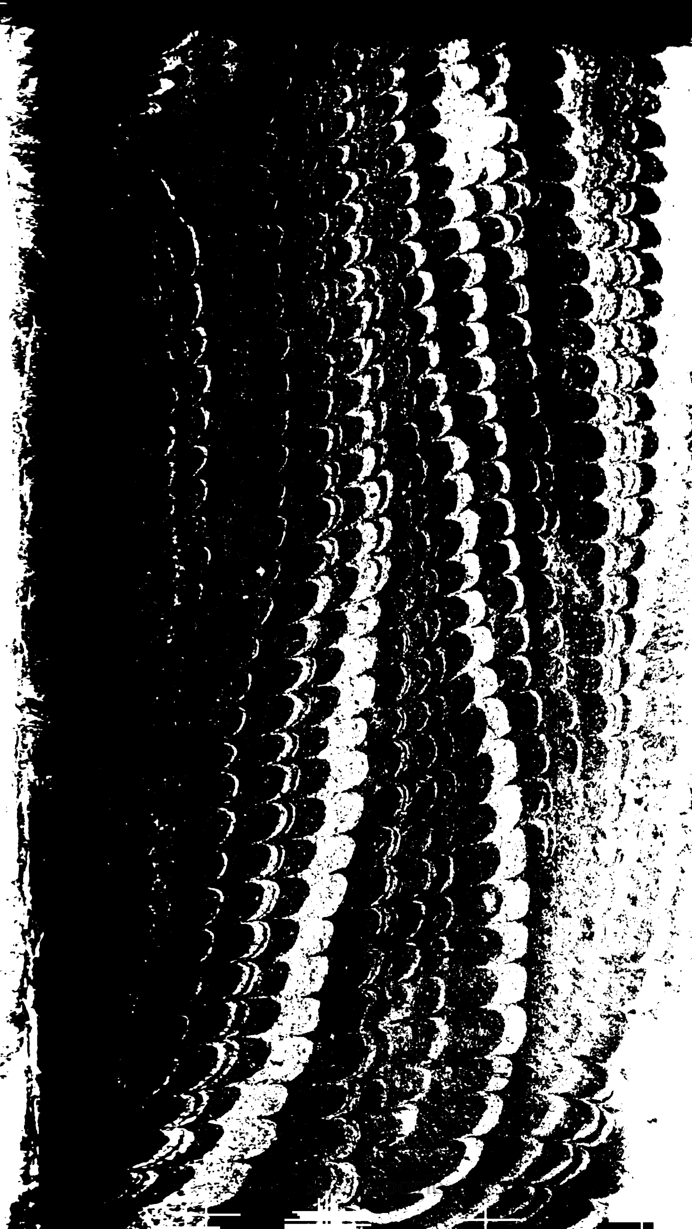






HISTOIRE
DU
THEATRE
FRANÇOIS.

HISTOIRE
DU
THEATRE FRANÇOIS

DEPUIS SON ORIGINE jusqu'à présent.

Avec la Vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagné de Notes Historiques & Critiques.

TOME SECOND.



A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, au Livre d'Or.
ET
FLAHAULT, au Palais, Gallerie des Prisonniers.

MDCCXXXV. 2ᴴ h.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



PRE'FACE.

LE Volume que nous donnons aujourd'hui, auroit dû paroître au commencement de l'année. Ce n'est pas que nous ayons perdu de vûë l'engagement que nous avons contracté, mais pour nous mettre en état de publier, ainsi que nous l'espérons, un Volume tous les deux mois; il nous a fallu travailler à un nombre infini d'Extraits, qui demandoient du tems, & qui, à dire la vérité, exigeoient une patience singuliere.

Nous espérons que la prévention de certaines personnes contre les Extraits, bien loin d'augmenter à la lecture de ceux-ci, se dissipera entiérement, & que ces mêmes personnes nous sçauront

quelque gré de leur avoir fait connoître des Ouvrages qu'elles n'étoient ni à portée de consulter, ni dans l'intention de lire en entier.

Nous n'avons rien négligé pour remplir ce double objet. On trouvera dans chacun de ces Extraits, non-seulement l'économie & les morceaux les plus curieux des Piéces dont nous rendons compte, mais encore les caracteres des personnages, les Jeux de Théatre, & les changemens de Décorations; détails sans lesquels l'Histoire du Théatre François demeureroit dans l'obscurité, où elle est restée jusqu'à présent.

Au dessein d'éclaircir l'Historique du Théatre, s'est joint celui de rendre ces Extraits utiles pour les personnes qui s'attachent au genre dramatique. Sans essuyer l'ennui & l'embarras des recherches, elles trouveront dans notre Ouvrage, des Exemples aussi instructifs qu'amusans,

Ce n'est pas assez d'avoir montré dans la Préface du premier Volume la nécessité & l'importance de nos Extraits, nous avons aujourd'hui à les défendre contre une objection aussi frivole peut-être qu'elle paroît specieuse ; on suppose qu'en donnant de pareils Extraits, il est impossible d'éviter l'ennui ou la profanation.

A l'égard du premier inconvenient qui seroit le moindre sans doute, nous répondons que c'est mettre en fait ce qui est en question. En attendant la décision du Public, nous nous flatons qu'il recevra plus favorablement un Ouvrage méthodique, & plein de recherches, qu'un simple catalogue, qui à chaque article ne lui présenteroit que le titre d'une Piéce, le nom de l'Auteur, celui du Libraire, l'année de l'Impression, la date du Privilege, & la forme du Volume.

Pour le ſecond inconvenient, s'il avoit été inévitable, comme on veut l'inſinuer, nous aurions abſolument renoncé à notre deſſein. Mais pour ſe détromper à cet égard, une ſimple reflexion ſuffit. C'eſt que les Myſteres ou les Poëmes du même genre, ne contiennent rien de contraire à la croyance de l'Egliſe Catholique (*a*), & que tous les faits de l'Ancien & du Nouveau Teſtament y ſont fidélement rappor-

(*a*) Tous les faits hiſtoriques forment l'Apologie de ces Piéces. Ils nous apprennent qu'elles furent introduites par une ſociété de Bourgeois extrêmement pieux; que cette ſociété fut autoriſée par des Lettres Patentes du Roy Charles VI. que l'Egliſe, bien loin de s'oppoſer à ces divertiſſemens, s'y prêta en avançant le Service Divin, pour donner le tems au Peuple d'y aſſiſter. Ajoûtez que les Auteurs de ces Poëmes furent des gens ſçavans, dont la foi & les mœurs n'ont jamais été ſuſpectes, la plûpart engagés dans les Ordres ſacrez; que pluſieurs Prêtres & Curez répréſenterent la plus grande partie de ces Piéces, &c.

tés. *Il* eſt vrai qu'on y trouve des Perſonnages qui figureroient mal aujourd'hui ſur la Scene Françoiſe, mais ces Perſonnages ſont épiſodiques, & ne repréſentent que des Payens, encore ceux du plus bas ordre, tels que des Bourreaux, des Satellites, des Mandians, &c. Nous l'avon sdéja remarqué, les Auteurs de ces Piéces s'imaginoient faire ſortir davantage les véritez qu'ils traitoient, par l'oppoſition de ces caracteres, & ces mêmes caracteres en donnant de l'amuſement au Peuple, ne lui faiſoient point perdre le reſpect & la dévotion qu'il avoit pour les Myſteres qu'on repréſentoit.

En ſuppoſant qu'on eût inſéré dans les Extraits les diſcours des Acteurs épiſodiques, on auroit peut-être intereſſé les mœurs en un certain ſens; mais il ſera aiſé de ſe convaincre en liſant ce volume, qu'il eſt des routes pour

éviter de pareils écüeils, & que sans faire perdre au Lecteur l'esprit & la conduite d'une Piéce, on a sçû lui épargner les détails qui seroient licentieux ou superflus : en même tems qu'on a crû devoir lui présenter dans les *Farces* ou *Sotises* quelques traits qui vont au plus à faire connoître le caractere de ces Piéces, & peut-être la naïveté du tems où elles ont été composées.

Le terme de profanations dont on s'est servi en parlant des Mysteres dramatiques, conviendroit bien mieux à certaines Piéces, que des Calvinistes turbulens répandirent dans le Public sous les regnes des Rois Henry II. Charles IX. & Henry III. & dans lesquelles on trouve rassemblé tout ce que l'hérésie & le fanatisme peuvent produire de plus dangereux. Elles n'attaquent pas moins que la presence réelle,

& traitent d'Idolâtres les Catholiques, qui croyent cette verité aussi respectable, qu'elle est essentielle au salut. Ajoutez que le Chef de l'Eglise, les Cardinaux & les Evêques ne sont désignés que par le titre injurieux de suppots de Satan. Voilà les Ouvrages dont on ne pouvoit donner des Extraits sans profanation, parcequ'ils en sont veritablement remplis (b).

Il est un autre genre de Piéces qu'on peut nommer à juste titre des libelles diffamatoires, puisqu'elles ne furent composées que pour ternir la réputation des Cardinaux de Richelieu & de Maza-

(b) C'est contre de pareilles Piéces que le sçavant Auteur qui a parlé du premier Volume de l'Histoire du Théatre François *, doit insister avec force. Ceci, pour servir de Supplément à la Réponse ** qu'il a eu la bonté de joindre à l'Objection proposée au nom *des personnes scrupuleuses*, & nullement pour blâmer son Extrait, dont nous le remercions très-humblement.

* Memoires pour servir à l'Hist. des Sciences & des beaux Arts. Fev. 1735. Art. XII.

** Pages 229 & 230. du journal cy-dessus cité.

rin, & de plusieurs autres personnes distinguées par leur naissance ou par leurs dignitez. La noirceur qui regne dans ces Ouvrages les condamne aussi bien que ceux qui les ont produits à demeurer dans un éternel oubli. (*c*) Nous croirions mériter le blâme des honnêtes gens si nous rassemblions ces indignes productions, & celles des héretiques dont nous venons de parler; mais bien loin d'en marquer avec beaucoup de soin les Editions, & quelquefois les plans, nous n'en rapporterons pas même les noms. Le simple titre de notre Ouvrage donne l'exclusion non seulement à ces sortes de Piéces, mais encore à celles qui n'ont point été représentées sur les

(*c*) Nous passons sous silence d'autres Ouvrages qui ont paru depuis environ quatre ou cinq ans, & qui tiennent aux Piéces erronées par le fond, & aux diffamantes par la forme.

Théatres occupés par des Acteurs François à Paris. C'est l'Histoire de ces différens Théatres que nous donnons, & tout ce qui n'y a pas un véritable rapport, nous le rejetterons comme étranger à notre sujet.

La loy que nous nous sommes imposée de garder le silence sur toutes les Critiques qui seront accompagnées d'invectives, nous dispense de répondre à la Lettre insérée dans le Mercure de France du mois de Janvier 1735. L'Anonyme qui l'a composée, en relevant deux ou trois fautes, qui peut-être ont échappé dans l'explication d'un grand nombre de vieux mots, s'est emporté si loin au-delà des bornes d'une sage Critique, qu'il semble ne mériter aucune réponse de notre part.

Pour donner une preuve non suspecte de la justice que nous rendons aux remarques d'un autre caractere, nous allons rapporter

celles, dont M. Bertrand Avocat au Parlement de Bretagne, & Procureur du Roy en la Maréchaussée, nous a fait part (*d*). La Lettre qui la contient commence par l'offre obligeante d'une Piéce qu'il a en sa possession, intitulée: *la Destruction de Troye la Grant*, dont il rend compte succintement, mais avec beaucoup de fidélité & de goût (*e*); son Extrait est terminé par la remarque suivante. » Pag. 134. de l'Histoire » du Théatre François, on expli- » que sur le *Feure*, sur le chemin. » Je croi bien que c'est-là une » faute de l'Imprimeur; car *Feure* » en cet endroit, sur-tout, signi-

(*d*) La Lettre de M. Bertrand datée de Nantes le 14. Novembre 1734. se trouve dans le Mercure de France du mois de Décembre de la même année, premier Volume, p. 2603.

(*e*) Nous sommes très-fâchés de n'avoir pû profiter de l'Extrait de M. Bertrand; mais le nôtre étoit déja disposé, & dans un ordre tout différent.

» *fie Paille.* »En jettant notre faute sur l'Imprimeur, M. Bertrand a peut-être plus humilié notre amour propre, que s'il avoit employé tous les traits d'une Critique amere; mais le tour poli qu'il a pris, nous force pour ainsi dire à lui marquer notre reconnoissance.

A propos de reconnoissance, celle que nous avons témoignée dans la Préface du premier Volume de cette Histoire *, pour les personnes qui nous ont communiqué des Livres, nous a presque attiré une Epigramme (*f*); la reconnoissance seroit-elle devenuë aussi surannée que les Piéces

* pp. & 10.

(*f*) On a tellement broüillé le Texte & la Note, qu'on nous fait rétracter dans l'une ce que nous avançons dans l'autre. Apparemment que nous nous sommes mal expliqués. Tâchons de réparer notre faute. On nous a permis de tirer de plusieurs Bibliothéques les Livres dont nous avons eu besoin; mais personne ne nous a donné des conseils sur le plan, & l'arrangement des faits, &c.

représentées par les Confreres ? Qu'on nous permette au moins d'en faire usage par Extrait.

Mais insensiblement ces détails nous font perdre l'objet principal de cette Préface, qui est de parler de ce que contient nôtre second Volume.

Il ouvre par le Mystere de sainte Barbe, divisé en cinq Journées. Nous l'avons préféré à beaucoup d'autres, par la singularité de la versification, la simplicité des caracteres, & les Jeux de Théâtre.

L'Histoire de la Bazoche, ignorée jusqu'à présent, ou du moins, si peu connue, qu'on n'en avoit que des notions très-vagues, se trouvera entierement éclaircie. Nous espérons que les amateurs du Théatre nous sçauront quelque gré de n'avoir pas négligé cet article dans nos recherches. Cette Histoire est suivie d'une Moralité & d'une Far-

ce (g), deux genres de Piéces inventées par les Bazochiens, & qu'on a tâché de caractériser, de façon qu'on ne les confondit plus avec d'autres, comme cela arrive, lorsqu'on se contente de copier les titres.

La vie singuliere & retirée des *Enfans sans Soucy*, ne nous a pas permis de satisfaire à leur sujet, la curiosité du lecteur, autant que nous l'aurions souhaité: cependant ce que nous en disons, pour n'être fondé que sur des conjectures, ne laissera pas de faire plaisir. La *Sotise* qui finit leur article, est d'un comique si noble & si fin, que nous ne craignons pas de dire, que plus on la lira, & plus on y découvrira de beautez.

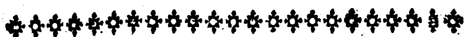
(g) On a oublié de marquer que cette Farce appartient à M. Barré, à qui nous sommes redevables de plusieurs autres Piéces extrêmement rares, & qui se trouvent rassemblées dans sa nombreuse & belle Bibliothéque.

Les faits Historiques que nous avons rassemblés sur les Auteurs & les Acteurs qui parurent avant 1548. ne seront pas la partie la moins curieuse de ce Volume. Le véritable *Jean Michel* que nous faisons connoître, & qui avoit été confondu jusqu'à présent avec l'Evêque d'Angers, suffit seul pour rendre cet article intéressant.

Le Catalogue & les Extraits des Mysteres depuis leur origine jusqu'en 1520. terminent le Volume (*b*); le surplus du même Ca-

(*b*) Les Extraits insérés dans ce Volume, & ceux qu'on trouvera dans les suivans, ne formeront pas un nombre si considérable que certains Catalogues paroissent l'indiquer. Mais ce n'est pas notre faute, si l'on a pris pour des Poëmes Dramatiques des Ouvrages qui n'en approchent en aucune façon. Un titre captieux ne nous en a point imposé, & nous ne nous en sommes rapportés qu'à la voye de l'examen pour toutes les Piéces qui sont venuës à notre connoissance, de sorte que si notre Ouvrage n'est pas goûté du Public, ce ne sera ni faute de soins, ni de véritables recherches.

talogue, qui n'a pû y être inséré, commencera le Troisiéme, & sera suivi de ceux des *Moralitez*, des *Farces*, & des *Sotises*, après lesquelles on parlera de l'établissement du Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, dont on continuëra l'Histoire dans les Volumes suivans, avec toute la diligence, & l'exactitude possible.



Approbation de Monſieur l'Abbé SOUCHAY, *Profeſſeur au College Royal, & de l'Académie des Belles-Lettres & Inſcriptions.*

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le ſecond Volume de l'*Hiſtoire du Théatre François*; & j'ai crû que l'on pouvoit en permettre l'Impreſſion. A Paris le 22. Septembre 1735.

Signé, SOUCHAY.

HISTOIRE.



HISTOIRE DU THÉATRE FRANÇOIS

DEPUIS SON ORIGINE jusqu'à présent.

Avec la Vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, & un Catalogue éxact de leurs Piéces.



ARMI les Mysteres des Saints qui furent représentés tant à l'Hôpital de la Trinité, qu'à l'Hôtel de Flandres, par les Confreres de la Passion, celui de Sainte Barbe, dont nous donnons l'Extrait, nous a parû mériter la préférence

C'est un Manuscrit unique qui ne se trouve que dans la Bibliothéque du Roy : de plus l'Ouvrage est extremement singulier par lui-même. Le plan, quoiqu'à peu près semblable par le fond à ceux insérés dans notre premier Volume, a pourtant une différence totale dans les détails. En général, la Versification de ce Poëme n'est pas aussi coulante que celle de la Passion, mais elle porte un caractere de naïveté qui ne sera pas moins de plaisir, & qui achevera de faire connoître le genre & le goût des Piéces représentées par les Confreres de la Passion. Il est impossible de sçavoir en quel tems ce Mystere a parû en public ; le Manuscrit n'indique ni datte, ni nom d'Auteur, mais il est certain qu'il est du quinziéme Siécle, & qu'il a précédé la deffense que le Parlement fit aux Confreres de représenter aucuns Mysteres tant de l'Ancien & du Nouveau Testament, que des Saints. Comme cet Arrêt est important à notre Histoire, il est nécessaire de le rapporter en cet endroit.

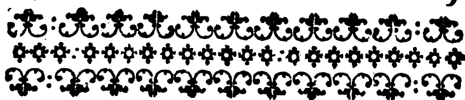
» Du Samedy 17 Novembre 1548
» (*) Veu par la Cour la Requête

(*) Voyez la page 61. du Tome I, de cette Histoire.

» à Elle présentée de la part des
» Doyen, Maîtres & Confreres de la
» Confrairie de la Passion & Résur-
» rection de Nostre Sauveur JESUS-
» CHRIST fondée en l'Eglise de la
» Trinité, grande ruë S. Denis, par
» laquelle, attendu que par tems im-
» mémorial, & par priviléges à eux
» octroyez, & confirmez par les Rois
» de France, il leur étoit loisible fai-
» re joüer & représenter par person-
» nages plusieurs beaux Mysteres à
» l'édification & joye du commun
» populaire, sans offense générale ou
» particuliere, dont ils avoient ci-
» devant joüi tousiours, ils reque-
» roient, d'autant que depuis trois
» ans la Salle de la Passion avoit été,
» par l'Ordonnance de ladite Cour,
» prise, occupée, & employée à l'hé-
» bergement des Pauvres, & que de-
» puis lesdits Supplians avoient re-
» couvert Salle pour y continuër,
» suivant lesdits Priviléges, la Re-
» présentation desdicts Mysteres, du
» profit desquels étoit entretenu le
» Service Divin en la Chapelle de la-
» dicte Confrairie, qu'il leur fût per-
» mis faire joüer en ladicte Salle nou-
» velle, tout ainsi qu'ils avoient ac-

» coustumé faire en celle de la Passion ; & deffenses fussent faictes à » tous doresnavant, tant en ladicte » Ville, que Faubourgs & Banlieüe » de cette Ville, sinon que ce soit » sous le tiltre de ladicte Confrairie, & au profit d'icelle ....
» Et sur ce Oüy le Procureur Général du Roy ce consentant : LA » COUR a inhibé & deffendu, inhibe » & deffend auxdits Supplians, de » joüer le Mystere de la Passion de » Nostre Sauveur, ne autres Mysteres sacrez, sous peine d'amande arbitraire ; leur permettant néantmoins de pouvoir joüer autres » Mysteres prophanes, honnestes, & » licites, sans offenser ou injurier autres personnes : Et deffend ladicte » Cour à tous autres de joüer ou représenter doresnavant aucuns Jeux » ou Mysteres, tant en la Ville, » Faubourgs que Banlieüe de Paris, » sinon sous le nom de ladicte Confrairie, & au profit d'icelle, &c. »





EXTRAIT DU MYSTERE DE SAINTE BARBE,

Divisé en cinq Journées.

PERSONNAGES des cinq Journées.

DEUS.
VIRGO MARIA.
MICHEL.
GABRIEL.
RAPHAEL.
URIEL.
CHERUBIN.
SERAPHIN. } Anges.
JOHANNES-BAPTISTA.
ANIMA BARBARE.
HONORIUS, *Papa.*
I. CAPELLANUS, *Pape.*
II. CAPPELLANUS, *Pape.*

GOMBAULT, III. *Milles.*
BRACONNET, *Nuncius Dyogenes.*
BRISEVANT, *Nuncius Dyogenes.*
RIFFLEMONT, Prince Persien.
RIGAULT, I. *Milles de Rifflemont.*
BOUCHER, II. *Milles de Rifflemont.*
ANIMA DYOSCORI.
LUCIFER.

SATHAN.
ASTAROTH.
LE'VIATHAN.
BE'RITH.
BE'LIAL.
BELZEBUTH.
} *Demones.*

STULTUS.



EXTRAIT DU MYSTERE DE SAINTE BARBE.

PREMIERE JOURNE'E.

Incipit Liber Beate Barbare primò Dyoscorus Rex pater Beate Barbare incipit (a).



YOSCORUS Roy de Nychomédie (*b*) regrette amérement la perte de son Epouse, que la mort lui a enlevé. Il n'est point de mortel plus

(*a*) „ Icy commence le „ Livre de sainte Barbe. Le „ Roy Dyoscorus pere de „ sainte Barbe commen„ ce. „ Il y a un autre Mystere de sainte Barbe qui n'est qu'en deux petites Journées; mais outre que ce dernier est imprimé, & même a eu plusieurs Editions, c'est qu'il est fort différent de celui-ci, comme on le pourra voir dans le Catalogue des Mysteres & Vies de Saints, où nous en donnons un petit Extrait.

(*b*) Nicomedie.

malheureux que moi, s'écrie-t'il avec transſport :

DIOSCORUS.

Je pers huy (a) mondaine plaiſance,
Mon bien, m'amour, ma ſuffiſance,
Ma totalle félicité,
Ma cordialle confiance,
Ma lyeſſe, mon habondance,
Et des biens ma fécundité :
Je ſuis par courroux irrité,
A deul, & à calamité,
A miſſere, & à deſplaiſance.

Florimond & Laomédon, deux de ſes Chevaliers, font en vain leur poſſible pour le conſoler.

DIOSCORUS.

Certainement, Laomédon,
Vous en parlez bien à votre aiſe ;
Impoſſible eſt pour tout l'or d'Aiſe (b)
Que je me puiſſe bien contempter.

Seigneur, lui dit Adraſcus, ſon troiſiéme Chevalier, perſonne n'ignore que nous perdons une Reine adorable, & digne de la compagnie

(a) Huy. Aujourd'huy.
(b) D'Aiſe. D'Aſie. C'eſt une tranſpoſition de lettre, l'Auteur s'eſt ſervi de ce mot par une licence Poëtique, afin de fournir une rime au vers précédent.

des Dieux, où elle eſt maintenant; mais comme elle vous a laiſſé une jeune Princeſſe, vous devez ſonger à la faire inſtruire avec ſoin.

DIOSCORUS.

Adraſcus, vous avez dit voir (*a*)

Il ordonne à Lamenant ſon Meſſager d'aller chercher la Princeſſe, qui obéïſſant aux ordres de ſon pere, arrive avec Galathée ſa Demoiſelle. Le Roy s'informe où l'on pourroit trouver des Docteurs habiles, & Florimond lui dit qu'il en connoît deux qui ont paſſé pour les plus capables de l'Académie d'Athénes. Qu'on me les amene, dit le Roy à ſon Meſſager. Maître Amphoras, & Maître Alphons (c'eſt le nom de ces Docteurs) obéïſſent bien vîte à ce commandement. Le Roy en leur confiant ſa fille, les prie de lui enſeigner toutes ſortes de ſciences, & leur recommande ſur-tout de lui inſpirer beaucoup d'averſion pour la Religion Chrétienne.

Pauſa, recedant Doctores cùm Barba-

(*a*) Voir. Vrai.

râ, & studeat cùm Doctoribus. (a)

Lucifer qui veut profiter de cette circonstance, appelle tous les Esprits infernaux.

LUCIFER.

Harau, toute la Deablerie,
Venez avant Deables parvers, &c.

Les Diables accourrent promtement, & rendent compte à leur Monarque des soins qu'ils ont pris pour séduire les humains, qui leur apprend que Dyoscorus, fidéle zélateur de la Loy Payenne, a remis sa fille entre les mains de deux Docteurs de cette Religion, pour l'en instruire: Il faut, ajoûte-t-il, que quelques Démons montent sur la terre pour aider ces Docteurs à effectüer le désir du Roy. Sathan se charge de cette commission, & part pour l'exécuter.

Cependant Amphoras & son camarade étalent devant la Princesse les Auteurs les plus célébres: Ecoutez avec attention, lui dit le premier.

(a) „ Pause. Les Docteurs „ se retirent avec Barbe, „ & elle étudie avec les „ Docteurs. „ Qu'on ne prenne pas garde aux phrases que nous employons pour traduire le Latin de ce Mystere, car nous nous sommes assujettis à une Traduction extrêmement litterale, afin que tout le monde soit en état de juger de la latinité de l'Auteur.

Me. AMPHORAS.

Vous orez Lucan & Craton (*a*)
Precien, Donaist, & Chaton,
Stace, Séneque, Térence,
Orace, Perseus, Fulgence,
Nazo, Maro, & Juvenal,
Lucresse, Mars, & Martial,
Espinoüis, Macrobéus,
Democritus, Virgilius,
Boësse, Remy & Bocasse,
Anaxagoras, & Orace,
Valere, Platon, & Porphyre:
Et moult vous devroit suffire
Ma doctrine sentencieuse;
Elle sera compendieuse,
Tellement que serez contente.
Fille, mettez-y votre entente:
Voyez-cy les Livres des Auteurs,

(*a*) Nous croïons qu'il est inutile de faire remarquer le bizarre assemblage qu'on trouve ici de Poëtes, de Philosophes & de Grammairiens, dont la plûpart des noms sont si défigurez, qu'on a quelque peine à les reconnoître. Precien, Donaist, Chaton, Perseus & Macrobeus, sont placés pour Priscien, Donat, Caton, Perse, & Macrobe. Le nom d'Horace s'y trouve employé deux fois, aussi bien que celui de Virgile, l'un sous celui de Maro, & l'autre sous celui de Virgilius. A l'égard de Mars & d'Espinoüis, ce sont deux Auteurs inconnus jusqu'à présent dans la République des Lettres. Mais ce qui prouve plus l'ignorance & la bétise de l'Auteur, c'est d'avoir mis au nombre des Philosophes Payens Fulgence, Remy, Boete, & Bocace, lorsque tout le monde sçait qu'ils étoient Chrétiens, & qu'ils ont tous vécu depuis sainte Barbe, entr'autres Bocace qui florissoit vers la fin du quatorziéme Siécle.

Philosophes, Commentateurs, &c.

Mais avant toutes choses, ajoûte-t'il : il faut vous instruire des noms & des qualités des Planetes. La premiere est Saturnus, c'est le Maître du Tonnerre. Ensuite, dit Maître Alphons, est Neptune Dieu de la Mer. Après lui.

Me. ALPHONS.

Mercure Dieu de Faconde (*a*)

. . . .

Apollo doit être honoré,
Car il est Dieu de sapience,
Et Minerve de science
Déesse est, plaine de sçavoir.
Juno est Déesse d'avoir.

. . . .

Palas trouva l'art & maniere
De faire armeures, & forger
Dequoi à s'armer à danger :
L'on les faisoit de cuir boüilly.
Venus ne soit mis en oubly,
Car elle est Déesse d'Amours.

C'est une puissante Divinité, con-

(*a*) Faconde ; Eloquence. Les curieux verront dans les discours des Docteurs, une Mythologie nouvelle ; & qu'ils ne connoissent surement pas.

tinuë-t'il, & l'on ne sçauroit trop la servir, & la respecter.

La vérité s'en peut monstrer
Par les Poëthes & Hystoires.

. . . .

Elle fist Orpheus eschauffer
Si fort qu'il alla en Enfer (*a*)

Jupiter, Pygmalion, Paris, Helene, & tant d'autres ont ressenti l'effet de son pouvoir.

Pasiphe, Gorgon, & Semelle (*b*)
Athalanta qui fut tant belle,
Et Achillès furent tenus
Soubz la banniere de Vénus:
Dont appert qu'elle est grand Déesse.

Me. AMPHORAS.

Par elle vient toute liesse.

C'est ce qu'il faut bien remarquer; dit Me. Alphons: Au reste, ajoûte-t'il, il seroit impossible de vous raconter en si peu de tems les noms & les vertus des Divinités de l'Olympe, mais pour l'apprendre.

Ces Livres vous visiterez.

Barbe étudie avec attention, & forme quelques difficultés sur la naif-

---

(*a*) Pour demander sa femme Eurydice.

(*b*) Pasiphaë, Méduse, Sémélé.

ſance & le cours de la vie des Dieux du Paganiſme.

BARBARA.

Ils mourroient donc ?

Me. AMPHORAS.

Le devez croire
Ainſi que les aultres mondains.

BARBARA.

Combien a t'il que le derrain (a)
Treſpaſſa ?

Me. AMPHORAS.

Six cens ans, ou plus.

Comme la Princeſſe apprend que ce dernier eſt Phéton (b), elle demande de qui il a reçû la vie : d'Apollo, répond Me. Alphons. Et qui eſt le pere de celui-ci ? ajoute-t'elle. Jupiter, replique promtement l'autre Docteur. De qui eſt fils Jupiter ? continuë Barbe : de Saturnus, reprend Alphons. Et quel pere reconnoît Saturnus ? dit la Princeſſe. Aucun, dit Alphons, après avoir héſité quelque tems. Heureuſement pour nos Docteurs qui ne ſçavent déja plus que [illegible]pondre aux queſtions de

(a) Derrain, dernier. (b) Phaëton.

la

la Princesse, Galathée qui s'ennüie fort de ces disputes, les prie de prendre quelque relache.

GALATHE'E.

Bon fust qu'on lessat en cet estor (*a*)
Madame, ung pou repouser;
Demain luy pourrez vous pousser
Vos reliques & arguemens.

Me. ALPHONS.

Nous le voulons.

» *Pausa: Fingat Barbara dormire*(b) »

Pendant que Barbe goûte les douceurs d'un profond sommeil, la sainte Vierge prie le Seigneur de vouloir tirer des ténebres cette jeune Princesse, à qui il ne manque pour être accomplie, que la connoissance de la vérité. Dieu exauce la priere de sa sainte Mere, & envoïe l'Ange Gabriël pour préparer le cœur de cette fille, & le fortifier contre l'erreur.

Lucifer de son côté dépêche ses Démons pour inspirer les deux Docteurs, qui ne manquent pas de revenir trouver Barbe, dans l'intention de prendre leur revanche, & de ré-

(*a*) Estor, dispute. (*b*) Pause: Barbe feint de dormir.

pondre à ses objections. Mais ils sont fort surpris, lorsqu'elle commence par leur reprocher le ridicule de la Loy Payenne, & les exemples monstrueux qu'elle présente.

BARBARA.

Jupiter plain de cruaulté
Fut trop, & de desloyaulté.
. . . .
Encore quand il viola
La belle Demoiselle Yo,
Et lessoit sa femme Juno:
. . . .
. . . .
Puisqu'ilz furent de malles meurs,
Et de diffamables humeurs,
Je juge que Dieux ne sont point.

Me. AMPHORAS.

Barbe, laissez cet argument.

La Princesse illuminée par la grace de Dieu, continuë, & confondant ces Docteurs par de pressantes raisons, les réduit au silence. Me. Amphoras & son Confrere ne sçachant plus que dire, sortent; mais craignans de perdre la récompense que le Roy leur a promis, ils prennent le parti de l'assûrer que sa fille suffisa-

ment instruite, n'a plus besoin de leurs soins. Le Roy les remercie, & leur fait compter à chacun mille ducats, qu'ils reçoivent avec empressement, & prennent congé de lui. Lucifer qui craint la conversion de la Princesse, ordonne à Sathan de faire son possible pour l'empêcher. Cet Esprit malin vient trouver le Roy, & lui suggere le dessein d'offrir un pompeux sacrifice pour solemniser le jour de la naissance de Jupiter, & d'y inviter tous ses Sujets, & les Princes ses voisins. Lamenant court prier de sa part Dyogenes l'E-
» gipcien Empereur soubz Maxi-
» mien, » & va ordonner au Prevôt Marcian de s'y trouver, avec ses Chevaliers & ses Tyrans. Il fait ensuite un pareil message à Rifflemont Seigneur Persien, & enfin il convoque le Peuple par un cry public. Dyogenes, Marcian, & Rifflemont prennent avec leur suite le chemin de Nychomédie.

RIFFLEMONT.

Mes Chevaliers, aller fault au Sabat (*a*).

RIGAULT.

Vous dites-bien, Monsieur, nous yrons.

(*a*) Sabat, Fête.

Amphoras, Alphons & plusieurs Citoïens de cette Ville arrivent en foule : Lorsque Dyoscorus voit tout le monde assemblé, il dit à Barbe de venir prendre place auprès de luy : Celle-cy s'en deffend, en le suppliant de luy permettre de se tenir un peu éloignée, pour mieux joüir de la vûë de ce spectacle. Le Roy y consent, & mande Amphithéas pour faire le sacrifice.

Pendant ce tems-là, un Pélerin Chrétien appellé Jousquin, attiré par la pompe de la cérémonie, s'approche du lieu où elle se passe, & sa curiosité est si forte, qu'elle lui fait oublier le danger qu'il peut courir s'il est apperçû. Heureusement l'attention du peuple le sauve de ce péril. La Princesse est la seule personne qui le voit, & qui lui demande pourquoi il est ainsi écarté. Madame, lui répond le Pélerin, je suis étranger, &

JOUSQUIN.

Je ne connoys point tel stille.

Puisqu'il faut vous l'avoüer, ajoûte-t'il, c'est que je sers un Dieu puissant, dont le culte est bien différent du vôtre.

JOUSQUIN.

L'usaige de là n'est point tel ;
Ainsy on n'y fait point tel vice
En disant le divin Service,
Prosses, Messes, dévocions,
Abstinences, Oraisons,
Ensens, & maintz autres joyaulx.

De quel païs êtes-vous ? lui dit Barbe. Madame, replique Jousquin, je reçûs le jour dans Alexandrie Ville fameuse, & habitée d'un grand nombre de Chrêtiens, qui, sous la conduite du fidele Origenes, servent le Seigneur avec tout le zéle dont ils sont capables. Conduit par ce même zéle, ajoute-t'il, & par un esprit de mortification, j'ay, sous l'habit dont vous me voïez revêtu, visité les saints lieux de notre Rédemption, & c'est en revenant de ce saint voyage (*a*), que passant par icy, le spectacle dont j'ai vû les apprets, m'a arrêté malgré moi. Ce discours du Pelerin (*b*) ex-

(*a*) L'Auteur fait voir par ce passage qu'il sçavoit autant de Géographie que d'Histoire, & de Mythologie, en supposant qu'un Pélerin qui part de Jérusalem & s'en retourne à Alexandrie, passe par Nicomedie, Ville de Bithynie éloignée de sa route plus de cinq cent lieuës.

(*b*) Il faut remarquer que cette conversation de la Princesse & du Pélerin se

cice dans le cœur de la Princesse une telle curiosité, que les réponses qu'il fait à ses demandes, ne font que l'augmenter encore. De l'autre côté le Grand-Prêtre offre le sacrifice, & ensuite fait sa priere.

AMPHITHE'AS.

Agyos, Theos, Ramatha,
Agyos, aleos, gabata,
Athanatos, Adonay (*a*) &c.

La priere finie, tous les assistans suivent cet exemple, & Dyogenes fait ainsi la sienne.

DYOGENES.

O Jupiter des biens génératif,
En ta garde je recommande mon ame,
Sans ta grace je suis pouvre & chétif;
Deffen mon corps de l'infernalle flamme;
Ton amour est plus précieux que basme (*b*)
Souviengne-toy de moy serviteur suppliant:
Tu es mon bien & honneur despartant,

fait *à parte*, & ne doit point être entenduë des autres Acteurs. C'est ce que nos anciens exprimoient par le mot d'interlocutoire, dont nous avons donné l'explication dans nos Remarques sur le Mystere de la seconde Journée de la Passion.

(*a*) On trouve une priere à peu près semblable, & comme celle-ci composée de mots Grecs & Hebreux, la plûpart forgés, ou consacrés au Rituel Chrétien dans la premiere Journée de la destruction de Troyes, dont nous parlerons dans la suite.

(*b*) Basme: Baume.

A tout homme qui eſt humiliant.
Accroiſtre peulz & ſalut, & haulteſſe :
Celuy qui eſt ta grace requerant,
Vray Dieu du Ciel ſouſtiens en ſa nobleſſe.

» *Marcian dicat retrogradè* (a) ».

Dyoſcorus adreſſe enſuite ſes vœux à la Divinité, auſſi bien que ſes Chevaliers & le Prince Rifflemont : Bruant premier Chevalier de Dyogenes répete l'Oraiſon de ce dernier, en rétrogradant, & tout le reſte de l'Aſſemblée continuë de cette maniere. Les deux Pauvres, l'Aveugle, le Sourd, & le Boiteux, ne manquent pas à demander leur guériſon : & la cérémonie ſe termine par les dons que chacun fait au Grand Prêtre. Il ſouhaite mille bénédictions à l'Aſſemblée, qui ſe ſépare fort ſatisfaite

(a) „ Marcian répete en „ rétrogradant „. Il eſt néceſſaire de ſçavoir la forme obſervée dans ces prieres. Dyogenes fait la ſienne : Marcian la répete en commençant par le dernier vers, & finiſſant par le premier, en cette ſorte.
Vray Dieu du Ciel ſouſtiens en ſa nobleſſe
Celuy qui eſt ta grace requérant :
Accroiſtre peulz, &c.
Dyoſcorus commence une ſeconde Oraiſon, qu'un de ſes Chevaliers répete enſuite de la façon que nous avons dit : & ainſi des autres. Ces prieres ſont compoſées de maniere qu'on les peut réciter en rétrogradant, ſans faire de contreſens : comme on le peut voir dans celle que nous donnons pour ſervir d'exemple.

de l'ordre & de la magnificence de la fête.

DYOSCORUS.

Messeigneurs, par ma vérité,
Belle a été la solempnité :
Chacun a fait dons suffisans,
Moult riches, & aussy plaisans :
Noz Dieux doibvent estre comptens.

La Princesse bien éloignée de ce sentiment, ne regarde ces sacrifices qu'avec horreur.

BARBARA.

O deshonneur abhominable !
Abhomination honteuse !
Honte vilaine ! &c.

Le Roy, qui ignore sa pensée, luy dit, avec beaucoup de douceur, que la crainte qu'il a que sa beauté n'allume une coupable flamme dans le cœur de quelque audacieux, luy a fait prendre la résolution de luy faire construire un logement sûr, pour la mettre à couvert de semblablables entreprises. Barbe y consent sans peine, & l'on envoye chercher Murgault & Gandeloche Maçons, pour exécuter ce projet.

» *Pausa: dicant operando: & in ludo*
» *habeant*

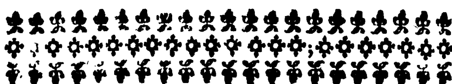
» habeant lapides & materiam, & calcem, ut operantur. (a) »

» Hîc finit prima Dies Misterii Beate Barbare Virginis. (b) »

(a) „ Pause : Les Maçons „ causent en travaillant ; & „ il faut qu'il y ait dans le „ jeu, des pierres, des matériaux, & de la chaux, „ afin qu'ils travaillent. „

(b) „ Ici finit la premiere Journée du Mystere de sainte Barbe Vierge. „





SECONDE JOURNÉE.

» *Incipit Liber secundus Beate Barbare* » *Virginis.* (a) »

» RIFFLEMONT Prince Persien » dit à ses Chevaliers qu'il a assez long-tems gardé le célibat, & qu'il est résolu de le rompre en épousant la fille du Roy de Nychomédie, dont il est devenu amoureux le jour que le pere de cette belle offroit un sacrifice à Jupiter. Rigault & Boucher ses deux Chevaliers le félicitent sur le choix qu'il a fait. Rifflemont leur dit de le suivre chez Dyoscorus, mais comme il n'ose luy-même demander la Princesse à son pere, il charge Rigault de cette commission, qui s'en aquitte parfaitement : le Roy remercie Rifflemont de l'honneur

(a) „ Ici commence le „ second Livre de sainte „ Barbe Vierge. „

qu'il lui fait (car il est bon de remarquer que ce dernier est derriere son Confident, qui écoute tout sans dire mot) mais il le prie de lui donner quelque tems pour consulter cette affaire. Le Prince reçoit cette réponse avec beaucoup de politesse, & se retire pour en attendre l'issuë. Dyoscorus assemble ses Chevaliers, & après leur avoir exposé le sujet pour lequel il les a appellé, il les prie de l'aider de leurs conseils, ajoûtant qu'il a résolu de donner sa fille au Prince Rifflemont.

FLORIMOND.

A, à, Monsieur, je vous diray,
Vous proposez, & respondez :
Puis que conseil vous demandez,
Oüir devez l'opinion,
Et la bonne relacion
De vostre Conseil tout par ordre,
Affin qu'il n'y ait que remordre.

Après que ce Confident a disserté sur les raisons pour & contre, il tombe dans le sentiment de son Maître, aussi bien que Laomedon. Adrascus donne ensuite un avis contraire, & tache à dissuader le Roy de cette alliance : Mais Dyoscorus, prévenu

en faveur du Prince, persiste dans son premier dessein, & va trouver Barbe pour lui en faire part. Cette nouvelle paroît l'effraïer, elle supplie son pere de ne point la contraindre d'accepter un Epoux, attendu qu'elle a voüé sa Virginité.

BARBARA.

Pere, qui vous meult de voulloir
Me marier? Avez-vous veu
Aulcun meffait en moy indeu?
Je suis une fille simplette,
Demourée pouvre orphelinette, &c.

Le Roy s'imaginant que c'est à Diane que ce vœu s'adresse, va rapporter cette réponse à Rifflemont, qui part fort touché de ce refus. La Tour que Dyoscorus fait construire à plusieurs étages, se trouvant achevée, la Princesse y entre, & montant au plus haut, se met en prieres, pendant que sa Demoiselle reste en bas. Lorsque sa priere est finie, se ressouvenant toûjours des discours du Pélerin, elle envoie chercher Lamenant, & lui ordonne d'aller trouver un célebre Médecin, qui demeure à Alexandrie, appellé Origenes, pour le prier de lui prescrire le régime

qu'elle doit obſerver touchant une certaine maladie, dont elle fait le détail dans la Lettre qu'elle remet à ce Meſſager. Lamenant reçoit cette Commiſſion avec joïe, & montant à cheval, il ſe met en devoir de l'exécuter; comme ce chemin eſt long, il boit de téms en tems pour reparer ſes forces. Enfin il arrive à Alexandrie, & frappe à la porte de cette Ville. Les deux Portiers à qui la garde en eſt confiée, ſont ſi fort occupés à joüer, qu'ils ne vont ouvrir qu'à la troiſiéme fois qu'ils entendent frapper, Lamenant en entrant demande le logis d'Origenes.

» *Pauſa veniat Lamenant versùs Origenes, & ſalutet eum.* (a) »

Origenes connoiſſant par la lecture de la Lettre les ſecours ſpirituels que la Princeſſe lui demande, remercie Dieu des graces qu'il lui fait, & s'apprête à compoſer une réponſe qui puiſſe remplir ſon attente. Pendant que le Prêtre Yſacar écrit la Lettre que lui dicte Origenes, Lucifer aſſemble ſes Démons, & conſulte avec

(a) ,, Pauſe, Lamenant ,, vient vers Origenes & ,, le ſaluë. ,,

eux de quelle maniere ils pourront traverser les pieux desseins de l'Evêque d'Alexandrie. Cependant Origenes acheve sa Lettre, la donne à Lamenant, & lui dit que pour faire observer plus éxactement le régime qui y est prescrit, Ysacar va l'accompagner.

» *Pausa : vadant, & stultus loquitur.* (*a*) »

Barbe voïant revenir le Messager, appelle sa suivante.

» *Pausula : descendat Galathea superiùs, & dicat Barbare.* (*b*) »

Elle demande à la Princesse ce qu'elle souhaite. Ouvrez la porte, lui répond Barbe, à Lamenant, & à celui qui l'accompagne, & faites

---

(*a*) „ Pause : ils marchent, & le Fol parle, „ Quoiqu'il soit marqué icy que le Fol parle, qu'on ne s'imagine pas trouver dans l'Original de l'Ouvrage dont nous donnons l'Extrait quelques-uns de ses discours. Car l'Acteur qui représentoit ce personnage, joüoit ses Scenes de tête & servoit à délasser par ses plaisanteries l'esprit des Spectateurs du sérieux qui regne dans ces Mysteres. Ces plaisanteries étoient mêlées de beaucoup de grossieretez : c'est ce qu'on peut juger entr'autres par les discours d'un fol & d'une folle qui paroissent dans le Mystere de Saint Chrystophle, dont nous parlerons dans la suite.

(*b*) „ Petite pause. Galathée descend en haut, „ & parle à Barbe. „ En vérité l'Auteur n'auroit-il pas mieux fait de parler sa langue naturelle, que de se servir d'une autre qu'il ne sçavoit gueres : Il auroit évité le contre sens où il est tombé, en employant le même mot pour exprimer *monter* & *descendre*.

les monter. Galathée obéït.

» *Pausula: descendat inferiùs, & aperiat hostium turris.* (*a*) »

La Princesse après avoir païé largement la peine du Messager, se fait lire par Ysacar la Lettre d'Origenes, & l'écoute avec beaucoup d'attention: Pendant ce tems-là le Roy arrive, & demande à la Demoiselle, comment se porte la Princesse.

DYOSCORUS.

Comment se porte Barbe?

GALATHEA.

Mal.

DYOSCORUS.

Mal! Tarvagant!

GALATHEA.

Elle a une mal; ....

A peine se peult soustenir.

Malgré tout ce qu'elle lui peut dire, le Roy monte avec sa suite, & est fort étonné en entrant dans la chambre de sa fille, de la trouver seule avec un homme. Barbe voyant son agitation lui dit, pour l'appaiser, que

(*a*) „ Petite pause: Elle „ descend d'en bas, & ouvre la porte de la Tour „

c'est un Médecin qui est avec elle depuis deux jours & une nuit, & qu'elle se sent fort soulagée par ses soins. Non-seulement ce discours efface tous les soupçons de Dyoscorus, mais même il prie ce prétendu Médecin de ne rien épargner pour rendre la santé à sa fille, & l'assure qu'il sera bien payé.

YSACAR.

En son mal, très-bon remede a ;
Il ne luy fault qu'obédience
A moy, & parfaicte adhérence
A mes ditz, & à mon régime.
. . . .
Ilz sont mains moyens, & mainte œuvre
Par lesquels santé on receuvre,
Comme par une incision,
Par chaleur, par combustion,
Par une pocion amere, &c.

Sire, s'écrie Florimond, voici un habile homme. Je m'en apperçois bien à ses discours, répond Dyoscorus: Il sort ensuite, & Ysacar continuë ses instructions auprès de la Princesse, & se retire enfin pour aller joindre Origenes, à qui le recit de cette avanture cause une joïe inexprimable.

Lucifer qui en reſſent un chagrin mortel, ordonne à Sathan d'aller inſpirer à Dyogenes la penſée de perſécuter les Chrétiens, pour faire ſa Cour à l'Empereur Maximien leur ennemi juré. Dyogenes, à la ſuggeſtion du diable, forme ce projet, & le communique à ſon conſeil, qui l'approuve. Il envoye Braçonnet ſon Meſſager pour en inſtruire le Roy de Nychomedie, & le Prince Rifflemont. Dyoſcorus charmé de cette nouvelle, & de la guériſon de ſa fille, en rend graces à Jupin, & ſe diſpoſe à partir pour ſeconder les ſoins du Prince d'Egypte. Il mande Me. Amphoras, & Me. Alphons, & comme il eſt perſuadé de leur capacité, il leur confie le ſoin de la Princeſſe, & du Royaume.

Me. AMPHORAS.

Sire, mon corps y eſt tenu,
Et j'en feray mon plain pouvoir.

DYOSCORUS.

Faictez à grant, & à menu
Juſtice, car c'eſt mon voulloir.

Me. ALPHONS.

Sire, mon corps y eſt tenu,
Et j'en feray mon plain pouvoir.

Contre tous ces puissans préparatifs, le vertueux Evêque d'Alexandrie, n'oppose que les prieres qu'il adresse au Seigneur. Liépart Capitaine de cette Ville, suivi de ses deux Soldats, & de Nomin & Maletecste, qui en sont les Portiers, fait une si vigoureuse résistance, qu'il oblige les troupes que Dyogenes envoye, à se retirer. M'amenez-vous ces Chrétiens ? dit Dyogenes, voyant revenir Rigault. Seigneur, répond ce dernier, la chose n'est pas aisée.

RIGAULT.

Ils sont plus vaillans que les Turcs.

Dyogenes ne pouvant réüssir par la force, tâche à surprendre la Ville par une feinte douceur, & fait proposer une capitulation, dont il envoïe les Articles par écrit. Origenes reçoit la Lettre qui les contient, & ordonne à Ysacar d'en faire tout haut la lecture.

YSACAR.

Dyogenes grant Empereur
De Perse soubz Maximien,
Grant Gouverneur Conthidien
Des Romains, Seigneur des Seigneurs,
Et le Majeur sur les Majeurs

Qui tiennent la loy des Payens :
A vous Bourgeoys & Citoyens
d'Alexandrie la Subjecte,
Salut, &c.

Par ces Articles, Dyogenes propose la paix aux Alexandrins, à condition qu'ils renonceront à la Loy Chrétienne, & n'adoreront plus que les Divinitez du Paganisme ; leur promettant au surplus, d'oublier leur revolte, & d'y faire consentir l'Empereur, en cas qu'il en soit besoin. Origenes refuse constamment ces conditions, & se prépare à la deffense de la Ville. Dyogenes fait donner un second assaut, qui ne réüssissant pas mieux que le premier, le force d'implorer le secours de Dyoscorus & de Rifflemont. Ces deux Princes arrivent bientôt, & de concert avec eux, Dyogenes se prépare pour un assaut général.

Lucifer qui voit les effets de sa rage, excite ses Démons à redoubler encore la fureur des Payens.

LUCIFER.

A l'assault, Deables, à l'assault,
Il n'est pas heure de dormir.

SATHAN.

Or nous dy que Deable il te fault ?

LUCIFER.

A l'assault, Deables, à l'assault.

A quoi pensez-vous ! ajoûte-t'il, les Payens vont assiéger Alexandrie ; & vous ne songez pas à ramasser les corps & les Ames de ceux qui périront dans le Combat ? Les Démons courent de tous côtez exécuter les ordres de leur Maître. Cependant l'assaut se donne, & les Chrêtiens, protegez par le Seigneur, combattent avec tant de succès, qu'après avoir tué une partie de leurs ennemis, ils obligent les autres à fuir loin de leurs murailles. Rifflemont, Laomédon, Andrascus, Rigault, Boucher, Fergolant, Gombault, Anthéon, Théseus, & Braçonnet perdent la vie dans cette action, & Sathan obéïssant au commandement de Lucifer, jette leurs Ames, & leurs Corps dans une Brouette (a), & les conduit ainsi aux Enfers.

(a) Dans l'Extrait du Mystere de S. Andry, on verra que Sathan emmene l'Ame d'Egéas Prevôt d'Achaye, & persécuteur de cet Apôtre, dans une Brouëtte : Mais icy on doit croire que, vû le nombre des

Dyogenes & le Roy de Nychomedie se retirent fort en désordre, remerciant les Dieux, de ce que leur deffaite n'a pas été plus considérable.

DYOSCORUS.

Nous avons eu pouvre support,
Saturnus nous maine à bon port.

FLORIMOND.

Mars, qui nous a gardé de mort,
Nous garde tousiours de déshonneur.

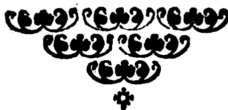
DYOSCORUS.

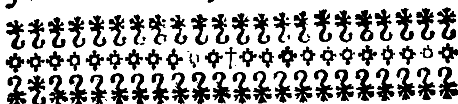
Saturnus nous maine à bon port,
Et nous doint recouvrer honneur.

» *Finis pro secundâ die.* (*a*) »

Corps, cette Broüette doit être de la grandeur d'un Tombereau. C'étoit apparemment la même Charette dont Sathan se sert dans la cinquiéme Journée cy-après.

(*a*) „ Fin pour la seconde Journée. „





TROISIE'ME JOURNE'E.

» *Incipit tertius Liber Misterii Beate*
» *Barbare Virginis.* (*a*) »

PENDANT que le Roy de Nychomédie pleure la perte qu'il vient de faire ; Nôtre-Dame prie le Seigneur d'accorder à la Princesse de nouvelles marques de son affection. Dieu ordonne à ses Anges de l'aller trouver. Ces bienheureux Esprits obéïssent, & c'est par leur conseil que Barbe fait venir les maçons, & les prie de perçer une troisiéme fenêtre à la Tour du côté du Soleil Levant, pour joüir, leur dit-elle des raïons naissans de cet Astre. Lorsque cela est fait, Barbe se met en priere à cette nouvelle fenêtre, & voit pa-

(*a*) „ Icy commence le „ troisiéme Livre du Mystere de la Bienheureuse „ Barbe Vierge. „

roître S. Jehan-Baptiste, qui (par l'ordre de Dieu, sollicité à cela par sa Sainte Mere) vient la baptiser, & lui donner de nouvelles instructions, afin de la fortifier contre les tourmens qu'elle doit souffrir. Barbe remercie Dieu, & son saint Précurseur, & reçoit le Baptême de la main de ce dernier. Après qu'il l'a quitté, arrivent deux Pauvres, demandans l'aumône.

MALAISE' *primus pauper.*

Hélas! est-il ame qui donne
Ung blanc aux pouvres Créatures?

CLIQUEPATE *secundus pauper.*

Ta voix meschantement raisonne,
Desclare hault noz avantures.

MALAISE' *d'un ton plus élevé.*

Hélas! est-il ame qui donne
Ung blanc aux pouvres Créatures?

La Princesse entendant leurs cris, met la tête à la fenêtre, & jette quelques pieces d'argent, que ceux-cy ramassent avidemment, & en la remerciant, lui promettent de boire du meilleur vin à sa santé.

Lucifer ordonne à Sathan de remplir de fureur le cœur de Dyoscorus.

Ce Prince va voir Barbe, & appercevant une troisiéme fenêtre, il s'emporte fort contre les deux maçons, qui s'excusent, en disant, qu'ils n'ont fait qu'exécuter les ordres de la Princesse.

DYOSCORUS.

Ha! truande!

Faulce oultrageuse, & estourdie!
Comme as tu esté si hardie,
De faire à ta volonté pure
Sans mon congié une oupverture?

Barbe lui répond qu'elle ne la fait faire, que pour honorer la Sainte Trinité: Ce discours qui marque les sentimens d'une Religion que ce Roy abhorre, ne fait qu'allumer sa fureur; Il court sur sa fille l'épée nuë à la main, dans le dessein de la tuer; en ce moment la Vierge prie le Seigneur, qui permet que la Princesse passe au travers des murs de la Tour. Dyoscorus la voïant disparoître à ses yeux, la cherche par tout, & vomit mille imprécations contr'elle. Les Tyrans qui sont à sa suite luy en demandent le sujet.

GRONGNART *primus Tyrannus.*

Quesse, Monsieur?

DYOSCORUS.

DYOSCORUS.

C'est, ceste....

Ma fille.

CORNIBERT *secundus Tyrannus.*

Qu'est-elle devenuë.

DYOSCORUS.

Pleust à noz Dieux qu'elle fust arse!

ROÜILLART *tertius Tyrannus.*

Quesse, Monsieur?

DYOSCORUS.

C'est ceste....

Il fault que la peau on luy arse (*a*)
Et qu'on la tire sans detenuë.

CORNIBERT.

Quesse, Monsieur?

DYOSCORUS.

C'est ceste....

Ma fille.

GRONGNART.

Qu'est-elle devenuë

Pendant qu'on cherche Barbe, Galathée déplore son sort, & condamne la cruauté du Roy (*b*), qui

(*a*) On luy arse : on luy brule.

(*b*) Galathée a d'autant plus lieu d'être surprise de cette inhumanité, que jusqu'à ce moment Dyoscorus n'a fait paroître que beaucoup de bonté, & une complaisance aveugle pour sa fille.

ordonne à Lamenant de faire son possible pour découvrir où elle est.

,, *Lamenant, ascendat super Equum.* (*a*) ,,

Dyoscorus cherchant toûjours la Princesse, rencontre Gourlant & Bourle Bergers de la Contrée : il leur demande s'ils n'ont point apperçu sa fille. Non, répondent-ils :

BRANDIMAS, *Chevalier de Dyoscorus.*

Vous mentez vilains, vous mentez ;
Contrefaictez-vous le Chat borgne?
Cuidez-vous que le Roy soit borgne ?

BOURLE *montrant le lieu où Barbe est cachée.*

Je ne vous dy pas qu'el est-là.

Gourlant après avoir reproché à son Compagnon la trahison qu'il vient de commettre, se retire ; & Dyoscorus ayant trouvé sa fille, la fait mettre inhumainement dans une prison obscure.

,, *Pausa : ducant eam ad carceram.* (*b*) ,,

(*a*) ,, Lamenant monte ,, sur un cheval ,, Qu'on ne s'imagine pas que ce Cheval fut représenté par une machine ; c'étoit un Cheval effectif, aussi-bien que l'Asne sur lequel Jesus-Christ monte à la fin de la seconde Journée de la Passion. C'est ce que nous prouverons en parlant cy-après du Mystere de l'Incarnation.

(*b*) ,, Pause : ils la conduisent à la prison. ,, On ne peut assurer si le mot

Cependant la nature parle au fond du cœur de ce Roy, il gemit de sa triste situation, & s'écrie plusieurs fois :

Hélas ! qu'esse que de ce monde.

Pour tâcher de la r'amener par la voïe de la douceur, il envoïe chercher les deux Docteurs, à qui il apprend sa disgrace. Je m'en étoit toûjours bien douté, lui dit Amphoras. Barbe arrivée en présence de son pere, resiste à ses caresses, & aux discours des Docteurs avec une fermeté inébranlable. Ensuite comme elle veut s'efforcer de les retirer des ténébres de leur erreur, le Roy lui impose silence : Vous perdez votre peine, luy dit Florimond.

FLORIMOND.

Lessez, lessez tout ce propoulx,
N'en parlez plus, de par le Deable.

Sa constance irrite Dyoscorus à un tel excès, qu'il la fait retirer, & ordonne qu'on la livre au Prevôt Marcian, pour lui faire su-

Carceram qui se trouve au lieu de *Carcerem* est une faute de Copiste ; car nous avons montré que l'Auteur en étoit fort capable.

bir le dernier ſupplice. (a)

DYOSCORUS.

Harau ! Deables ; je creveray
En ceſte ſanglante houlliere ; (b)
N eſt tirée bien-touſt arriere :
Tant plus je l'oy, & plus j'ay mal.

Lucifer profite de cette conjoncture pour animer ſes Démons contre Barbe.

LUCIFER.

Hau ! Sathan ? hau ! Leviathan ?
Berith, Aſtaroth l'infernal,
Saillez hors de voſtre hoſpital ?

Lucifer ordonne à Sathan de verſer ſon poiſon dans le cœur de Marcian. Ce Prevôt s'étant fait amener la Princeſſe, eſſaye à lui faire quitter la foy Chrétienne : Vos Dieux, replique-t'elle avec fierté, ne ſont que de vaines Idoles.

MARCIAN.

Idolles ? . G. . . .

BARBARA.

Voire Folles.

(a) Dans le Myſtere de Sainte Barbe imprimé, & différent de celui-cy, ce même Martian qui n'eſt icy qu'le Prevôt de Dyoſcorus, ſe trouve Empereur de Rome.

(b) Houlliere. Cette façon de parler eſt figurée, le mot d'Houlliere ſignifie une maiſon de débauches.

A ces mots Marcian commande à ses Bourreaux d'attacher Barbe à un pillier, & de la foüetter de toutes leurs forces.

TALIFART *quartus Tyrannus.*

Il fault ung peu grater ta galle.

CONTREFOY *primus Tyrannus.*

Despoullons la, & la battons.

,, *Pausa: exuant eam.* (*a*) ,,

Dyoscorus songeant avec plaisir aux cruautés que Marcian va exercer contre sa fille, ordonne qu'on luy serve à souper.

GRONGNART.

Sus, or nous abillon
Pour aller souper:

CORNIBERT.

C'est mon goust.

,, *Finis pro tertiâ die.* (*b*) ,,

(*a*) ,, Pause : ils la deshabillent. ,,

(*b*) ,, Fin pour la troisiéme Journée. ,,





QUATRIE'ME JOURNE'E.

» *Hîc incipit quartus Liber Misterii*
» *Beate Barbare Virginis.* (*a*) »

AU milieu de ses tourmens, Barbe loüe le Seigneur, & le prie de luy donner la force de les souffrir avec constance.

,, *Tyranni ligant eam nudam ad*
,, *pôstem.* (*b*) ,,

Lorsque ces Bourreaux se sont exercés quelque-tems, ils se reposent pour reprendre haleine, & paroissent étonnés de sa tranquillité.

NARINART.

Elle est pire qu'une sansuë:
Le Deable nous la puist embler. (*c*)

(*a*) ,, Icy commence le ,, quatriéme Livre du Myster ,, tere de Sainte Barbe Vierge. ,,

(*b*) ,, Les Tyrans l'attachent toute nue à un ,, poteau. ,,

(*c*) Embler, dérober, enlever.

CONTREFOY.

Nous n'avons bras, jambes, ne eulx (*a*)
Que tous ne ſont las.

MARCIAN.

Sus, meſgnye (*b*)

MARINART.

Par Apollin, je n'en puis plus,
El nous a mis juſqu'à la lye.

Le Prevôt tâche encore de luy faire abandonner ſa Religion, mais Barbe auſſi inſenſible à ſes honnêtetés, qu'à ſes menaces, luy dit qu'il peut redoubler ſes tourmens : Marcian irrité par ce mépris, ordonne aux Tyrans de recommencer.

TALIFART.

Adviſe comme je m'atinte, (*c*)
Suy-ge bien fourny de bon nerf ?

CONTREFOY.

Il me ſemble d'ung cuyr de Cerf,
Tant eſt dur : c'eſt bon pour ſa peau.

Alimodès l'un des Chevaliers de Marcian, prenant pitié des maux de

(*a*) Eulx, yeux.

(*b*) Meſgnie, Maiſonnée. Qui vient du mot Eſpagnol *Meſnada*.

(*c*) Je m'atinte, je m'aprête, je m'arrange.

cette jeune Princesse, l'exhorte d'obéïr aux ordres du Roy.

ALIMODE'S.

Barbe, ma gentil' Damoiselle,
Je vous requiers, ayez pitié
De votre grant formosité (*a*)

Comme elle ne veut point l'écouter, le Prevôt luy fait frotter ses plaïes avec du vinaigre & du sel. Je ne sçai déja plus quel tourment luy faire endurer, s'écrie Marcian.

MARCIAN.

Ceste G... de mal'affaire
Me feray cy mourir de raige.

BARBARA.

Tu pers ta peine, & ton devis (*b*)

On la ramene en prison coucher sur un lit de cailloux pointus. La Sainte Vierge prie le Seigneur desoulager une fille qui souffre avec tant de courage, pour sa gloire : Dieu va la visiter avec ses Anges.

» *Pausa : descendant Deus & Angeli* » *cantando, & veniant ad carcerem* (c) ».

(*a*) Formosité. Beauté.
(*b*) Ton devis. Ton discours.
(*c*) „ Pause. Dieu descend „ avec les Anges en chantant, & viennent à la „ prison. „

Lucifer

Lucifer au déſeſpoir des bontez que le Seigneur a pour Barbe, appelle tous les Démons pour leur apprendre cette nouvelle.

ASTAROTH.

C'eſt ung maulvais commencement
Pour bien garnir noſtre meſnaige.

LUCIFER.

Il l'aime cordiallement

LÉVIATHAN.

C'eſt ung maulvais commencement

LUCIFER.

Il luy promet finablement
En Paradis ſon héritaige.

BÉRITH.

J'en ay grant deul, certainement
Dedans mon malicieux couraige.

SATHAN.

C'eſt ung maulvais commencement.
Pour bien garnir noſtre meſnaige.

Ce n'eſt pas tout, dit Lucifer: Comme Marcian ne ſçait plus quel tourment faire endurer à la Princeſſe, il faut que vous alliez l'inſpirer.

» *Pauſa: Fingat Marcianus dormire,*
» *& Demones veniant ad eum.* (a) »

(a) „ Pauſe. Marcian I „ feint de dormir, & le

Ce Prevôt conseillé par ces malins Esprits, envoye chercher Barbe, & la fait attacher à un pilier.

» *Pausa : vadant quesitum Barbaram, & habeant cordam ad ligandam eam.* (a) »

Je m'apprête à éprouver les tourmens les plus affreux, lui dit cette fille courageuse,

BARBARA.

Car tu es du Deable endurcy.

MARCIAN.

Haro! Mercure! quesse cy?
Ceste . . . . . trop me despite.

» *Pausa ; suspendunt eam.* (b) »

Barbe ainsi attachée, luy reproche sa fureur avec les termes les plus vifs.

BARBARA.

N'as-tu point honte ne vergongne,
De commettre telle besongne?
De pendre une pouvre pucelle
Par les piez : C'est chose cruëlle.
Helas! pour l'honneur féminine,

„Démons viennent à luy.„ Nous avons remarqué cy-dessus, que nos anciens se sont fort servi de ce moyen.

(a) „ Pause. Ils vont „ chercher Barbe ; & il „ faut qu'ils ayent une cor„ de pour la lier. „

(b) „Pause. Ils la pendent „ par les pieds. „

Et pour celle qui tant fut digne
De te porter dedans ses flans,
Tu ne deusses par faulce mine,
Commettre ceste euvre maligne,
Par courroux qui te son en flans,

Le cruël Prevôt irrité par ce discours, luy fait déchirer le corps avec des peignes de fer, & ensuite bruler par des lampes ardentes. Non seulement Barbe souffre ses maux avec une constance infinie, mais même elle raille son bourreau.

BARBARA.

Truant, mengue (a) ung petit,
S'il te semble bon au vergueust (b)
Mes membres souf sus & jus (c)
Rousstiz, & sans plus de débat,
Fay les mectre dedans ung plat, &c.

» *Stultus loquitur.* (d) »

Marcian essaye encore de la séduire par ses promesses : mais la voyant persévérer, il commande à ses Satellites de luy écraser la tête avec des maillets de fer.

(a) Mengue : mange.
(b) Vergueust. Verjus.
(c) Sus & jus : dessus & dessous.
(d) „ Le fol parle. „

CONTREFOY.

A ce cy nous nous acordon
Il sera fait plusttoust que dit.

» *Pausa : ligant eam, & habeant ma-*
» *leas ferreas.* (a) »

MARINART.

Forgeons mieulx :
Frappe de hault sur ceste enclume.

Marcian effraïé de la voir résister à ce nouveau tourment, s'écrie avec fureur,

MARCIAN.

Par Saturnus, je cuyde & croix,
Que tu es Nigromencienne,
Ou une mauldicte Arrienne.

Les Chevaliers du Prévôt pressent Barbe, mais en vain, de se rendre aux volontés de son pere.

ALIMODE'S.

Qu'atens tu ?
Delesse ton Jésus bien loings.

MARCIAN.

Sus Marinart, & tôy Contrefoy,
Marpault, Talifart ? Abregez,
Gardez que jamais ne mengez,

(a) „ Pause : Ils la lient, „ & il faut qu'ils ayent des „ maillets de fer. „

Tant que vous aurez, comme fors,
Tranché ses mammelles du corps,
Comme chose très diffamable,
Et en femme vituperable.
Prenez moy cousteaux esbréchez,
Mal taillans, lours, & tous brechez, &c.

ALIMODE'S.

Contre eulx el n'aura jà vigueur
Qui vaille deux onces de vent.

Les Tyrans exécutent cet ordre avec toute la cruauté possible, accompagnée de paroles insultantes, & de plaisanteries dignes d'eux.

Le Prévôt ayant épuisé toute sa cruauté, renvoye Barbe en prison, afin de réver à loisir ce qu'il lui fera souffrir le lendemain.

» *Pausa*: Icy se dit un Rondeau, » Deables esveillez vous: Et après ce » Rondeau, dit Lucifer, haro, haro, je creve d'jre. Et doit on faire » en Enfer, grant tonnoire, & grant » hullement, avant que dire ledit » Rondeau; & doibvent estre tous » les Deables en Enfer, & sortir quant » Lucifer parlera. » (*a*)

(*a*) Les Diables font icy un branle à peu près semblable à celuy que nous rapportons dans la Journée

Le résultat de ce Conseil infernal, est que Lucifer depeche Sathan vers Marcian, avec de nouvelles instructions.

» *Pausa : vadat Sathan ad Marcia-* » *num, & fingat dormire.* (a) »

Marcian à son reveil assemble ses Chevaliers, & après avoir écouté leurs avis, il prononce cette Sentence.

MARCIAN.

Moy Présidens, Prevost, & Juge,
Barbe, je te condamne & juge,
Très desloyalle & estourdye,
D'estre parmy Nychomédye,
Nue du pie jusques au chef
Desmonstrée sans nul couvert chef;
Sans chemise, & sans vestement :
Et non pas par cy seullement,
Mais par la terre universelle
De ton Pere, &c.

suivante : à l'exception de la Chanson qui ne se trouve point ici. Soit dit en passant, l'Auteur a fort bien fait d'exprimer ce jeu de Théatre en son vieux langage ; cette sage précaution lui a évité bien des barbarismes.

(a) ,, Pause. Sathan va ,, à Marcian, qui feint de ,, dormir. ,,

BARBARA.

O deshontée énormité!
Enorme beſtialité &c. ....

Exuant eam uſquè ad umbiculum (a).
Stultus loquitur (b).

Barbe obéït à cet injuſte arreſt, & en ſouffre l'éxécution ſans s'en plaindre qu'à Dieu.

» *Silete in Paradiſo.* (c) »

Ses plaintes pénétrent juſqu'aux Cieux: la ſainte Vierge prie Dieu en ſa faveur.

NOSTRA DOMINA.

Préſervez la de honte dure.;
De ſon honneur ayez la cure.

Le Seigneur exauce ſa ſainte Mere, & ordonne à Gabriël d'avoir ſoin de Barbe.

» *Angelus ponat tunicam ſuper eam.*
» *Pauſa: ducant eam per ludum percu-*
» *tiendo.* (d) »

Les femmes de Nychomedie gémiſſent à la vuë d'un traitement ſi

(a) Pour *Umbilicum.*

[b] „ Ils la deshabillent juſqu'à la ceinture: „ Le fol parle. „

[c] „ Silete en Paradis. „

[d] „ L Ange poſe une „ robe ſur elle: Pauſe. Ils „ la promenent dans le jeu „ en la frappant. „

inoüi ; la Princesse les console, & lorsqu'elle est arrivée au marché public, ses Bourreaux perdent l'usage de la vuë.

» *Fiant ibi ceci.* (a) »

Où sommes nous donc, s'écrie Talifart; dans la ruë Talasis, répond Barbe. Marche toûjours, dit Marinart. Comme ils ne voient point, Dieu permet que croïans frapper sur Barbe, ils se meurtrissent de coups les uns & les autres. Ils reconnoissent bientôt leur erreur, & pour n'y plus retomber, ils cessent de battre la Princesse, se contentans de l'accabler d'injures, & luy ordonnans de les ramener chez le Prévôt.

TALIFART.

Mectez nous au chemin, morveuse.

Barbe leur obéït fidelement. Marcian est fort étonné lorsqu'il la revoit en bonne santé, & couverte d'une riche robe. Qu'avez-vous donc fait; dit-il à ses Satellites.

CONTREFOY.

Sire, nous fuymes cheuz en peril,
Par ceste .... orde & crapaulde;
. . . .
Quant est à moy, je ne voy goutte.

[a] „ Icy ils deviennent aveugles. „

MARINART.

Non faige moy certainement.

Cependant la sainte Fille prie Dieu pour ces malheureux, & ils recouvrent la vuë. Ce miracle au lieu de toucher le cœur du Prévôt, l'endurcit encore davantage : enfin aprés l'avoir fait rouller sur des épées nuës & tranchantes, il la renvoye à son Pere, ne sçachant plus quel tourment luy faire souffrir.

» *Pausa : ducant eam ad Patrem, &*
» *stultus loquitur.* (a)

» *Pausa pro quartâ Die.* (b)

» *Barbara maneat in manus Patris,*
» *& tyranni revertantur ad Marcia-*
» *num.* (c) »

[a] „ Pause : Ils la conduisent à son Pere ; & le „ fol parle. „

[b] Pause pour la quatriéme Journée. „

[c] „ Barbe reste entre „ les mains de son Pere, & „ les Tyrans retournent „ vers Marcian. „





CINQUIE'ME JOURNE'E.

» *Incipit Liber quintus Beate Barbare*
» *Virginis.* (a) »

LUCIFER poursuivant avec ardeur la mort de la Princesse, envoye Léviathan en diligence, repandre son poison infernal dans le sein du Roy de Nychomédie.

» *Pausa : vadat Léviathan ; & dùm* » *sit propè Dyoscorum dicat.* (b) »

DYOSCORUS.

Que ferai-je de ceste . . . .
Pleust à noz Dieux qu'elle fust arse !

Après avoir révé quelque tems, il il ordonne à ses tyrans d'enfermer Barbe dans un tonneau, & de luy percer la chair avec de grands clouds.

[a] ,, Icy commence le ,, cinquiéme Livre du Mystere de sainte Barbe Vierge. ,,

[b] ,, Pause. Léviathan marche. & lorsqu'il est près ,, de Dyoscorus, il luy ,, parle. ,,

GRONGNART.

Allez vous en querir la pipe
Où Barbe ſera la grant lipe,
Et je vais querir de granz cloux.

» *Pauſa : vadant duo tyranni queſiturì*
» *dolium, & Grongnart vadat queſitum*
» *claves.* (*a*) »

Lorſque les tyrans ont exécuté les ordres de Dyoſcorus, il leur commande de rouller ce tonneau de toute leurs forces.

DYOSCORUS.

Roullez fort.

GRONGNART.

Roullon à outrance.

Au bout de quelque tems on ouvre le tonneau : le Roy & ſes Chevaliers ſont dans un étonnement ſans égal, voyant que Barbe en ſort ſans aucune bleſſure.

DYOSCORUS.

Veez-cy grant admiracion !
Veez-cy chouſſe trop merveilleuſe !
Veez-cy ung art d'illuſion !
Veez-cy viſion dangereuſe !

---

[a] ,,Pauſe. Deux Tyrans ,, vont chercher un tonneau, & Grongnart va ,, chercher des clouds. ,,.

Veez-cy . . . . . malicieuse !
Veez-cy mauldicte abusion !

Je méconnois mon sang dans cette malheureuse, ajoute le Roy.

C'est . . . .
Non ma fille, je la tiens nulle :
Je la regnye incrédulle.
A ! Lucina, haulte Déesse,
De vostre grace, non aultrement
Ceste fille vous me donnastes !

» *Stet Leviathan propè Dyosco-*
» *rum.* (*a*) »

Ce Roy suivant les inspirations du Demon qui l'accompagne, prend sa fille par les cheveux, & la traine de cette sorte au haut d'une colline.

» *Pausa : vadunt super montem, &*
» *Dyoscorus ducit Barbaram per manum*
» *posteà : incipit sanctus Valentinus* (b) »

Ce saint Homme déplore le sort de Barbe, & prie le Seigneur d'augmenter ses forces & son courage.

Barbe se met à genoux, & les yeux tournez vers le Ciel, elle fait une

[*a*] „ Léviathan doit se „ tenir auprès de Dyoscorus. „

[*b*] „ Pause. Ils vont „ sur la Montagne : & „ Dyoscorus traine derriere luy Barbe qu'il „ tient par la main. Icy „ commence Saint Valentin. „

priere : qu'elle n'a pas plûtôt finie, que son barbare Pere luy enleve la tête & la vie avec son épée.

» *Percutiat Dyoscorus* (a) »

Dieu envoye ses Anges pour enlever l'Ame de cette Martyre.

» *Pausa : descendant in Paradisum*
» *cantando Hymnum* Virginis proles :
» *& Organa respondant in Paradisum*,
» *& sit melodia magna* (b) ».

Pendant ce Concert céleste, Dieu couronne sainte Barbe, & la récompense de ses travaux par une gloire éternelle : ensuite il punit son pere dénaturé, en le faisant périr d'un coup de foudre. Ses Chevaliers étonnés de cette fin funeste, se retirent très-consternés.

Sathan va chercher l'Ame de Dyoscorus, & l'amene aux Enfers, pour servir d'amusement aux malins Esprits. Lorsque les Démons se sont divertis quelque tems à la tourmenter (c). Lucifer leur ordonne de se

---

[a] „ Icy Dyoscorus „ frappe. „

(b) „ Pause. Les Anges „ descendent du Paradis en „ chantant l'Hymne *Virginis proles*, & les Orgues „ répondent en Paradis, & „ il faut qu'il y ait une grande mélodie. „

(c) On peut voir dans l'Extrait de la Moralité du Bien Advisé Mal Advisé, & dans celuy du Mystere S. Andry, comment ce jeu de Théatre s'exécutoit.

mettre en cercle, & après avoir fait placer Dyoscorus au milieu, il entonne le Branle suivant, qui se chante en dansant (*a*).

„ *Lucifer incipit cantilenam cantan-*
„ *do.* (b) „

LUCIFER.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

LUCIFER.

Tu es présent o (*c*) les Déables dampnez.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,

LUCIFER.

Tu es présent o les Déables dampnez,
Dont n'aura jamais relievement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

(*a*) Nous avons transcrit icy cette Chanson toute entiere, d'autant mieux qu'elle forme un branle dans les régles.

(*b*) „ Lucifer commence cette Chanson, en „ chantant. „

(*c*) O, avec.

LUCIFER.

Tu mauldiras le jour que tu fuz né.

DEMONES.

Dyoſcorus, tu fuz Roy coroné.

LUCIFER.

Tu mauldiras le jour que tu fuz né,
Car tu ſeras pugny cruellement.

DEMONES.

Dyoſcorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

LUCIFER.

A tous vices tu es habandonné.

DEMONES.

Dyoſcorus, tu fuz Roy coroné.

LUCIFER.

A tous vices tu es habandonné;
Puis a occis ta fille laidement.

DEMONES.

Dyoſcorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

LUCIFER.

Ainſi ſera tout pécheur guerdonné.

DEMONES.

Dyoſcorus, tu fus Roy coroné.

LUCIFER.

Ainſi ſera tout pécheur guerdonné,

Et décédé sans vray repentement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,

Mais tu es cheut en grant ravallement.

Ce Branle fini, tous les Diables se retirent aux Enfers, excepté Léviathan, qui s'avançant sur le bord du Théatre, avertit les Spectateurs de prendre exemple sur ce misérable, & d'éviter avec soin la punition qu'il a si justement mérité (*a*).

S. Valentin arrive, & ensevelit le Corps de sainte Barbe. Lorsqu'il est retiré, un Aveugle, un Boiteux, & un Sourd s'avancent, & se plaignent de leurs miseres.

MALIVERNE, Aveugle.

Las! voycy pouvre compaignie,

Aveugles, Boüeteux, aussy Sours,

Et gens de misérable vie.

Ils se mettent à causer, mais comme le Sourd ne peut les entendre, il leur répond de travers, ce qui fait

(*a*) Dans le siécle où nous sommes, cette Morale le paroîtroit assez mal placée, étant débitée par l'ennemi du genre humain: mais on ne peut douter qu'elle n'ait produit pour lors un grand effet sur des Spectateurs assez simples pour concevoir plus d'aversion pour le péché, en voyant que le Diable même n'en parle qu'avec horreur.

un

un jeu de Théatre assez plaisant.

MALNOURRY, Boiteux.

Beau Sire ; avez vous point d'amye,
Par amour ?

LINART, Sourd.

Je l'ay prestéé.
Au Curé.

MALNOURRY.

Quoy ?

LINART.

Mon éspée
Qui est du tems du Roy Basac.

En tenans de pareils discours, ils arrivent à la petite Maison où est enséveli le Corps de sainte Barbe : & d'abord que les deux premiers y sont entrés, ils se sentent parfaitement guéris.

MALIVERNE.

Vray Dieu ! je suis enluminé !

MALNOURRY.

Et moy, je ne suis plus boiieteux !

Ils rendent graces à la Sainte, & sortent pour engager leur compagnon à implorer un pareil secours.

LINART.

En petit d'heures, Dieu labeure,
On le voit par expérience.

La joïe qu'ils reçoivent de leur guérison, leur fait prendre la résolution d'aller chercher un Démoniaque de leur connoissance, pour lui procurer un semblable remede.

MALNOURRY.

Czà, Briffault?
Nous te mainerons par le bras
Au sainct lieu.

BRIFFAULT, *Demoniacus.*

Tien, toy, quoy feras?
Traistre, larron, filz de, &c. . . . .

Après avoir vomi un torrent d'injures, sa fureur se calme, & il se met à chanter.

BRIFFAULT.

Jennin, Jennot,
Marguin, Margot,
Dieu poira la chandelle
Et tout l'escot,
Ce dit Pierrot:
Labourons soubz la treille,
Chacun son pot,
Viendras-tu à la veille?
Jennin, Jennot,
Marguin, Margot,
Viendras-tu à la veille? &c.

Malgré sa résistance, Maliverne & ses camarades l'entrainent au Tombeau de la Sainte, où il reçoit aussitôt la santé. Le bruit de tous ces miracles parvient aux oreilles du Maire de Nychomédie, qui court bien vîte avec ses gens chez un Orfevre pour lui commander une magnifique Chasse (a).

JOSSET.

Beaux Seigneurs, que vous dit le cueur ?
Je suys plus noir qu'ung contrecueur,
Ne vous desplaise, de charbon.

FERNAULT.

Tout est du mestier, &c.

Cela nous embarrasse peu, ajoute-t'il, & nous ne venons icy que pour sçavoir si vous pourriez nous faire une belle Chasse.

JOSSET.

De quelle étoffe ?

CHERLIN.

D'or luysant,
Tout par tout net, & tout fin.

(a) Il faut remarquer que le Maire de Nycomédie, & les deux personnes qui l'accompagnent sont Payens, & cecy se prouve aisément par la suite de l'Ouvrage, où l'on verra qu'ils sont compris au nombre des Infidelles, & comme tels tués par les Chrétiens au siége de Nychomédie.

MAJOR.

Et si y mettrez, beau cousin,
Des camahieux, & des rubis,
Des dyamans yndes & bis,
De bons saphirs, des esmeraudes;
Qui ont vertuz froides & chauldes,
Et toutes autres pierreries.

Ce n'est pas tout, continuë le Maire, il me faut quatre fortes chaînes.

JOSSET.

D'or aussi?

CHERLIN.

Et quoy doncques?

Mais, répond Josset, cela montera bien haut, & il seroit bon de me faire quelque avance.

MAJOR.

C'est raison, je n'ay pas songé
Une telle ouvraige à part moy,
Sans vous voulloir bailler dequoy.
Tenez, voilà ung million.

FERNAULT.

Josset? point nous ne marchandons?

» *Pausa: stultus loquitur* (a). »

Pendant que le fol amuse le Spec-

(a) » Pause: le fol parle. »

tateur par ses plaisanteries, l'Orfevre fabrique une Chasse; & lorsqu'elle est achevée, il la porte au Maire, qui la trouve telle qu'il la souhaite.

FERNAULT.

Voycy une Chasse autentique;
Elle est d'art scientificque,
Voycy une Chasse autentique.

JOSSET.

Et fust-elle du pays d'Affrique,
Voycy une Chasse autentique;
Si est à mettre une Relicque,
Ou une Déesse parfaicte:
Voycy une Chasse autentique,
Bien composée, & bien pourtraicte.

» *Pausa: stultus loquitur, & vadant* » *ad locum Sepulchri ..... fingant po-* » *nere corpus in capsâ, & portant in* » *Nychomediâ cùm cerris, & candelis* » *accensis; & sit in Nychomediâ tem-* » *plum paratum ad ponendum corpus, &* » *sint cathene ad suspend. in acu cap-* » *sam* (a). »

(a) ,, Pause: le fol parle. ,, Ils vont au Tombeau, & ,, font semblant de mettre ,, le Corps dans la Chasse, ,, & le portent à Nycho- ,, médie, avec des cierges ,, & des chandelles allu- ,, mées, Et il faut qu'il ,, y ait à Nychomédie un ,, Temple tout prêt pour y ,, poser le corps, & des ,, chaînes pour suspendre ,, la Chasse en haut. ,,

Lorsque la cérémonie est terminée, chacun se retire chez soy.

D'un autre côté le Roy de Chippre, Prince rempli de zele pour la vraïe Religion, propose une espece de Croisade, pour délivrer les Chrétiens de la tyrannie des Infideles. Origenes, Liépart, & tout le reste des Alexandrins s'offrent à le seconder dans une si sainte entreprise. Dyogenes au bruit de ces préparatifs, envoye Brisevant son Messager à Maximian, & aux Chevaliers de Nychomédie pour leur demander du secours. Cependant l'Armée du Roy de Chippre, & celle d'Alexandrie, viennent camper auprès de Nychomédie, & forcent les Payens à se renfermer dans ses murs. Lucifer à ces nouvelles ordonne aux Démons d'aller promptement chercher les Ames des Payens qui vont être tuez.

LUCIFER.

Où sont les Déables de Cyens ?
Et leurs Deableteaux, & Paiges ?

ASTAROTH.

Les ungs sont allez en fouraige,
Les aultres gardent la Cuysine (a).

(a) On verra, lorsque I nous parlerons du Mystere

A quoy vous amusez-vous ! dit Lucifer, au lieu d'aller à Nychomédie !

Où courrez-vous donc, comme des étourdis, s'écrie Bélial !

BE'LIAL.

Il fault mener nostre charette,
Nos trantz (*a*) nos jougs, nostre broüette,
Pour amener Payens à force,
Qui doibvent mourir en l'estorce (*b*)
De la guerre jà commencée.

»*Pausa : vadant Demones, & ducant* »*quadrigam. Silete in Paradiso* (c). »

Les Chrétiens escaladent les murs de la Ville, & après avoir massacré une multitude de Payens, ils se rendent maître de la Place. Le Roy de Chippre tuë Dyogenes : Liépart blesse mortellement Florimond, & Marcian avec le Maire de Nycho-

de S Christophe, en quoi consistoit cette Cuisine infernale. Et plus amplement dans la septiéme Section de la Moralité de Bien-Advisé & Mal-Advisé.

(*a*) Trantz. Liens, courroies.

(*b*) Estorce, combat. Ce mot a été placé icy pour la rime, au lieu d'estour. Nos anciens prenoient souvent la liberté de changer les finales de leurs mots pour la commodité de leurs vers : Ainsi lorsque l'on trouve de ces sortes de mots, on ne doit pas les prendre pour de l'ancien Gaulois, ce n'est souvent qu'un effet du caprice d'un Auteur.

(*c*) „ Pause : les Démons vont & conduisent „ la Charette. Silête en Paradis. „

médie tombent sous les coups du Connêtable & de l'Amiral de Chippre.

» *Pausa : fiat ibi magnum insultum* » » *& omnes Pagani moriuntur, & Christiani moriùntur, scilicèt, Bruysart &* » *Heurtault* (a). »

Les femmes se réfugient dans le Temple de sainte Barbe; les Chrétiens les y suivent, & apprenans de Jozias Prêtre Payen la vie & les miracles de cette Martyre, ils font apporter les corps des deux Chevaliers qui viennent de perdre la vie, & qui ressuscitent par les prieres de la Sainte. Les Payens qui sont restés, craignans le sort de leurs camarades, reçoivent le Baptême. Ensuite dequoy le Roy de Chippre, & les fidelles qui l'accompagnent, rendent graces à Dieu d'une si belle victoire. Pendant ce tems-là Sathan se désespere, de ce qu'on vient de luy arracher les Ames de Bruysart & d'Heurtault, qu'il conduisoit déja aux Enfers.

---

[a] „ Pause : Icy on „ doit donner un grand assaut, & tous les Payens „ meurent, & entre les „ Chrétiens Bruysart & „ Heurtault meurent. „

SATHAN.

SATHAN.

Quoy nous avons
Perduz les Ames & Esperitz
Des Chrestiens qui furent prins
De nous, & qui estoient jà mors ?

LE'VIATHAN.

Par qui ?

SATHAN.

Par les maulvais records *(a)*
De Barbe, la faulce avortonne :
J'en avois jà plain une tonne,
Mais elle a faict tout remectre
Dedans les corps, pour les desmeptre
De nostre acquest, sans fiction.

Songeons à autre chose, dit Astaroth.

» *Pausa : vadant quesitum corpora, &*
» *animas, cùm quadriguâ* (b). »

SATHAN.

Léviathan, tire au collier,
Et Astaroth, pour exploicter :
Je suis le Maistre Chartretier.

Avancez donc, dit Lucifer.

(*a*) Records, avis, conseils.

(*b*) „ Pause. Ils vont „ chercher les Corps & les „ Ames avec la Charrette. „

LUCIFER.

Or parlez à moy, fils de Vaches :
Quesse la dedans ? sont-ce moulles ?

SATHAN.

Ce ne sont ne chappons, ne poulles;
Ce sont des Sarrasins (a) les Ames.

Pendant qu'on tourmente ces malheureuses Ames, le Roy de Chippre, & les Chrétiens qui le suivent, s'emparent du Corps & de la Chasse de sainte Barbe, & prennent le chemin de Rome, pour y remettre ce précieux dépôt.

» *Pausa : stultus loquitur : Portant » corpus Beate Barbare, & habeant ma- » gna luminaria ardentia, & quatuor » milites portent, & Rex sit retrò, & » omnes assecuntur, & veniant versùs Ro- » mam & Rex salutet Papam* (b). »

Le Roy, après avoir salüé le Saint

[a] C'est une chose assez ordinaire à nos Anciens de confondre les Sarrazins & les Payens : c'est par cette raison que nos vieux Historiens ont appellé Sarrasins les Normans qui vinrent du fond du Nord inonder la plus grande partie de l'Europe, & sur-tout la France, sous les Successeurs de Charlemagne.

[b] „ Pause. Le fol parle. „ Ils portent le Corps de „ sainte Barbe, & ils doivent avoir de grandes „ torches allumées, que „ quatre Chevaliers portent „ le Corps, le Roy soit „ après, & tous les autres „ le suivent ; & qu'ainsi ils „ aillent à Rome, & le „ Roy saluë le Pape. „

Pere, luy raconte le sujet qui l'amene: & pour luy prouver ce qu'il avance, il le prie de s'informer des personnes qui le suivent. Les Chrétiens ne manquent pas d'instruire le Pape des miracles qu'ils ont vû, & de ceux qu'ils ont appris.

CHAMBELLOYS, I. Chevalier de Chippre.

C'est vérité.

Dictez où on la portera ?

PAPA.

Sans doubte, elle repousera.

Au Cymetiere Sainct Calixte;

. . . .

Et dès maintenant je propouse,

Et conclud, afin qu'on l'entende,

Si toust que j'auray sa Légende,

Que je la canoniseray.

» *Pausa: portant corpus Beate Barbare in Cymeterium; & fit propè Cymeterium paratum in modo ludi, & cantant eundo, & habeant magna luminaria ardentia* (a). »

Le Pape fait beaucoup d'honnête-

[a] „ Pause. Ils portent „ le Corps de sainte Barbe „ dans le Cimetiere; & il „ faut qu'il y ait un Cimetiere tout prêt, & qu'ils „ chantent en y allant, & „ ayent de grandes torches „ allumées. „

té à ce Prince, & ordonne à ses Chapelains de préparer un magnifique souper.

PAPA.

Et apportez pain & viande,
Et puis vin que l'on recommande:
Or sus, o grande diligence (*a*).

Les Chapelains obéïssent promtement, & prient le Roy & sa suite de s'asséoir à table.

REX.

Quand le Sainct Pere le dira

PAPA.

Benedicite.

REX.

Dominus, &c.

Les Chevaliers se mettent à une autre table: pendant le repas, on fait venir un » Ymager » pour luy commander une Statuë de la Sainte. Cet Ouvrier demande quinze ducats, & on luy accorde, à condition qu'il fera une grande diligence. Lorsqu'on est prêt de sortir de table, le Roy fait souvenir le Pape de dire graces.

PAPA.

Certes, vous avez raison;
Gratias agimus tibi, &c.

(*a*) O, avec.

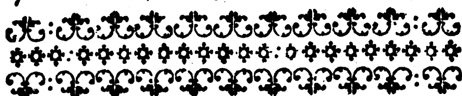
Un instant après l'Ymager apporte la Statuë, & le Pape qui ne veut pas retarder le départ du Roy de Chippre, ordonne à ses Chapelains de la porter sur leurs épaules en procession à l'Eglise de Rome. Toute l'Assemblée obéït aux ordres du Saint Pere.

PAPA.

Chacun porte torche ou cierge,
Et allons sans sermoner plus,
Chantant *Te Deum laudamus* (*a*).

[*a*] C'est ordinairement par ces mots que finissent les Mysteres des Saints, & un grand nombre de Moralités. Voyez entr'autres cy-dessous les Mysteres de saint Pierre & saint Paul, de saint Andry, &c. La Moralité du Bien-Advisé Mal-Advisé, celle de l'Homme Pecheur, & autres.





*L'ORDRE Chronologique de notre Histoire, demande que nous parlions présentement des Clercs de la Bazoche, & des Piéces représentées par cette Societé, dont nous avons promis de donner un article séparé.**

* Tome I. p. 52.

HISTOIRE DE LA BAZOCHE.

CE ne sont plus icy de grossiers Pélerins, ni de bas Ouvriers qui joüent des piéces en Public, c'est un Roy accompagné de son Chancelier, de plusieurs Maîtres des Requêtes, d'un Procureur Général, & autres personnes revêtuës de titres éminens dans la Robe, qui prennent ce soin eux-mêmes : Mais pour expliquer ce fait qui paroît assez singulier, il faut remonter à l'origine de ce Roy & de ses Sujets, dont nous

avons déja dit quelque chose pages 40. & 41. de notre premier Volume; mais si succintement, qu'on ne nous sçaura pas mauvais gré de donner plus d'étendue à ce morceau d'Histoire. (a)

On dit que sous le Regne de Philippe le Bel, le nombre des procès augmentant de jour en jour, les Procureurs se trouverent obligés de représenter au Parlement qu'ils ne pouvoient vaquer aux affaires dont ils étoient chargés, sans être aidés dans leur ministere. La Cour ayant déliberé sur cette demande, permit aux Procureurs de recevoir des jeunes gens pour travailler sous eux, qui par ce moyen s'instruiroient dans leur profession, & deviendroient capables dans la suite, de parvenir aux mêmes emplois. Ces jeunes gens, à qui on donna le nom de Clerc, qui re-

Statuts & Réglemens du Royaume de la Bazoche.

[a] Nous sommes obligés de suivre deux Auteurs qui sont les seuls qui ayent parlé de la Bazoche un peu méthodiquement, & qui cependant se sont plus attachés à rendre compte de l'origine, & des usages établis entre les Clercs, que des Jeux représentés par ces derniers. Le premier est *Miraumont*, qui a fait un Traité *des Jurisdictions Royales étant dans l'Enclos du Palais*, & le second un Particulier qui prend la qualité d'Avocat de la Bazoche, à la tête d'un Recüeil de *Statuts, Ordonnances, Réglemens, Antiquités, prérogatives, & prééminences du Royaume de la Bazoche.* Imp. en 1586.

vient à celui d'Etudiant, se rendirent si utiles au Public, que pour récompenser leur vigilance, & leur éxactitude, Philippe le Bel, vers l'an 1303. voulut non-seulement qu'ils eussent un Roy entr'eux (a), à qui il permit de porter une Toque pareille à la sienne (b), mais encore un Chancelier, des Maîtres des Requêtes, un Avocat & un Procureur Général, un Procureur de la Communauté des Clercs, un grand Référendaire & Rapporteur en Chancellerie, un grand Audiencier, & Aumônier, qui seroient Maîtres des Requêtes extraordinaires, & autres Officiers dont nous parlerons plus amplement : Et pour gratifier davantage cette nouvelle Société, le même Roy Philippe le Bel leur con-

---

[a] Ce titre de Roy, donné à un simple Clerc ne paroîtra extraordinaire qu'à ceux qui ignorent qu'il y avoit alors à Paris plusieurs particuliers qui le portoient. Tels étoient le Roi des Merciers, que le Grand Chambelan * nommoit, & qui avoit autorité sur sa Communauté. Celui des Ribauds, ayant inspection sur les mauvais garçons de la Cour & de Paris, & enfin le Roy des Arbalêtiers, &c. *Voy. Miraumont* p.615. de son Traité *des Jurisdictions Royales étant dans l'Enclos du Palais.*

* On l'appelloit autrefois le grand Chambrier.

[b] Les Bonnets de Chambre ressemblent beaucoup à ces Toques, dont on peut voir la figure dans les anciennes Tapisseries, sur-tout celles qui furent fabriquées sous les Regnes de François Premier, Henry Second, &c.

céda le droit de Justice souveraine, qui s'exerceroit au Palais, sous le nom & autorité de la Bazoche (*a*), laquelle Justice seroit seule, & sans appel pour tous les Clercs, sur les différends qu'ils avoient & pourroient avoir à l'avenir; soit les uns contre les autres, ou avec d'autres particuliers; & pour donner plus d'étenduë à la puissance du nouveau Roy de la Bazoche, il luy fut permis de faire frapper une monnoye qui auroit cours parmi les Clercs, & les Marchands fournissans cette Société, mais de gré à gré.

Par la suite, la Bazoche obtint une pleine autorité, non-seulement sur tous les Clercs du Palais & du Châtelet, mais aussi sur tous ceux des Jurisdictions ressortissantes au Parlement de Paris. (*b*)

[*a*] Ce mot Bazoche vient du Latin *Basilica*. Les Clercs s'en servirent sans doute, à cause qu'ils s'assembloient dans la Grande-Salle du Palais, Voyez les pages 39. & 40. du premier Volume de notre Histoire. Au reste, il y a tout lieu de croire qu'ils avoient déja établi de certaines régles entr'eux, & que les Privileges que Philippe le Bel leur accorda, n'en furent que la confirmation.

[*b*] „ La Bazoche a toûjours été auctorisée par „ les Roys de France, & „ approuvée par les Arrêts „ de Nos Seigneurs du „ Parlement; & si on en „ voit encore aujourd'huy „ deux anciens, l'un en „ datte du Mardy 14. Juil-„ let 1528. & l'autre du 3.

Comme il seroit difficile d'entendre plusieurs faits particuliers des Jeux de la Bazoche, sans connoître le nombre, & les fonctions des Officiers de ce Royaume, nous allons parler de ces derniers.

Le plus considérable Officier de la Bazoche, après le Roy de cette Jurisdiction, étoit le Chancelier (*a*) qui ne porte ce titre, & n'en exerce les fonctions qu'un an. Il est élû huit jours après la S. Martin, & voicy comment on y procede. Lorsque le

---

„ Avril 1545. dans les Registres de la Cour, dans lesquels on reconnoît „ l'ancienneté de la Bazoche, & leurs beaux Privileges. Et il se remarque „ dans celui de 1528. qu'il „ est porté que les Bazochiens de Poictiers tiennent en foy & hommage „ du Roy de la Bazoche, „ & que de ce il se trouve „ une complainte en maniere de nouvelleté de „ 1500. laquelle est signée „ en queuë par Monsieur „ le Président Guillard, „ lors étant Maître des Requêtes du Roy, parce „ qu'ils n'étoient tenus de „ répondre ailleurs qu'en „ la Bazoche. Cette même „ Bazoche a donné des Lettres d'érection de Bazoche à plusieurs Villes: „ On en voit la preuve „ dans les Lettres du Roy „ de la Bazoche dattées de „ l'an 1586. Sçavoir les „ Villes de Loches, Chaumont, Lyon, & autres „ lieux. Plusieurs poursuites „ sur appellations des Sentences du Prevôt Bazochial de Lyon, & un „ Réglement fait en la Bazoche l'an 1599. par les „ Officiers de la Bazoche „ de Verneüil, „ *Recueil de Statuts, Ordonnances, Réglemens, Antiquités, Prérogatives, & preéminences du Royaume de la Bazoche*, pp. 29. & 30.

[*a*] Lorsqu'Henry III. eût abrogé le titre de Roy, & de Royaume de la Bazoche, le Chancelier devint, & est encore la premiere personne de la Jurisdiction dont nous parlons.

le tems d'élire un Chancelier approche, le Procureur de la Communauté des Clercs requiere à la Jurisdiction qu'il soit nommé quatre Contendans, pour faire choix parmi eux d'un nouveau Chancelier. Le Procureur Général conclut aux mêmes fins, & la Bazoche rend un Arrêt qui nomme le nombre de Sujets requis. Il est à remarquer que ce choix roule sur les quatre plus anciens Maîtres des Requêtes Ordinaires, l'Avocat Général, le Procureur Général, & celui de la Communauté des Clercs. Ces deux derniers se présentent à la Communauté des Procureurs, qu'on appelle l'Ancien Conseil (où préside toûjours le Chancelier de la Bazoche) & demandent deux Commissaires (qui sont deux anciens Procureurs) pour les aider à procéder à la nouvelle Election. Leur Requisitoire accordé, les deux Commissaires, le Procureur Général, & le Procureur de la Communauté des Clercs, se rendent au Parquet de Messieurs les Gens du Roy du Parlement, où pendant trois jours consécutifs, ils y recüeillent les voix de tous les Clercs. Ensuite, ces quatre

personnes & tous les Officiers de la Bazoche se transportent à l'Ancien Conseil. Le Rapport fait, le Chancelier de la Bazoche, qui est à la tête de cette Assemblée va aux opinions, en commençant par les Procureurs au Parlement, & finissant par les Officiers de sa Jurisdiction: & après avoir compté les voix, il nomme par un Arrêt celui qui en a le plus grand nombre. On lui fait passer le Bareau, & prêter serment, &c. (Quelquefois le Chancelier est continué dans son employ encore un an; mais alors c'est la Bazoche seule qui proroge ce tems, sans être obligée d'y appeller les Procureurs au Parlement.) Ensuite on luy remet les Sceaux * sur lesquels sont gravés les Armes de la Bazoche *, timbrées de Casque & morion, pour marque de souveraineté. Ce Chancelier préside aux Audiences, & prononce les Jugemens qui s'y rendent, & ses Arrêts sont éxécutés, comme ceux du Parlement, nonobstant oppositions, & appellations quelconques. (a)

* Ils sont d'argent.

* Les Armes de la Bazoche sont trois Ecritoires d'or en champs d'azur,

(a) Qu'on ne nous blâme point de ce que nous parlons des Officiers de la Bazoche, tantôt au présent, & tantôt au passé, c'est un moyen qu'on a

Les Maîtres des Requêtes ordinaires, dont le nombre fut fixé à douze, rendent la Justice conjointement avec le Chancelier.

Le Grand Référendaire & Rapporteur en Chancelerie, le Grand Audiencier & le Grand Aumônier portoient le titre de Maîtres des Requêtes extraordinaires. Le premier étoit chargé du soin de présenter les Lettres de provisions d'office accordées par la Bazoche, le second celles émanées du Chancelier; & le dernier de la distribution des Aumônes : ce qu'ils ne faisoient cependant qu'en présence du Chancelier, & du Procureur Général. Ces Maîtres des Requêtes extraordinaires ne pouvoient assister en qualité de Juges aux affaires qui se décidoient aux Audiences, qu'au deffaut du nombre competant des Maîtres des Requêtes ordinaires *, ou lorsqu'ils étoient mandés.

* Ces Maîtres des Requestes, devoient être au moins sept pour rendre un Jugement.

Le Procureur Général ne peut

employé pour distinguer ceux qui subsistent actuellement au Palais, d'avec ceux dont les droits & les fonctions sont supprimées. Par-là on évite des répétitions inutiles, & même étrangeres au sujet que nous traitons.

être destitué de son employ qu'au cas de mariage, ou d'achat d'une Charge de Procureur. L'Avocat du Roy, & le Procureur de la Communauté des Clercs, doivent tenir la main à l'éxécution des Ordonnances, Réglemens, & Statuts établis par la Bazoche, & de plus assister à toutes les plaidoiries ordinaires & extraordinaires, & aux Assemblées qui se font,, pour empêcher qu'il ne s'y ,, glisse quelque abus dans l'ordre ,, établi par la Société qui a toûjours observé, & observe encore aujourd'huy très-exactement l'Ordonnance qui fait deffense à tous les Officiers de la Bazoche de prendre aucun salaire pour la visitation des procès, Charges, & informations qui leur sont communiquées, pour sur iceux prendre conclusions civiles & criminelles ».

Les Trésoriers ou Receveurs au nombre de quatre * qu'on élisoit deux jours avant le Chancelier, étoient obligés de faire assembler le Conseil pour les Audiences, qui se tiennent le Mercredy, & le Samedy à onze heures (a) » de recevoir tous

* Depuis très-longtems il n'y en a plus que deux.

[a] Le Mercredy qui suit la rentrée du Parlement, la Bazoche ouvre ses Audiences en la Cham-

» les Becs-jaunes (*a*), & bien venuë » accoûtumée être prise sur tous les » Clercs indifféremment entrant au » Palais, qui sont d'un Teston de » Roy (*b*) pour l'ordinaire, & le » double pour les Nobles à cause de » leur qualité plus relevée ».

Ces Trésoriers, qui sont toûjours du nombre des Maîtres des Requêtes reçoivent les gratifications faites à la Bazoche par le Parlement. La Cour des Aydes, & la Chancelerie (*c*) qu'ils employent aux dépenses que

bre de S. Loüis. La premiere Scéance est employée au récit d'une Harangue prononcée ordinairement par le Procureur de la Communauté des Clercs, par laquelle il exhorte ses Confreres à remplir dignement les places qu'ils occupent. Ensuite on fait la lecture du Tableau des Avocats Bazochiens.

[*a*] Métaphore prise des Oiseaux qui ont le Bec jaune avant que d'avoir de la plume. Il y a grande apparence que l'embarras où se trouvoient les nouveaux Clercs, en répondant aux questions qui leur étoient faites par les Trésoriers, a donné lieu à ce sobriquet. Au reste, depuis plus de cinquante ans, les Clercs ne payent plus ce droit.

[*b*] Monnoye d'argent du poids de sept deniers douze grains & demi de fin, que l'on commença de fabriquer sous Loüis XII. en 1513. qui fut évaluée à dix sols. Sous les Regnes suivans, cette monnoye augmenta jusqu'à trois livres.

(*c*) L'Anonyme qui a fait un Recüeil des Statuts & Réglemens du Royaume de la Bazoche, nous apprend que ces gratifications (qui sont évaluées présentement à 150. livres chacune) furent accordées par François I. aux Bazochiens, pour les récompenser d'un service important qu'ils rendirent à ce Prince. Voici comment il rapporte ce fait, dont nous ne nous rendons point garans. En 1547. il y eut quelque revolte en Guienne, occasionnée par des impôts

la Jurisdiction fait, pour élever dans la Cour du Palais un Arbre qu'on appelle le May. Comme cette Cérémonie s'est conservée depuis son origine (qui suivit de près celle des Clercs) il est nécessaire d'en parler.

Tous les ans, au mois d'Avril, le Procureur Général de la Communauté des Clercs se présente à l'Audience de la Bazoche, & demande qu'il plaise à la Jurisdiction nommer deux Commissaires, pour faire la recette, & la dépense ordinaire de la Fête du May : L'Avocat Général prend la parole, conclut à la nomi-

qu'on avoit été obligé de mettre sur cette Province. Le Roy de la Bazoche, à la tête de six mille de ses Sujets, vint offrir ses services à François I. pour lui aider à punir les mutins. Le Roy accepta ces offres, & les Bazochiens ayant joint les autres Troupes qui étoient en Guienne, se comporterent avec tant de valeur, & de sagesse, qu'ils aiderent beaucoup à remettre le calme dans tous les lieux qui vouloient se soustraire à l'obéïssance dûë à leur Souverain. François I. pour faire connoître combien il étoit content des Bazochiens, leur fit don „ d'un lieu de Pro„ menade, contenant cent „ Arpens de Pré, qu'on „ appelloit le Pré de la Sei„ ne, & qu'on nomma de„ puis le Pré aux Clercs. A „ ce don, il ajoûta la per„ mission de faire couper „ dans l'une de ses Forêts „ deux Arbres, pour en „ élever un dans la Cour „ du Palais, & pour four„ nir aux frais qu'ils étoiẽt „ obligez de faire le jour „ de cette cérémonie, il „ leur accorda une somme „ à prendre sur les aman„ des ajugées au Roy, tant „ au Parlement, qu'en la „ Cour des Aydes ; & à „ l'instant, il leur en fit „ expédier des Lettres qui „ furent regiſtrées au Par„ lement en 1548. „

nation

nation requiſe, & la Bazoche donne un Arrêt qui nomme les deux Commiſſaires.

Ces Commiſſaires ſollicitent & touchent la gratification du Parlement, & celle de la Cour des Aydes: Ces ſommes reçuës, ils ſe tranſportent dans la Cour du Palais, à la Maîtriſe des Eaux & Forêts, & conviennent avec les Officiers de cette Juriſdiction du jour qu'ils ſe trouveront à Bondy, pour y choiſir dans la Forêt les deux Arbres qu'on leur a permis d'y faire couper, ce qui ſe fait quelque tems après.

Le Mercredy, qui précéde le Dimanche que la Bazoche en Corps va à Bondy, pour y faire marquer les deux Arbres déja choiſis, le Chancelier en habit de cérémonie, & les deux Commiſſaires, accompagnez d'un Timbalier, de quatre Trompettes, de trois Hauts-bois, & d'un Baſſon, ſe rendent au Palais, pour aller enſuite donner *les Aubades & reveils accoûtumez* au Premier Préſident, aux Préſidens à Mortier, aux Procureur & Avocats Généraux, aux Officiers des Eaux & Forêts, & enfin à la Bazoche. Le même jour, à midy, ils

recommencent ces *Aubades & reveils* à la porte du Parquet des Gens du Roy, à celle de la Grand'Chambre, au bas de l'escalier de la Cour des Aydes, aux Requêtes de l'Hôtel, à la Chancelerie, où leur est délivrée la gratification d'une Lettre de *quatre Sceaux simples.*

Le matin du Dimanche arrêté pour aller à Bondy, tous les Officiers de la Bazoche à cheval, & habillés le plus magnifiquement qu'il leur est possible, ayant avec eux un Timbalier, quatre trompettes, &c. Vont prendre à sa demeure leur Chancelier, & le conduisent dans la Cour du Palais. Un Clerc fait un discours sur l'antiquité, & les Priviléges de la Bazoche : Ensuite au son des Instrumens guerriers, la Calvalcade prend la route de Bondy, où elle trouve en arrivant tous les Officiers des Eaux & Forêts à cheval, suivis des Gardes qui l'attendent. Après un déjeuner assez simple, les Officiers des Eaux & Forêts, & les Gardes, se rendent à la Forêt dans un lieu indiqué. Le Chancelier & ses Suppôts se remettent en marche, & à une portée de fusil de l'endroit désigné, la troupe fait

alte, & le Premier Huissier, par ordre du Chancelier, vient avertir les Officiers des Eaux & Forêts, que la Bazoche en Corps arrive, &c. On lui répond qu'on est prêt, &c. Aussitôt les deux Troupes se joignent; & le Procureur Général de la Communauté des Clercs prononce une Harangue, où il rappelle les droits & les priviléges de la Jurisdiction Bazochiale: Ensuite il fait l'éloge du Roy regnant, passe au mérite du Chancelier en place, & finit enfin par demander la permission de faire marquer les deux Arbres choisis. Cette demande accordée, les Timballes, & les Trompettes se font entendre: Tous les Officiers des Eaux & Forêts, & ceux de la Bazoche vont de compagnie, font marquer les deux Arbres par le Garde-Marteau, & se séparent. Le Chancelier, & sa Compagnie viennent dîner au même endroit où elle avoit déjeuné: Quelques jours après cette cérémonie, le Charpentier avec lequel les Commissaires ont conclû un marché, va à Bondy, y fait couper les deux Arbres marqués, les conduit à Paris dans la Cour du Palais, & en donne

avis aux Commissaires, qui s'y rendent, on abat l'ancien May, & l'on éleve le nouveau, au son des Tymbales, Trompettes, Haut-bois, &c. (a)

Cette Fête, ou Cérémonie du May, nous en rappelle une autre plus célébre qui fut supprimée par Henry III. On la nommoit la *Montre générale* (b): En peu de mots, voicy de quoy il étoit question.

Une fois l'année, vers la fin du mois de Juin, ou au commencement de Juillet, tous les Clercs, tant du Parlement que du Châtelet, s'assembloient & se distribuoient en douze Compagnies, ou Bandes, commandées par autant de Capitaines. Ces Capitaines avoient à leur tête le Roy de la Bazoche, & sous leurs ordres,

---

(a) Tout le monde sçait que l'Arbre appellé le May, est dans la Cour du Palais, & fait face d'un côté à la ruë de la Vieille Draperie, & de l'autre, à l'Escalier qui conduit au milieu de la Salle Merciere. Les Armes de la Bazoche, qu'on attache à cet Arbre, & qui sont entourées de lierre, portent au bas de l'Ecusson le nom du Chancellier, & des deux Commissaires en exercice.

(b) Cette *Montre Générale* est aussi ancienne que l'érection de la Bazoche, puisque Philippe le Bel en autorisa l'éxécution. Voici les termes du Compilateur Anonyme du Recüeil des Réglemens du Royaume de la Bazoche, „ Philippe le Bel ordonna „ que tous les ans, le Roy „ de la Bazoche feroit faire „ montre à tous les Clercs „ du Palais & du Châtelet, & autres Clercs ses „ Suppôts, & Sujets. „ L

chacun un Lieutenant, & un Enseigne. Chaque Clerc enrollé portoit sur son habit, indépendamment du jaune & du bleu, couleurs adoptées par la Bazoche, celle désignée par le Capitaine, qui pour cet effet la faisoit peindre sur un morceau de Vélin, qui s'attachoit au Drapeau de la Compagnie (*a*). Les Trompettes, les Haut-bois, & les Tambours de la Ville accompagnoient *la Montre générale* des Bazochiens : ces derniers se rendoient tous en bon ordre dans la Cour du Palais, & après avoir passé en revûë devant leur Roy; au son des Tambours, Trompettes, &c. ils

(*a*) Les Clercs qui s'enrolloient sous ces Capitaines, s'obligeoient de suivre leurs engagemens, à peine de dix écus d'amande. „ En 1528. un Clerc. „ qui avoit pris parti, ne „ voulant pas satisfaire à „ son engagement, fut „ condamné à l'amande „ prescrite, par Arrest du „ Chancelier de la Bazo- „ che, & en éxécution, „ saisie fut faite du man- „ teau du défaillant, qui „ pour se soustraire à la „ Jurisdiction de la Bazo- „ che, fit citer son Capitai- „ ne devant l'Official de „ Paris. Là dessus Appel „ comme d'abus au Parle- „ ment, par les Officiers „ de la Bazoche, pour les- „ quels plaiderent, de „ Thou, Poyet, & Ber- „ ruyer : Morin pour le „ Promoteur de l'Official, „ dit qu'il se désistoit de la „ citation, & Favier pour „ le défaillant, demanda „ pardon de sa faute. La „ Cour, par son Arrest du „ 14. Juillet de la même „ année 1528. renvoya le „ défaillant pardevers le „ Roy de la Bazoche & „ son Conseil, & ordonna „ à ce Roy de traiter amia- „ blement ses Sujets. *Hist. de la Ville de Paris Liv.* x. „ pp. 502. & 503. „

alloient accompagnés de ces derniers
» donner des Aubades & Reveils ac-
» coûtumés à Messieurs les Premier,
» & Second Présidens de la Grand-
» Chambre, Procureur Général,
» Chancelier, Messieurs les Gens du
Roy, & plusieurs Conseillers * ».

* Statuts & Réglemens du Royaume de la Bazoche.

Quelques jours après cette Fête, les Bazochiens donnoient la Représentation d'une *Moralité* ou d'une *Farce*, autre usage établi parmi eux. & pour lequel nous n'avons rapporté les précédens, que pour donner plus de clarté à ce dernier, qui fait le principal objet de cet Article.

Le succès des Mysteres représentés à l'Hôpital de la Trinité, excita l'envie & l'émulation des Clercs de la Bazoche (*a*), mais arrêtez par le

[*a*] Il seroit difficile de de marquer exactement le tems où les Clercs de la Bazoche commencerent à représenter des Moralitez & des farces, mais il est certain qu'ils tarderent peu après l'établissement des Confreres de la Passion, puisqu'en 1442. on trouve qu'ils étoient en possession des Moralitez, des Farces & des Soties, ou Sotises, & que le Parlement fut obligé d'interposer son autorité pour reprimer la licence qui regnoit dans leurs Piéces. Voci ce qu'en dit l'Abbé d'Aubignac. ,, Or en ,, France la Comédie a ,, commencé par quelques ,, pratiques de piété, étant ,, joüée dans les Temples; ,, & ne représentant que ,, des Histoires Saintes. ,, Mais elle dégénera bien- ,, tôt en satyre, & bouffon- ,, nerie, autant contraire à ,, l'honnêteté des mœurs, ,, qu'à la pureté de la Re- ,, ligion. Elle fut quelque

Privilege exclusif des Confreres de la Passion, ils furent obligés de chercher une autre route. La Morale parut un fond inépuisable à leur dessein, ils personnifierent les vertus, & les vices, & dépeignans toute l'horreur des derniers, ils faisoient voir l'avantage que l'on retire en suivant les premiers : C'est ce qui fit donner aux piéces dressées sur ce plan le titre de *Moralité*. Cette idée, assez heureuse, fit tout l'effet que ceux qui l'avoient employée, pouvoient en attendre; & ce nouveau genre de Spectacles (qui ne paroissoit que trois ou quatre fois l'année) (a) fut estimé par beaucoup de

„ tems ainsi maltraitée par „ les Bazochiens, qui furent comme les premiers „ Comédiens en ce Royaume ; & enfin parmi les „ Bâteleurs publics, parmi „ lesquels elle a demeuré „ pendant plusieurs années, „ avec autant de honte que „ d'ignorance. „ *Pratique du Théâtre Tome I.* p. 349.

(a) Les Clercs de la Bazoche ne joüoient ordinairement que trois fois l'Année. La premiere fois, le Jeudy qui précédoit, ou qui suivoit la Fete des Rois : car cette représentation varioit entre ces deux jours : La seconde, le jour de la cérémonie du May dans la Cour du Palais ; & la troisiéme quelque tems après la Montre générale. Mais lorsqu'il se faisoit des réjoüissances publiques à Paris, comme aux Entrées des Rois & des Reines de France, &c. La Troupe des Bazochiens prenoit part à ces événemens, & donnoit le divertissement de son Spectacle.

personnés, supérieur à celui des Mysteres (*a*).

Cependant le succès des *Moralitez* fut peu considérable en le comparant à celuy des *Farces*, qui parurent ensuite, & dont l'invention est dûë également aux Poëtes Bazochiens. Ces piéces, travaillées dans un goût singulier, n'étoient pas sans mérite : Elles ridiculisoient d'une façon vive & plaisante, des vices qui ne sont que trop répandus dans le monde, & que l'on a la bonté de ne qualifier que du nom de deffauts : Tels que ceux d'Avarice, de Fourberie, de débauche, &c. Mais ce fond excellent, qui caracterise la bonne Comédie, & que Moliere sçut depuis si bien faire valoir (*b*), fut gâté dès qu'il fut dé-

(*a*) Tout contribuoit aux applaudissemens que recevoient les Clercs de la Bazoche : Ils étoient Auteurs, & Acteurs : ajoûtez que ces derniers, qui sans doute, avoient plus d'éducation que ceux qui représentoient les Mysteres, mettoient plus d'art, & de convenance dans leur déclamation, & leurs jeux de Théâtre.

[*b*] Moliere ne s'y conforma peut-être que trop : du moins Despreaux lui a fait ce reproche dans le troisiéme Chant de son Art Poëtique. Voicy le passage, qui ne peut manquer de faire plaisir, même à ceux qui le possedent de mémoire.

„ Etudiez la Cour, & „ connoissez la Ville ;
„ L'une & l'autre est „ toûjours en modeles fertile ;
„ C'est par là que Moliere illustrant ses „ Ecrits,

couvert ;

couvert ; la sale équivoque, la satyre grossiere & personnelle tinrent pendant plus de deux cens ans la place du galant badinage, & de la fine raillerie. (*a*)

Les Farces que la Bazoche représenta pendant un certain tems, ne satyriserent que des tours de jeunesse de quelques Clercs de la Société, ou des gens d'un caractere méprisable; mais peu à peu des personnes d'un état plus relevé furent désignées, & même nommées. Ce chemin une fois tracé, il ne fut plus de rang ni de naissance à l'abri des médisances, ou des calomnies répanduës dans ces Piéces. De

---

„ *Peut-être* de son Art
„ eût remporté les
„ prix,
„ Si moins ami du peu-
„ ple, en ses doctes
„ peintures,
„ Il n'eût pas fait sou-
„ vent grimacer ses
„ figures,
„ Quitté pour le bouf-
„ fon, l'agréable, &
„ le fin,
„ Et sans honte à Térence
„ allié Tabarin.
„ Dans ce sac ridicule, où
„ Scapin s'envelop-
„ pe,
„ Je ne reconnois plus
„ l'Auteur du Misan-
„ trope. „

Si Despréaux dit, *peut-être* en parlant de Moliere, quel terme auroit-il employé pour ceux qui sont venus après ce grand Homme ?

[*a*] Le mot adjectif que l'on joignoit toûjours au nom de *Farce*, faisoit connoître le genre dans lequel elle avoit été composée. Ainsi l'on trouve FARCE joyeuse, histrionique, fabuleuse, enfarinée, morale, récréative, facécieuse, badine, françoise, &c. Les Notes qui suivent ces Farces dont nous donnons des Extraits, expliquent ces différens termes.

plus, les Bazochiens joignirent aux Repréſentations des Farces, celles des *Soties* ou *Sotiſes*, que le Prince des Sots & ſes ſujets, joüoient ſur des Echafauts en place publique, & qui reſſembloient moins à des Comédies, qu'à des Libelles diffamatoires (*a*)

Les Guerres Civiles & étrangeres dont la France fut déchirée ſur la fin du regne de Charles VI. & le commencement de celui de Charles VII. ſuſpendirent toutes les régles preſcrites, & donnerent occaſion à la licence qui s'introduiſit dans les Farces & Sotiſes. En vain le Parlement auroit voulu s'oppoſer à la témérité des Poëtes qui donnoient de pareils Ouvrages ; les Loix n'étoient plus écoutées, & celles du plus fort en faiſoient l'équité. Un Roy étranger étoit preſque le Maître du Royaume, l'Héritier préſomptif n'avoit que peu de gens qui lui fuſſent demeurés fidéles ; les Princes de ſon Sang uniſſoient tous leurs efforts pour

(*a*) Le Prince des Sots donna la permiſſion aux Clercs de la Bazoche de joüer ſes *Soties* ou *Sotiſes*, & en échange il reçut de ces derniers celle de repréſenter des farces. Voyez l'Article du *Prince des Sots*, & *des Enfans ſans Soucy*.

luy faire ôter une Couronne qui luy appartenoit : la Ville Capitale étoit tyrannisée par des gens de la lie du Peuple, qui s'étoient rendus les arbitres de la liberté & de la vie, non-seulement des simples particuliers, mais même des personnes du plus haut rang. Parmi tant de factions différentes chacun suivoit le caprice, ou l'intérêt qui le conduisoit. Les Partisans du Dauphin n'étoient pas fâchés de ce qu'on découvroit au Public les deffauts, & l'ambition des Princes qui s'étoient emparés du Gouvernement, par la foiblesse du Roy regnant, & le peu de respect que les Parisiens portoient à celui d'Angleterre. Les Princes, & le Roy d'Angleterre, à leur tour, étoient charmés de faire répandre des discours offençans contre l'honneur du Dauphin : de sorte que toutes les Piéces qui parurent alors, n'étoient remplies que d'injures grossieres contre les trois partis dont nous venons de parler, & ceux qui les avoient composé ou recité, bien-loin de subir une punition rigoureuse, étoient recompensés.

Juvenal des Ursins.

Enguerand de Monstrelet, &c.

Charles VI. étant mort en 1422, le Dauphin son Fils qu'on nomma

Charles VII. conquit avec autant de bonheur que de courage les Etats que son pere, & la mauvaise intelligence des Princes du Sang avoient laissé prendre aux Anglois. Il força ces derniers à se retirer du Royaume, & revint à Paris, vainqueur de tous ses ennemis, où il fut reçû avec des acclamations universelles (*a*)

La paix qui suivit des exploits si glorieux, donna les moyens de réprimer les abus qui s'étoient introduits pendant les troubles passez. Ceux des Théatres ne furent pas mis au dernier rang. Le Parlement en accordant aux Clercs de la Bazoche la permission de continuër les Jeux de *Farces*, & de *Sotises*, leur enjoignit d'en retrancher les termes contraires à la pureté des

(*a*) Alain Chartier dans son Histoire de Charles VII. dit (parlant de l'entrée de ce Roy à Paris en l'année 1437.) Que „ tout „ au long de la grande ruë „ S. Denis, auprès d'un jet „ de pierre l'un de l'autre, „ étoient faits eschaffaultz „ bien & richement ten- „ duz : où estoient faicts „ par personnages, l'An- „ nonciation Nostre Da- „ me, la Nativité Nostre- „ Seigneur, sa Résurrec- „ tion, & Pentecoste, & „ & le Jugement qui séoit „ très-bien : car il se joüoit „ devant le Chastelet : où „ est la Justice du Roy : & „ emmy * la Ville avoit „ plusieurs jeux de divers „ Mysteres, qui seroient „ trop longs à racompter ; „ & là venoient gens de „ toutes parts criants *Noël*, „ & les autres pleuroient „ de joye. „ *Alain Chartier, Hist. de Charles VII, pag.* 109.

* Emmy, au milieu.

mœurs, & tout ce qui pouvoit offenser, ou préjudicier à la réputation de qui que ce fut. Ces deffenses n'ayant pas été observées aussi exactement qu'elles auroient dû l'être, on les renouvella, & on y ajoûta, qu'à l'avenir les Bazochiens ne représenteroient leurs Piéces qu'après en avoir obtenu l'ordre du Parlement.

En 1442. les Clercs de la Bazoche ayant représenté leurs Jeux, malgré la deffense qui leur en avoit été faite, le Parlement, pour punir cette désobéïssance, rendit un Arrêt le 14. Août de la même année, qui condamna les Acteurs à quelques jours de prison, au pain & à l'eau.

Le 12. May 1473. le Parlement en prononça un autre, dont le motif étoit tout contraire; puisqu'il ordonnoit à la Bazoche l'exécution de ses Jeux, & à ne se départir de cet usage, que par une permission expresse de la Cour.

Nous ignorons les causes qui firent interdire à la Bazoche la continuation de son Spectacle: mais nous trouvons un Arrêt du Parlement en date du 15. May 1476. qui deffend à tous Clercs, tant du Palais que du Châ-

telet, non-seulement de représenter des Jeux de *Farces*, *Sotises*, & *Moralités*, mais même d'en demander la permission (*a*). Jean l'Eveillé Roy de la Bazoche, ne laissa pas l'année suivante, de demander cette permission au Parlement, qui, par son Arrêt du 19. Juillet 1477. réïtéra les deffenses, sur peine, aux contrevenans, d'être battus de verges par les Carrefours de Paris, & bannis du Royaume. (*b*). Cette suspension

(*a*) „ La Cour pour „ certaines causes à cela „ mouvans, a deffendu & „ deffend à tous Clercs & „ Serviteurs, tant du Palais, que du Chastelet „ de Paris, de quelque estat „ qu'ils soient, que doresnavant ils ne joüent publiquement audict Palais où Chastelet, ni ailleurs en lieux publics, „ Farces, Soties, Moralités, ne autres Jeux à convocation de Peuple, sur „ peine de bannissement de „ ce Royaume, & de confiscation de tous leurs „ biens: & qu'ils ne demandent congié de ce „ faire à laditte Cour, ne „ autres; sur peine d'estre „ privez à tousiours, tant „ dudict Palais, que dudit Chastellet; Faict en „ Parlement le 15. May „ 1476. „

(*b*) „ Du Samedy 19. „ Juillet 1477. Vû au Conseil, en la Grand'Chambre, les Chambres assemblées, Vûë par la Cour „ la Requeste baillée à icelle par les Clercs des Présidens & Conseillers de „ ladicte Cour, & aussi les „ Avocats & Procureurs d'icelle, la Cour a défendu & „ défend à Jehan l'Esveillé, „ soy disant Roy de la Bazoche, Martin Houssy, „ Theodart de Coatnanpran, & autres ayans „ personnages, de joüer „ Farces, Moralités, ou „ Sotises, au Palais de „ céans, ne ailleurs, jusques par ladicte Cour „ en soit ordonné, sur „ peine d'estre battus de „ verges par les Carrefours „ de Paris, & de bannissement de ce Royaume. A „ aussi deffendu & deffend „ audict l'Esveillé soy disant Roy de la Bazoche,

du Spectacle de la Bazoche, s'étendit jusqu'à la fin du Régne de Charles VIII. qui mourut en 1497.

Loüis XII. qui luy succéda, & qui fut nommé à si juste titre, *le Pere du Peuple*, rétablit tous les Théatres, & les libertés dont ils avoient joüi avant les Régnes des Rois Loüis XI. & Charles VIII. & par une raison particuliere, il permit aux Poëtes de reprendre dans leurs Piéces les vices & les deffauts de toutes les personnes de son Royaume, sans aucune exception (*a*). Les Bazochiens ne furent pas les derniers à éprouver les bontés de Loüis XII. entr'autres graces qu'il leur fit, il leur accorda la permission de dresser leur Théatre Fauchet.

„ & Martin Houssy, à „ leurs personnes, qu'ils „ ne soient si hardis de „ joüer Farces, Moralités, „ publiquement au Palais, „ ne ailleurs, sur peine d'es- „ tre battus de verges par „ les Carrefours de Paris, „ & bannissement de ce „ Royaume. „

(*a*) „ Le bon Roy Loüis „ XII. se plaignant que de „ son tems personne ne luy „ vouloit dire la vérité, ce „ qui étoit cause qu'il ne „ pouvoit sçavoir comme „ son Royaume estoit gou- „ verné, Et pour que la „ vérité pût parvenir jus- „ qu'à luy, il permit les „ Théatres libres, & vou- „ lut que sur iceux on joüast „ librement les abus qui se „ commettoient, tant en „ sa Cour, comme en son „ Royaume: Pensant par- „ là apprendre & sçavoir „ beaucoup de choses, les- „ quelles autrement il luy „ estoit impossible d'enten- „ dre. „ *Guillaume Bouchet treiziéme Serée pag.* 18. & 19. *de l'Edition* in-8. *imprimé à Roüen chez Loüis Loudet en* 1635.

(toutes les fois qu'ils joüeroient) sur la Table de Marbre (*a*) qui existoit pour lors dans la Grande Salle du Palais, & qui fut détruite par l'incendie qui y arriva en 1618 (*b*). Avant

(*a*) Cette Table de Marbre que Loüis XII. presta aux Clercs de la Bazoche, avoit été construite & posée dans la Grande Salle du Palais pour un usage bien différent, puisqu'elle servoit aux festins somptueux que les Rois de France donnoient aux Empereurs & Rois Etrangers. Sauval parle de cette Table de Marbre dans les termes suivans. „ Autrefois dans „ la Grande Salle du Palais, „ qui fut consumée en 1618. „ Il étoit dressé une Table „ qui en occupoit presque „ toute la largeur, & qui „ de plus portoit tant de „ longueur, de largeur, „ & d'épaisseur, qu'on „ tient que jamais il n'y en „ a eu de tranche de Mar„ bre plus épaisse, plus lar„ ge, ni plus longue. „ *Sauval, Livre VIII. p.* 3.

(*b*) L'incendie du Palais arriva la nuit du cinq au six Mars 1618 : le feu prit dabord à la charpente de la Grande Salle, & comme il faisoit beaucoup de vent, tout le lambris qui étoit d'un bois sec & vernissé, s'embrasa en fort peu de tems. Les solive & les poûtres qui soutenoient le comble, tomberent par grosses piéces sur les Boutiques des Marchands, sur les Bancs des Procureurs, & sur la Chapelle, remplie alors de cierges, & de torches, qui s'enflammerent à l'instant, & augmenterent l'incendie. Les Marchands accourus au bruit du feu, ne pûrent presque rien sauver de leurs Marchandises. On sauva seulement les Registres de quelques Greffes qui n'étoient pas dans la Grande Salle. L'embrasement augmentant par un vent de Midy fort violent, consuma en moins de demieheure les Requestes de l'Hôtel, le Greffe du Trésor, la Premiere Chambre des Enquestes, & le Parquet des Huissiers. Le feu prit incontinent à une Toureile près de la Conciergerie, & des Greffes, dont les papiers furent brûlés: alors s'éleva une clameur des Prisoniers, qui crièrent que la fumée les étouffoit. Plusieurs se sauvèrent malgré les Géoliers; mais le Procureur Général fit conduire les principaux au Châtelet, & dans les autres Prisons de Paris. Le vent devint si violent, qu'il porta des ardoises jusques vers S. Eustache. Lorsque le reste du comble de la Grande Chambre vint à tomber, un brandon de feu enflammé, emporté par le vent, alla mettre le feu

cette permission de Loüis XII. les Bazochiens n'avoient point eû de lieu fixe pour faire leurs Représentations, elles se passoient tantôt au Palais, tantôt au Châtelet, & quelquefois dans des Maisons particulieres *.

Le Parlement ne se montra pas moins favorable que le Roy aux amusemens des Bazochiens, & leur accorda souvent des gratifications pour les indemniser des frais qu'ils étoient obligés de faire *pour leurs Montres & Jeux*.

* Voyez cy-dessus les Arrests du Parlement en date des 15. May 1476. & 19. Juillet 1477.

à un nid d'oiseau au haut de la Tour de l'Horloge, qui courut un grand risque, si on n'eut promtement découvert la Tour, pour couper le cours au feu. Le Premier Président, le Procureur Général, le Lieutenant Civil, & le Prevost des Marchands donnerent de si bons ordres, que l'on fut redevables à leur prudence aussi bien qu'à la hardiesse & à l'adresse des Ouvriers, de la conservation de la Grande Chambre, de la Cour des Aydes, de la Gallerie aux Merciers, & des autres Appartemens du Palais, qui furent garantis de l'incendie. Pour avoir de l'eau en abondance, le Prevost des Marchands ordonna aux habitans des Ponts les plus voisins, & à ceux des ruës de la Cité aux environs du Palais, de tirer de l'eau de la Seine & des puits, & de la répandre dans le ruisseau, pour la faire couler de là dans la Cour du Palais, où il se forma en moins de rien un Lac qui fournit abondamment toute l'eau dont on eut besoin. On se servit aussi de quantité de foin mouillé & de fumier. Mais tout cela ne put empescher que les murailles ne fussent fort endommagées. La *Table de Marbre* fut réduite en piéces, & toutes les Statuës des Rois depuis Faramond jusqu'à Henry IV. élevées contre les murs, brisées & perdues. *Journal Manuscrit de Hautein.*

L'année 1514. fut remarquable par la mort de Loüis XII. & l'avénement de François de Valois à la Couronne, ſous le nom de François I. Le nouveau Roy ayant réglé des affaires importantes, fit ſon entrée à Paris, & ſuivi de toutes les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe de ſa Cour, il ſe rendit le même jour à l'Hôtel de Ville, où après un magnifique ſouper, qui luy avoit été préparé par le Prevôt des Marchands, & les Echevins; les Bazochiens furent introduits, qui repréſenterent une Farce, & exécuterent des danſes, dont le Roy fut très-ſatisfait. Flattés d'un ſi heureux ſuccès, nos Acteurs ſe préparerent à donner de nouveaux Jeux; mais l'exécution en fut arrêtée par le Parlement, attendu que le deüil du feu Roy n'étoit pas encore expiré. Cette oppoſition dérangeoit les projets de la Troupe: pour la faire lever, elle s'adreſſa à François I. & luy préſenta l'Epître ſuivante, que Clément Marot avoit compoſée (*a*).

[*a*] Dans l'Article des *Enfans ſans Soucy*, on parlera de Clement Marot, & on verra pourquoi il étoit lié avec la Troupe Bazochienne.

LA BAZOCHE

AU ROY FRANÇOIS I.

POUR implorer votre digne puissance,
Devers vous, Syre, en toute obéïssance,
Bazochiens à ce coup sont venuz,
Vous supplier d'oüir par le menuz,
Les poincts & traits de nostre Comédie :
Et s'il y a rien qui pique ou mesdie,
A vostre gré l'aigreur adoucirons;
Mais à quel Juge est-ce que nous irons,
Si n'est à Vous ? qui de toute Science
Avez certaine & vraye expérience;
Et qui tout seul d'authorité pouvez
Nous dire, Enfans, je veux que vous joüiez.
O Syre, donc, plaise Vous nous permettre
Sur le Théatre, à ce coup cy, nous mettre,
En conservant nos libertez & droits,
Comme jadis firent les autres Roys.
Si vous tiendra pour Pere la Bazoche,
Qui ose bien vous dire sans reproche,
Que de tant plus son Regne fleurira,
Vostre Paris tant plus resplendira.

Cette Epître fut très-favorablement reçûë, & le Roy promit d'avoir égard à la demande des Bazo-

chiens, qui encouragés par cette eſpérance, préſenterent Requête au Parlement, & demanderent une gratification, pour les dédommager des frais qu'ils avoient faits. La Cour, par Arrêt du premier Février 1515. leur en accorda une, à condition qu'ils joüeroient & danſeroient (*a*). Ces mêmes profiterent d'une pareille faveur le 14. May 1521. pour les Monſtres & Jeux qu'ils avoient faits ce même mois (*b*). Ce ſeroit abuſer de la patience du Lecteur, que de rapporter tous les Arrêts que le Parlement rendit, tantôt pour ſuſpendre

[*a*] *Manè*. „ Sur la Requeſte baillée à la Cour par „ les Receveurs de la Bazoche, par laquelle ils requéroient que pour aider „ à ſupporter les frais qu'il „ leur avoit convenu faire „ pour les préparations par „ eux faites pour joüer & „ danſer la veille des Rois „ derniers, qu'il ne leur „ avoit été permis faire par „ la Cour, au moyen du „ décès du feu Roy ſurvenu, „ il plût à la Cour leur faire „ délivrer par les Receveurs „ des Amandes d'icelle „ Cour, une, ou deux „ Amandes de 60. liv. Pariſis, ainſi qu'il etoit accoûtumé par cy-devant. LA „ COUR a ordonné & ordonne que en jouant par „ ceux de la Bazoche, & „ danſant, ainſi qu'il eſt accoûtumé, l'Amande de „ 60. liv. Pariſis leur ſera „ baillée & délivrée, pour „ les aider à ſupporter leſdits „ frais. Faict en Parlement „ le Jeudy premier Février „ 1515. „

[*b*] „ Du 14. May 1521. „ La Cour du Parlement a „ ordonné & ordonne à „ Hervé de Hërquefinon „ Receveur des Exploits & „ Amandes d'icelle Cour, „ bailler & délivrer aux Receveurs de la Bazoche 60. „ liv. Pariſis pour les aider „ à ſupporter les frais & „ miſes qu'il leur convient „ faire pour les Monſtres & „ Jeux qu'ils ont faicts en „ ce mois de May. „

& tantôt pour permettre les Jeux & les Repréſentations de la Bazoche; nous nous contenterons de parler des plus importans. Le 16. Juin 1526. » la Cour de Parlement ordonna une » ſomme de 60. livres aux Bazo- » chiens, pour leurs Jeux & Sotiſes » en faveur du retour de François » premier. * »

* Regiſtre 61. du Parlement.

Le ſoin que prenoit le Parlement de ne rien laiſſer paſſer dans les Piéces que joüoit la Bazoche, qui pût offenſer la réputation & les mœurs, engagea ceux-cy à mettre des maſques qui repréſentoient les traits du viſage des perſonnes qu'on déſignoit : & quelquefois on ajoûtoit des écriteaux pour donner le véritable ſens à pluſieurs diſcours obſcurs répandus dans les *Farces*, & qui étoient juſtement les endroits cyniques. Pour arrêter ces nouveaux abus, le Parlement manda le Chancelier, & les Tréſoriers, & leur fit deffenſes » de faire » monſtrations de ſpectacle, ne écri- » teaux taxans, ou notans quelques » perſonnes que ce ſoit, ſur peine de » priſon, & de banniſſement. (*a*) »

Arreſt du 20 May 1536.

[*a*] „ Du Samedy 20. „ May 1536, ce jour, la „ Cour a mandé les Chance- „ liers & Receveurs de la

L'obéïssance que la Bazoche marqua aux ordres qu'elle avoit reçu, fut cause que le Parlement en 1538. luy permit de joüer en la maniere accoûtumée, avec ordre pour l'avenir, de remettre à la Cour les Manuscrits de leurs Piéces quinze jours avant la Représentation (*a*). L'année 1540. fut très-différente pour les Bazochiens, puisqu'on leur deffendit de joüer leurs Jeux sous peine de la *hart*. * Une maladie qui se répandit à Paris en 1545. & qui y fit beau-

* Registre 81. du Parlement.]

„ Bazoche, & le Chancelier, „ avec l'un desdicts Receveurs venus, leur a fait „ deffenses de ne joüer à la „ Montre de la Bazoche „ prochaine, aucuns Jeux, „ ne faire monstration de „ Spectacle, ne escriteaux „ taxans, ou notans quelque „ personne ce soit, sous peine „ des'en prendre à eux, & de „ prison & bannissement „ perpétuellement du Palais; & s'il y a quelques-„ uns quis'efforcent de faire „ le contraire, les escrivent, „ & baillent par escript leurs „ noms à ladicte Cour, pour „ en faire les punitions telles qu'il appartiendra. „

[*a*] „ Du Mercredy 23. „ Janvier 1538. Après avoir „ vû par la Cour le Cry ou „ le Jeu présenté à icelle, „ par les Receveurs de la „ Bazoche, pour joüer Jeudy prochain, ladicte Cour „ a permis audicts Receveurs iceluy Cry ou Jeu „ faire jouer à la Table de „ Marbre en la maniere acoustumée, ainsi qu'il est „ à présent; hormis les choses rayées; leur a fait deffenses, sous peine de prison, & de punition corporelle, de faire joüer autre chose que ce qui est „ hormis lesdictes choses „ rayées: Et pour l'advenir à ce que lesdicts Receveurs ou leurs successeurs ne se mettent en frais frustratoirement, LADITTE „ COUR leur a inhibé & défendu faire faire aulcun „ Cry ou Jeu, que premierement ils n'ayent la permission de ce faire de ladite „ Cour; & à cette fin baillée „ quinze jours auparavant „ leur Requeste à ladicte „ Cour. „

coup de progrès, obligea le Parlement à refuser aux Bazochiens la permission de représenter leurs Jeux (*a*). Ce dernier Arrêt nous conduit presque au tems, où les Confreres de la Passion céderent leur Théatre de l'Hôtel de Bourgogne à une Troupe de Comédiens ; époque à laquelle nous avons crû devoir nous fixer, pour donner plus d'ordre & de clarté à l'Histoire que nous traitons ; & qui nous oblige à suspendre la suite, & l'extinction des Jeux de la Bazoche, dont nous rendrons compte dans les Tomes troisiéme & quatriéme.

Pour suivre le plan que nous nous sommes prescrits, nous joignons à l'Histoire de la Bazoche l'Extrait d'une *Moralité* & une *Farce* complette. Cette derniere Piéce paroîtra foible, mais il nous reste si peu d'Ouvrages en ce genre, que nous n'avons

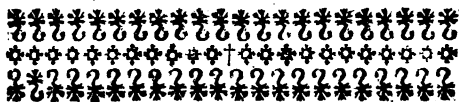
[*a*] „ Du 11. Mars 1545. „ Ce jour après avoir vû „ par la Cour le Jeu présenté „ à icelle par les Receveurs „ & Trésoriers de la Bazoche, & pour aucunes „ considérations à cela mouvans, LADICTE COUR „ leur a deffendu & inhibé „ procéder à l'exécution d'icelüy, attendu l'indisposition du tems, & péril des „ maladies ayant de présent „ cours : Et ce sur peine de „ s'en prendre à eux, & de „ punition telle qu'il appartiendra. „

pas été les maîtres du choix. Autre raiſon preſque auſſi forte : cette Farce eſt unique & très-ancienne * ; & caractériſe le ſiécle qui luy donna naiſſance. A l'égard de la Moralité, elle eſt la plus paſſable de toutes celles dont nous avons fait les Extraits. Le ſujet eſt ſimple, & aſſez bien conduit : la Religion & les mœurs y ſont reſpectée. A la vérité on y introduit des perſonnages nuds ; mais cette nudité n'étoit pas effective ; des habits peints faiſoient cet effet aux yeux des Spectateurs.

* Voyez le Catalogue des Farces dans le troiſiéme Volume.



EXTRAIT



EXTRAIT DU MYSTERE DE BIEN-ADVISE', ET MAL-ADVISE'.



PERSONNAGES.

DIEU.
SAINCT MICHEL. } Anges.
GABRIEL. } Anges.
RAPHAEL. } Anges.
URIEL. } Anges.
BIEN-ADVISE'.
MAL-ADVISE'.
FRANCHE-VOULENTE'.
RAISON.
FOY.

CONTRICION.
ENFERMETE'.
UNG POUVRE.
HUMILITE'.
TENDRESSE.
OYSANCE.
REBELLION, Sœur d'Oysance.
FOLIE.
HOQUE'LERIE.
HOULERIE, habillée en Bouchere.
CONFESSION.
OCCUPACION.
PE'NITENCE.
SATISFACION.
AULMOSNE.
VAINE-GLOIRE.
JEUSNE, } Sœurs d'Aulmosne.
ORAISON, }
DE'SESPE'RANCE.
POVRETE'.
MALLE-MESCHANCE.
LARRECIN.
HONTE.
CHASTETE'.
ABSTINENCE.
OBE'DIENCE.
DILIGENCE.
PACIENCE.
PRUDENCE.
HONNEUR.
FORTUNE.
REGNABO.
REGNO.
REGNAVI.
SINE-REGNO.
MALLE-FIN.

I. DIABLOTON. II. DIABLOTON. III. DIABLOTON. IV. DIABLOTON.	de la suite de Malle-Fin.

Troupes de petits Diablotons.

DE'MON. LE'VIATHAN. SATHAN. BE'LIAL. LUCIFER.	Diables.

ESPERANCE.

BONNE-FIN.



MYSTERE DU BIEN-ADVISÉ ET MAL-ADVISÉ.



PROLOGUE.

L'ACTEUR qui fait le Prologue vient rendre compte aux Spectateurs de la distribution de l'Ouvrage, & de l'intention que l'Auteur a euë en le composant. Ensuite il passe à une espece d'Apologie, & de profession de foy, pour fermer la bouche aux personnes mal intentionnées.

Ma division est finée :
Si requiers la Vierge honorée,

Que le jeu prengnez à plaisir,
Et de joüer ayons loisir.
Nous faisons protestacion,
Que n'est point nostre intencion
De diré riens contre la Foy,
Contre Dieu, ne contre la Loy
S'il y a lieu, parolle dure
Qui soit contre la Foy escripte,
Ou aussi faulte d'Escripture,
D'entendement, ou de Lecture
Ou habit sur corps & sur teste,
Qui nullement (a) soit malhonneste,
Ou qui vous peut porter nuysance
Prestres ou Clercz (b) d'une alliance
Tous ensemble les appellons;
Et a trestous Tabellions
Instrumens en demandons;
Monstré vous ay les personnages,
Et si me semblez assez sages
Pour les entendre en bonne guise,
Ainsi comme le Jeu devise;
Séez vous chacun en son lieu,
Afin d'entendre mieux le Jeu.
Pour Dieu, & nous vueillez paix faire;
Chascun n'a que sa bouche à taire

(a) En aucune façon.

(b) Clercz, Ce mot se prend généralement pour tout homme de Letere.

Et s'il y a aucunes faultes,
Ne les vueillez pas tenir haultes;
Peu de choses y gaigneriez
Se de nous vous vous mocquiez;
Car nous sommes bien peu habilles
A savoir choses si subtilles,
Mais pour toute la Compaignie
(Quant est de moy, je vous emprie)
Que vous prengniez pacience.



SECTION PREMIERE.

Bien-Advisé trouve Mal-Advisé, avec lequel il s'entretient du chemin qu'il seroit à propos de prendre: le dernier paroît avoir envie de suivre le plus facile, & celui qui l'amusera davantage. Voyageans ainsi, ils rencontrent Franche-Volonté.

» Adonc s'en vont, & trouvent
» Liberal-Arbitre, & Mal-Advisé
» fait semblant de dormir. »

(*a*) Franche-Volonté donne de

(*a*) Comme notre Auteur ne nous dit point quel étoit l'habillement de Franche-Volonté, nous remarquerons que dans la Moralité de l'Homme pécheur joüé à Tours par personnages, Franc-Arbitre, qui est la meme chose, & qui y joüe un pareil rolle, y paroît habillé en *Roger Bontemps*.

fort bons conſeils à Bien-Adviſé, qui en eſt ſi charmé, qu'il veut reveiller ſon Compagnon pour luy en faire part. Mal-Adviſé luy répond qu'il dort, & Franche-Volonté dit à Bien-Adviſé qu'elle ne prétend violenter perſonne. Après quelques diſcours, elle luy montre le logis qu'habite la Raiſon, & luy dit de ſuivre les inſtructions qu'elle luy donnera. Bien-Adviſé n'eſt point trompé dans ſon attente, car la Raiſon le conduit à la Foy, & cette derniere luy fait préſent d'une Lanterne pour l'éclairer.

» Adonc Foy luy baille une Lan-
» terne faite à XII. petites feneſtres,
» eſquelles ſont les Articles de Foy,
» & une chandelle ardente, & Foy
» luy dit en luy baillant la Lan-
» terne. »

FOY.

Je te donne ceſte Lanterne,
Affin que tu te voyes conduire;
Aller peux par champs & par Villes,
Mais que tu gardes ce brandon. (*a*)

BIEN-ADVISE'.

Madame, des mercis cent mille.

(*a*) Flambeau.

Car vous me donnez ung beau don,
Mais pour Dieu, veuillez moy apprendre
Quelles choses sont icy escriptes.

La Foy luy explique en peu de mots les douze Articles du Symbole, après quoy elle l'invite à consulter Contrition.

» Adonc s'en va à Contricion ; & » notez queContricion doitavoir ung » Mortier, & ung Pillon à deux » testes ».

Bien-Advisé luy en demande la la raison. Ce Mortier, & ce Pillon, répond-elle, servent à apprêter les Bonnes-œuvres, qui est la viande dont se nourrit Bonne-Fin. Cette réponse énigmatique, augmente encore la surprise de notre Cathécumene.

BIEN-ADVISE'.

Pour Dieu, dittes m'en plus à plain ;
Bonnes œuvres l'avez nommée
Ceste viande bien savourée ?
L'on mourroit bien emprès (a) de fain.

Contrition luy explique comment elle se sert des larmes des vrais pénitens pour en faire la sauce. Ensuite

(a) Auprès.

pour

pour servir d'exemple à ce qu'elle vient de dire, paroissent Enfermeté (*a*) & un Pauvre. Enfermeté se plaint de sa misere, & répand des larmes, que Contricion refuse, parce qu'elles n'ont d'autre source que la douleur, & non l'Humilité. Le Pauvre se met à pleurer à la vûë des maux de cette femme ; alors Contricion recüeille précieusement ses larmes. Bien-Advisé qui est spectateur de tout cecy, veut imiter l'exemple du Pauvre ; mais Contrition luy dit qu'il n'est pas encore tems, & qu'il faut avant toutes choses qu'il visite Confession.

» Adonc Bien-Advisé s'en va à
» Confession, & il trouve Humilité
» en son chemin, & dit, sans soy
» descouvrir, & sans révérance. »

Bien-Advisé aborde Humilité, & sans daigner mettre la main à son *Chapperon*, il lui demande où loge Confession. Humilité luy reproche son impolitesse.

BIEN-ADVISE'.

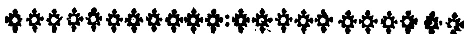
Pardonnez-moy, en vérité,
Car je ne vous congnoissoye mie.

(*a*) Infirmité.

Ce n'eſt pas tout, ajoûte-t'elle, il faut que tu quittes ces habits précieux, pour te revêtir de ceux qui me ſont propres.

» Adonc Humilité luy baille le » veſtement de Humilité, & Bien-Ad- » viſé la veſt, & puis Humilité re- » garde ſes chauſſes ſemelées à grans » poulains: (*a*) & Humilité luy dit » » de les quitter ».

» Adonc il oſte ſes ſouliers, & » ſes chauſſes, & ſe tient emprès affin » qu'il voye tout le Jeu ».



SECTION II.

FRANCHE-VOLONTE' après avoir conduit Bien-Adviſé dans le chemin du ſalut, vient retrouver

(*a*) *A grans poulains*) *Poulaine*, ſingulier feminin, qui s'eſt dit autrefois de longues pointes de certains ſouliers qui furent deffendus du tems de Charles VI. *Calcei polani*. Cette pointe étoit longue de demi pied pour les gens ordinaires, d'un pied pour les riches, & de deux pieds pour les Princes. On fit enſuite d'autres ſouliers qu'on appelloit *Becs de Canne*, qui avoient un Bec au-devant de quatre ou cinq doigts de long: & depuis on fit des Pantoufles ſi larges pardevant, qu'elles excedoient la meſure d'un bon pied, comme témoigne Guillaume Paradin. Borel dit que ce mot ſignifie *à la Polonoiſe*, parce que la Pologne s'appelloit autrefois Poulaine. *Dictionnaire de Trevoux*.

Mal-Advisé, & luy demande s'il veut imiter son Camarade. Celui-cy qui regarde comme une infortune tout ce qui vient d'arriver au Bien-Advisé, veut prendre un chemin différent, & prie son guide de le lui enseigner.

MAL-ADVISE'.

Je voy là une male fame,
Qui a destroussé mon Compaingz (*a*)
Je seroye meschant, & infame
Se me tiroye entre ses mains.
Afin de dire le parfait,
Je vous jure bien & promet;
Ung homme ne sçet ce qu'il fait,
Qui en main de femme se met,
Jamais n'yray le chemin dextre, &c.

Prenons donc à gauche, répond Franche-Volonté.

» Adonc Franche-Volonté s'en va,
» & Mal-Advisé va à Témérité (*b*) ».

En chemin il rencontre Tendresse, qui luy conseille de suivre une vie sans peine, & éloignée de tout

---

(*a*) Compaingz, Compagnon.

(*b*) Quoique Mal-Advisé prenne le chemin de Témérité, & qu'il semble que ce soit elle qui le conduise, cependant elle ne paroît en aucune façon.

embarras. En la quittant il trouve Oysance (a) qui le confirme dans ce sentiment, & luy enseigne sa sœur Rebellion. Celle-cy, pour achever de perdre promptement cet insensé, le conduit sans différer à la Folie, qui luy demande d'abord, s'il auroit envie de faire bonne chere, & de se bien divertir. C'est ce qu'il me faut, répond Mal-Advisé, avec empressement.

MAL-ADVISE'.

Je te supplie, maine m'y donc.

FOLIE.

Je te monstreray le chemin,
Certes aussi droit comme jonc.

Mais luy dit Mal-Advisé, ne jugeriez-vous pas à propos, de prendre un troisiéme avec nous? Il me semble que nous en aurons plus de plaisir! Votre pensée me paroît juste, répond Folie, & j'apperçois, continue-t'elle, en lui montrant Hoquélerie (b) une personne, qui est nostre fait.

(a) Oysance, oisiveté.

(b) Nous implorons icy l'assistance du Sçavant du premier Ordre; En attendant les Manuscrits de la Bibliotheque du Vatican,

„ Adonc Folie, Hoquélerie, &
„ Mal-Advisé s'en vont à la Taver-
„ ne. „

Houlerie (*a*), qui est la Maîtresse de ce lieu, vient leur demander ce qu'ils souhaitent. Faites-nous apporter ce qu'il y a de plus exquis, répond Folie, & ne vous embarassez pas du payement, nous y satisferons. Houlerie leur donne tout ce qu'ils demandent; Mal-Advisé mange beaucoup, & boit de même, aussi-bien que sa Compagnie. A la fin du repas, Hoquélerie propose de joüer pour se désennuyer; Folie & Mal-Advisé y consentent avec plaisir. Ce dernier joüe avec un si grand malheur, qu'il perd, non-seulement l'argent qu'il a sur luy, mais encore beaucoup d'autre, sur sa pa-

---

nous conjecturons qu'Hoquélerie est l'Emblême des Filles débauchées. C'est le rolle qu'elle joüe icy.

(*c*) Houlerie Débauche, Prostitution, dans un Roman du Renard du XIV. Siécle.

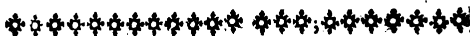
Et tretous ceulx de malle
vie,
Et qui vivent de Houllerie,
De jeux de dez, de jeux
de tables.

Ibid. Houlier pour Paillard. Ainsi que dans les Cent Nouvelles nouvelles. Dans le Petit Glossaire. Adultere, Ribaud, ou Houlleur. Et *Scortator*, Houllier. Voyez du Cange Gloss. *Voce Hullarii*, & Ménage, Origines. *Voce* Houlleur. Au reste Houlerie paroît icy habillée en Bouchere.

role : Et ne la pouvant acquitter, ses Camarades se jettent sur luy, luy arrachent ses habits, & l'assomment de coups (a).

» Adonc le batent, & luy déspoul-
» lent sa Robe ».

Mal-Advisé honteux de se trouver en cet équipage, s'enfuit, & se va cacher dans un coin.



SECTION III.

Bien-Advisé qui voit le malheur de son compagnon, remercie Dieu de lui avoir inspiré la voie de son salut, & s'abandonne entierement à l'Humilité, qui profitant de ce moment favorable, le conduit à Confession. Cette derniere après l'avoir instruit de la façon dont il doit se préparer, le confesse, & l'absout. Ensuite elle lui dit, que pour arriver au logis de Bonne-Fin, il doit passer par un chemin (qu'elle

---

[a] Voyez au troisiéme Volume, une Scene à peu près semblable, mais beaucoup plus détaillée dans la Moralité de l'Homme Juste & de l'Homme mondain, qui a été composée sur celle-cy.

luy montre) & qu'en le suivant il trouvera plusieurs femmes qui l'y conduiront. Bien-Advisé chagrin de n'avoir vû encore aucun homme pendant son voyage, s'écrie,

BIEN-ADVISE'.

Saincte Marie! & tousiours femmes!
Femmes à dextre, & à senestre!
Beau très-doulx Dieu! & que peut-être?
Oncques ne vis telles merveilles;
Je ne sçay se je dors ou veilles;
Je ne sçay se c'est songe ou faintie (a)
Sui-je au pays de Femmenie?

Ne crains rien, dit Confession; suis seulement cette haye.

» Adonc Bien-Advisé se départ » de Confession, & s'en va vers cette » haye: Et auprès de celle haye, » il trouve Occupacion, laquelle est » habillée simplement, faisant des » nates ».

Occupation donne quelques conseils à Bien-Advisé, & lui montre le lieu qu'habite Pénitence qu'il cherche.

» Adonc Bien-Advisé s'en va d'a- » vec Occupacion, & s'en va auprès

(b) Faintie, Enchantement, Fantome.

» de Pénitence, qui tient les verges » de discipline ».

Ce Spectacle remplit de crainte notre Voyageur, sa frayeur redouble lorsque Pénitence lui dit d'un ton terrible, qu'il faut qu'il soit foüetté. Bien-Advisé semble alors se repentir d'avoir pris ce chemin; mais comme il n'est plus tems, il prend le parti de faire ses très-humbles remontrances.

BIEN-ADVISE'.

Hélas! & que t'aige meffait?
Sainćte Marie! & que dis-tu?
Je te supplie, change ta colle (*a*).
Ses (*b*) verges fussent mieulx séans
Certes à ung Maistre d'Escolle,
Pour bien chastier ses enfans,
Tu deveriez avoir honte
De battre ung homme parfait (*c*)

PE'NITENCE.

De tous tes dićtz je ne tiens compte, &c.

Ne perdons point de tems, ajoûte-t'elle, entre chez moi, afin que je t'y donne la discipline. J'ay une grace

---

[*a*] Colle, colere, bile, *Borel*.

[*b*] Ses pour ces.

[*c*] Un homme fait.

à vous demander, répond Bien-Advisé, c'est que vous fassiez cette correction icy, & non dans votre maison, afin que s'il vous prenoit envie de me tuer, je puisse appeller du secours. Tous tes discours sont superflus, replique Pénitence, & je ne dois rien faire qu'en secret.

» Adonc s'en vont à la Chambre „ de Pénitence. „

Après que Bien-Advisé a reçû la discipline de la main de Pénitence, il sort fort content de cette Maison, & s'en éloignant au plûtôt, il court chercher Satisfacion.

„ Adonc Bien-Advisé s'en va à „ Satisfacion, & Satisfacion doit „ être nuë. „ (*a*)

Bien-Advisé scandalisé de trouver une si belle Dame en cet équipage, ne peut s'empêcher de luy en faire des reproches : Si je suis en cet état, luy dit Satisfaction, tu dois t'y reduire bien-tôt toy-même, si tu veux arriver à Bonne-Fin ; & sois certain que pour y parvenir, il faut

---

[*a*] C'est apparamment au sujet de ce personnage que l'Auteur prie les Spectateurs de ne pas se scandaliser des habillemens qui pourront leur paroître *mal-honnêtes*. Voyez le Prologue cy-dessus.

que tu restituë tout le bien que tu possede, & qui ne t'appartient pas. Que si tu ne peux le rendre à ceux sur qui tu les as usurpés, fais en des aumônes. Cependant, puisque tu n'es couvert que de l'habit d'Humilité, je te permets de le garder.

„ Adonc s'en va d'avec Satifa„ cion, & s'en va auprès du Pau„ vre. „

Ce Pauvre demande la charité : Aulmosne arrive, & luy donne quelque argent ; ensuite appercevant Vaine-Gloire, elle supplie ce Pauvre de la cacher sous des brossailles. Le Pauvre obéït, & Vaine-Gloire ne voyant point Aulmosne, se retire. Bien-Advisé arrive, Aulmosne luy conseille de suivre son exemple, & en même-tems d'aller trouver ses deux sœurs Jeusne, & Oraison : Ce que Bien-Advisé ne manque pas d'éxécuter.

» Adonc Bien-Advisé se gette » contre terre, faisant Oraison : & « Mal-Advisé se leve de la place, où » il étoit mussié (*a*) ».

(*a*) Mussié, mussé, caché.



SECTION IV.

MAL-ADVISE' privé de tout son bien, va comme un furieux, trouver Désespérance, & la prie de le conduire à Malle-Fin : Désespérance lui promet de le satisfaire avec plaisir.

» Adonc Mal-Advisé s'en va, & » Pouvreté vient. »

Ce malheureux appercevant cette affreuse vieille couverte de méchans haillons, s'efforce de la fuir; mais Pauvreté le saisit par le bras, & après lui avoir déclaré qu'elle s'appelle la Pauvreté Involontaire, pour la distinguer de la Volontaire qui conduit à Bonne-Fin, l'oblige de se revêtir de ses méchans habits.

» A donc luy baille le vestement de » Poureté, & Mal-Advisé le vest. »

Lorsque cela est fait, arrive Malle-Meschance, qui s'offre à accompagner le Mal-Advisé.

» Adonc le mainent à Larrecin. »

Larcin joyeux de l'arrivée de Mal-Advisé, lui donne quelques con-

ſeils ; enfin le voyant dans un état de perdition, il appelle tous les autres Vices que ce malheureux a parcouru, & les prie de venir l'aider à le conduire à Malle-Fin. Tendreſſe, Oyſance, Rebellion, Folie, Houlerie, Hoquelerie, Vaine-Gloire, Déſeſpérance, & Malle-Meſchance accourent à la voix de Larcin : & après qu'ils ont entouré & lié de chaînes le Mal-Adviſé, Larcin commence une marche en chantant, & les autres le ſuivent. (*a*)

» Adonc font une dance, & com-
» mence, & dit le Chante-Pleure,
» & les autres diſent comme luy. »

LARRECIN.

Mal-Adviſé, Mal-Adviſé,
Tu as en ton chemin trouvé
Poureté & Malle-Meſchance ;
Tu ſouloyes (*b*) eſt bien priſé,
Or (*c*) es meſchant & deſguiſé. (*d*)
Et n'a plus nulle chévance (*e*)

(*a*) Voyez dans la cinquiéme Journée du Myſtere de ſainte Barbe un Branle très-différent de celui-cy.

(*b*) Souloyes, avois coûtume.

[*c*] Or, ores, à préſent.

[*d*] changé, méconnoiſſable.

[*e*] Chevance, biens, facultés.

C'est le chemin d'Oysiveté,
Qui t'a mené à Poureté,
Et à Malle-Meschance.

De cette façon ils le conduisent à Mauvaise-Honte, qui le resserre encore de ses liens, & ordonne à Désespérance d'en avoir soin.

HONTE.

Désespérance, prens ta corde,
Et le me lie bien & fort;
Gouverne le jusques à la mort,
Et gardes que s'il se repent,
Que tu l'estrangles à l'instant.

„ Adonc Désespérance le lie, & puis „ le mainent devant Fortune, & „ Bien-Advisé se lieve de son Orai- „ son. „



SECTION V.

BIEN-ADVISE' ayant fini sa priere, s'abandonne de plus en plus à sa charitable conductrice (a) qui le mene à Chasteté, de-là à Abstinence, ensuite à Obédience, après quoi elle le fait monter au séjour de

(a) C'est la Confession.

Diligence ; cette Vertu l'exhorte à voir Pacience ; Bien-Advisé luy obéït, & promet une entiere soumission à cette derniere : en la quittant il va trouver Prudence. La consolation qu'il reçoit de ses avis, luy fait oublier toutes les peines qu'il a essuyé, & il est enchanté de sa sagesse.

BIEN-ADVISE'.

Saincte Marie que tu es saige !

La Prudence qui le trouve digne d'être présenté à l'Honneur, appelle toutes ses Compagnes, qui sont les Vertus que le Bien-Advisé a suivi, & les invite à l'accompagner pour conduire leur Disciple au Thrône de l'Honneur.

» Adonc menent Bien-Advisé à » Honneur en chantant *Veni Creator*. »

L'Honneur reçoit Bien-Advisé, & comme ce dernier luy témoigne avoir envie de voir la Roüe de la Fortune, il le luy permet, & luy enseigne le chemin pour y arriver, persuadé que cette vûë, bien-loin de le séduire, ne servira qu'à augmenter le mérite de ses bonnes œuvres.

» Adonc Bien-Advisé s'en va à » Fortune. »



SECTION VI.

BIEN-ADVISE' en arrivant est étonné de la figure emblématique de la Fortune, & lui en demande l'explication.

BIEN-ADVISE'.

Dame, or (*a*) entens ma replique :
Tu as ung visage angélique,
Et l'autre est espovantable ;
L'autre est bel, gracieux, & frique (*b*) ;
L'autre est pire que ung Basilique,
De la moitié, & plus doubtable (*c*) ;
C'est une chose esmerveillable ;
Si te supply, dy-moy sans fable,
Que telle chose signifie ?

La Fortune, qui ne veut point tendre de piéges au Bien-Advisé, lui rend la raison de bonne foy des deux visages qu'elle présente aux Mortels. Pendant ce tems-là, Mal-Advisé conduit par Désespérance, veut tenter aussi la Roüe de Fortune ; mais cette

(*a*) Or, à présent.
(*b*) Frique, gai, gentil.
(*c*) Redoutable.

derniere les fait retirer l'un & l'autre, (*a*) pour faire place à quatre hommes qu'elle veut favoriser.

,, Adonc viennent les quatre Hom-
,, mes, qui signifient les quatre Estats
,, du monde, lesquels sont appellez
,, le premier, *Je Régneray*, le deuxié-
,, me, *Je Regne*, le tiers, *J'ay Regné*,
,, & le quart, *Je suis sans Regne*; &
,, puis sont desclairez en Latin, en
,, ce petit verset qui s'ensuit.,,

Regnabo, Regno, Regnavi, sum sinè Regno.

Ces quatre Hommes sont portés alternativement tantôt en haut; & tantôt en bas. Lorsque ce Jeu a duré quelque tems, Fortune prend Regnavi, & Sinè-Regno, & les précipite de sa Roüe. Ces deux personnages se voyans sans espoir d'y remonter, vomissent mille injures contre cette inconstante, qui, sans s'en embarrasser, prend Regnabo, & Regno

(*a*) On s'étonnera peut-être que le Bien Advisé conduit par les Vertus, & instruit par la Fortune même, du peu de cas que l'on doit faire de ses faveurs, veüille courir ce risque; mais on peut croire que l'Auteur a voulu nous apprendre par cette morale, que les personnes qui paroissent avancées dans l'Amour de Dieu, ne sont pas toujours insensibles aux présens de la Fortune.

gno sous sa protection. Bien-Advisé qui voit le désespoir de Regnavi, & de son malheureux compagnon, s'approche d'eux, & leur conseille de ne point briguer davantage des faveurs ausquelles ils ne peuvent plus prétendre; mais d'aller trouver la Confession, qui les recevra, malgré leur disgrace. Ces deux infortunez se rendent aux avis de Bien-Advisé, qui les conduit à la Confession (*a*).

» Adonc se confessent, & en la fin » les absout, & demeurent-là. »

Désespérance emmene le Mal-Advisé, qui n'a pas été mieux traité de la fortune, que les deux autres, & le conduit à Malle-Fin. Cette Furie infernale luy demande s'il se repent d'avoir suivi le chemin par où il vient de passer. Non, répond Mal-Advisé. Cela étant, replique Malle-Fin, je vous reçois à ma suite.

» Notez que Malle-Fin doit avoir

(*a*) L'Auteur veut apparemment faire entendre que le nombre de ceux qui cherchent sincérement les voyes du Salut est très pétit, & c'est ce que signifie l'exemple du bien-Advisé.

» grandes mammelles comme une
» Truye, & y doit avoir beaucoup
» de petits Diabletons qui la suivent
» tout ainsi comme les petits Cochons
» suivent leur mere. »

Au bout de quelque tems, Malle-Fin demande encore à Mal-Advisé s'il est toûjours dans la même intention. Oüi, repond-il. Aussi-tôt la Furie profitant de cet instant fatal, le tuë.

» Adonc Malle-Fin occist Mal-
» Advisé, & puis Mal-Advisé se doit
» mettre en guise de Ame (a).

Fortune s'étant divertie quelque tems de Regnabo & de Regno, les fait tomber du haut de sa Roüe, les Vices que nous avons nommés cy-dessus, les reçoivent, & les conduisent à Malle-fin, qui, pour donner quelque consolation à Mal-Advisé, luy ordonne de tuer ces derniers ; ce qu'il exécute avec une joye extrême.

» Adonc s'en vont tous chantant à

(a) Mal-Advisé quitte icy ses habillemens, & paroît sous la forme d'une Ame, que nos anciens représentoient par un grand voile, dont l'Acteur étoit couvert depuis le sommet de la teste, jusqu'aux pieds. Ce voile étoit blanc pour les Ames bienheureuses, & noir, ou rouge pour celles des Damnés.

» Malle-Fin, & doivent être» (quatre Diables en forme de) « petits enfans, » & prennent chacun Malle-Fin leur » mere, en leur esjoüiſſant. »

Ces petits Diablotons courent après les Ames de Regnabo, de Regno, & de Mal-Adviſé, qui fuïent de tous côtés, pour éviter leur perſécution, & leurs hurlemens; les Diablotons les pourſuivent toûjours, & cela forme un Jeu de Théatre aſſez plaiſant.

» Adonc ilz s'enfuïent tous en » criant, Hélas; & les petits Diables » vont après, faignant les prendre. „



SECTION VII.

LEs Diablotons las de ce Jeu, ſe ſaiſiſſent tout de bon des Ames des trois Mal-Adviſez, & les amenent aux portes des Enfers.

» Adonc les grands Diables les em- » portent, en faiſant grant joye. »

Démon, Sathan, Léviathan, & Bélial s'avancent, & recevant des mains de Malle-Fin, & de ſes ſuppôts, les Ames des Mal-Advi-

sez, les conduisent en triomphe aux Enfers.

» Adonc les Diables mainent ycelles Ames en Enfer, & devez noter » qu'il doit estre (*a*) en maniere de » de cuisine comme cheuz(*b*)ung Sei- » gneur, & doit illec avoir Serviteurs » à la mode. Et doit-on là faire grant » tempestes, & les Ames doivent fort » crier en quelque lieu que l'on ne les » voye point (*c*) ; & les Dyables qui » viennent à tous les Ames, doivent » faire la révérance à Lucifer, en di- » sant. »

DE'MON.

Allon, tous d'une randour (*d*)
Et couron tous d'une aleure
Par révérance, & honnour,
Courre sus à nostre Seigneur.

» Adonc les Diables queurent (*e*) » sur Lucifer, & le batent. »

Lucifer, après avoir remercié les

(*a*) Voyez la description de l'Enfer Tome I. p. 65. & dans les Notes sur le sixiéme Mystere de la premiere Journée de la Passion: & cy-dessous le Mystere de la Résurrection de Jean Michel.

(*b*) Cheuz, chez.

(*c*) Ces Ames qu'on ne voit point, sont celles des Damnez, & non celles des Mal-Advisez.

(*d*) Randour. Rang.

[*e*] Queurent, chéent, tombent. Voyez le premier Volume p. 68. & le deuxiéme Mystere de la Conception.

Démons, leur ordonne de traiter ces nouveaux venus du mieux qui leur sera possible. Ces malins Esprits se disposent à obéïr.

» Adonc chacun face son office ; » & boutent la table, & frappent sur » la table d'ung baston, & devez sça- » voir que la table doit être noire, » & la nappe peinte de rouge. »

Lorsque l'on a dressé la table, on fait asséoir les trois Convives en cette sorte ; Regno est placé à un bout, Mal-Advisé ensuite, & Regnabo à l'autre bout ; après quoi on les sert.

» Adonc viennent les Serviteurs » avecques viandes, & en lieu d'ins- » trumens infernaulx, tous les Dya- » bles crient à haulte voix. „

LES DYABLES.

Saulce d'Enfer, Saulce d'Enfer,
Aux Serviteurs de Lucifer.

Après cette Musique infernale, on apporte les viandes.

» Adonc Sathan vient, lequelle » apporte de la Saulce noire en ung » vaisseau que les petits Serviteurs de » Sathan portent. „

» Adonc mettent grande abon- » dance de souffre sur les plats, &

» sur les gobeletz, tellement que » quant ilz boivent, il semble que » tout brusle. „

Comme ces mets, ainsi que les assaisonnemens qu'on y vient de mettre, ne plaisent point aux Mal-Advisez, les Démons les font boire & manger par force; & à la fin ils jettent ce qui reste sur eux.

» Adonc tous les Diables renversent » la table, & tout ce qui est dessus » par dessus les poictrines des Mal-» Advisez, & les Diables facent grans » criz, & grans tempestes. »

Ensuite ces malins Esprits les font entrer dans le profond des Enfers, par la gueule du Dragon, qui en représente l'entrée.

» Adonc les Diables font une gran-» de tempeste, & un grant bruyt, en » les tourmentant, & desrompant. „



SECTION VIII.

CONFESSION désirant conduire ses deux nouveaux Disciples à Bonne-Fin, les fait passer par Espérance, & Pénitence. Cette der-

niere leur fait essuyer sa rigueur ordinaire : & la charité de Bien-Advisé l'oblige à partager encore une fois cette correction avec ses Camarades.

» Adonc Pénitence les bat de verges ; & puis les maine par la haye : » Et quant ilz sont au bout de » la haye, ilz se tournent par Péni» tence (*a*) ».

Ils la remercient bien humblement, montent ensuite au trône d'honneur, & viennent enfin rendre l'esprit aux pieds de Bonne-Fin, en recommandant leurs Ames à leur Créateur, qui les accepte, & ordonne à ses Anges de les luy amener. Michel, Gabriël, Raphaël, & Uriël obéïssent aussi-tôt à ce commandement, & conduisent ces bienheureuses Ames au Ciel, en chantant *Iste Confessor* : Et tous les Esprits célestes témoignent leur joye par des Cantiques.

» Adonc dansent les Ames de Pa» radis toutes ensemble, & chantent » *Veni Creator*, & les Diables font » grans tourmens en Enfers (*b*) ».

(*a*) Par Pénitence, vers Pénitence.

(*b*) La vûë de ces deux Fêtes, dont le sujet

Le Spectacle fini, Bonne-Fin s'avance sur le bord du Théatre, & exhorte l'Assemblée à profiter du triste exemple des Mal-Advisez, & à suivre celuy des Bien-Advisez, qui les a conduit au Paradis : Elle finit ainsi.

BONNE-FIN.

Faison comme eulx sans faintise ;
Et icy ne séjournon plus ;
Allons tous ensemble à l'Eglise
Chantant *Te Deum laudamus* (a).

» Cy finist le Mystere de Bien-» Advisé, & Mal-Advisé ».

est si contraire, devoit présenter un Spectacle des plus complets ; & étoit fort propre au dessein de ces sortes de Représentations.

(a) C'étoit ordinairement par ces mots que finissoient la plus grande partie des Mysteres, des Vies des Saints, & des Moralitez.



FARCE



FARCE NOUVELLE,

TRE'S-BONNE ET FORT JOYEUSE

DES DEUX SAVETIERS

A TROYS PERSONNAGES,

C'EST ASSAVOIR,

LE PAUVRE.
LE RICHE.
LE JUGE.



LES SAVETIERS (a).

LE PAUVRE *commence en chantant.*


Ay avant Jehan de Nivelle (b)
Jehan de Nivelle a deux housseaux, (c)

[a] Le Théatre représentoit une place de Village; une Chapelle dans l'enfoncement, & la Maison du Juge sur l'un des côtez. Voyez le Catalogue des anciennes Farces, au Tome troisiéme. Au reste le Pauvre & le Riche sont tous les deux Savetiers.

(b) Cecy nous montre l'ancienneté de cette Chanson, connuë avant le tems où cette Farce fut composée.

[c] Housseaux ou Hou-

Le Roy n'en a pas de si beaux,
Mais il n'y a point de femelle,
Hay avant Jehan de Nivelle.

LE RICHE.

Voicy chose non pareille:
Dequoy j'ouys oncques parler;
Car je voy mon voisin chanter
Toute jour, & si n'a que frire.

LE PAUVRE.

Dieu vous guard, Dieu vous guarde,
Dieu vous guard, Sire,
N'avez-vous que faire de moy?

LE RICHE.

Nenny; mais je suis en esmoy

---

* Voyez la Remarque sur la premiere Section du Mystere de Bien-Advisé.

ses, substantif masculin plurier. [L'H s'aspire] chaussure contre le froid, la pluye, & la crotte... C'étoit une espece de botte, ou de botine; les gens de guerre s'en servoient comme aujourd'huy des bottes. On les faisoit de cuir de Vache. Villehardoüin parle de Heuses vermeilles.... Ce mot est vieux, & n'a plus d'usage qu'en cette phrase basse & figurée. *Il a quitté ses Housseaux* pour dire il est mort. Il y avoit deux sortes de Housseaux, les uns n'étoient que la tige simple, les autres avoient un soulier, & quelquefois ce soulier étoit à Poulaine * avec un long bec, & recourbé en haut. On appelloit Housseaux sans avant pied, une espece de chausses séméléès, dont la tige se retournoit comme celle d'un gand. Housseaux se dit en quelques Ports de Normandie, des grandes bottes, que les Matelots qui pêchent le poisson portent dans leurs Bateaux, & dans l'eau. Ce mot vient de *Hosellum*, diminutif de *Hosa*, qui se trouve dans Paul Diacre, & qui a été fait de l'Allemand *Hose*; le mot *Hosen* signifie encore à présent Haut-de-chausses en Allemagne. *Dictionnaire de Trévoux*.

D'une chose, voicy le cas :
Que je voy que vous n'avez pas
Un denier, pour vous faire taire,
Ne un pauvre tournois arriere,
Et chantez tousiours sans cesser ?

LE PAUVRE.

Par Sainct Jehan, vous povez penser
Que n'ay pas peur de mes Escus.

LE RICHE.

Tu peux bien penser au surplus
Que fais mon trésor sans lanterne.

LE PAUVRE.

Et moy mien à la Lanterne.

LE RICHE.

Amasse à quant tu seras vieux.

LE PAUVRE.

Voy, je seray tousiours joyeux.

LE RICHE.

Argent est plaisance mondaine.

LE PAUVRE.

C'est commencement de toute peine.

LE RICHE.

Argent faict faire maintz esbats.

LE PAUVRE.

Et à la fin faict dire, hélas.

LE RICHE.

Qui a cent escus tout comptant,
Il peut bien galler, & rire.

LE PAUVRE.

Sainct Jehan, je n'en ay pas tant,
Je n'en ay n'a frire, n'a cuyre.

LE RICHE.

Qui a cent escus, il n'est en friche,
Vous n'avez guarde qu'il se rayse.

LE PAUVRE.

Qui a . . . .
Il n'est pas tousiours à son ayse.

LE RICHE.

Qui a escus, à brief parler,
Il peut faire beaucoup de choses.

LE PAUVRE.

Qui a ses soulliers percez,
Il a besoin d'avoir des chausses.

LE RICHE.

Qui a cent escus tout comptant,
Il est de bonne heure né.

LE PAUVRE.

Qui au matin a froict ès dens,
Il n'est pas trop bien desjeuné.

LE RICHE.

Qui a cent escus en mittaine,
Il peut fringuer & mener pompes.

LE PAUVRE.

Et voire à sa pute estraine,
Et pourquoy ne le faictes-vous ?

LE RICHE.

Qui a cent escus, ou autre avoir,
Il peut vivre joyeusement.

LE PAUVRE.

Par Sainct Jehan, il m'en faut avoir.
Qui Diable vous en donne tant ?

LE RICHE.

Qui ? Mon Amy : Dieu tout contant ;
Aussi t'a-t'il donné tes biens.

LE PAUVRE.

Non a, parbleu, car je les tiens
De mon grant pere, a des ans vingt,
Et tout de succession me vint,
Mais je n'en payeray pas taille.

LE RICHE.

Voisin, tu n'as denier né maille,
Que Dieu ne t'ayt donné vrayment.
Il te feroit riche à merveille,
Et demain nud jusqu'à l'oreille ;
Il faict, & le deffaict.

LE PAUVRE.

Ha deà ! voysin, il me plaist
Qui me donne assez, ou prou ;
Sçauroit-on trouver moyen ou ?

LE RICHE.

Que pense avoir de la pecune ?
Oüy, mais il a telle coustume ?
Que jamais il ne donne rien,
Qui n'y va par bon moyen ;
Et aussi qui ne l'en prie.

LE PAUVRE.

Nostre-Dame ! il ne tiendra mye,
Au prier. Je m'envoys tout droict
Au Monstier, car se Dieu vouloit
M'en donner, je serois reffaict,
Et le remerciroys en effet,
De avoir en pouvoys un loppin.

LE RICHE.

Dy, par ta foy, mon voysin,
Que luy demanderas-tu content.

LE PAUVRE.

Je luy demande des escus cent,
Sans plus, ne moins.

LE RICHE.

S'il t'en donnoit deux vingtz,
A tout le moins tu prendroys cela.

LE PAUVRE.

Sainct Jehan, je ne les prendroys jà,
Ne suis-je pas comme vous estes ?
Il peust aussi bien mes Requestes
Octroyer, qu'il a faict la vostre.

LE RICHE. *

Voyre, par Sainct Pierre l'Apostre,
Je vous bailleray un esclat
Cent escutz dedans ung sac
Voys mettre, ung moins par Sainct Claude,
Taisez-vous, & vous verrez rage.

LE PAUVRE.

Ha! par . . . . je ferai rage;
Je ne feray plus Savetier,
Je hanteray fort le gibier.
Ah! j'aurai aujourd'huy argent.
Je voys à l'Eglise diligemment,
Sans plus séjourner au surplus;
O Dieu! qui donne les escus
A ce Riche si largement,
Donne m'en cent tout content;
Et je te jure, sur mon ame,
A toy, & à Nostre-Dame,
Que se me les donne, de bon cueur,

* Il dit cecy à part, en s'adressant aux Spectateurs, & ensuite va se cacher derriere l'Autel de la Chappelle.

Je vous feray tousiours honneur,
Toutes les foys que vous verray.

Le Riche *derriere l'Austel.*

Demande, je te octroyray,
Mais que ce soit juste demande.

Le Pauvre.

Or çà, doncques, je vous demande
De bon cueur, le pauvre Droüet, (*a*)
A qui vous donrez, s'il vous plaist,
Un cent escus tant seulement.

Le Riche.

N'en voudroys tu point moins de cent?

Le Pauvre.

Nenny, par ma foy; c'est le cas.

Le Riche.

Tu auras soixante ducatz.

Le Pauvre.

Par Sainct Sire; je n'en veüil nulz;
Car je veüil avoir des escutz,
De Ducatz je n'ay point d'envie.

Le Riche.

Tu en auras quatre-vingtz & dix,
De bons, & de fermes en un tas.

Le Pauvre.

Beau Sire, imaginez le cas,
Et que vous fussiez devenu,

[*a*] C'est le nom du Pauvre Savetier.

Comme moy, pauvre, tout aud,
Et que je fusse Dieu, pour veoir;
Vous les voudriez bien avoir.

LE RICHE.

Celà est pieçà tout commun,
En voilà cent, il s'en faut un;
Prens-les, ou laisse se tu veux.

LE PAUVRE.

Or ça, n'en auray-je donc plus?
Vous me faictes un grant forfaict.
Les prendray-je donc en effet....
Oüy .... on ne scet qui va ne qui vient;
Puis y a un point qui me tient,
Que m'en pourroye bien repentir;
Pourtant les me faut recüeillir,
Pour un escu ne plus ne moins.

LE RICHE.

. . . .
Vous les rendrez Maistre Coüart,
C'à, que le Dyable y ait part,
Par la . . . . . y les emporte.
Rapporte, mon voysin, rapporte.

LE PAUVRE.

Quel Dyable esse qui m'appelle?

LE RICHE.

Par . . . . . . je l'ay belle.
Cà ses escus, çà ses escus.

LE PAUVRE.

Vous estes un peu trop camus :
Dieu me les vient de donner.

LE RICHE.

Par .... vous y mentez,
Ç,à mon argent.

LE PAUVRE.

Ils se houssent

LE RICHE.

Ils se houssent ?

LE PAUVRE.

Mais parbleu, voicy belle chose,

LE RICHE.

Ç,à mon argent.

LE PAUVRE.

Or y perra,
Et par.........non sera,
Adieu, adieu, je les emporte.

LE RICHE.

Rapporte, mon voysin, rapporte :
Ou je te feray adjourner.

LE PAUVRE.

Je ne veüil plus cy séjourner.

LE RICHE.

Vous y viendrez, par ....

LE PAUVRE.

Sainct Jehan, je n'y entreray jà,
Car mes abitz ne vallent rien.

LE RICHE.

Ha deà, je t'en bailleray bien,
Qui sont meilleurs que tous ceux-cy. (a)

LE PAUVRE.

Attendez-moy donc icy,
Je m'en voys parler à ma femme.

LE RICHE.

Non ferez, Sire, par . . . .
Vous viendrez devant le Prevost.

LE PAUVRE.

Voysin, je reviendray tantost.

LE RICHE.

Mettez la Robe sur vostre dos.

LE PAUVRE.

Et comment? la me donnez-vous?

LE RICHE.

Nenny, non.

LE PAUVRE.

Deà! & comment?

LE RICHE.

Je te la preste jusques à tant
Que soyons venuz de la Court.

[a] Icy le Riche va chercher une robe, & la lui donne.

LE PAUVRE.

Or sus, donc, pour faire court,
Allez devant, & cependant
Je m'en iray porter l'argent
En la maison pour tout refuge.

LE RICHE.

Il le nous fault porter au Juge,
Et le mettrons en sa séquestre.

LE PAUVRE.

Sainct Jehan, non ferez nostre Maistre;
Je ne m'en veüil point dessaisir.

LE RICHE.

Quel Juge voulez-vous choisir,
Qui soit à cecy bien habille?

LE PAUVRE.

Hé! le Prevost de ceste Ville
Il a un bon esprit,
Mais qu'il ayt un petit
Nostre cause regardée,
Tantost Sentence auroit donnée;
Sans y faire si long Procès.

LE RICHE.

Mais il se commet tant d'excès;
En tout on use tromperie.

LE PAUVRE.

Hé, non faict, ...

Il n'y va qu'à la bonne foy.

LE RICHE.

Allons autre part.

LE PAUVRE.

Ha! voy?

Mais où voudriez-vous aller?

LE RICHE.

Et si tu me voulloys bailler

Mon argent, tu ferois bien mieux.

LE PAUVRE.

Ha! point ne l'aurez, se m'est Dieux. *

Adieu, adieu.

LE RICHE.

Allon, allon.

LE PAUVRE.

Ha dictes, despéchez-vous donc.

LE RICHE.

Il ne m'en chaut, mais que j'aye droict.

LE PAUVRE *abordant le Juge.*

Dieu y soit.

Monseigneur, Dieu vous gard;

Comme vous va puis le matin?

LE JUGE.

. . . . il me va bien Jennin.

Comment se porte Jeanette.

LE PAUVRE.

Elle est ronde, grosse & grossette,

* Si Dieu m'aide.

Elle se porte tousiours bien.

LE-RICHE *à part.*

Comment deà ! je n'y enten rien ;
Il est tantost faict de ma cause.

LE PAUVRE.

Il est vray qu'en ceste sepmaine,
Sans vous faire trop long sermon,
Voire il est ainsi, c'est mon,
J'ay faict à Dieu une Requeste,
Qui est très-belle & honneste,
Qu'il me donna cent escus d'or ;
Non pas pour faire un grand trésor.

LE JUGE.*

Entendez-vous bien ?

LE PAUVRE.

Oüy deà ;
Par . . . . il les me octroya,
Et en escuz cent moins un contant,
Que Dieu me donna vrayment,
Après que j'euz faict ma priere.
Puis après je m'en vins arriere
Pour m'en aller en ma maison ;
Voicy mon voysin, sans raison,
Pour me cuyder du tout tromper ;
Qui s'en vint après moy cryer,
Et disoit qu'ilz étoyent à luy :
Ainsi, Monsieur, je luy ny ;

* En s'adressant au Riche.

Je n'uz jamais de luy argent.

LE RICHE.

Monſieur, qui le dict, il ment.

LE PAUVRE.

Et attent, mon voyſin, attent;
Laiſſe-moy parler, ſe tu veux;
Dictes qui a tort de nous deux,
Monſieur, donnez-nous Jugement.

LE JUGE.

Tu te haſte trop mallement,
On ne juge pas ſi à coup.

LE PAUVRE.

Ha! Monſieur, vous mettez trop;
Je ſuys de loing, deſpéchez-moy.

LE RICHE.

Par . . . . non ferez,
Il me touche trop près du cueur.

LE PAUVRE.

Or laiſſez parler Monſieur.

LE RICHE.

Monſieur, il y a bien aultre choſe.

LE JUGE.

Sans faire plus d'arreſt, ne poſe,
Si tu ne dictz autre nouvelle,
Sa cauſe ſera bonne & belle.

LE RICHE.

Ha! deà, Monſieur, il ne dys pas

Où le mal gist : voïlà le cas.
Deriere l'Austel où j'estoys,
Et sa priere je escoutoys,
Puis luy jectay cent escus là.

LE JUGE.

Or me respons dessus cela ;
Tu les jectas là ; & pourquoy ?
Tu pouvois bien penser à toy
Que pas ne les refuseroit.

LE RICHE.

Ha ! Monsieur, il me disoit
Qu'il n'en prendroit jà moins de cent.

LE JUGE.

Ton rapport est sans entendement,
Car il n'y a raison quelconque.

LE RICHE.

Que j'en aye la moictié, doncques,
Car la perte seroit trop grande.

LE JUGE.

Va dire à Dieu qui te les rende,
Puisque les a donnez pour luy.

LE PAUVRE *s'adressant au Riche.*

Ha deà ! vous estes estourdy ;
Je m'en voys sans plus d'Arrest.

LE RICHE.

Monsieur, faictes arrest,
Car il veut emporter ma Robe.

LE

LE JUGE.

Vienç̧a, Droüet, que nul ne hobe,
Ceste Robe est-elle tienne?

LE PAUVRE.

Sainct Jean, Monsieur, elle est mienne.

LE RICHE.

Vous me la rendrez au surplus.

LE PAUVRE.

Ainsy disoit-il des escus.
C'est un fort terrible Sire,
Vous sçavez qu'il ne sçait que dire;
Il demande puis l'un, puis l'autre;
Puis d'un costé, puis d'autre;
La teste il a esservellée.

LE RICHE.

Deà, Monsieur, je luy ay prestée,
Pour venir jusques-icy.

LE PAUVRE.

Ha! je vous nye tout cecy,
. . . . il n'en est rien.

LE JUGE.

. . . . . Droüet, je t'en croy bien.

LE PAUVRE.

Hé! je ne suis point Coüart.

LE RICHE.

Hau! Que le dyable y ait part,
Au Juge, & au Savetier,

Et à la femme, & au Jugier. (*a*)
Ne qui le fit onc estre Juge.
Haro ! quel mal fa ɑ̃t ! quel déluge !
Mes cent escutz sont-ils perdus ?
Voyre deà, voyre cent escutz
Que le grant Dyable y ayt part.

LE PAUVRE.

Hay, Jenin ; hay, pauvre Coüart.
J'auray Robe, Or, & Argent,
Par ma foy, il est mal content.
Mais n'est-elle point retournée ? (*b*)
Je suis payé de ma journée.
Pardonnez-nous jeunes & vieux,
Une autrefoys nous ferons mieux.

(*a*) Il paroît que le Juge étoit ami du Savetier Droüet, à cause de Janette, le Jugement qu'il rend en est une preuve assez convaincante.

(*b*) Il regarde sa nouvelle Robe.

FIN.



MYSTERES

REPRE'SENTE'S

Aux Entrées des Rois & des Reines de France à Paris.

SI l'Hiſtoire que nous traitons étoit plus connuë, nous ne ſerions pas obligez de parler des Myſteres qui s'éxécutoient ſur des Echafauts aux Entrées des Rois & des Reines de France, puiſque ces ſortes de Repréſentations n'étoient que des eſpeces de Tableaux, qui donnoient l'idée de quelques traits de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Mais tant de perſonnes les confondent avec ceux qui parurent ſur le Théatre de la Trinité, qu'il nous a paru important de détruire cette erreur. Nous croyons en avoir trouvé les moyens, en rapportant éxactement les propres termes

des Auteurs qui ont parlé de ces sortes de Mysteres : Par-là on jugera si nous devons les mettre au rang des Poëmes de la Passion, des Actes des Apôtres, du Roy Avennir, &c. *(a)*

Entrée de la Reine Isabeau de Baviere, *à Paris le* 20. *de Juin* 1389.

Froissart & Cérémonial François p. 638. 639.

A la premiere porte Saint Denys, ainsi qu'on entre dans Paris, avoit un Ciel tout étoillé, & dedans ce Ciel jeunes enfans appareillez, & mis en ordonnance d'Anges, lesquels Enfans chantoient moult mélodieusement & doucement; & avec tout ce, il y avoit une Image de Nostre-Dame, qui tenoit par figure son petit Enfant, lequel Enfant s'ébatoit par soy à un petit moulin fait d'une grosse noix; si étoit haut le Ciel & orné moult richement des Armes de France & de Baviere : à un Soleil

[a] Ce fut vers la fin du Regne de Charles V. que les Mysteres représentez sur des Echafauts furent introduits : ils firent partie des Cérémonies qui s'observoient aux Entrées des Rois & des Reines de France, jusqu'à François I. inclusivement. Henry II. les supprima, & on y substitua les Arcs de Triomphe.

d'Or resplendissant, & donnant ses Rayons, & le Ciel d'or rayonnant étoit devise du Roy.

Après, dessous le Moustier de la Trinité sur la Ruë, avoit un Echafaut, & sur l'Echafaut un chatel, & au long de l'Echafaut étoit ordonné le Pas (a) du Roy Salhadin, & tous faits de personnages, les Chrétiens d'une part, & les Sarrazins de l'autre, & là étoient par personnages (b) tous les Seigneurs de nom, qui jadis au pas de Salhadin furent, & armoyez de leurs Armes, ainsi que pour le tems d'adonc (c) ils s'armoient, & un petit en sus d'eux étoit par personnage, le Roy de France, & autour de luy les douze Pairs de France, tous armoyez de leurs Armes. Et quand la Reine de France fut amenée si avant dans sa litiere, jusque devant l'eschafaut où ces ordonnances étoient, le Roy Richard se départit de ses Compagnons, & s'en vint au Roy de France, & lui demanda congé pour aller assaillir les Sarrazins, & le Roy luy donna. Ce congé pris, le Roy

[a] Le sujet de cette représentation est pris de l'Histoire des Croisades.

(b) Il est bon de remarquer que ces personnages ne parloient point.

[c] D'alors.

Richard s'en retourna devers ses Compagnons, & lors se mirent en ordonnance, & allerent incontinent assaillir le Roy Salhadin & ses Sarrazins; & là y eut pour esbatement grande bataille, & dura une bonne espace, & tout fut vû moult volontiers, puis passerent outre, & vinrent à la seconde porte S. Denis, (*a*) & là avoit-on ordonné, comme à la premiere porte, un Ciel nué, & estoillé très-richement, & Dieu par figure séant en sa Majesté, le Pere, le Fils, & le S. Esprit; & là dedans le Ciel petits Enfans de Chœur chantoient moult doucement en forme d'Anges (laquelle chose on voyoit moult volontiers) & ainsi que la Reine passa dedans sa lictiere sous la porte de Paradis, d'amont * deux Anges issirent hors en leur avalant *, & tenoient en leurs mains une très-riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, & la mirent les deux Anges, & l'assirent moult doucement sur le chef de la Reine, en chantant moult doucement tels vers.

* D'en haut.

* En descendant.

[*a*] Il semble qu'on la nommoit la Porte aux Peintres, qui fut abatuë du tems de François I. de ce nom.

Dame enclose entre Fleurs de Lys,
Reine estes-vous de Paradis,
De France, & de tout ce Païs.
Nous en r'allons * en Paradis. *Retournons.

Après trouverent les Seigneurs & Dames devant la Chapelle S. Jacques un Eschafault fait moult richement, & très-bien ordonné, séant au côté dextre, ainsi comme ils s'en alloient; & estoit ledit Eschaffaut couvert de drap de haute-lice, & encourtiné en maniere d'une chambre, & dedans celle chambre, il y avoit des hommes qui sonnoient Orgues moult doucement. A la porte du Chastellet de Paris y avoit un Chastel ouvré & charpenté de bois & de garites * faites aussi fortes que pour durer quarante ans; & là y avoit à chacun des creneaux un homme d'arme, armé de toutes pieces, & sur le Chastel un lit paré, ordonné & encourtiné aussi richement de toutes choses, comme pour la Chambre du Roy, & estoit appellé ce Lict, le Lict de Justice; & là en ce Lict par figure, & par personnage se gisoit Madame sainte Anne. Au plein de ce Chastel (qui estoit contenant grand espace) y

S. Jacques de l'Hôpital.

* Guérite.

avoit une garenne & grande foison de ramée, & dedans la ramée grande foison de liévres & de lapins, & d'oysillons qui voloient hors, & y revoloient à sauf garant, pour la doubte du peuple qu'ils voyoient. Et de ce bois & Ramée, du côté que les Dames vinrent, issit un grand blanc Cerf (a) devers ledict Lict de Justice: d'autre part issit hors du bois & de la ramée, un Lyon, & un Aigle fait très-proprement, & approchoient fierement ce Cerf & le Lict de Justice. Lors issirent hors du bois & de la Ramée, jeunes pucelles environ douze, très-richement parées en chappellets d'or, tenant épées toutes nuës en leurs mains, & se mirent entre le Cerf & l'Aigle, & le Lyon, & monstrerent qu'à l'épée elles vouloient garder le Cerf & le Lict de Justice, &c. (b)

[a] Juvenal des Ursins nous apprend que ce Cerf, étoit tellement fait & composé, qu'il y avoit homme qu'on ne voyoit, qui luy faisoit remuer les yeux, les cornes, la bouche, & tous les membres, & avoit au col les Armes du Roy y pendans, c'est à sçavoir l'Escu d'Azur à trois fleurs de Lys d'or, bien richement fait, & sur le Litcou près le Cerf, avoit une grande Espée toute nuë, belle & claire; & quand ce vint à l'heure que la Reine passa, celuy qui gouvernoit le Cerf au pied du devant dextre, luy fit prendre l'Espée, & la tenoit toute droite, & la faisoit trembler.

(b) Nous supprimons le reste de cette description, que l'on trouvera dans nos Notes du premier Volume, pag. 43. & 44.

Représentations

Représentations faites à Paris à l'Entrée de Henry VI. Roy d'Angleterre.

Enguerand de Monstrelet Tom. 2. p. 77. 78.

L'an 1431. environ l'issuë de Septembre Henry VI. Roy d'Angleterre fit son entrée à Paris...... Si avoit au Poncelet S. Denis un Eschafaut, sur lequel étoit comme une maniere de Bois, où étoient trois hommes sauvages & une femme, qui ne cesserent de combattre l'un contre l'autre, tant que le Roy & les Seigneurs fussent passez : & avoit dessous ledit Echafaut une Fontaine jettant hypocras, & trois Seraines dedans : & étoit ledit Hypocras abandonné à un chacun. Et depuis le Poncelet, en tirant vers la seconde Porte de la ruë S. Denis, avoit par personnages sans parler (a) de la Nativité Nostre-Dame, de son Mariage, & de l'Adoration des trois Rois, des Innocens, & du Bon Homme qui semoit son bled : & furent ces personnages très-bien joüez : & sur la Porte S. Denis fut

(a) Voyez la Note suivante.

joüée la Légende S. Denis, qui fut volontiers vû des Anglois, &c.

Représentations faites à Paris à l'Entrée du Roy Charles VII. le Mardy 12. Novembre 1437.

Tiré du Recüeil des Offices de France par Jean Chenu Avocat en Parlement.

Après les Prevost des Marchands, & Eschevins, le Prevôt de Paris, &c. suivoient des personnages représentans les sept Péchez Mortels, & les sept Vertus, Foy, Espérance, Charité, Justice, Prudence, Force & Tempérance, montez à cheval, habillez selon leur proprieté.

Le Roy ayant passé la Porte S. Denis, vint au Ponceau, où d'un artifice étoit une Fontaine, & sur icelle un pot couvert d'une Fleur de Lys, laquelle du haut de ses trois feüilles, jettoit hypocras, vin, & eau en abondance. Dans cette Fontaine se promenoient deux Dauphins : dessous cette Fontaine étoit l'Arcade pour passer, peinte en azur, semée de Fleurs de Lys; & dessus une terrasse l'Image de saint Jean-Baptiste monstrant l'*Agnus Dei*, tout entouré d'un Chœur de Musiciens habillez en forme d'Anges, chantans en toute mélodie.

Devant la Trinité étoit un grand Théatre, ſur lequel eſtoient repréſentez les Myſteres de la Paſſion, & Judas faiſant ſa trahiſon : ces perſonnages ne parloient, ains repréſentoient ces Myſteres par geſtes ſeulement. (*a*) A la ſeconde Porte aux Peintres étoient les Images de S. Thomas, S. Denis, S. Maurice, & S. Loüis Roy de France, au milieu deſquelles eſtoit celle de ſainte Genevieſve Patrone des Pariſiens.

Devant le Sépulchre étoit un autre Théatre, où furent repréſentées la Réſurrection du Sauveur du monde, & ſon apparition à la Magdelaine.

A la Porte de ſainte Catherine derriere ſainte Opportune, étoit un autre Théatre, où eſtoit le S. Eſprit deſcendant ſur les Apôtres & Diſciples.

Devant le Chaſtelet eſtoit un grand Rocher & Terraſſe couvert d'un Boccage & paſtis agréable, où eſtoient les Paſtoureaux avec leurs brebis, re-

(*a*) Voici une preuve bien marquée que ces Myſteres n'étoient point récitez & qu'ils n'étoient ſeulement que repréſentez par figures : On en peut voir encore des preuves auſſi fortes en pluſieurs autres endroits ci-deſſous.

cevans ses nouvelles par l'Ange de la Nativité de Nostre Rédempteur, & chantans *Gloria in excelsis Deo* : & audessous l'Arcade dudit Rocher estoit un Lict de Justice, où estoient trois personnages représentans la Loy de Grace, la Loy Ecrite, & celle de Nature : & contre les Boucheries estoient représentez le Paradis, le Purgatoire, & l'Enfer ; & au milieu l'Archange S. Michel pesant dans une balance les Ames des Trespassez. (a)

A l'entrée du grand Pont de Paris, estoit représenté le Baptême de Nostre Seigneur par S. Jean-Baptiste, & sainte Marguerite auprès du Dragon.

Représentations faites à l'Entrée du Roy Loüis XI. le dernier jour d'Août 1461.

Chronique de Loüis XI. écrite par Jean de Troyes Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris p. 16. de l'Edition de Bruxelles, à la suite des Mémoires de Commines.

A l'entrée que fist le Roy à ladite Ville de Paris par la Porte S. Denis, il trouva une moult belle Nef en fi-

(a) Alain Chartier nous rapporte dans son Histoire une description fort abrégée de cette Entrée. Voyez cy-dessus page 100.

gure d'argent, portée par le haut contre la maçonnerie de ladite Porte, depuis le Pont-levis d'icelle, en signifiance des Armes de la Ville, dedans laquelle Nef estoient les trois Estats, & aux Chasteaux de devant & derriere d'icelle Nef, estoient Justice, & Equité, qui avoient personnages pour ce à eux ordonnez, & à la Hune du Mast de la Nef, qui estoit en façon d'un Lys, y estoit un Roy habillé en habit Royal, que deux Anges conduisoient.

Un peu avant dans laditte Ville, estoient à la Fontaine du Ponceau hommes & femmes sauvages, qui se combattoient & faisoient plusieurs contenances, & si y avoit encores trois belles filles faisant personnages de Seraines, toutes nuës, qui estoit chose bien plaisante, & disoient de petits motets & bergerettes. Et près d'eux joüoient plusieurs bas instrumens, qui rendoient de grandes mélodies. Et pour bien raffreschir les entrans en laditte Ville, y avoit divers conduits en ladicte Fontaine, jettant laict, vin, & ypocras, dont chacun buvoit qui vouloit ; & un peu

au-dessous dudit Ponceau, à l'endroit de la Trinité, y avoit une Passion par personnages, & sans parler. (a) Dieu estendu en la Croix, & les deux Larrons à dextre & à sénestre; & plus avant à la porte aux Peintres avoit autres personnages moult richement habillez. Et à la Fontaine S. Innocent y avoit aussi personnages de Chasseurs, qui accüeillirent une Bische illec estant : qui faisoient moult grant bruit de chiens, & de trompes de chasse. Et à la Boucherie de Paris il y avoit Eschaffaux figu-
Pag. 17. rez à la Bastille de Dieppe : & quand le Roy passa, il se livra illec merveilleux assaut de gens du Roy à l'entour des Anglois estant dans laditte Bastille, qui furent pris & gaignez, & eurent les gorges coupées; & contre la Porte du Chastellet y avoit de moult beaux personnages. Et outre ledit Chastellet sur le Pont aux Changes, y avoit autres personnages, & estoit tout estendu par-dessus, & à l'heure que le Roy passa

(a) Cette Passion, comme on le voit aisément, est tout autre que celle que joüoient les Confreres, puisqu'elle n'étoit qu'une action figurée.

on laissa vôler parmi ledit Pont plus de deux cens douzaines d'Oiseaux de diverses sortes & façons, que les Oyseleurs de Paris laisserent aller, comme ils sont tenus de ce faire; pour ce qu'ils ont sur ledit Pont lieu & place à jour de Fête pour vendre lesdits Oyseaux, & par tous les lieux de ladite Ville par où le Roy passa cette journée, estoit tout tendu au long des ruës bien notablement. Ainsi s'en alla faire son Oraison en l'Eglise Nostre Dame de Paris, & puis s'en retourna souper en son Palais Royal à Paris, &c.

Représentations faites à l'Entrée du Roy Charles VIII. à Paris le 8. Juillet 1484. Cérémonial François p. 214. 215. & 216.

Puis après je vins choisir
Au plus près de la *Trinité*
Mystere que ne veux laisir,
Qui fut de grand' utilité.

C'estoit l'amere Passion
De Nostre Sauveur Jesus-Christ,
Et sa Crucification,
Et de Judas le grand délict,

Qui à un arbre se pendit,
Par très-grande désespérance,
Donc en Enfer il descendit,
Où puni est de son offence......



Plus avant à la *Porte aux Peintres*
Vis le Galliffre de Braudas (*a*)
Qui engouloit sans nulles feintes
Enclumes de fer à grands tas,
Dénotant que tels Goulias
En France ont fait grand mangerie;
Dont plusieurs en sont au pourchas
Par le monde querans leur vie.



Puis auprès de *Sainct Innocent*
Estoit Herode le cruël,
Qui fit mourir maint Innocent,
Par son malice monstruël;
Puis vint illec sainct Gabriël,
Quand, de par le Dieu envoyé,
Qui bapetise les aisnel
En leur sang, donc Dieu est loüé.



(*a*) Le Galiffre de Braudas nous est inconnu, à moins qu'on n'ait voulu entendre le Calife de Bagdad. On voit par ce personnage, que nos ancêtres avoient aussi bien que nous des Joüeurs de Gobelets.

Et puis auprès du *Chastellet*
Il y avoit un grand Eschaffaut,
Où illec un Roy se séet
Par dessus les autres, au plus haut,
Qui par engin subtil & caut
Envoyoit au Peuple d'en bas,
Plus léger que ne fait un haut,
La vertu de Paix par soulas.

En après la vertu de Force.
Par engin venoit à Noblesse:
Dilection, & Amour forte
A l'Eglise avoit son adresse:
Puis après sans grande longuesse,
J'apperceus un autre Eschaffaut,
Qui estoit d'assez grande hautesse,
Où je vis un Mystere haut.

Car j'y vis en façon de Lis
Un arbre de grand estudie,
Sur lequel estoit un beau Fils,
Et au pied des gens grande lye,
Qui estoient pleins de maladie,
Car couchez estoient contre terre;
Si pensai fort, je vous affie,
Que vouloit dire ce Mystere.

Si vis qu'en regardant l'Enfant,
De la terre ils se soubslevoient,
Et se dressoient en estant,
Comme ceux qui cœur reprenoient.
Si conclus lors, qu'ils dénotoient,
Que par nostre Roy debonnaire,
De tous maux relevéz seroient
Ses sujets, & hors de misere.

Après sur le *Pont des Changeurs*,
J'apperçus un autre Mystere;
Il estoit des premiers honneurs
Qu'eut David de Dieu nostre Pere;
Et comme éleu de luy en terre,
Il tua Golias le Géant,
Luy enfant de moult grand affaire;
Et depuis fut Roy triumphant.

Qui estoit pour nous demonstrance,
Que nostre Roy jeune & plaisant,
De Dieu éleu par sa prudence,
Sera de tous maux relevant
Son Peuple ; & sera destruisant
Ses ennemis & adversaires ;
Et sera son Peuple vivant
Soubz luy en paix, sans nulle guerre.

Puis à la Porte du *Palais*
J'apperceus un autre Mystere,
Qui fut moult beau, & non pas laiz,
Et estoit grande la matiere;
C'estoit qu'en une grande Chaire
Il y avoit un Roy assis,
Et par grand vertu singuliere,
Sur luy venoit le Saint-Esprit.



Représentations faites à l'Entrée du Roy Loüis XII. à Paris le Lundy second jour de Juillet 1498.

Cérémonial François pag. 240. 241. &c.

L'Echaffaut de dessus la Porte S. Denis, étoit honorablement fait, & composé par Messeigneurs les Prevôt & Echevins de la Ville de Paris; dessus lequel étoit un Lys triomphant à sept fleurons: & au pied du Lys étoit habillé un personnage richement, en habit Royal, semé de fleur de Lys d'or. Au premier des fleurons d'en bas à main dextre étoit Noblesse habillée de drap de soye violette, & la tête garnie de fermeillets d'or à crépines, & cheveux pen-

dans : & de l'autre côté étoit un autre personnage aussi dedans le Lys, nommé Humanité, habillé de soye grise : & avoit en sa tête une grosse perruque à deux bosses, couvertes de fermeillets d'or, & pierreries, en la façon du tems passé : en démonstrant que l'Homme noble doit être humain.

Au deuxiéme fleuron du côté dextre étoit un autre personnage nommé Richesse, habillé de drap de soye jaune doré, & la tête comme une Epousée, le plus richement qu'il étoit possible ; & de l'autre côté du fleuron, un autre personnage nommé Libéralité, vêtu de soye blanche à deux cornes, en la façon du temps passé, garnies de fermeillets, & de pierres ; démonstrant que l'Homme riche doibt estre libéral, &c.....

Plus outre devant l'Eglise de la Trinité, avoient fait faire les Gouverneurs & Confreres de la Confrairie de la Passion, un Eschafaut, où étoit Abraham qui sacrifioit à Dieu le Pere son Fils Isaac (*a*). Et à l'au-

(*a*) Ceci n'est qu'une simple représentation des Mysteres de l'Ancien Testament.

tre côté de l'Eſchafaut le Crucifiement de Jeſus-Chriſt : c'eſt à ſçavoir Jeſus étendu en la Croix entre deux Larrons, Judas pendu, Anne, Caïphe, Pilate, & pluſieurs Juifs regardant le Crucifiement : & couloit inceſſamment une maniere de ſang des playes du Crucifix (*a*).

A la porte aux Peintres, avoit un Eſchafaut, ſur lequel avoit un Monde, dedans lequel étoient deux perſonnages, Bon-Temps, & Paix; & Ménestriers qui joüoient mélodieuſement, & autour dudit Monde, étoient trois autres perſonnages, le Peuple François, Resjoüiſſance, & le Bon Paſteur, leſquels diſoient,

Je ſuis de hait (*b*) menant resjoüiſſance
A la venuë du Bon Paſteur de France,
Paix & Bon-Temps il entretient au Monde
Honneur, Loüange, Triomphe en lui abonde,
Dieu le préſerve de mal & de ſouffrance, &c.

Devant le Chaſtellet de Paris avoit un grand Eſchafaut, devant lequel

(*a*) Nouvelle preuve de ce que nous avons avancé.

(*b*) Je ſuis de hait; je ſuis à mon plaiſir, Clement Marot, Epit. V.
„ Si l'un s'en rit, ſi l'autr
„ eſt à ſon *hait*.

avoit un pavillon de couleur jaune & violette, & au milieu dudit Pavillon avoit un Lys, où étoient figurées, & empraintes neuf portraitures de Rois. Le premier desquels Loüis douziéme étoit au plus haut dudit Lys, tenant un Sceptre en sa main dextre, & de l'autre un Baston Royal. Après lequel, en descendant, étoit figuré Charles Duc d'Orleans, neveu & pere de Roy, tenant en sa main un Espervier. Et au troisiéme étoit figuré Loüis Duc d'Orleans fils, frere, oncle, & ayeul de Roy (*a*). Et au IV[e]. degré étoit figuré Charles-Quint, tenant en sa main dextre un Sceptre, & en l'autre un bâton Royal; Et au V[e]. degré étoit figuré le Roy Jean, tenant en sa main le Sceptre & bâton Royal. Et au VI[e]. degré étoit figuré Philippes de Valois, tenant en ses mains le Sceptre & bâton Royal. Et au VII[e]. degré étoit figuré Charles Comte de Valois fils, frere, pere de Roy, & oncle de qua-

(*a*) Loüis Duc d'Orleans, qui fut assassiné à Paris par la faction du Duc de Bourgogne, étoit fils du Roy Charles V. frere de Charles VI. oncle de Charles VII. & pere de Charles Duc d'Orleans, pere du Roy Loüis XII.

tre Rois (*a*). Et au VIIIe. degré étoit figurée la portraicture du Roy Philippe (*b*), tenant en ses mains le Sceptre & le bâton Royal. Et au IXe. & dernier degré étoit figuré le Roy S. Loüis, tenant en ses mains le Scepre & bâton Royal, & un chacun d'eux portant ses Armes, & au côté dextre trois Porcs Epics.

Au dedans dudit Echaffaut estoit un Roy au plus haut en siége Royal, & à main dextre estoit bon Conseil, & à senestre Justice, & sous les pieds dudit Roy Injustice couchée. Pareillement y estoit Puissance armée tenant un voulge contre la poitrine de Division : & estoient à l'entour six autres personnages, l'Eglise, le Peuple, Seigneurie, Pouvoir, Union, & Paix. Ces choses vûës, ledit Seigneur passa outre, & vint devant le Palais Royal : & y estoit un autre Eschaffaut, que Messei-

(*a*) Charles de Valois fils de Philippe le Hardy, frere du Roy Philippe le Bel, pere de Philippe de Valois, & oncle des trois Rois Loüis Hutin, Philippe le Long, & Charles le Bel. A l'égard du quatriéme, il est inconnu dans l'Histoire, à moins qu'on ne comprenne le jeune Roy Jean, fils de Loüis Hutin, qui ne vécut que huit jours.

(*b*) Philippe le Hardi.

gneurs de la Chambre des Comptes avoient fait faire : auquel Eschaffaut, estoient deux Cerfs volans, qui tenoient un grand Escu de France timbré, & au-dessous dudit Escu, un Porc Epic au pied, & deux Serpens entrelassez, chacun en un Lys, jettant un enfant nud, & rouge par la gueule: & aux deux côtez dudit Porc Epic, les armes de Milan : & estoit escrit ce qui s'ensuit.

Salut, honneur & révérence
Au Roy Loüis le Bien Aimé,
Douziéme de ce nom clamé,
Par éternelle Providence.

Représentations faites à l'Entrée de la Reine Anne de Bretagne le 19. *Novembre* 1504.

Tiré des Registres de l'Hôtel de Ville.

Laditte Dame arriva à la Porte S. Denis, environ midy, sur laquelle Porte y avoit un beau & riche Mystere d'un grand Cœur, représentant le Cœur de Paris, auquel il y avoit deux personnages, c'est à sçavoir *Loyauté*, & *Honneur*; & estoit ledit Cœur soûtenu par trois personnages, c'est à sçavoir, *Justice*, *Clergé*, & *Commun*;

Commun : & y avoit un Acteur qui disoit ce qui s'ensuit, &c. . . . . .

Item, à la Fontaine du Ponceau y avoit la représentation d'un petit Enfant nud, de la hauteur de deux pieds ou environ, richement peint, par lequel couloit ladite Fontaine.

Item, devant la Trinité y avoit un Mystere de la Transfiguration Nostre Seigneur, & autres Mysteres de la Passion, qui furent faits par les Maistres de la Passion.

Item, à la vieille Porte S. Denis, y avoit un autre Mystere des cinq *Annes*, qui sont trouvées dans l'Ancien Testament; avec lesquelles on ajoûtoit *Anne*, noble Roine de France, pour les vertus & biens qui sont en elle: & y avoit un personnage pour déclarer les choses dessus dittes, qui disoit en substance ce qui s'ensuit.

Cinq Dames sont au saint Escrit trouvées
Nommées *Annes*, très-justes éprouvées,
Hélcazar prit l'une en mariage,
Dont fut produit Samuël l'enfant sage.
La deuxiéme femme du vieil Tobie
De charité, & de piété remplie.
La troisiéme fut mere de Sara,

Tobie le jeune par grace l'espousa.
La quatriéme prophétise fut ditte,
Car la venuë de Christ avoit préditte.
La cinquiéme fut mere de Marie
Vierge pucelle, qui le doux fruit de vie
Par grace Dieu enfanta dignement.
Ces cinq Dames ont vertueusement
Durant leur temps régné sans quelque doute,
Avec elles la sixiéme on ajoûte:
C'est Dame Anne noble Reine de France,
Qui son Peuple préserve de souffrance.

Item, à la Fontaine S. Innocent, y avoit un autre Mystere des trois Rois qui vinrent adorer Nostre Seigneur, & autres Mysteres qui furent faits par les Frippiers.

Item, devant le Chastelet y avoit autres Mysteres.

Tiré d'une Relation manuscrite, insérée dans le Cérémonial François p. 733. 734. & 735.

Représentations faites à l'Entrée de Marie d'Angleterre Reine de France dans la Ville de Paris le Lundy sixiéme jour de Novembre 1514.

Item, à l'entrée de ladite Ville, y avoit un grand Eschaffaut, sur lequel estoit un grand Navire d'argent,

voguant sur la mer, dedans lequel estoit le Roy Bacchus, tenant un beau raisin, dénotant *Plante de Vins*: & une Reine * tenant une gerbe, dénotant *Plante de Bleds*: & aux trois mats dudit Navire au plus haut, estoient trois grosses Lunes dorées, dedans lesquelles estoient trois personnages, les deux armez aux deux bouts, tenant chacun un grand Ecusson, & celui du milieu un Escu de France. Et aux quatre bouts de laditte mer, estoient quatre grands Monstres soufflans, dénotans les quatre Vents, nommez *Subsolanus*, *Auster*, *Boreas*, & *Zephirus*. Et dedans ledit Navire estoient des Matelots & autres personnages, lesquels chantoient mélodieusement, & aux deux bouts de ce Navire, estoient les armes de l'Hostel de Ville.

* Cérès.

Item, à la Fontaine du Ponceau, y avoit un agréable Jardin, dedans lequel estoit un beau Lys, & un Rosier de Roses vermeilles; & dans ledit Jardin estoient trois jeunes Pucelles nommées *Beauté*, *Liesse*, & *Prospérité*, & autour dudit Jardin, estoit écrit, *Gratia praveniens, & gratia jam data.*

Item, devant la Trinité avoit un Eschaffaut, sur lequel estoit le Roy David, le Roy Salomon son fils, avec ses Chevaliers, la Reine de Saba, & cinq jeunes Demoiselles: laquelle Reine portoit la paix à baiser audit Roy, lequel la remercioit humblement, & au pied dudit Eschaffaut estoit escrit, &c. . . . .

Item, à la Porte aux Peintres avoit un grand Eschaffaut, au plus haut duquel estoit le grand Pasteur, tenant le Lys & le Cœur de France; & au bas dudit Eschaffaut estoient un Roy & une Reine, ledit Roy tenant en ses mains un Sceptre & un Baston Royal, & laditte Reine tenant en une main un Baston Royal, & en l'autre une Rose vermeille; & au-dessous estoient cinq jeunes Pucelles, c'est à sçavoir, *France*, *Paix*, *Amitié*, *Confédération*, & *Angleterre*, lesquelles chantoient mélodieusement; & au-dessus dudit Roy, & de laditte Reine, estoit escrit ce qui s'ensuit, *Veni de libano, sponsa mea, veni, & coronaberis.*

Item, devant S. Innocent avoit un grand Eschaffaut, & au plus haut estoient les quatre Vertus, gardans

le Lys de France, & au-dessus estoit escrit ce qui s'ensuit, *Misericordia & veritas custodiunt Regem, & roborabitur clementia ejus.* Et au bas dudit Eschaffaut, estoit Dieu le Pere, lequel faisoit monter au plus haut avec ledit Lys, une belle Rose vermeille épanouye, dedans laquelle estoit une Reine appellée *Franc Vergier*, montant au trône d'Honneur. Et au pied dudit Eschaffaut estoit Dame *Paix*, laquelle avoit mis & tresbuché la *Guerre* sous ses pieds.

Item, au Chastelet de Paris avoit un grand Eschaffaut, au milieu duquel estoient Dames *Justice*, & *Vérité*, montans & descendans du trône Céleste sur la Terre, & à dextre & à séneftre estoient les douze Pairs de France; & au milieu dudit Eschaffaut estoit escrit ce qui s'ensuit; *Veritas de terrâ orta est, & Justitia de Cœlo prospexit.* Et au bas dudit Eschaffaut estoient cinq personnages, au milieu desquels estoient *Bon-Accord*, *Stella Maris*, *Minerva*, *Diana*, & *Phebus.*

Item, à la Porte Royale du Palais, avoit un grand Eschaffaut, au plus haut duquel estoit l'Ange Ga-

briel saluant la Vierge Marie, en disant, *Ave gratiâ plena*; & entre deux avoit un beau Lys, & au-dessous estoient deux grands Escus couronnez, c'est à sçavoir l'Escu de France, environné de l'Ordre du Roy *, & l'autre mi-party d'azur, & de gueule semé de fleurs de Lys d'or, & de trois Léopards d'or en champ de gueule, bordé de roses vermeilles, & à dextre éstoit un grand Porc Epic soustenant aussi les mêmes Escus: & au bas dudit Eschaffaut avoit un beau Jardin, nommé le *Vergier de France*, semé de plusieurs beaux Lys; & au-dessus de ce Jardin estoient un Roy & une Reine, & à dextre estoit Dame *Justice*, tenant une espée en sa main, & à senestre estoit Dame *Vérité*, tenant en sa main la Paix; & dedans ledit Jardin estoient plusieurs Bergers & Bergeres, lesquels chantoient mélodieusement, & à dextre & sénestre de cet Eschaffaut estoit escrit, &c.....

* C'étoit l'Ordre de S. Michel.



Représentations faites à l'Entrée de la Reine Claude à Paris le Mardy douziéme May 1517.

Tiré d'une Relation manuscrite insérée dans le Cérémonial François p. 756. & 757.

Premierement, à la Porte S. Denis à l'entrée de laditte Ville avoit un Eschaffaut, & au plus haut estoit un Ciel clos, & par dessus une nuée, laquelle s'ouvroit, dont sortoit une Colombe, tenant une couronne d'or, dénotant le S. Esprit; laquelle Colombe descendoit au milieu dudit Eschaffaut, où il y avoit une jeune Dame, représentant laditte Dame; & la Colombe luy posoit laditte couronne sur son chef, puis s'en remontoit au Ciel; & à dextre & à féneﬆre de ladite Dame, estoient six Dames du Vieil Testament, nommées *Rachel, Rebecca, Esther, Lia, Sarra,* & *Lucresse*, & au bas de cet Eschaffaut estoient quatre autres Dames; c'est à sçavoir, *Justice, Magnanimité, Prudence,* & *Tempérance.* (*a*)

(*a*) L'Auteur de la Relation de cette Entrée, insérée dans le Céremonial François pag. 482. & 483. ajoûte que ces quatre Vertus représentoient les „ quatre Veuves qui re- „ gnent au Royaume de „ France, sçavoir Madame „ d'Angoulême, Mere du

De plus, à la Fontaine du Ponceau, nommée la Fontaine de la Reine, avoit un beau Jardin, & au milieu un Lys, & à dextre & à sénestre une Salamandre, & une Hermine; & emprès* dudit Lys estoit une jeune Dame, & deux jeunes Pucelles, laquelle Dame tenoit en sa main une pomme d'or, dont il sailloit eau de tous costez arrosant ledit Lys.

* Auprès.

Devant la Trinité y avoit un Eschaffaut, sur lequel au plus haut estoient six personnages; sçavoir un Roy couronné, une Reine, & deux jeunes Damoiselles, & un nommé *Bon Conseil*, tenant un papier; & l'autre *Bon Vouloir*, tenant l'Estendart de Vertu; & au bas dudit Eschaffaut estoit un beau Jardin, nommé le Clos du Repos, au milieu duquel estoit un Lys que deux personnages gardoient; l'un se nommoit le *Baston de Proüesse*, tenant une lance, & l'autre le *Baston de Concorde*, tenant une espée.

„ Roy, Madame d'Alençon, Fille de Lorraine, Madame de Bourbon, & Madame de Vendosme; aussi estoit au-dessus de la nuë escrit ce qui en suit, *Attendite à facie ira columba*. „

Item,

Item, à la Porte aux Peintres, y avoit un autre Eſchaffaut, ſur lequel au plus haut eſtoit un grand Soleil d'or, & dedans ledit Soleil, une jeune Dame veſtuë de blanc, les mains élevées au Ciel, nommée *Dame Charité*; & audeſſous eſtoient cinq Déeſſes; & au milieu eſtoit la Dame des Déeſſes, tenant un long baſton; & au bout y avoit un Eſcu, auquel eſtoit pourtraites les Armes du Pape & du Roy de France: & à dextre & à ſéneſtre, eſtoient leſdittes quatre Déeſſes: & au bas de cet Eſchaffaut eſtoient ſix perſonnages, ſçavoir le Pape à main dextre, avec deux Prélats en Pontificat *, tenans taſſes, & préſentans à boire au Pape (*a*); & à ſéneſtre eſtoit l'Empereur, le Roy, & un nommé *Ammatanus*, tenant une taſſe, & préſentant à boire à l'Empereur & au Roy.

* En habits Pontificaux.

A la Fontaine des Saints Innocens eſtoit dreſſé un Eſchaffaut, au milieu

[*a*] L'Auteur que nous venons de citer, rapporte ceci un peu autrement: „ Au bas dudit Eſchaffaut, „ dit-il, eſtoient ſix grands „ perſonnages, le Pape à „ dextre, & deux Prélats „ tenans des taſſes, dedans „ leſquelles diſtilloient „ d'une phiole, que tenoit „ au-deſſus d'eux un petit „ enfant nommé *Tantalus*, „ pluſieurs rayons d'eau. „ *Ceremonial François*, p. 482.

duquel y avoit un grand Chœur fermé, dedans lequel estoient trois jeunes Dames nommées, *Amour divin*, *Amour naturel*, *Amour conjugal* (*a*) ; & au bas dudit Eschaffaut, estoient le Roy David, la Reine Abigaïl, & la Reine Lia, tenant en sa main une paix.

Devant le Chastelet de Paris, y avoit un Eschaffaut, sur lequel estoit un arbre à trois branches ; au milieu & au plus haut duquel estoient un Roy & une Reine couronnez ; représentans le Roy François, nostredit Seigneur, & la Reine Claude sa femme, à présent regnante ; & à dextre & à sénestre estoient au milieu & au bas plusieurs autres Rois & Reines, Ducs & Comtes, démonstrans la généalogie de laditte Dame, & la li-

---

(*a*) L'Auteur cité ci-dessus éclaircit ce passage, ajoûtant „ qu'au bas dudit „ Eschaffaut estoit le Roy „ David, & devant lui à „ genoux une Dame nom- „ mée Abigaïl, laquelle „ lui présentoit plusieurs „ vivres, & présens, & „ estoit droitement sous „ amour Divin : Sous „ amour conjugal estoient „ deux Dames, c'est à sça- „ voir Julia, tenant une „ Paix, en laquelle estoit „ figuré le Monde ; l'autre „ Dame estoit nommée „ Phorcia *, qui tenoit „ un plat plein de char- „ bons ardents, qu'elle „ prenoit en sa main, & „ les avaloit. Dessous „ Amour naturel, estoit „ un Prince nommé Ca- „ riolanus *, & devant „ luy une Dame veuve luy „ monstrant ses mammel- „ les. „ *Céremonial François*, p. 483.

* Porcia.

* Coriolanus.

gnée dont elle est descenduë.

Item, devant la Porte Royale du Palais Royal du Roy nostre Sire, y avoit un Eschaffaut, dedans lequel estoient au plus haut trois personnages, sçavoir un Roy couronné, représentant S. Loüis, & une Dame représentant la Reine Blanche sa mere; & une autre Dame tenant une espée, représentant *Dame Justice* : & au bas dudit Eschaffaut estoient trois autres personnages; un *Avanturier* tenant une Lettre; un *Laboureur* portant une houë sur son col; & un *Pauvre mendiant* tenant une Requeste à dextre, & à sénestre deux Escus, l'un aux Armes de France, & l'autre mi-parti aux Armes du Roy & de la Reine; & plusieurs Chantres, lesquels chantoient mélodieusement.



Cérémonial François, p. 502.

Représentations faites à l'Entrée de la Reine Eleonore d'Autriche, Sœur de l'Empereur Charles Quint, & seconde Femme de François premier à Paris le Jeudy seiziéme jour de Mars 1530.

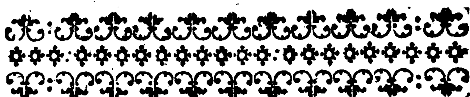
Et pour honorer & récréer laditte Dame, on avoit fait & dressé plusieurs Eschaffauts avec Mysteres & Figures, par les lieux où elle devoit passer.

Premierement, un à la Porte saint Denis, où il y avoit un Mystere de Paix & Accord, avec autres Vertus & personnages, qui présenterent les clefs de la Ville à laditte Dame. A la Fontaine du Ponceau y en avoit un autre, où se présentoit une Morisque (a) de Satyres, dansans autour de laditte Fontaine: & au derriere sur deux autres petits Eschaffauts, estoient plusieurs Vertus & person-

(a) Cette Danse étoit ordinairement accompagnée de récits de chant. Nous en parlerons dans un autre Ouvrage.

nages parlans, & donnans loüanges à laditte Dame. Devant l'Eglise de la Trinité y avoit une Bergerie Moralisée, avec plusieurs autres personnages sur un autre Echaffaut. A la Porte aux Peintres estoient les neuf Muses, joüans de tous instrumens, harmonieusement, avec plusieurs autres personnages. A la Fontaine S. Innocent y avoit un autre Mystere des quatre Estats, ausquels une Dame d'Honneur donnoit la Paix. A la porte du Chastelet, qu'on dit autrement la Porte de Paris, estoit un grand Mystere plein de plusieurs personnages, signifians & représentans la reddition de Messeigneurs les Dauphin & Duc d'Orleans Enfans du Roy (*a*).

(*a*) Cette Entrée, comme on en peut juger aisément, fut l'une des mieux entenduë, & des mieux éxécutée. Outre que le goût s'étoit beaucoup épuré, c'est qu'on avoit encore eu le soin de faire choix des plus habiles gens de ce tems, & nous apprenons par les Registres de l'Hôtel de Ville, que les Maîtres de la Passion de la Trinité, les Maîtres de la Trinité en l'Eglise des Saints Innocens, les Maîtres des Mysteres, Maître Jean du Pont-Alais, Messire Mathée, & ses Compagnons Décorateurs & Peintres Italiens y furent employez. *Cérémonial François*, p. 783.



HISTOIRE DES ENFANS SANS SOUCY.

LA Societé qui fait le sujet de cet Article, est si singuliere dans son origine, qu'il est étonnant qu'aucun Auteur n'en ait parlé. Cependant les noms & les talens de ceux qui l'établirent, méritoient d'être tirés de l'oubli. On conjecture que cette Societé se forma au commencement du Regne de Charles VI. par quelques jeunes gens de famille, qui joignoient à beaucoup d'éducation un grand amour pour les plaisirs, & les moyens de se les procurer.

Ces circonstances réünies, il ne pouvoit manquer d'en naître quelque chose de spirituel; aussi donnerent-elles lieu à l'idée badine, mais morale d'une principauté établie sur les défauts du genre humain, que ces

jeunes gens nommerent SOTISE ; & dont l'un d'eux prit la qualité de Prince (*a*).

Cette plaisanterie étoit neuve, les moyens qu'on employa pour la faire connoître, ne le furent pas moins. Nos Philosophes enjoüés, inventerent, mirent au jour, & représenterent eux-mêmes sur des Echaffauts en place publique (*b*), des Piéces Dramatiques, qui portoient le nom de SOTISE, qui en effet peignoient celle de la plûpart des hommes. Ce badinage passa de la Ville à la Cour, & y fit fortune. LES ENFANS SANS SOUCY (car c'étoit ainsi qu'on nomma ces jeunes gens, lorsqu'ils parurent en public) devinrent à la mode. Charles VI. accorda au Prince des Sots des Patentes qui confirmerent le titre qu'il avoit reçû de ses camarades. Cette premiere Societé se renferma dans de justes bornes : Une Critique sensée, & sans aigreur

(*a*) Ce Prince des Sots, ou de la Sotise, marchoit avec une espece de capuchon sur la tête, & des oreilles d'Ane. Il faisoit tous les ans une entrée à Paris, suivi de tous ses sujets. Dans différentes Notes, nous parlerons des Officiers qui l'accompagnoient ordinairement.

(*b*) C'étoit à la Halle que ces représentations se faisoient.

constitua le fond des Piéces qu'elle donna; mais cette sage attention eut un court espace. La Guerre civile qui s'alluma en France, & dont Paris ressentit les plus cruels effets, occasionna du relâchement dans la conduite des *Enfans sans Soucy* : Les plus prudens se rétirerent, & cette Societé devint celle de tous les fainéans, & les libertins de la Ville. Nous avons dit page 98. de ce Volume, que le Prince des Sots donna la permission aux Clercs de la Bazoche de joüer des *Soties*, ou *Sotises*, & qu'en échange il reçût de ces derniers celle de représenter des *Farces* & des *Moralités* : Nous ajoûterons que cet arrangement en fit naître un autre avec les Confreres de la passion, qui, pour soûtenir leurs Spectacles, dont le public commençoit à se lasser, associerent à leurs Jeux le Prince des Sots, & ses Sujets. *Voyez le premier Tome de cette Histoire*, p. 52. (a)

(a) „ Il faut parler d'une „ Société appellé la SOTISE „ qui a subsisté à Paris jusque dans le Siécle passé. „ Le Chef s'appelloit le „ *Prince des Sots*, ou *de la* „ *Sotise*. Ils avoient une „ Maison dans la ruë „ Darnetal, appellée la „ *Maison des Sots Attendans*. Leur Chef avoit „ une Loge distinguée à „ l'Hôtel de Bourgogne, „ pour y assister aux repré-

Voilà quels furent les *Enfans sans Soucy*, que du Verdier dans sa Bibliotheque Françoise confond mal-à-propos avec des especes de Comédiens, qui commencerent à paroître sous Charles VII. Ces derniers venoient souvent à Paris ; & pour donner plus de vogue à leurs Jeux, ils se faisoient appeller les *Enfans sans Soucy* (*a*).

Le Regne de Loüis XII. est plein d'époques brillantes pour les *Enfans sans Soucy*. Ce Prince favorisa, & honora souvent de sa présence les Piéces qu'ils représenterent.

Clement Marot passa une partie de sa jeunesse avec les *Enfans sans Soucy*. Il composa pour eux une Ballade, qui appartient de droit à l'Histoire de ces derniers. Les personnes

„ sentations des Piéces de „ Théatre, & joüissoit du „ droit de présider aux Assemblées qui s'y tenoient, & ailleurs par „ les Confreres de la Passion, propriétaires de „ l'ancien Hôtel de la Comédie ; comme on le „ peut voir, tant par un „ Arrest du Parlement du „ 29. Juillet 1608. que par „ le Contrat d'acquest d'une „ partie de l'Hôtel de Bourgogne, cédée à la Confrairie de la Passion par „ Jean Rouvet, premier „ acquéreur en 1548. „ *Histoire de la Ville de Paris*, Tome I. pag 225.

(*a*) Ces Comédiens, qui ne prirent ce titre que lorsqu'ils furent en possession de l'Hôtel de Bourgogne, demandent un Article séparé. On le trouvera dans le troisiéme Volume.

qui possedent les Oeuvres de ce célébre Poëte, ne seront pas fâchées de la trouver ici, puisqu'elle est dans sa véritable place, & qu'elle caractérise cette Societé.



BALLADE DES ENFANS SANS SOUCY,

composée en 1512.

QUi sont ceux-là, qui ont si grand' envie
Dedans leur cueur & triste marisson *,
Dont ce pendant que nous sommes en vie
De Maistre Ennuy n'escoutons la leçon ?
Ils ont grand tort, veu qu'en bonne façon
Nous consommons nostre florissant aage,
Sauter, danser, chanter à l'avantage,
Faux envieux, est-ce chose qui blesse ?
Nenny pour vray, mais toute gentillesse,
Et gay voulloir, qui nous tient en ses laqs.
Ne blasmez point doncques nostre jeunesse,
CAR NOBLE CUEUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

* Tristesse

Nous sommes druz, chagrin ne nous suit
mye :
De froid soucy ne sentons le frisson :
Mais dequoy sert une teste endormie ?
Autant qu'un bœuf dormant près d'un buisson.
Languards piquans * plus fort que hérisson, *Médisans
Ou plus reclus qu'un vieil corbeau en cage,
Jamais d'autruy ne tiennent bon langage ;
Tousiours s'en vont songeant quelque finesse :
Mais entre nous, nous vivons sans tristesse
Sans mal penser, plus aise que Prélats,
Sans dire mal : c'est doncques grand' simplesse,
CAR NOBLE CUEUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

Bon cueur, bon corps, bonne phizionomie,
Boire matin, fuir noise, & tanson * *Dispute.
Dessus le soir, pour l'amour de sa mie
Devant son huis la petite chanson.
Trancher du braye &, & du mauvais garçon ;
Aller de nuict, sans faire aucun outrage ;
Se retirer : voilà le tripotage :
Le lendemain recommencer la presse.
Conclusion, nous demandons liesse ;
De la tenir jamais ne fusmes las,
Et maintenons que cela est noblesse,

CAR NOBLE CUEUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

ENVOY.

Prince d'Amours, à qui devons hommage
Certainement c'est un fort grand dommage,
Que nous n'avons en ce monde largesse
Des grands trésors de Junon la Déesse,
Pour Vénus suivre; & que Dame Pallas
Nous vinst après resioüir en vieillesse,
CAR NOBLE CUEUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

Le silence des Historiens nous oblige à terminer l'Article des *Enfans sans Soucy*, par le Cry (*a*) de la Sotise qui fut représentée à la Halle en 1511 (*b*). Ce morceau achevera de faire connoître cette Societé.

LA TENEUR DU CRY.

Sotz lunatiques, Sotz estourdis, Sotz sages
Sotz de Villes, Sotz de Chasteaux de Village,
Sotz rassotez, Sotz nyais, Sotz subtils,
Sotz amoureux, Sotz privez, Sotz sauvages,

(*a*) Le Cry, c'est à-dire l'Annonce. Voyez ci-dessous la Vie de Jean du Pontalais.

(*b*) Cette Sotise, qui est suivie d'une Moralité, & d'une Farce, & qui est de Pierre Gringore, se trouvera à son rang dans le Volume suivant.

Sotz vieux, nouveaux, & Sotz de toutes ages,
Sotz barbares, estranges & gentilz,
Sotz raisonnables, Sotz pervers, Sotz retifz,
Vostre Prince, sans nulles intervalles
Le Mardy Gras joüera ses Jeux aux Halles.

Sottes Dames, & Sottes Damoiselles
Sottes vieilles, Sottes jeunes & nouvelles,
Toutes sottes aymant le masculin,
Sottes hardies, couardes, laides, & belles,
Sottes frisques, sottes doulces, & rebelles,
Sottes qui veulent avoir leur picotin,
Sottes trotantes sur pavé, sur chemin,
Sottes rouges, mesgres, grosses, & palles,
Le Mardy Gras joüera le Prince aux Halles.

Sots yvrognes, aimans les bons loppins,
Sotz qui ayment jeux, tavernes, esbatz,
Tous sotz jalloux, Sots gardans les patins, (*a*)
Sotz qui faictes aux Dames les choux gras,
Admenez-y Sotz lavez, & Sotz salles,
Le Mardy Gras joüera le Prince aux Halles.

(*a*) Sots qui gardent leurs femmes.

Mere sotte (*a*) sémond toutes ses sottes ;
N'y faillez pas y venir bigottes,
Car en secret faictes de bonnes chieres,
Sottes gayes, délicates, mignottes,
Sottes qui estes aux hommes familliers :
Monstrez-vous fault doulces & cordialles,
Le Mardy Gras joüera le Prince aux Halles.

Fait & donné buvant vin à plains potz,
Par le Prince des Sotz & ses suppotz.

Fin du Cry.

La Sotise à huit personnages, dont on va lire l'extrait, est sans contredit la Piéce la mieux conduite de toutes celles qui précéderent le Regne d'Henry II. le plan en est neuf, l'exposition simple, le nœud bien formé, & le dénoüement tiré du fond du sujet. En un mot c'est le chef-d'œuvre, & le modéle des Piéces de ce genre. A la vérité les vices y sont repris un peu vivement, mais c'est le style du tems : on connoit la franchise Gauloise de nos peres.

(*a*) *Mere Sotte*, ou *Maire Sotte*, c'étoit la seconde personne de la Principauté de la Sotise. Celui qui remplissoit cet Employ étoit chargé du détail des Jeux représentez par les Enfans sans Soucy, & de l'Entrée que le Prince des Sots faisoit tous les ans à Paris.

Un chat étoit un chat, & Rollet un fripon.

L'Auteur de cet Ouvrage est inconnu; car de *l'attribuer* à Gringore, c'est ne sçavoir pas distinguer l'or d'avec le plomb. Autant ce dernier avoit l'imagination pesante, & grossiére, autant l'Auteur dont nous parlons l'avoit légere, & fine.





EXTRAIT D'UNE SOTISE

A HUIT PERSONNAGES, *

SÇAVOIR,

* Bibliotheque du Roy Y. in-8. num. 3166.

LE MONDE.
ABUZ.
SOT *Dissolu.*
SOT *Glorieulx.*
SOT *Corrompu.*
SOT *Trompeur.*
SOT *Ignorant.*
SOTTE *Folle.*



SOTISE.



E Monde ouvre la Scêne, & se plaint amérement que sa puissance diminüe chaque jour; il s'écrie de tems en tems,

C'est grant pitié que de ce pauvre Monde.

Abuz

Abuz arrive, qui luy dit, que s'il veut rétablir son pouvoir, il faut qu'il suive Plaisance-Mondaine. Le Monde sent quelque répugnance à suivre ce conseil, & ne s'y rend que lorsqu'Abuz luy représente que son mal étant sans remede, il ne doit pas balancer un moment à prendre ce parti salutaire. Vous êtes fatigué, ajoûte-t-il, feignant de le plaindre, reposez-vous un peu, & soyez persuadé, que pendant votre sommeil j'aurai soin de tout. Le Monde séduit par ces discours, s'endort; & Abuz profitant de cette occasion, va frapper l'Arbre le plus proche, qui est celuy de la Dissolution, & le premier Sot en sort.

SOT *Dissolu, habillé en homme d'Eglise (a).*

Voule *, voule, voule, voule, voule.

* Vôle, vôle, &c.

[a] La peinture des gens d'Eglise que l'on trouvera ici, ne doit point scandaliser; elle ne regarde que ceux qui prévariquent dans leur ministere. Loüis XII. qui, sans user de son autorité, vouloit réprimer les abus qui s'étoient introduits sous les Régnes précédens, n'étoit pas fâché qu'on chargeât le tableau. Tout le monde sçait qu'avant le Concile de Trente, il se commettoit beaucoup d'irrégularitez parmi le Clergé. Ainsi il faut, pour un moment, se transporter dans le Siécle où cet Ouvrage parût; & alors, bien loin d'en blâmer l'Auteur, on lui sçaura gré de la Morale qui constituë le fond de sa Piéce. Qu'on fasse attention que c'est l'abus qui introduit & dirige les personnages qui paroissent sur la Scene.

ABUZ.

Veez-cy des gens de mon Escolle;

SOT *Dissolu.*

Voule, voule, voule, voule.

ABUZ.

Veez-cy des gens de mon Escolle;
Mais, ay-je point perdu mon temps?

SOT *Dissolu.*

Ay! ha, ha, toy, toy; voule, voule;
Ribleurs (*a*) chasseurs, joüeurs, gormens;
Et aultres gens plains de tormens,
Seigneurs dissolutz, appostates,
Yvrognes, napleuz (*b*) à grans hastes;
Venez, car vostre Prince est né.

ABUZ, *s'adressant au Peuple.*

Mais puis, n'est-il pas guerdonné (*c*)
En enfant de bonne maison?

Ces mêmes personnages ne peuvent parler ni agir que suivant des principes contraires à la raison & à l'équité. Par conséquent ce qu'ils disent, & ce qu'ils font ne peut qu'inspirer l'horreur des vices, & l'amour de la vertu. C'est le but de toutes les Piéces de Théatre; & on peut dire que celle-ci en approche beaucoup. Ajoutez que Loüis XII. par un excès de bonté voulut être compris dans la censure générale qui regne dans cette Piéce; qu'il la fit représenter, & accorda un Privilege au Libraire.

(*a*) Voleurs, Larrons.

(*b*) Napl-uz, attaquez du mal de Naples.

(*c*) Doüé, récompensé.

SOT *Dissolu.*

Allons, des cartes à foison.
Vin cler, & toute gormandise.

» Sot Dissolu sortira lors, & va em-
» brasser Abuz ».

Quoy donc, ajoûte-t-il, en s'adressant à Abuz, suis-je seul icy? Oüi, jusqu'à présent, répond ce dernier, mais de peur que tu ne t'ennüies, je vais te donner des Camarades; à ces mots il frappe l'Arbre suivant, & le second Sot paroît.

SOT *Glorieulx, habillé en Gendarme.*

A l'assault, à l'assault, à l'assault, à l'assault.
A cheval, sus en point, en armes.

ABUZ, *au Peuple qui paroît étonné, & qui rit.*

O sant bieu quel Prieur pour les Carmes.

SOT *Dissolu.*

Quel Huissier pour crier deffault.

SOT *Glorieulx.*

A l'assault, à l'assault, à l'assault, à l'assault.
A cheval, sus en point, en armes.
Je feray plourer maintes larmes
A ces gros villains de Villaige.

ABUZ, *au Peuple.*

Diriez-vous pas à son visaige
Qu'il est plaisante Damoiselle ?

Maître Abuz, dit Sot Glorieulx ; resterons-nous en si petit nombre ? Ne vous fâchez point, mon enfant, répond Abuz, je vais y pourvoir : Aussi-tôt il frappe l'Arbre de Corruption, & fait sortir le Sot Corrompu.

SOT *Corrompu.*

Procureurs, Advocatz ; Procureurs, Advocatz.

Abuz donne un coup sur l'Arbre de Tromperie, & Sot Trompeur sort « habillé en Marchand », ensuite ouvrant celuy d'Ignorance, il donne la liberté au Sot Ignorant.

SOT *Ignorant, en chantant.*

Et Dieu la gard, la vart ; la Bergerette ;
Et Dieu la gard, va vart seans ou non,
Ou beuf, ou lorimeau rat ta ta hou (*a*).

ABUZ, *au Peuple.*

Veistes vous oncques si lect moruhon ? (*b*)

(*a*) On ne sçait ce que signifie ce discours,

(*b*) *Lect maruhon.* Lect pour lait, on écrivoit

» Sot Ignorant chante; icy fera » ung sifflet de boier (*a*). »

Lorsqu'il apperçoit l'Arbre de Folye, il sent une extrême curiosité de voir ce qui peut y être renfermé; tous les autres Sots pressez d'une pareille envie, prient Abuz de l'ouvrir. Abuz pour les satisfaire, frappe cet Arbre, & en fait sortir Sotte Folle, qui par ses cris, & ses mouvemens furieux, inspire une terreur mortelle dans le cœur des autres Sots, & les fait repentir de leur curiosité.

SOTTE *Folle.*

Villain coquin, meschant; deffaict,
Ha! fy, fy, à l'ayde de Dieu.

» Icy se moudra (*b*) sa robe com» me enraigée. »

---

quelquefois *Lait. Moruhon* peut estre pour *Moruhier*, vendeur de Moruë, Poissonnier, avec changement de terminaison pour s'accommoder à la rime; ainsi que nos anciens Poëtes en usoient ordinairement: sans aucun scrupule. Ou bien *Moruhon*, pour *Morillon*, diminutif de More, Moricaud.

(*a*) *Boier*, *Bouvier*.

(*b*) *Moudra* pour *mouvera*, ou *meuvra*, Le D. mis à la place d'une voyelle, ou ajoûté devant l'R. On trouve dans nos anciens Auteurs, *recueildroient*, *saldroient*, pour recüeilleroient, sailliroient. *Vindrent*, *tindrent*, *misdrent*, *disdrent*, pour vinrent, tinrent, mirent, dirent, &c. C'est de-là que nous avons conservé les mots de tendre, cendre, &c. dérivez de *tener*, *cineris*, &c.

SOT *Ignorant, fouyra comme ung Regnard, & dira de loing,*

Qui Diable amena en ce lieu,
Ce Dragon, ce Serpent sauvaige.

SOT *Dissolu.*

Sang bieu ! j'ai grant peur qu'elle enraige.

SOT *Glorieulx.*

Helas ! Dieu, qu'elle est furibonde !

SOT *Corrompu.*

Je ne croy point que en tout le monde
Ait beste si fort dangereuse.

SOT *Trompeur.*

Elle me faict peur à la veoir,
Le Diable luy a faict la teste.

Rassurez-vous leur dit Abuz, elle n'est pas si méchante qu'elle vous le paroît ; & si vous voulez luy parler avec douceur, vous verrez la personne du monde la plus complaisante. Nos Sots suivent ce conseil, & Sotte Folle se radoucissant, leur fait mille caresses. Au bout de quelque tems, ils apperçoivent le Monde, qui est endormi. Quel est cet homme-là ! demande Sotte Folle. C'est le vieux Monde, répond Abus. Il faut le tondre pour nous amuser,

replique Sotte Folle. Les Sots ne tardent pas à éxécuter ce qu'elle vient de prononcer ; mais lorſqu'ils voyent le Monde en cet état, ils le trouvent ſi laid, & ſi horrible, que ne pouvans le ſouffrir, ils le chaſſent indignement ; & après avoir détruit ce premier Monde, ils prient Abuz de leur en conſtruire un nouveau. Cela n'eſt pas mal imaginé, répond le Pere du Déſordre. Songeons, ajoûte-t-il, au fondement ſur lequel nous le poſerons.

ABUZ.

Pour fere (*a*) ce Monde nouveau
Fauldroit une pierre de marbre?

SOT *Diſſolu.*

Ou du bois de quelque gros arbre,
Gros & maſſif, & de bon poix,

SOT *Glorieulx.*

Eſt-il au monde plus beau bois
Que avec duquel raiges je foiz, (*b*)
Fundons-le ſur deux ou trois lances?

SOT *Trompeur.*

Je veulx le funder ſur ung poiz,
Sur aulnes courtes de deulx doiz,
Ou au filet d'une balances.

(*a*) Fere, faire. (*b*) Foiz, fais.

SOT *Corrompu.*

Je vouldrois que les circonſtances
Du Monde, pour mes récompances,
Fut parchemin, papier, procez.

SOT *Ignorant.*

Sur mon agulhon (*a*) à deux ances,
Pour le ſouhet de mes plaiſances
Le ſonder me ſeroit aſſez.

SOTTE *Folle.*

J'ay quatre fuſeaulx amaſſez,
Et ma quenoulhe, ores penſez,
Seroit-ce point bon fondement?

SOT *Diſſolu.*

Pour le funder plus rondement,
Mettons-le au plus hault d'ung clochier?

Nous perdons le tems inutilement, leur dit Abuz, de quelle qualité voulez-vous qu'il ſoit!

SOT *Diſſolu.*

Chault.

SOT *Glorieulx.*

Froit.

SOT *Corrompu.*

Sec.

(*a*) *Agulhon à deux ances.* On ne doit pas chercher de ſens dans tout ce que dit Sot Ignorant. *Agulhon* ſe trouve ici pour *Aiguillon*, L'H. tenant lieu de l'L mouillée, comme *quenoulhe pilherie*, pour quenouille & pillerie.

SOT

S o t *Trompeur.*

Humide.

S o t *Ignorant.*

Pluvieulx.

S o t t e *Folle.*

Il n'en sera rien, je le veulx
A tous vens tousiours variable.

Accordez - vous donc ; répond Abuz. De quelle forme faut-il que je le fasse ? Les Sots conviennent encore moins de la figure, que de la qualité qu'ils veulent donner à leur bizarre ouvrage : ce qui fait qu'Abuz après avoir rêvé quelque tems, leur propose, afin de les contenter tous, de prendre Confusion pour fondement, & qu'ensuite chacun d'eux fera élever un pilier à sa fantaisie. Cet avis plaît à tous les Sots ; & après qu'Abuz a posé le fondement, il s'adresse à Sot Dissolu, & le prie d'ordonner la structure de sa colonne. Il est juste, répond ce Sot, que l'on commence par la mienne.

S o t *Dissolu.*

Ne suys-je pas le Sot d'Eglise ?
Or sus, qu'on fasse mon pillier.

On veut d'abord y placer Dévotion, mais comme cette Piéce n'y peut convenir, on pose Ypocrisie, qui y vient fort bien. Qu'y mettrons-nous ensuite ? demande Abuz, qui fait l'Office d'Architecte ; Chasteté, dit Sot Glorieulx. J'ay bien peur, ajoute Sot Dissolu, qu'elle ne puisse servir.

SOT *Dissolu.*

Il y a long tems que n'a esté
Avecques moy ; or essayez.

SOT *Trompeur.*

Rien n'y vault.

SOT *Ignorant.*

Tout chait (*a*)

SOTTE *Folle.*

Bien voyez,
Qu'on a icelle façon apprise,
Que Chasteté, & gens d'Eglise
Ne se congnoissent nullement.

SOT *Glorieulx.*

Veez-là le cas (*b*).

ABUZ.

Quoy ?

[*a*] Tout chait, tout tombe.

[*b*] *Veez-là le cas*, Voilà la chose, voilà ce qui convient.

SOT *Glorieulx.*

Ribaudise.

SOTTE *Folle.*

C'est le vray Armet de l'Eglise (*a*)
Par Sainct Jehan, ha tu ez bon homme.

SOT *Dissolu.*

Je l'ay faicte porter de Romme,
Où maintz Cardinaulx & Prélatz
Avoient estez d'elle près las,
Et suyvi à beaucoup de mains (*b*).

SOT *Glorieulx.*

En treuve-t'on en France au moingz ?
Aulx haulx tousiours a esté braist (*c*)
En maintz tormentz faict son accrest (*d*) :
Carmes, Augustins, Cordeliers,
Ont pour elle corps desliez

(*a*) On verra par la Note *a*. de la page 222. que le Roy lui-même n'étoit pas épargné dans ces sortes de Piéces, & qu'il ne vouloit pas l'être.

[*b*] *A beaucoup de mains* à plusieurs reprises; comme dans cette façon de parler, *tout d'une main*, pour *tout de suite*. Cela peut faire entendre que Ribaudise re tenuë en différens endroits, avoit été long-tems dans son voyage.

[*c*] Ce vers n'a guéres de sens, à moins que *braist* ne se prenne ici comme on en trouve beaucoup d'exemples, pour *reputation*. Et en ce cas, il signifieroit que Ribaudise a toujours été en haute réputation chez les Grands.

(*d*) *Accrest*, ou pour accroissement, ou pour *Creste*, *Sommet*. Et par métaphore, *Orgüeil*. *S'accrester*, *devenir orgueilleux*,

Pour en disputer contre Moynes (a).

S o t *Corrompu.*

La congnoissent point les Chanoynes
De la grant Métropolitaine ?

Oh ! qu'oüy, dit Dissolu : mais continuons notre ouvrage. Comme Obédience ne peut pas convenir, on y supplée par Apostazie : & Lubricité remplit fort bien la place qu'Oraison ne peut occuper. Voicy, dit Sot Trompeur, une bonne piéce de Symonie, qui ne gâtera rien ; apportez vîte, reprend Sot Dissolu.

S o t *Dissolu.*

C'est le grant levain
Des bons Bénéfices.

Si pour couvrir le tout, dit Sot Trompeur, nous prenions Irrégularité, il me semble que cela n'iroit pas mal.

S o t *Dissolu.*

Mon Dieu, faictes-en ma couverte, &c.

A b u z à S o t *Dissolu.*

A ceste heure voy toute entiere

---

[a] On voit que l'Auteur distigue fort bien les Moines d'avec les Carmes, les Augustins, les Cordeliers, & les autres Mendiants.

La pille des Sotz de l'Eglise ;
Ypocrisie, Ribaudise,
Apostazie, Lubricité,
Symonie, Irrégularité :
Sang bieu ! quelz (a) six piéces d'arnoiz !
Es-tu contant ?

SOT *Dissolu, d'un air fier.*

Voire, & tu doiz
Loz & honneur à tousiours maiz.

Puisque ce pilier est achevez, dit Abuz, commençons-en un autre. Vous, Sot Glorieulx, ajoute-t-il, ordonnez le vôtre. On prend Noblesse (b) pour en faire le fondement ; mais comme cette Piéce ne peut tenir en place, Sot Dissolu apporte » ung gros tronson de Lasche-» té, nouvellement arrivé de Sens. » (c) Comment donc, demande Sot Glorieulx, je croyois qu'elle ne venoit que de Naples (d) : du moins

(a) *Quelz* pour *quelles*, rien de plus commun que de voir employer le masculin pour le féminin, *ilz*, pour *elles*.

[b] C'est avec raison que l'Auteur prend ici la *Noblesse* pour la *Bravoure*, puisqu'en effet ces deux qualitez devroient estre inséparables.

[c] Ceci fait allusion à quelque trait historique arrivé sous le Regne de Loüis XII.

(d) Le peu de résistance que Charles VIII. trouva à Naples, lorsqu'il fit la

c'étoit autrefois de ce Païs qu'on nous en amenoit. On pose ensuite Bobance au lieu d'Humilité, & Pilherie, & Avarice, au lieu de Libéralité. Je sçavois bien que vous ne pourriez faire autrement, dit Sot Corrompu, car ajoute-t'il,

SOT *Corrompu.*

Libéralité interdicte
Est aux Nobles par avarice;
Le Chief (a) mesme y est propice;
Et les Subjects sont si marchans
Qu'ilz se sont laiz, sales marchans:
Nobles suyvent la torcherie (b).

Pour achever la Colonne, on met une Piéce de Mespris; & comme

conqueste de ce Royaume, & la facilité avec laquelle ce Peuple l'abandonna ensuite pour se soumettre à ses ennemis, ont mérité ce trait satyrique.

[a] Nous avons parlé ci-dessus, & dans notre Histoire de la Bazoche, de la protection que le Roy Loüis XII. accorda aux Théatres, en leur permettant de reprendre librement les défauts de tout le monde, sans vouloir en être excepté. Le trait de satyre que l'on trouve ici contre ce Prince, lui fait beaucoup d'honneur, puisqu'on y traite d'avarice la juste œconomie avec laquelle il ménageoit les Finances de son Royaume. Et que les meilleurs Princes ont toujours préféré aux prodigalités, & aux dépenses superfluës. Cela devoit servir aussi à consoler ceux de ses sujets, qui se voyoient dépeints trop vivement dans cet Ouvrage, puisque le Roy avoit bien voulu y être compris.

(b) *Torcherie*, action de battre, de piller; *torcher*, piller, battre. *Torcherie pillerie*.

l'Amour *(a)* ne peut tenir sur cet Edifice, on y entremêle quelques morceaux de Courroux, & de Menaces. Par la même raison on est obligé de se servir de Trayson, au lieu de Fidélité ; & le *Support Publicque* ne pouvant faire la couverture, on y supplée par l'Art de Domination. Commençons à faire la troisiéme Colonne, dit Abuz ; approchez-vous, continuë-t'il, en s'adressant au Sot Corrompu, voicy votre tour. Prenez Justice pour en établir le fondement, dit Sot Trompeur : je le veux, reprend Abuz, mais donnez-moy quelqu'autre Piéce, ajoute-t-il peu de tems après, car celle-cy est rompuë en morceaux.

ABUZ.

Si très-fort a esté cassé
Qu'il ne tient ne à chau, ne à sable.

Que n'employez-vous Corruption ? dit Sotte Folle. Où loge-t-elle ? répond Sot Dissolu : en une infinité d'endroits, replique Sot Trompeur.

SOT *Trompeur.*

Maiz au Palais à la grant Salle
C'est le lieu où plus à fiance.

(a) L'Amour du Prince & de la Patrie.

S o t *Corrompu.*

Tiendroit-elle point Audience
Avec les Chapperons fourrez ?

S o t t e *Folle.*

Dieu ! que par eulx sont maintz folz raiz
Sans rasoir, sans eau, & sans pigne ?

Cela est horrible, dit Sot Trompeur ; & je m'étonne qu'on n'y apporte point de remede. J'en sçay bien la raison, répond Sot Dissolu.

S o t *Dissolu.*

Quelqu'un voulsit couper l'aureilhe
A Corruption bien sommere (*a*)
Mais en passant par l'Ordinaire,
Et allégant qu'estoit Clergesse,
De logiz trouva grant largesse
Par toute l'Officialité, &c.

Voicy un Tronçon de Qualité, dit Sot Corrompu. Cela est inutile, répond Abuz, Affliction y suffit. Essayez ces deux Piéces d'Equité, & de Juxte (*b*) vouloir : continuë le premier. On ne sçauroit les placer, replique Abuz, & il n'y peut tenir que Faveur.

(*a*) *Bien sommere*, bien courte, de fort piés.

[b] *Juste vouloir.*

SOT *Dissolu.*

Ambicion d'avoir de l'Or,
D'Offices, & Austérité (*a*)
Joindroit bien, & puis Faulceté ?
Or sus, tost mectons y ses quatre.

Bon pour cela, répond Sot Corrompu ; & que fera-t-on de Lite (*b*) & de Miséricorde ! demande Sotte Folle.

SOT *Corrompu.*

Que s'en ailhent tirer la corde
Des Cordeliers de l'Observance.

Vous, Sot Trompeur, dit Abuz, ordonnez votre Pilier. Voicy Loyaulté qui pourra vous servir de fondement. Personne n'en use, dit Sot Glorieulx : elle est trop » layde » s'écrie Sotte Folle. Laissons la donc, continuë Abuz, & prenons Tromperie. Qu'y mettrons-nous encore ? Je tiens, répond Sot Glorieulx, un bon morceau d'Usures. On se sert de

[*a*] Austérité se prend icy pour rigueur excessive : comme dans ce vers que dit cy-après le Sot Corrompu,
» Rudesse par Austérité. »

[*b*] Si on pouvoit soupçonner l'Auteur de cet Ouvrage d'avoir sçû le Grec, on traduiroit ce mot par celui de Priere : sinon nous ne sçavons ce qu'il veut dire.

ces deux piéces pour fonder ce Pilier, & on l'acheve avec les faulces Mesures, les Parjuremens, l'Avarice, & le Larcin.

SOT *Corrompu.*

Veez-cy ung Pilier très-beau,
Tromperie meslée d'Usures,
Parjuremens, faulces Mesures,
Fainctise, & puis Avarice:
Cecy est aux Marchans propice.

Le Sot Ignorant qui s'ennuye de ne pas voir élever sa Colonne, s'impatiente fort. Ne te fâches pas, luy dit Abuz, tu n'as qu'à donner tes ordres. Veux-tu qu'on la fonde sur l'obéïssance aux Supérieurs?

SOT *Ignorant.*

Hostés, n'est point à ma plaisance.

SOT *Glorieulx.*

Comme beste vivant sans foy,
Mangeant, beuvant sans sçavoir quoy,
Te funderons nous d'Ignorance?

SOT *Ignorant.*

Mectés, car c'est mon asseurance.

Ce Rustique refuse ensuite Innocence, Simplicité, Patience, Obéïssance, & Timidité, & choisit Con-

voitise, Chicheté, Rusticité, Murmure, Rébellion, & Fureur. C'est aussi d'Ignorance & de ceux-cy, qu'est composé son Pilier.

S o t *Corrompu.*

Veez-cy lit beau, & qu'à seure ance (*a*)
Ignorance, Cupidité,
Rudesse par haustérité,
Murmurement, Rébellion,
Fureur, Humble comme ung lion.
Veez-cy de très-bonnes Vertuz.

Vous voilà tous contèns, s'écrie Sotte Folle, mais je ne la suis pas. Que voulez-vous? dit Abuz. Je veux, répond-elle, qu'on fasse mon Pilier, cela me paroît juste. Et pourquoy faire? replique Abuz. Comment, pourquoy faire? répond-elle avec fureur: peut-on s'en passer? Oüy, répond Abuz; & nous avons un Magazin assez assorti, pour pouvoir nous passer du reste. Cela ne sera pas ainsi,

(a) *Et qu'à seure ance.* Mots qui ne veulent rien dire, & employez seulement que pour faire une rime avec *Asseurance*, qui se trouve au vers précédent. On appelloit ces sortes de rimes équivoques, & nos anciens Poëtes se faisoient un grand honneur de s'en servir, mais presque toujours aux dépens du bon sens.

ajoute Sotte Folle, & vous n'aurez point de repos, que je ne sois satisfaite. Je vois bien, dit Abuz aux autres Sots, que nous ne sçaurions nous dispenser de faire ce qu'elle demande, allons continuë-t-il, en s'adressant à cette criarde, ordonnez ce qu'il vous faut. Voulez-vous fonder votre Pilier sur Modestie, luy demande Sot Dissolu. Je n'en ay que faire, répond-elle. Prenons donc Folye, dit Sot Glorieulx. Très-volontiers, replique la Sotte. Elle rebute Cœur franc, Vergongne, Tempérance, Subjection, & Faconde, pour prendre Despit, Caquet, Variation, Foiblesse, & Enraigement. Voicy qui est bien à présent, dit-elle, lorsque tout est fini.

SOTTE.

Voyons quieulx Piesses à ceste heure
Tout le Pilier où j'ay acquest?
Folye, Despit, & Quaquet,
Variation, & puis Foiblesse,
Enraigement: honc (a) tel noblesse
N'eust femme du monde encien.

A présent, dit Abuz, nous aurons du repos.

(a) Honc, onc, jamais.

ABUZ.

Or sà, mes Sotz, que ferons-nous ?

SOT *Dissolu.*

Gaudio (*a*)

SOT *Glorieulx.*

Tuër.

SOT *Corrompu.*

Gripper.

SOT *Trompeur.*

A tous

Trancher du cousteau à deux vans.

SOT *Ignorant.*

A nous chasser des Chatz huans.

Pour moy, ajoute Sot Dissolu, je prétens m'employer uniquement à faire l'Amour à cette Sotte. Cet honneur m'appartient, dit Sot Glorieulx. C'est bien plûtôt à moy, répondent promtement Sot Corrompu, Sot Trompeur, & Sot Ignorant. Comme ils se disputent avec chaleur le cœur de cette nouvelle Maîtresse; Abuz, voulant prévenir le désordre, dit à Sotte Folle de faire

(*a*) *Gaudio*, au lieu de *Gaudi*, se réjouir. On dit aussi faire Gaudion.

un choix. Je donnerai la préférence, répond-elle à » celuy qui fera plus » beau sault ».

S o t *Ignorant.*

Je saulte mieulx.

S o t *Dissolu.*

J'ay plus de biens.

S o t *Glorieulx.*

Pas ne suis vieulx.

S o t *Corrompu.*

A ma fin viens.

S o t *Ignorant.*

Je mayne joye.

S o t *Dissolu, tendrement.*

Choisissant, ne diras-tu riens ?
Helas ! Sotte, soye ma proye !

S o t t e *Folle.*

Or à brief parler je me octroye
A qui plus soudain passera.
Parmi le trouz (*a*) : celluy sera

(*a*) Pour entendre ce Jeu de Théatre, il faut remarquer quelle étoit la construction de ce Bâtiment. Une grande Table, que l'on appelloit Confusion en faisoit la base : dessus étoient élevés six Piliers en égale distance, & sur ces Piliers on posoit une grosse boule de carton, que l'on appelloit le Monde. Après cela on n'a pas beaucoup de peine à comprendre que les Sots voulans passer tous ce même-tems entre ces Piliers, dont l'espace n'est pas assez grand, les *renversoient*, & par conséquent le Globe qu'ils soutiennent.

Mon ſeul amy. Sus avanſſez.

Tous les Sotz ſe mettent à courir, afin d'obtenir un prix ſi beau; & Abuz les y encourage.

ABUZ.

Or ſus, ſus, villains, à l'aſſault.
Que gainera doncques l'honneur?

TOUS.

Hay, avant.

Comme ils ſont tous leurs efforts pour paſſer en ſe repouſſant les uns les autres, ils ſe débattent avec tant de violence, qu'ils font tomber l'Edifice.

ABUZ *voyant la ruine du Monde qu'il vient de conſtruire, s'écrie.*

Adieu mon labeur.

TOUS.

Hé Dieu! tout s'en va par abyſme!

Ils veulent ſe plaindre à Abuz, qui leur reproche, qu'ils ne doivent imputer leur malheur qu'à leur propre imprudence: & que pour les punir, ils vont retourner au lieu d'où ils ſont ſortis, c'eſt-à-dire dans le ſein de la Confuſion.

TOUS.

Adieu, adieu.

Ils se retirent l'ung sà, & l'autre là.

» Le Monde vient, & treuve tout » vuyde». Il moralise sur le sort de ces Sots qui viennent de périr presqu'au moment de leur naissance, & exhorte les Assistans à profiter de cet exemple. Il finit par ces deux vers.

Ce n'est pas jeu que se fier au Monde ;
Bien est deceu qui se fit en ce Monde.

Ensuite il supplie l'Assemblée de ne pas s'offenser des traits satyriques répandus dans cet Ouvrage, qui n'étant que généraux, n'ont pour but que la correction des mœurs, & le dessein d'inspirer l'horreur des vices.

Seigneurs & Dames de la ronde,
Si en riens vous avons forfaict
Pardonnez-nous, car nul meffaict
Ne pretendons ne faiz, ne diz.
A Dieu qui vous doint Paradis.

Deo gratias.



POETES



POETES FRANÇOIS;

Qui ont composé dans le genre dramatique depuis environ 1430, jusqu'en 1548.

L'OBSCURITÉ qui regne sur l'Histoire du Théatre François depuis son origine jusqu'en 1548, & même beaucoup au-delà, s'étend encore sur les Poëtes qui s'attacherent au genre dramatique (*a*), la plûpart sont inconnus; les autres, dont les noms ont été conservés à la tête de quelques Piéces de Théatre, ou dans les Bibliothéques Françoises de la Croix du Maine, & de du Verdier de Vaupri-

(*a*) Les Piéces de Théatre, ni les Historiens, n'indiquent aucuns noms d'Auteurs avant les Grébans, qui ne parurent que vers l'an 1440.

vas, sont en petit nombre, & nulle circonstance n'accompagne les noms de ces Auteurs. L'année de leur naissance, & celle de leur mort n'est presque jamais marquée, souvent même il est impossible de sçavoir en quel tems ils ont vêcu. Nous exposons ces difficultez, moins pour faire valoir nos soins, que pour prévenir la critique de plusieurs personnes, qui n'étant pas instruites de la négligence des Historiens, mettroient sur notre compte la sécheresse de certains articles, que nous aurions souhaité rendre plus intéressans.

An. 1440. La Croix du Maine pages 455. & 456.

ARNOUL & SIMON GREBAN, freres.

Nez à Compiegne en Picardie. Arnoul Gréban Chanoine de la Ville du Mans, commença le *Mystere des Actes des Apôtres par personnages.* Simon Gréban son frere, Moine de saint Richer en Ponthieu, & Secretaire de Charles d'Anjou Duc du Maine, acheva ce Poëme. Ce dernier vivoit encore en 1460. car il composa plusieurs Epitaphes sur la mort de Charles VII. Roy de France

en forme d'Eglogues & de Pastorales (*a*). Il mourut au Mans, & y fut enterré en l'Eglise Cathédrale de saint Julien, devant l'Image saint Michel, auquel lieu, dit la Croix du Maine, pag. 456. de sa Bibliothéque, se voyoit sa Tombe, avant les premiers troubles & séditions pour la Religion.

Pasquier * après avoir parlé des premiers Poëtes François, ajoûte, » tout cet entre-get de temps jusques » vers l'avenement du Roy François I. » du nom, nous enfanta plusieurs, » les uns plus, les autres moins re» commandez. Arnoul & Simon Gré» ban freres, nez en la Ville du Mans » (*b*), dont Marot parle dans une » Epigramme qu'il adresse à Hugues » Salel son Concitoyen. »

* Recherches de la France, liv. 7. ch. 5.

» Les deux Grébans ont le Mans honnoré. »

» Je crois que les deux Grébans fre-

(*a*) Epitaphes sur la mort de Charles VII. en forme d'Eglogues ou Pastorales imprimées à Paris. Bibliotheque Françoise de la Croix du Maine p. 456.

(*b*) Pasquier se trompe au sujet de la patrie des Grébans. Le vers de Marot ne veut pas dire qu'ils étoient du Mans, il fait entendre seulement que ces Poëtes avoient illustré cette Ville par leurs productions.

» res furent grandement célébrés par
» les nôtres, car Jean le Maire en sa
» Préface du Temple de Vénus, les
» met au nombre de ceux qui avoient
» mieux écrit en notre Langue. Le
» semblable fait *Geoffroy Thory en son Champ Flory*.

On trouve dans le Prologue des Actes des Apôtres de l'Edition de 1540. le passage qui suit.

Simon Gréban, bon Poëte estimé
Même en son temps, print la peine d'escrire
Comme le vois, moult doulcement rithmé.
Un frere il eust Arnoul Gréban nommé,
Gentil ouvrier en pareille Science,
Et inventeur de grande véhémence.

JACQUES MILET.

An. 1450.

Né à Paris, étudiant à Orleans; commença dans cette derniere Ville le 2. Septembre 1450. *le Mystere de la Destruction de Troyes la Grande*. La Croix du Maine, Bibliothéque Françoise, p. 191.

JEAN DU PRIER, OU LE PRIEUR. An. 1460.

Valet de Chambre & Maréchal des Logis de René le Bon, Roy de Sicile. On ignore le tems de la naissance & de la mort de ce Poëte, tout ce qu'on sçait, c'est qu'il composa le *Mystere du Roy Advenir* par l'ordre du Roy son Maître. Voici comment il en parle dans le Prologue de l'Ouvrage cy-dessus cité.

Il est vray que le noble Roy
René (a) que Dieu veuille garder,
Fist mettre en faict par arroy *
En prose pour le regarder :
S'avisa pour plus augmenter
La vie du Roy Advenir,
Que ung Mystaire en feroit ouvré
Pour joüer au temps avenir.

* Arrangement, ordre.



Lors pour expédier ce fait,
Affin que plustost fust parfait
(Quoy que bien eust trouvé meilleur)
Luy ayant au vouloir parfait,

(a) René Roy de Sicile mourut en 1480.

Il appella un sien Varlet
De chambre, nommé le Prieur,
Comme peut faire son Seigneur.
Il le fist de ce faict Acteur (*a*)
Et luy commanda à l'ouvrer,
Ce point, priant le créateur
Que de tout le voululst garder.

An. 1470. JEAN MICHEL.

Le nom de l'Auteur, qui fait le sujet de cet article, est extrêmement connu, mais sa personne l'est si peu, que jusqu'à présent ses Ouvrages ont été attribués à Jean Michel Evêque d'Angers. Cette erreur, quoique très-accréditée, n'est cependant fondée que sur une ressemblance de nom. C'est ce que nous allons prouver par deux passages, qui ne fatigueront point l'attention du Lecteur. Le premier, regarde Jean Michel Evêque d'Angers, il est tiré de la Gaule Chrétienne de Messieurs de Sainte-Marthe, Tome II. pag. 139. » Jean
» Michel né à Beauvais, Secretaire de
» Loüis II. Roy de Sicile, & en-
» suite d'Iolande d'Arragon sa Veu-

(*a*) Acteur, Auteur.

» ve, obtint un Canonicat à Angers
» en 1428. il fut élu malgré lui Evê-
» que de cette Ville, le 20. Février
» 1438. & mourut le Mardy 12.
» Septembre 1447. »

Comme le lieu de la naissance, la qualité d'Evêque, & le tems de la mort de Jean Michel, dont nous venons de faire mention, n'est contesté de qui que ce soit, il faut présentement faire voir que le Poëte dont nous parlons, n'étoit point de Beauvais, qu'il ne fut jamais Evêque d'Angers, & qu'il ne mourut que près de cinquante ans après le Prélat auquel on a donné ses Œuvres.

La Croix du Maine pag. 248. de sa Bibliothéque Françoise, dit,
» Jean Michel *Angevin*, Poëte an-
» cien, *très-éloquent & scientifique*
» *Docteur*, a écrit en vers François
» le Mystere de la Passion de Notre-
» Seigneur. Ce Mystere fut joüé en
» la Ville d'Angers avec beaucoup
» de triomphe & de magnificence sur
» la fin du mois d'Août 1486. *au-*
» *quel tems florissoit l'Auteur.* »

Voilà donc Jean Michel vivant en 1486. qu'on nomme Auteur de la Passion, & qui n'est qualifié que de

Scientifique Docteur. La Croix du Maine parleroit-il ainsi d'un Evêque? Il y a plus, l'Edition de ce même Mystere imprimé à Paris en 1507. (vingt-un an après la représentation d'Angers) porte au titre de la premiere Journée, » cy commence le » Mystere de la Passion de nostre » Saulveur Jesus-Christ; avec les ad- » dicions & corrections faites par » par *très-éloquent & scientifique Doc-* » *teur*, Maître Jehan Michel, lequel » Mystere fut joüé à Angiers moult » triumphantement & derreniere- » ment à Paris l'an de grace 1507 ».

Les personnes qui prirent le soin de faire imprimer l'Ouvrage cy-dessus cité, n'ignoroient pas que l'Evêque d'Angers portoit le nom de Jean Michel, de sorte que si ce Prélat avoit eu quelque part au Mystere de la Passion, ils n'eussent pas manqué de le dire; ce fait faisoit trop d'honneur à leur Théatre, pour le passer sous silence, ainsi il ne faut point douter que Jean Michel, dont la Croix du Maine fait mention dans sa Bibliothéque Françoise, ne soit celui qui a travaillé aux corrections & additions du Mystere de la Passion.

Voilà

Voilà les raisons que nous comptions employer pour faire voir qu'on s'étoit trompé jusqu'à présent, en attribuant à l'Evêque d'Angers des Ouvrages ausquels il n'avoit aucune part, lorsqu'une Lettre que nous reçûmes, décida absolument la question en notre faveur (*a*). On en va juger par ce qui suit.

Jean Michel naquit à Angers, & y professa la Médecine avec beaucoup de réputation (*b*). Charles VIII. passant par cette Ville, entendit parler du mérite de Michel, & lui donna la place de son premier Médecin. Michel accompagna ce Roy en Italie, & mérita de plus en plus sa confiance. De retour en France, Charles VIII. honora son premier Médecin d'une Charge de Conseiller au Parlement de Paris, Michel

(*a*) M. Pocquet de Livonniere Secretaire, & Membre de l'Académie Royale d'Angers, nous fit l'honneur de nous l'écrire. Quelque précieux que soit ce renseignement, nous en sommes bien moins reconnoissans, que de la façon obligeante avec laquelle il nous l'a communiqué Qu'il nous permette de lui en faire ici nos sinceres remercimens.

[*b*] Le Cartulaire de l'Université d'Angers. & les Regiftres de la Faculté de Médecine de cette Ville font souvent mention de Jean Michel.

y fut reçu en 1491 (*a*). Il mourut à Quiers en Piémont le 22. Août 1493 (*b*). L'Auteur anonyme de la Vie de Charles VIII. donnée par Godefroy, dit, page 172. « Ce fut » le 22 Aoust que trespassa Me. » Jean Michel premier Medecin du » Roy ; très-excellent Docteur en » Médecine, dont le Roy fut très- » mari ». Au reste Michel est grand ayeul du fameux Pere Joseph Capucin ; & c'est d'un de ses freres & non de lui (car il ne laissa qu'une fille) qu'est descendu Gabriël-Michel de la Rochemaillet, célébre Avocat au Parlement, Compilateur des Coûtumes & Commentaires de la Province d'Anjou. Mais revenons à Jean Mi-

(*a*) En l'année 1491. fut reçu Jean Michel Conseiller au Parlement. Il étoit aussi premier Médecin du Roy Charles VIII. & fut pere d'une fille nommée Loüise Michel, mariée avec Pierre le Clerc Sieur du Tremblay, aussi Conseiller au Parlement. *Blanchard Catalogue de tous les Conseillers du Parlement de Paris depuis 1260. jusqu'en 1646. p. 36.*

(*b*) Il y avoit audit voyage avec le Roy pour premier Médecin, Maître Jean Michel, excellent Docteur, qui mourut le 22. Août 1493. à Quiers, fort regretté du Roy, comme vous l'apprendrez par le Journal du voyage fait par Saint Gelais Evêque d'Angoulesme, qui fut de la suite du Roy, & par un autre Journal d'Antoine de la Vigne, Secretaire de la Reine Anne de Bretagne. *Curieuses recherches sur les Ecoles de Médecine de Paris & de Montpellier par saint Gelais & Riolan p. 192.*

chel, qui précédemment aux corrections & additions de la Passion, avoit composé *le Mystere de la Résurrection en trois Journées*, qui fut représenté à Angers devant le Roy de Sicile. Or ce Prince, comme on l'a déja dit, mourut en 1480. En 1486. Jean Michel fit représenter la Passion dans la même Ville d'Angers, qui dura quatre jours, ayant été répété autant de tems. On croit que Michel y joüa le rôle du Lazare. Voyez le Catalogue des Mysteres.

JEAN MOLINET, ou MOULINET.

Né à Desvrennes, Village auprès de Boulogne en Picardie, fit ses études à Paris, & devint par la suite Garde de la Bibliothéque de Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, & Chanoine de la Collégiale de Valenciennes, Ville de Haynaut. Il composa entr'autres Ouvrages, un Recüeil de choses arrivées de son tems; depuis 1474. jusqu'en 1505. qui n'a point été imprimé. An. 1474. Bibliothéque Belgique de Valere André p. 541.

Adrien Hecquet Carme & Docteur en Théologie, parle de Mouli-

net ; & rapporte quelques-uns de ses bons mots ; il ajoûte que cet Auteur étoit né pour les Facecies *.

* Valere André Biblioth. Belgique, pp. 12. & 141.

Moulinet mourut à Valenciennes l'an 1507. & fut enterré auprès de son Précepteur, Georges Chastelain Gentilhomme & Historien célébre. Voici son Epitaphe.

Me Molinet peperit Divernia Boloniensis,
Parisius docuit, aluit quoquè Vallis Amorum,
Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem,
Hæc mihi pro cunctis fructibus Aula fuit.

Guicciardin dans sa Description des Pays-Bas, traduit en François par Belleforêt in-fol. Amsterdam 1609. pag. 433. à l'article de Valenciennes, place Moulinet parmi les Hommes sçavans qui naquirent en cette Ville. « Maître Jean Moulinet, Chanoine vertueux, & grand Poëte ». Guicciardin n'est pas éxact au sujet de la patrie de Moulinet, & le témoignage de Valere André est préférable au sien. Cette faute de Guicciardin a été copiée par la Croix du Maine, p. 248. de sa Bibliotheque Françoise. Nous ne rapporterons point le passage, il suffit de le marquer.

Parlons présentement des Ouvrages dramatiques de Jean Moulinet.

Histoire du Rond & dû Quarré à cinq personnages, &c. imprimée par Antoine Blanchard, sans nom de lieu & sans date *.

Les Vigiles des Morts par personnages, &c. imprimées à Paris in-16. par Jean Janot, sans date *.

* Du Verdier, Bibliothéque Françoise, p. 727.

* Ibid.

ELOY D'AMERNAL. An. 1500.

Prêtre & Maître des Enfans de Chœur de la Ville de Bethune, où il prit naissance, est Auteur d'un Ouvrage intitulé, *la Grande Deablerie*, imprimée en 1508. En voici le privilege.

De Maître Eloy d'Amernal sans doubtance,
Vénérable Prestre plein de prudence,
Icy s'ensuit, croyez la Deablerie,
Il a congé du Roy, je vous affie,
De le faire à Paris imprimer.
Aultre ne peut que lui le exprimer.
Sous grandes peines cela est deffendu,
Jusqu'à deux ans il doit estre vendu,
Par iceluy qui en a le congé.
C'est un bon Livre, utile & abrégé,

L'Acteur long-temps a vacqué à l'Ouvrage
Pour expliquer son cueur & son courage.
Michel le Noir fait à l'impression
Tous deux les mectes Dieu en sa mention.

Venons aux particularitez de la vie de l'Auteur ; on les trouve à la tête du Prologue de la *Grande Deablerie*.

Eloy des Enfans de Bethune (*a*)
Subject à Dieu & à Fortune
Pivotant le moins mal qu'il peut ;
Selon que Dieu disposer veult
Des humains à son appétit :
Disciple, voire bien petit
Des Chantres & Musiciens
Et Clerc de Réthoriciens,
Prestre indigne & pouvre pescheur
Des Loix Divines transgresseur,
Indigent en tout temps & lieu
De la grace & amour de Dieu,
Et de sa grant miséricorde.

[*a*] Eloy d'Amernal de Bethune, a composé en Rime en deux Livres, contenant 269. Chapitres, le Livre de la Diablerie, où il introduit Lucifer & Sathan qui devisent ensemble, & Sathan lui raconte les abus & péchez que font & commettent les humains, avec plusieurs annotations & passages aux marges, tant de l'Ecriture Sainte, que des Auteurs Prophanes, imprimés à Paris par Michel le Noir, 1508. *Du Verdier*, *Bibliotheque Françoise* p. 275.

SIMON BOUGOUIN. An, 1508.

Valet de Chambre du Roy Loüis XII. a composé une Moralité intitulée, *L'Homme Juste, & L'Homme Mondain*, imprimée à Paris par Antoine Verard in-4°. 1508. Comme cet Auteur devoit sçavoir son nom, nous nous en sommes rapportez à lui préférablement à du Verdier, qui l'appelle Bourgoin (*a*). En voici la preuve.

Tant que vouldrai	S ervir de bon courage	
Voulant te obéïr	J amais déception	
Je n'auray plus	M ais la salvation :	
J'en suis certain,	O toy par bonne ouvrage	
Honneur des Cieulx	N ostre mere, & l'amye,	
Entre femmes	B enoiste & secourable	
Servir je veulx	O * les justes l'a mye,	* O, avec.
Vray pain de grace	V ie aussy perdurable,	
Sans toy ne puis	G race avoir honnorable	
Avecques toy	O * les Sainctz ioyes prendre,	* O, avec.
Mon ame donc	V euilles de mal reprendre,	
Et bien l'instruictz	I cy par bon remord,	
Ne me laissant	N e l'heure de ma mort.	

Cette Piéce de vers, qui n'a guéres de sens, mais qui exprime le nom du

(*a*) Du Verdier & la Croix du Maine font la même faute, qui a été copiée par tous ceux, qui sans examiner l'Ouvrage de Bougouin, s'en sont tenus à ces deux Auteurs.

Poëte, dont nous parlons, se trouve à la fin de la Moralité de l'Homme Juste, & de l'Homme Mondain. Bougouin l'écrit de même à la fin de son Traité de l'Epinette du jeune Prince conquérant le Royaume de Bonne Renommée, in-fol. Gotique, Paris, Michel le Noir, 1514.

Bougouin étoit un fort mauvais Poëte, même pour le tems où il a vêcu, car du Verdier, pag. 1136. de sa Bibliotheque Françoise, en annonçant ce dernier Ouvrage, ajoûte, » qu'il étoit composé en rime gosse » & mauvais termes ».

An. 1510. PIERRE GRINGORE (a).

Dit Vaudemont, Hérault d'Armes de M. le Duc de Lorraine, joignoit à cette qualité le titre de Mere Sotte, ou Maire Sotte, seconde personne de la Principauté de la Sotise.

Gringore fut non-seulement Au-

[a] Pierre Gringore, comme il se voit par l'Acrostiche contenu dans un Livre intitulé : *Les Menus propos de Mere Sotte*, imprimez chez Philippe le Noir en 1521. qui est une façon subtile pour cacher son nom par les lettres majuscules ou capitales, contenuës ès premiers mots ou dictions de chaque ligne, comme ont fait plusieurs Auteurs, &c. *Bibliotheque Françoise de la Croix du Maine*, p. 400.

teur & Acteur, mais encore Entrepreneur des Mysteres représentez sur les Eschaffauts. Les articles suivans en font foi.

A Jehan Marchant & Pierre Gringore Compositeurs & Charpentiers, qui ont fait & composé le Mystere fait au Châtelet de Paris à l'Entrée de M. le Légat, ordonné des personnages, iceux revêtus & habillez ainsi que audit Mystere étoit requis, & pareillement d'avoir fait les Eschaffauts qui étoient nécessaires, pour ce fourni le bois, cent livres (*a*). Sauval tome III. p. 533. An. 1502.

A Jehan Marchant Charpentier de la grand'Coignée, & Pierre Gringore Compositeur, cent livres, pour avoir composé le Mystere fait au Châtelet à l'Entrée de M. l'Archiduc, ordonné des personnages, &c. La même p. 534.

A eux (c'est toûjours Marchant & Gringore) la somme de cinquante livres Parisis, pour accomplir le Mystere qui se doit faire à l'Entrée de la Reine de France, lesquels ont fait & préparé la plus grande partie du Mystere, pour faire & accomplir quand Ibid.

(*a*) Sauval a tiré cet Article & les suivans des Registres de l'Hôtel de Ville de Paris.

le bon plaisir sera à ladite Dame, faire ladite Entrée, ainsi que lesdits Marchant & Gringore se sont obligez pardevant deux Notaires.

An. 1504. La même p. 535. Maître Jehan Marchant, & Pierre Gringore, cent livres, pour par eux faire les Eschaffauts, & faire faire le Mystere sur la Porte du Châtelet de Paris, à l'Entrée de Madame la Reine, qui fut par Elle faite en cette Ville de Paris; quis & livré par eux les habillemens & autres choses nécessaires appartenantes pour ledit Mystere.

Gringore est Auteur d'une *Sotie*, d'une *Moralité*, d'une *Farce*, qui furent représentées toutes les trois le même jour aux Halles de Paris en 1511. Ce Poëte renonça au Théatre pour s'attacher à des Ouvrages de piété. On dit qu'il fut enterré à Notre-Dame.

An. 1510. JEAN DU PONT-ALAIS, ou DU PONT-ALLETZ (a).

Contemporain & camarade de Gringore, fut également comme ce

(a) On trouve son nom, dans la Sotise de 1511, où il écrit de cette derniere façon à joüoit un rôle.

dernier, Auteur & Acteur, & devint par la suite Entrepreneur de Mysteres par représentations (a). Il y a grande apparence que le nom sous lequel il est connu, lui avoit été donné par le public, ou qu'il l'avoit pris lui-même, pour se distinguer des autres Joüeurs de Farces qui parurent de son tems (b).

(a) Pour l'Entrée de la Reine Eléonor d'Autriche seconde femme de François premier, les Prevôt des Marchands & Echevins de Paris, manderent les Maîtres de la Passion de la Trinité, &c. Maître Jean du Pont-Alais, les inventions des Italiens, Messire Mathée & ses Compagnons. *Registres de l'Hôtel de Ville insérés dans le Céremonial François*, p. 783. sous l'année 1530.

Ont été mandez au Bureau (de l'Hôtel de Ville) par Mondit Sieur le Gouverneur, Maître Jean du Pont-Alais, & Maître André Italien, étant au service du Roy, ausquels Mondit Sieur Gouverneur a enjoint faire & composer Farces & Moralitez les plus exquises, & le plus brief que faire se pourra, pour réjoüir le Roy & la Royne, à l'Entrée de ladite Dame, lesquels ont promis ce faire, & outre ledit Pont-Alais a dit qu'il veut être sujet audit Maître André & lui obéïr. *Le même*, p. 789.

Maître Jean de Pont-Alais a baillé par écrit en ma présence au Receveur de la Ville, Philippe Macé, l'intelligence pour le sens moral des Mysteres qu'il a joüez ès Portes S. Denis & Porte aux Peintres, & au Ponceau, le jour de l'Entrée, lequel Receveur Macé ne me les a voulu bailler pour faire ce présent Registre, au moyen de quoi je n'en ai pû écrire plus au long. *Le même*, p. 800.

(b) Parmi les Artisans on est assez dans l'usage d'appeller les filles & les garçons du nom qu'on leur a imposé au Baptême. Celui de Jean fut donné à l'Auteur dont nous parlons. Dès sa plus tendre jeunesse il joüa & composa des Farces, ces deux talens réünis, & qu'il posséda parfaitement pour le siécle où il vecût, lui attirerent une grande réputation, & comme il demeuroit, peut-être, auprès du petit Portail de l'Eglise de S. Eustache, ou qu'il y fai-

Les bons mots de Pont-Alais (car comment le nommer autrement) & la façon dont il les débitoit, lui procurerent l'avantage d'être reçu chez les personnes les plus qualifiées de la Cour. Il eut même l'honneur d'approcher souvent des Rois Loüis XII. & François I. Un seul trait fera connoître à quel point on toléroit ses plaisanteries.

Pont-Alais étoit bossu ; un jour il aborda un Cardinal, qui l'étoit aussi, & mettant sa bosse contre la sienne, Monseigneur, lui dit-il, nous voici en état de prouver que deux Montagnes, aussi bien que deux hommes, peuvent se rencontrer, en dépit du proverbe qui dit le contraire.

On trouve dans Bonaventure des Periers le récit d'un tour que Pont-Alais joüa à un Barbier-Etuviste, qui mérite d'être placé ici.

soit ses Jeux, on le distinguoit des autres Farceurs, par l'Epithéte du Pont-Alais, espece de Pont ou Egoût qui étoit autrefois en cet endroit, qu'on fit ôter en 1719. & que du Verdier * sur la foi d'un oüi dire, assure avoir été construit pour servir de sépulture à Jean du Pont-Alais, mais il est visible que cet Auteur s'est trompé, & qu'il a confondu celui dont nous parlons, avec Jean Alais, que les Auteurs qui ont traité des Antiquitez de Paris, disent avoir commencé la fondation de l'Eglise de saint Eustache, & s'être fait enterrer dans l'endroit appellé de son nom, le Pont-Alais,

* Biblioth. Franc. p. 749.

» Il y avoit un Barbier d'Etuves, » qui étoit fort glorieux, & ne lui » sembloit point qu'il y eût homme » dans Paris qui le surpassât en esprit » & en habileté, & quoique dans » une extrême indigence il disoit à » ceux qu'il étuvoit, voyez-vous ce » que c'est que d'avoir du génie! tel » que vous me voyez, je me suis » avancé moi-même, jamais parent, » ni ami que j'eusse ne m'aida en rien. » Or Pont-Alais, qui connoissoit cet » original, en faisoit bien son pro- » fit, l'employant à toutes heures à » ses Farces & Jeux, & lui disoit » qu'il n'y avoit homme dans Paris » qui sçut mieux joüer son person- » nage. Et n'ai jamais honneur, con- » tinuoit Pont-Alais, sinon quand » vous êtes en jeu, & puis on me de- » mande quel étoit celui-là qui joüoit » un tel Rôle! Oh qu'il joüe bien! » mon ami, ajoutoit-il, vous serez tout » ébahi que le Roy vous voudra voir. » Ne demandez pas si le Barbier aug- » mentoit de suffisance; & d'effet, » il dit un jour à Me Jean du Pont- » Alais, sçavez-vous qu'il y a, Pont- » Alais? Je n'entens pas que d'ici en » avant vous me mettiez à tous les

» jours, & ne veux plus joüer, si ce
» n'est en quelque belle Moralité,
» où il y ait quelque grand personna-
» ge, comme Roy, Prince, ou Sei-
» gneur: & si je veux avoir le plus
» apparent lieu. Vrayment, lui ré-
» pondit Me Jean du Pont-Alais,
» vous avez raison, & le méritez;
» mais, que ne m'en avisiez-vous plû-
» tôt! Mais j'ai bien de quoi vous
» contenter d'ici en avant, & pour
» commencer, je vous prie ne faillir
» Dimanche prochain, que je dois
» joüer un fort beau Mystere, auquel
» je fais parler un Roy d'Inde la Ma-
» jeure. Vous le joüerez. N'est-ce pas
» bien dit? Oüi, oüi, dit le Barbier,
» & qui le joüeroit, si je ne le joüois
» point? Baillez-moi seulement mon
» rôle. Pont-Alais le lui donna le
» lendemain. Quand ce vint le jour
» des Jeux, mon Barbier se représenta
» en son Thrône, avec son Sceptre,
» tenant la meilleure Majesté Royale
» que fit oncques Barbier. Cepen-
» dant Pont-Alais, qui faisoit vo-
» lontiers lui-même l'entrée des Jeux
» qu'il joüoit, quand le monde
» fut amassé, vint tout derriere sur
» l'Eschaffaut, & il commença

» tout le premier, & va dire :

» Je ſuis des moindres le mineur,
» Et n'ay pas vaillant un teſton ;
» Mais le Roy d'Inde la majeur
» M'a ſouvent razé le menton.

» Et diſoit cela de telle grace, qu'il » étoit beſoin, pour faire connoître » la ſotte vanité du Razeur ; & ſi » avoit fait ſon Jeu en telle ſorte, que » le Roy d'Inde ne devoit quaſi point » parler, ſeulement tenir bonne mine, » afin que ſi le Barbier ſe fut dépité, » que le Jeu n'en eut pas moins va- » lu. »

Un Dimanche matin Pont-Alais eut l'impudence de faire battre le tabourin (*a*) dans le Carrefour qui eſt proche de l'Egliſe de ſaint Euſtache, pour annoncer une Piéce nouvelle.

(*a*) Avant que l'on fut dans l'uſage d'afficher le titre des Piéces au coin des ruës, on faiſoit battre le tabourin par les Carrefours de la Ville, & lorſqu'un certain nombre de gens s'étoient aſſemblé, un Acteur, qui accompagnoit le joüeur de tabourin, faiſoit l'éloge de la Piéce, & invitoit le Public à la venir voir. Cet éloge ou annonce étoit le plus ſouvent en proſe, & au choix de l'Acteur, mais quelquefois c'étoit une petite Piéce de Poëſie en forme de Ballade, qu'on appelloit *le Cry*. Les Confreres de la Paſſion, & les Enfans ſans Soucy en faiſoient ſouvent dans ce dernier genre.

qu'il devoit donner le même jour. Le Curé qui faisoit alors le Prône, interrompu par le bruit qu'il entendoit, & voyant ses Auditeurs sortir en foule de l'Eglise pour aller entendre Pont-Alais, descendit de sa Chaire, se rendit dans le Carrefour, & s'approchant de Pont-Alais, Qui vous a fait si hardi, lui dit-il, de tabouriner pendant que je prêche? Et qui vous a fait si hardi de prêcher pendant que je tabourine? Reprit insolemment Pont-Alais. Cette réponse fit juger au Curé qu'il ne lui convenoit pas de pousser plus-loin la conversation, mais il porta ses plaintes au Magistrat, qui fit mettre Pont-Alais en prison. Et ce ne fut qu'au bout de six mois que ce dernier obtint sa liberté, & la permission de continuer ses Jeux.

Il ne nous reste aucun Ouvrage de Pont-Alais; cependant du Verdier assure qu'il y en avoit d'imprimez. » Jean du Pont-Alais, Chef & Maî- » tre des Joüeurs de Moralitez & » Farces à Paris, a composé plusieurs » Jeux, Mysteres, Moralitez, Saty- » res & Farces, qu'il a fait réciter » publiquement sur Eschaffaut en la- » dite

» dite Ville, aucunes desquelles ont » été imprimées, & les autres non ». Le surplus de l'Article que nous venons de citer, contient deux faits, qui ne sont guéres vrai-semblables. » On dit (c'est toûjours de Pont-» Alais dont du Verdier parle) que » par son Testament, il ordonna » son corps être enseveli en un cloa-» que, en laquelle s'égoûte l'eau de » la Marée des Halles de la Ville de » Paris, assez près de l'Eglise saint » Eustache, là où il fut mis après » son décès, suivant sa disposition » & derniere volonté. Le trou qu'il » y a pour recevoir ces immondices, » est couvert d'une pierre en façon » de Tombe; & est ce lieu appellé » du nom du Testateur, *le Pont-» Alais* (*a*). J'ai oüi dire que la re-» pentance qu'il eut sur la fin de ses » jours, d'avoir donné l'invention » d'imposer un denier tournois sur » chaque Manequin de Marée arri-» vant aux Halles, de tant que cela

(*a*) On a déja fait voir que ce fait est absolument faux. A l'égard du second qui regarde l'Impôt, dont Pont-Alais donna la premiere idée, du Verdier n'en parle que sur un *oüi dire*. Une pareille autorité n'impose guéres aux gens sensez.

» venoit à la foule du Peuple, l'oc-
» casionna de vouloir être ainsi en-
» terré en tel puant lieu, comme
» s'estimant indigne d'avoir une plus
» honnête sépulture ».

An. 1510. PIERRE CUEVRET, ou CURET.

» Chanoine de l'Eglise de saint
» Julien du Mans l'an 1510. Il a
» revû & recorrigé les Actes des
» Apôtres faits par Arnoul & Simon
» Gréban freres, natifs de Com-
» piegne en Picardie. » La Croix du Maine, p. 391. de sa Bibliothéque Françoise.

L'Ouvrage de Pierre Curet ne consiste qu'en quelques changemens dans les vers des Grébans.

An. 1511. NICOLE DE LA CHENAYE.

Auteur *de la Condamnation des Banquets*, Moralité qui se trouve à la suite de la *Nef de Santé*, & du *Gouvernail du Corps Humain*, deux Traitez en prose du même la Chénaye, imprimez à Paris par la veuve de feu Jehan Trepperel, demeurant en la

ruë Neuve Notre-Dame à l'Enseigne de l'Ecu de France, vol. in-4°.

Cette Moralité de la *Condamnation du Banquet*, ne paroît pas avoir été représentée. Voici ce qu'en dit l'Auteur dans l'Avertissement qui la précéde. « Et pour ce que telles Oeuvres „ que nous appellons Jeux, ou Moralitez, ne sont pas toûjours faic„ tes à joüer, ou publiquement re„ présenter au simple peuple ; & „ aussi que plusieurs aiment autant „ en avoir ou oüir la lecture, comme „ veoir la représentation, j'ai voulu „ ordonner cet Opuscule en telle „ façon, qu'il soit propre à démon„ trer à tous visiblement, par person„ nages, gestes & paroles, sur Echaf„ faut, ou aultrement, &c. „

CHEVALET (a). An. 1520.

Voici le titre de l'Ouvrage dont il est Auteur. „ S'ensuit la Vie de S. „ Christofle, élégamment composée

(a) N. Chevalet (son propre nom m'est incertain) a composé en rime par personnages la Vie de saint Christophle imprimée à Grenoble aux dépens d'Anemond Ancelbert, 1530. *Du Verdier. Bibliotheque Françoise*, p. 161.

„ en rime Françoise, & par person-
„ nage, par Me Chevalet, jadis sou-
„ verain Maître en telle composi-
„ ture, nouvellement imprimée. „
A la fin de ce Mystere on lit ce qui suit. „ Icy finit le Mystere du glo-
„ rieux S. Christofle, composé par
„ personnages, & imprimé à Greno-
„ ble le 28. Janvier, l'an comptant
„ la Nativité de Nostre-Seigneur
„ 1530. aux dépens de Me Anne-
„ mond Amalberti, Citoyen de Gre-
„ noble ».

Chevalet est loüé en plusieurs endroits de ce Mystere, ce qui prouve qu'il n'étoit plus vivant lorsqu'on le représenta à Grenoble.

S'ensuit la seconde Journée
Par personnages ordonnée
En langage qui n'est pas lait ;
Tout fait par Maître Chevalet.

Cette seconde Journée finie par les vers suivans.

Si tu penses d'entendement aux ditz
De la seconde du Livre la Journée,
Tu trouveras que despuis le jadis
Celle-ci passe de nouveau imprimée.

CLAUDE D'OLESON. An. 1520. ou 1521.

A composé en rime le Mystere de l'*Edification & Dédicace de l'Eglise de Notre-Dame du Puy*, & *Translation de l'Image* qui y est, à trente-cinq personnages. Bibliotheque Françoise de du Verdier, p. 178.

GUILLAUME TASSERIE. Vers le même tems.

A écrit en rime par personnages le *Triomphe des Normans*, traitant de l'Immaculée Conception Notre-Dame, imprimée à Roüen in-8°. sans date, le même p. 534.

BARTHELEMY ANEAU. An. 1524.

(*a*) Né à Bourges en Berry, fit ses études sous Melchior Volmar, qui avoit un talent merveilleux pour instruire la jeunesse : Il profita effectivement beaucoup sous lui dans les Belles Lettres, mais il eut le malheur de prendre dans sa conversation

(*a*) Mémoires pour servir à l'Histoire des personnes illustres de la République des Lettres par le P. Niceron, Tome XXII.

du goût pour les erreurs du Luthéranisme, que Volmar professoit, & de se disposer à les embrasser, comme il fit dans la suite.

La grande réputation qu'il s'acquit bientôt par son habileté dans les Langues Greque & Latine, & la Poësie, engagea quelques-uns des anciens Echevins de Lyon, qui étoient ses compatriotes, à lui faire offrir une Chaire de Professeur en Réthorique dans le College qu'ils venoient d'établir. Aneau l'accepta avec joye, se rendit à Lyon, & y prit possession de son poste, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

On fut si content de lui, qu'en 1542. on le choisit pour être Principal de ce College; mais il fit un mauvais usage de la confiance qu'on lui donna; il s'en prévalut pour accréditer l'Héréfie, & pour infecter la jeunesse qu'il instruisoit. On ne fut pas long-tems sans s'en appercevoir, & on se contenta d'abord d'en murmurer: mais un accident arrivé le jour de la fête du Saint Sacrement de l'an 1565. mit fin à la séduction, en terminant sa vie d'une maniere tragique.

Ce jour, qui étoit le 21. de Juin, comme la Procession passoit vers le College, on lança avec roideur d'une des fenêtres une grosse pierre sur le Saint Sacrement, & sur le Prêtre qui le portoit : soit que ce coup vint d'Aneau ou d'un autre, le Peuple entra en foule dans le College, & massacra Aneau, qu'il crût auteur de cet attentat.

Parmi les Ouvrages qu'Aneau publia, & dont le Pere Niceron donne la liste, nous ne citerons que les deux suivans.

Mystere de la Nativité par personnages, composé en Imitation verbale & musicale de diverses Chansons recüeillis sur l'Ecripture Saincte, & d'icelle illustré. *Lyon* 1539. in-4°. (*a*)

Lyon marchant, Satyre Françoise sur la comparaison de Paris, Roüen, Lyon, Orleans, & sur les choses mémorables depuis l'an 1524. sous Allégories & Enigmes, par personnages Mistiques. *Lyon* 1542. in-12.

(*a*) Du Verdier p. 109. de sa Bibliothéque à l'Article Aneau, cite la même Edition, & dit qu'elle est in-8. mais il se trompe, aussi bien que ceux qui l'ont copié.

Il semble qu'Aneau avoit un frere Poëte & Musicien ; car à la fin de son Livre intitulé, *Chant Natal, contenant Sept Noëlz*) où se trouve le Mystere de la Nativité, dont nous venons de parler) il y a un Noël Mystique, contenant trois couplets, sur le chant : *le Deüil issu*. Le second s'exprime ainsi.

Noël, Noël, si hault que l'air en tonne ;
Non, l'homme seul, mais tout animant dict :
Le grand Lyon son gros organ entonne, (Lyon)
Noël, Noël, à haulte voix bondit :
Un chant plaisant fondé sur un bon dict,
Le Rossignol Vi-liers par accords (Viliers Aneau)
Et un Aigneau bailant luy répondit,
Noël chantant & à cris & à cors.

An. 1530. JEAN PARMENTIER.

Nâquit à Dieppe en 1494. La profession de Marchand qu'il exerça toute sa vie, ne l'empêcha pas de se livrer aux Belles Lettres, „ & quoiqu'il n'eut pas beaucoup hanté les „ Ecoles, si toutesfois estoit-il congnoissant en plusieurs Sciences, „ que le grant Précepteur & Maistre „ d'Escole par don de *grace infuse* luy

„ avoit

» avoit eslargi. „ Cette grace infuse le rendit non-seulement capable de composer quantité de Poësies, telles que *Chants Royaux*, *Ballades*, *Rondeaux*, *bonnes & excellentes Moralitez & Farces*, mais encore de traduire du Latin de Salluste la Conjuration de Catilina (*a*). Nous nous gardons bien d'adopter ce fait, mais nous serions blâmables de le supprimer (*b*). Le desir de connoître, & de voir par lui-même beaucoup de Païs inconnus, fit entreprendre à Parmentier la conduite de deux Vaisseaux, (*c*) que

[*a*] Jean Parmentier natif de Dieppe, &c. a translaté du Latin en François l'Histoire Catilinaire de Salluste, imprimée à Paris in-8. par Simon du Boys 1528. *Biblioth. Franc. de du Verdier* p. 737.

[*b*] Il étoit bon Comosgraphe & Géographe, par lui ont été composez plusieurs Mappes-Mondes en Globes & en plat : & maintes Cartes Marines, sur lesquelles plusieurs ont navigé seurement. *Pierre Crignon*, *Avertissement sur les Oeuvres de Parmentier.*

[*c*] L'an 1529. Jean & Raoul Parmentiers freres, Bourgeois & Marchands de la Ville de Dieppe, hommes de bon esprit, & profundz en la science de Astrologie & Cosmographie, âgé l'un de trente-cinq ans, & l'autre de trente ans, entreprirent la Navigation des Indes d'Orient. Jean Parmentier prit la charge par Contract & Accord faict avec noble Homme Jean Augo Grenetier Vicomte de Dieppe, & ses Parsonniers, de mener & conduire à l'aide de Dieu, deux Navires dudit Dieppe, dont le plus grant estoit nommé *la Pensée*, du port de deux cens tonneaux, & le moindre appellé *le Sacré* du port de cent vingt, bien équippez, & garnis de toutes choses requises & nécessaires, pour faire ledit voyage. *Pierre Crignon*, *Avertissement sur les Oeuvres de Parmentier*.

Jean Ango Grenetier Vicomte de Dieppe avoit équippez à ses dépens. Le frere cadet de Parmentier, nommé Raoul, l'accompagna dans ce voyage. Crignon dans sa complainte sur la mort des deux Parmentiers, exprime ainsi le départ des voyageurs.

Il me souvient comme à la départie
Chacun prenoit congé de sa partie,
Et qui je vey la Nymphe Parmentier, (a)
Qui son Espoux aimoit de cueur entier;
Faire ung adieu si meslé de regrez,
Que ce voyant ung cueur plus dur que grez
Se feust fendu, ou fondu comme cire.

Crignon après avoir décrit la beauté de la femme de Parmentier, la fait parler ainsi.

Mon espoux & amy,
Je n'ay esté, fors que un an & demy,
Avecques luy, qui me semble trop brief:
O dur départ, tant tu me seras grief,
Tous les plaisirs que j'ay prins jours & nuictz
Sont convertiz en douleurs & ennuictz.

. . . .

N'avons-nous pas des biens à suffisance
Pour vivre ensemble en joye & en plaisance?

(a) La femme de Parmentier, qu'il avoit épousée depuis environ un an & demi.

Malgré des plaintes si touchantes, Jean & Raoul Parmentier partirent, & après une assez fâcheuse navigation, ils arriverent enfin à l'Isle de Sumatra, où ils débarquerent avec tout l'équipage.

Les chaleurs du Pays, jointes aux fatigues du voyage, causerent à Jean Parmentier une fiévre si violente, que les remedes les plus salutaires, ne purent retarder sa mort, qui arriva au bout de huit jours. Son frere Raoul attaqué du même mal, ne lui survéquit que de quinze jours. Ainsi moururent les deux Parmentiers, qui méritoient un meilleur sort, & que Crignon compagnon de leur voyage, & témoin de leur triste fin, nous dépeint avec toutes les fleurs de sa Réthorique. Il fit même l'Apothéose des deux freres : & dans sa Complainte sur le trépas des Parmentiers, il fait parler ainsi la Muse Polymnie à la femme de l'aîné.

Du corps de Jan tiens toy tout informé
Qu'il est désia en Palme transformé.
. . . .
Le corps de Raoul, qui jecté fut en mer,
. . . .

Et transformé en un léger Dauphin

. . . .

Et ceste mer où il faict demourée,
Du nom des deux doibt estre décorée:
Se plus François vient en ceste frontiere,
Il nommera ceste mer Parmentiere,
Et en sera mémoire à tout jamais, &c.

Il ne nous reste des Ouvrages Dramatiques de Jean Parmentier, que la Moralité suivante.

Moralité très-élégante à dix personnages, à l'honneur de l'Assomption de la Vierge Marie; imprimée à Paris in-4°. en la ruë de Sorbonne 1531.

An. 1540. JEAN D'ABUNDANCE,

Bazochien, & Notaire du Pont saint-Esprit, a composé plusieurs Moralitez & Mysteres par personnages; sçavoir,

Le Gouvert d'Humanité.

Le Monde qui tourne le dos à chacun,

Plusieurs qui n'a point de Conscience:

Le Mystere des trois Roys.

Mystere sur *Quod secundùm legem debet mori, &c.* & plusieurs autres imprimez à Lyon. *Du Verdier Bibliothéque Françoise, p.* 635.

JEAN GALLERY, ou GUALLERY, An. 1540.

Natif de la Ville du Mans, étoit Poëte François, Philosophe, Mathématicien, & bien versé en autres Sciences.

Il a composé quelques Tragédies, Comédies, & autres Poësies Françoises, non encore imprimées. Il fut accusé d'être Magicien, & comme tel condamné aux Galeres.

Il étoit Principal du Collége de Justice à Paris, auquel lieu il fit joüer & représenter plusieurs Tragédies & Comédies, tant en Latin, qu'en François composées par lui. Il florissoit à Paris soubs le regne de François I. *Bibliothéque Françoise de la Croix du Maine, p.* 226.

ANTOINE FORESTIER, An. 1540.

Parisien, dit Sylviolus; il a escrit plusieurs Comédies Françoises. Il florissoit en l'an 1540. ou environ.

La Croix du Maine page 16. de sa Bibliothéque Françoise.

An. 1540. LOUIS CHOCQUET,

A mis en rime Françoise par personnages, les Actes des Apôtres (*a*) & l'Apocalypse saint Jean, avec les Cruautez de Domitian l'Empereur. Le tout à Paris en l'Hôtel de Flandres l'an 1541. & imprimé in-fol. par Arnoul & Charles les Angeliers. *Du Verdier Bibliothéque Françoise page 796.*

An. 1549. MARGUERITE DE VALOIS (*b*),

Sœur de François I. du nom, Roy de France, nâquit à Angoulême le 11 Avril 1492. de Charles d'Or-

[*a*] Les Actes des Apôtres sont des deux Grébans freres. Choquet n'a composé que le Mystere de l'Apocalypse. M. Bayle dans son Dictionnaire à l'article *Choquet*, sur le témoignage de du Verdier, donne à l'Auteur de l'Apocalypse, les Actes des Apôtres, & s'étonne de ne point trouver son nom à ce dernier Ouvrage. Seroit-il possible que M. Bayle n'eût jamais entendu parler des Grébans? On ne sçait que penser d'une pareille faute.

[*b*] Nous ne prétendons point donner ici la Vie de la Reine de Navarre, mais seulement rapporter quelques faits, qui forment une espece de liaison à notre dessein, qui est de parler de ses Piéces de Théatre.

leans, & de Loüise de Savoye. Elle fut élevée à la Cour de Loüis XII. & elle épousa le 9. Octobre 1509. Charles dernier Duc d'Alençon, que François I. fit reconnoître pour premier Prince du Sang. Le Duc d'Alençon mourut à Lyon en 1525. du déplaisir de la prise de François I. Marguerite, quoique extrêmement touchée de cette mort, se rendit à Madrid auprès du Roy son frere, & sollicita vivement pour sa liberté. François I. de retour en France, maria Marguerite avec Henry d'Albret Roy de Navarre: ce mariage se fit en 1527. Cette Princesse avoit beaucoup de connoissance des belles Lettres, & elle composoit assez bien pour son tems en vers, & en prose. Elle estimoit les Sçavans, & se plaisoit à leur faire du bien. Brantome pag. 308. & 309. de ses Dames Illustres dit, » Que la Reine de Navarre compo-» soit souvent des Comédies & des » Moralitez, qu'on appelloit en ce » tems-là des Pastorales, qu'elle fai-» soit joüer, & représenter par les » Filles de sa Cour.,,

Florimond de Rémond, Histoire de l'Hérésie, Livre VIII. Chap. 3.

p. 849. dit » Que le Docteur Rouf-
,, sel mit cette Princesse dans le goût
,, de lire la Bible, & qu'elle s'y atta-
,, cha avec tant de plaisir, qu'elle com-
,, posa une traduction Tragi-Comi-
,, que de presque tout le Nouveau
,, Testament, qu'elle faisoit repré-
,, senter en la Salle, devant le Roy
,, son mary : ayant recouvert pour
,, cet effet des meilleurs Comédiens
,, qu'elle pût trouver. (a) ,,

Marguerite de Valois mourut au Château d'Odos en Bigorre le 2. Décembre 1549. & fut inhumée à Pau. Charles de sainte Marthe Lieutenant Criminel d'Alençon, & Maître des Requêtes de l'Hôtel de cette Reine, composa son Oraison funebre, qu'il publia en Latin & en François. Scévole de Sainte Marthe a placé son éloge entre ceux des Hommes de Lettres François. Ronsard, Dorat, Nicolas Denisot, Brantôme, la Croix du Maine, du Verdier &c. font mention de cette Reine. Il

(a) Florimond de Rémond, dit que c'étoit des Comédiens Italiens : mais quelle apparence y a-t-il que la Reine de Navarre envoyât chercher des Etrangers pour joüer des Pièces Françoises, pendant qu'il y avoit en France plusieurs Troupes de Comédiens, qui couroient le Royaume.

reste même un Volume d'Epitaphes qu'on fit pour elle. Anne, Marguerite, & Jeanne de Seimour Angloises composerent pour elle plus de cent Distiques Latins, que du Bellay, Dorat & Baïf, & autres Poëtes célébres mirent en notre Langue.

Voici les titres des Piéces Dramatiques que Marguerite de Valois composa (a).

Comédie de la Nativité.

Comédie de l'Adoration des trois Rois.

Comédie des Innocens.

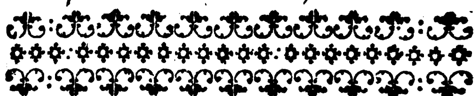
Comédie du Désert.

Comédie deux Filles, deux Mariées, la Vieille, le Vieillard, & les quatre Hommes.

Farce de Trop, Prou, Peu, Moins.

(a) Ces Piéces de Théatre sont comprises dans le Recüeil des Oeuvres de la Reine de Navarre, imprimées en 1547. sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des Princesses, tres-illustre Royne de Navarre*.





ACTEURS.

AVant de passer au Catalogue Chronologique, & Extraits des Mysteres depuis leur origine jusqu'en 1548. qu'ils furent supprimez, il faut parler de quelques Acteurs qui parurent pendant les Regnes des Rois Loüis XII. & François I. Nous avons ci-dessus fait mention de Gringore & de Pont-Alais, qui joignirent au talent de la Composition, celui de la Déclamation.

An. 1495. CLEMENT MAROT,

Fils de Jean Marot, Valet de Chambre du Roy Loüis XII. nâquit à Mathieu, Village à deux lieuës de Caën, en 1495. Il y resta jusqu'en 1505, que son pere le fit venir à Paris; le peu d'inclination qu'il marqua pour l'étude de la Langue Latine, obligea Jean Marot à le mettre en pension chez un Procureur au Parle-

ment : Clément, bien loin de s'attacher à l'état auquel on l'avoit destiné, se lia avec les *Enfans Sans-Soucy*, & joüa souvent dans leurs Piéces. Enfin il quitta cette Troupe en 1515. & entra chez Nicolas de la Neufville, Chevalier Seigneur de Villeroy, en qualité de Page. Le surplus de la vie de Clément Marot ne regarde plus cet Ouvrage, d'autant qu'il ne suivit point le Théatre, ni comme Auteur, ni comme Acteur. Il suffit de dire que ce célébre Poëte mourut à Turin, Capitale du Piémont en 1544. âgé de 49. ans.

JEAN DE SERRE,

Environ l'an 1530.

Excellent joüeur de Farces, mourut sous le regne de François I. Clément Marot a fait passer jusqu'à nous son nom, & le détail de ses talens pour le Théatre, par l'Epitaphe suivante.

Epitaphe de Jean de Serre excellent Joüeur de Farces.

CY-dessous gist & loge en serre
Le très-gentil fallot la Serre,
Qui tout plaisoit alloit suivant,
Et grant joüeur en son vivant :
Non pas joüeur de dez, ne de quilles
Mais de belles Farces gentilles ;
Auquel jeu, jamais ne perdit,
Mais y gagna bruit & crédit ;
Amour & populaire estime,
Plus que d'escuz, comme j'estime.
Il fut en son jeu si adextre,
Qu'à le veoir, on le pensoit estre
Yvrogne, quand il s'y prenoit,
Ou Badin (*a*) s'il l'entreprenoit ;
Et n'eust sceu faire en sa puissance
Le sage ; car en sa naissance
Nature ne lui fist la trogne
Que d'un Badin, ou d'un Yvrogne.

(*a*) Badin, ce nom se donnoit à l'Acteur qui remplissoit les Rolles les plus comiques, & prononçoit le petit compliment, qui se faisoit au commencement ou à la fin de la Farce. Guillaume Bouchet quatriéme Sérée dit : „ On convia „ ce soir-là les Enfans Sans-„ Soucy, avec leur Badin, „ qui promit de bien badi-„ ner. „

Toutesfois, je croy fermement
Que ne fit onc si vivement
Le Badin qui rit, ou se mord,
Comme il fait maintenant le mort.
Sa science n'estoit point vile,
Mais bonne, car en ceste Ville
Des tristes tristeurs destournoit,
Et l'homme aise, en aise tenoit,
Or bref, quant il entroit en salle
Avec une chemise sale,
Le front, la jouë, & la narine,
Toute couverte de farine,
Et coëffé d'un béguin d'enfant,
Et d'un haut bonnet triomphant,
Garni de plumes de chapons (a),
Avec tout cela je réponds
Qu'en voyant sa mine niaise,
On n'estoit pas moins gay, ni aise,
Qu'on est aux Champs Elisiens.
O vous humains Parisiens,
De le pleurer, pour récompense,
Impossible est : car quand on pense

(a) Sans trop donner aux conjectures, on peut supposer que l'habillement dont Clément Marot nous donne ici la description, étoit commun à tous les Acteurs qui joüoient dans le genre Comique, adopté par Jean de Serre. Le caractère, & l'habillement de tête du Gille, semble avoir été pris d'après celui dont nous parlons.

A ce qu'il souloit faire & dire,
On ne se peut tenir de rire.
Que dis-je ? On ne le pleure point :
Si fait-on, & voicy le poinct.
On en rit si fort en maints lieux,
Que les larmes sortent des yeux ;
Ainsi en riant on le pleure.
Or pleurez, riez vostre saoul,
Tout cela ne luy sert d'un soul.
Vouz feriez beaucoup mieux en somme,
De prier Dieu pour le poure homme.

LE COMTE DE SALLES,

Acteur, dont on ignore le véritable nom, joüoit quelquefois avec les Clercs de la Bazoche. Il mourut d'une maladie épidémique qui courus à Paris sous le regne de François I. & fut enterré à S. Laurent. L'Epitaphe suivante, qu'on trouve dans les Poësies attribuées à Clément Marot, nous apprend les particularitez que nous venons de rapporter.



Epitaphe du Comte de Salles, en forme de Ballade.

S'Oncques à pitié il te convient mouvoir
Et d'autruy-cas, ou malheur, te douloir,
O viateur, ne te desdaigne mye
Veoir cest escript, & pyteuse omélye :
Si gémiras le grief despart d'ung Comte,
Qui vivant pleust en toute compaignie,
Mais on n'en faict mise, recepte, ou compte.

Je suys celuy, comme tu dois sçavoir,
Comte de Salles, assez plaisant à veoir ;
Qui par mes gestes, brocards & Tragédie,
Mainte assemblée ay souvent resjouye,
En entretient, ayant plus grace que honte,
Et en accordz, & doulz chantz armonie,
Mais on n'en faict mise, recepte ou compte.

Cuydant fuir le naturel devoir,
Mort au passaige m'arrester eut vouloir,
Et n'est amy qui à m'aider s'emplye * * S'employe.
Parquoy laissay, pour bon gaige, ma vie,
Dont j'ay quittance, sans faulte, ne mescompte,
Escrite au rolle des Mortz d'Epidémie,
Mais on n'en faict mise, recepte, ou compte.

Prince, inutil est mon ramentevoir,
Pourquoy vous dis adieu jusques au revoir.

Des bonnes partz, la meilleure ay choy-
ſie ;
Fol eſt pour vray, qui au moindre ſe fie ;
Car tel eſt bien hault juché, qu'on démonte ;
L'homme prudent à tel jeu ne l'envye,
Mais on n'en faict miſe, recepte, ou compte.

Complaintes de Dame Bazoche ſur le trépas dudit Comte.

O Sort inepte de lubrique repos,
O fil couppé par la dire * Atropos,
Que Lachéſis en commençoit filler.
Les Deſtinés de trop ferme propos,
M'ont toſt oſté mon plus plaiſant ſuppoſt,
Par le vouloir de celuy qui fait l'Aër.
Pas ne falloit ſi ſoubdain affiler
Poincte à la mort, pour choſe ſi très-tendre,
Que l'on pouvoit ſans plus tordre enfiller ;
Plus l'arc eſt foible, moins de force à le tendre.

* Dire, crüelle.

S'eſbahit-on ſi mon cueur triſte rendy,
Quand voy mon Comte au Cloiſtre ſaint Lau-
rens,
Ainſi, de peſte, ſoubdainement mourir ?
Ha ! mes ſuppotz, gettez-vous ſur les rancs,
Pour, avec moy, eſtre rémémorans
La perte grande qu'il nous convient ſouffrir.

Jadis

Jadis le veistes à tous voz faictz souffrir,
Et en vos jeulx faire florir son nom;
Ire fatalle ores le faict pourrir.
Par faulx esteuf on pert souvent le bon.
Vous, Baronat (a); qui fustes son Seigneur,
Et vous, Guislaud (b) de son bien en seigneur,
Voicy, pour vous, piteuse chansonnette.
Vous, Compaignon, qui l'aimastes de cueur,
Avez point eu tristesse du malheur
Qui succumba si simple personnette?
Chacun de vous à lamenter se mette,
Le passe-temps, la joye, & le confort,
Que son vivant pert sa façon, & geste,
A ung chascun plaire faisoit effort, &c.

JACQUES MERNABLE,

N'est connu que par l'Epitaphe suivante, de la composition du fameux Ronsard. Elle s'explique assez sur la misere du personnage, sans qu'il soit besoin d'en parler ici.

(a) Acteur Bazachien. (b) Autre Acteur Bazochien.



Epitaphe de Jacques Mernable, Joüeur de Farces.

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni maison, ni table,
Et jamais, pauvre, tu n'as veu
En ta maison le pot au feu;
Ores la mort t'est profitable;
Car tu n'as plus besoin de table,
Ni de pot, & si désormais,
Tu as maison pour tout jamais.





CATALOGUE CHRONOLOGIQUE,

Et Extraits des Mysteres depuis leur origine, jusqu'en 1548. qu'ils furent supprimés.



MYSTERE DE LA PASSION. An. 1380.



N ne peut douter que le Mystere de la Passion ne soit le premier, & le plus ancien de tous ceux qui furent représentés par les Confreres, puisque c'est celui qui leur fit prendre le nom, dont on les voit qualifiés dans les Lettres Patentes qui leur furent accordées en 1402. par le Roy Charles VI. lorsqu'ils éta-

Voyez le tom. I. p. 41.

blirent un Théatre à Paris dans une Salle de l'Hôpital de la Trinité, titre qu'ils ont toûjours conservé depuis ; mais on ignore le nom de l'Auteur, ou plûtôt des Auteurs qui l'ont composé. Car, comme nous l'avons déja dit *, selon toutes les apparences, ce Poëme n'est pas l'ouvrage d'une seule personne : & la différence sensible que l'on trouve dans la versification, en est une preuve manifeste. Nous avons déja dit, & nous le répétons encore, que c'est à tort que Jean Michel en a passé pour Auteur, puisque ce fait est démenti par les Editions les plus correctes de cet Ouvrage *, qui ne lui en attribuent que quelques additions, & des corrections : nous en parlerons plus amplement ci-dessous.

* Tom. I. p. 67.

* Les Editions de 1507. & de 1539.

C'est ce Mystere qui a servi de modele à tous ceux que l'on composa dans la suite, & qui pendant plusieurs années fut le seul que les Confreres représenterent à Paris. Plusieurs Villes à l'envi voulurent joüir de ce pieux Spectacle, & n'épargnerent aucun soin pour en rendre les Representations plus magnifiques. La plus célébre fut celle que Conrard

Bayer (*a*) Evêque de Metz fit exécuter auprès de cette Ville en 1437. & où il invita la Noblesse de la Lorraine, du Palatinat du Rhein, & des Provinces circonvoisines. Un Auteur, qui se dit Curé de S. Euchaire Paroisse de la Ville de Metz, nous en rapporte les particularités dans sa Chronique, intitulée, Histoire de Metz véritable (*b*).

„ L'An MCCCCXXXVII. le
„ troisiéme Juillet, (dit cet Auteur)
„ fut fait le Jeu de la Passion Nostre-
„ Seigneur, en la Plaine de Vexi-
„ miel; & fut fait le Parc d'une très-
„ noble façon, car il estoit de neuf
„ siéges *, de haut ency ** comme
„ degrés. Tout autour & par-derriere
„ estoient grans siéges & longes pour
„ les Seigneurs & Dames: Et fut
„ Dieu un Sire appellé Seigneur Ni-
„ colle (*c*) Don Neufchastel en Lor-
„ raine, lequel estoit Curé de sainct
„ Victour de Metz, lequel fut pres-

* Neuf étages.
** Ainsi.

(*a*) Conrard Bayer étoit le soixante-quinziéme Evêque de Metz, & avoit succédé à Raoul de Coussy.

(*b*) Ce passage se trouve écrit à la main à la tête de l'Exemplaire du Mystere de la Passion, Edition de Verard, fol. 1490. *Bibl. du Roy.*

(*c*) Le même Seigneur de Neuf-Chastel, représenta le Rolle de Titus le 17 Septembre suivant dans le Mystere de la Vengeance. Voyez ci-dessous l'Extrait de ce Mystere.

„ que mort en la Croix, s'il n'avoit „ efté fecourus, & convint que un „ autre Preftre fut mis en la Croix „ pour parfaire le perfonnage dou „ Crucifiement pour ce jour, & le „ lendemain ledict Curé de fainct Victour, parfit la Réfurrection (*a*), & „ & fit très-haultement fon perfonnage, & dura ledit Jeu. Et un autre „ Preftre, qui s'appelloit Meffire Jean „ de Nicey, qui eftoit Chapelain de „ Métrange, fut Judas, lequel fut „ prefque mort en pendant, car le „ cuer luy faillit, & fut bien hativement defpendu, & porté en voye. „ Et eftoit la bouche d'Enfer très-bien faite, car elle ouvroit & clooit „ quant les Diables y vouloient entrer & iffir, & avoit deux gros „ eulx * d'acier, & fut un Clerc des „ fept de la guerre de Metz, appellé „ Fourcelle, Maiftre dudict Jeu, & „ pourtour (*b*) de l'Original, & y „ avoit pour ledict temps moult de

* Yeux.

(*a*) C'eft la Réfurrection dont nous avons donné l'Extrait, car celle de Jean Michel n'étoit pas alors compofée.

(*b*) Ordinairement le Maître du Jeu étoit porteur l'Original de la Piéce qu'on repréfentoit, c'eft-à-dire, qu'il foufloit les Acteurs : on appelloit auffi celui qui rempliffoit cet emploi, Protocole : Voyez ci-deffous l'Extrait du Myftere de la Réfurrection de Jean Michel.

„ Seigneurs, & de Dames Estrangeres en ladicte Cité de Metz, dont „ les noms s'ensuivent ci-après.

„ Premier, Monseigneur l'Evêque „ de Metz, Sire Conrard Bayer.

„ Le Comte de Vaudemont, Seigneur Baudoüin de Fleville, Abbé de Gorze.

„ La Comtesse de Sallebruche, & „ le Conseil de la Duché de Bar & „ de Lorraine.

„ Messire Henry d'Encey, & ses „ deux freres; le Brun de Saulx; „ Charles de Servolles; Henry de la „ Tour, & plusieurs autres Seigneurs „ & Dames d'Allemaigne, & dou „ Pays, dont je ne sçay les noms. Et „ fit-on mettre les Lanternes (a) aux „ fenestres tout ledict Jeu durant. «

Long-tems après cette Représentation, Jean Michel Poëte & Médecin d'Angers, déja connu par le Mystere de la Résurrection en trois Journées, dont il est Auteur, entre-

(a) Avant l'établissement de la Comédie à l'Hôtel de Bourgogne, on se servoit de Lanternes, appellée *Lanternes Vivantes*, qui faisoient un des ornemens du Théatre. Les Patissiers s'emparerent dans la suite de ces Lanternes qu'ils exposoient dans leurs Boutiques, pour attirer les passans.

prit de faire quelque changement à celui dont nous parlons. Il retrancha quelques endroits qui lui parurent trop libres, & y en substitua d'autres plus convenables, ajoûtant un Prologue assez ennuyeux (*a*). Elle fut

(*a*) Comme nous n'avons vû aucun Manuscrit du Mystere de la Passion, & que nous ne connoissons point d'Edition qui ait précédé les changemens que fit Jean Michel, nous ne pouvons sçavoir en quoi ils consistent. Cependant si l'on en juge par la versification du Poëme de la Résurrection en trois Journées, qui est assez mauvaise, & qui est incontestablement de cet Auteur, on peut assûrer que les meilleurs endroits de celui-ci ne sont point de lui.

La plus ancienne Edition du Mystere de la Passion, dont nous ayons connoissance, est celle que Vérard fit imprimer in fol. Gothique en 1490. contenant 206. feüillets, ou 412. pages à deux colonnes. On trouve ces mots à la fin. *Bibl. du Roy.*

„ Fin du Mystere de la „ Passion Nostre-Seigneur „ Jesus-Christ, joüée à „ Paris derrenierement cet „ an MCCCCLXXXX: „ imprimée par Anthoine „ Vérard, Libraire, demeu- „ rant à l'Image Sainct „ Jehan l'Evangéliste, sur „ Pont Nostre-Dame: ou „ au Palais au premier Pil- „ lier, devant la Chapelle „ où on chante la Messe de „ Messeigneurs les Prési- „ dens. „

L'Exemplaire qui nous a été communiqué à la Bibliothéque du Roy, est sur vélin, & enrichi de très-belles miniatures.

Cette Edition fut suivie d'une autre aussi in-fol. Gothique sans nom l'Imprimeur: en voici le titre. *Bibliothéque du Roy.*

„ C'est le Mystere de la „ Passion Jésus-Christ, „ joüé à Paris & à An- „ giers. „ Et à la fin on lit. „ C'est la fin du Mystere de „ la Passion N. S. J. C. qui „ fut joüée à Angiers & à „ Pari s derrainement l'an „ mil CCCC IIIIxx & „ dix. „ *Biblioth. du Roy.*

En 1507. Jean Petit, Geoffroy de Marnef, & Michel le Noir en donnerent une Edition plus correcte que les précédentes, précédée du Mystere de la Conception, & terminé par celui de la Résurrection. Nous en avons donné le titre pag. 72. de notre premier Tome.

Depuis ce tems-là Nicolas Desprez qui vivoit en 1511. la réimprima in-fol. Gothique sans date. *La Caille,*

joüée

jouée de cette façon à Poitiers vers le commencement de Juillet 1486. (a) & à Angers sur la fin du mois

Hist. de l'Imprimerie, Liv. II. p. 84.

„ A l'honneur & à la „ loüange de N. S. J. C. & „ de la Cour de Paradis, „ a été imprimée à Paris „ cette présente Passion, „ pour Nicolas Després „ Imprimeur, demourant „ devant le petit huys „ Sainct Estienne des Grès, „ à l'Enseigne du Mirouer. *Biblioth. du Roy.*

En 1532. Philippe le Noir l'imprima in 4. C'est de cette Edition que le Sr Duchat s'est servi dans ses Notes sur Rabelais.

Enfin Alain Lotrian en donna une sixiéme Edition plus correcte que celles dont nous venons de parler, dont voici le titre, *Biblioth. Bran.oise.*

„S'ensuit le Mystere de la „Passion de N. S. J. C. nou„vellement revû & corrigé „ outre les précédentes im„ pressions, avec les addi„ tions faictes par très-élo„ quent & scientifique Doc„ teur Maistre Jean Michel; „ lequel fut joüé à An„ giers moult triumpham„ ment, & dernierement à „ Paris 1539..... A l'hon„ neur de Dieu & de la „ glorieuse Vierge Marie, „ & à l'édification de tous „ bons Crestiens & Cres„ tiennes, a esté ce Myste„ re de la Passion de N. S. „ J. C. par personnaiges „ nouvellement imprimé à „ Paris par Alain Lotrian, „ Imprimeur Libraire, de„ mourant en la ruë Neufve „ Nostre-Dame, à l'En„ seigne de l'Escu de Fran„ ce, MDXXXIX. „

C'est un petit in 4. Gothique contenant 253. feüillets, ou 506. pages à deux colonnes: Il y a une Table des Personnages, mais elle n'est pas juste.

Soit que cette derniere Edition se soit bientôt débitée, ou autrement, on en trouve de pareilles, dont la premiere & la derniere page portent, achevé d'imprimer le 18. Aoust 1542.

Les Auteurs des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts en citent une autre Edition de la veuve Jean Trepperel, & Jean Jehannot 1546. *Mémoire pour l'Hist. des Sciences & des beaux Arts. Février* 1735. p. 222, 223.

(a) „ Au commence„ ment de l'Esté 1486. je „ vis joüer & monstrer par „ Mystere & Personnages „ à Poictiers la Nativité, „ Passion, & Résurrection „ de N. S. J. C. en grand „ triomphe & sumptuosi„ té; où se trouverent plu„ sieurs Gentilshommes & „ Damoiselles du Païs de „ Poictou, & lieux circon„ voisins; & y assista Mes„ sire Jacques du Fou, Sé„ neschal dudict Païs de „ Poictou, qui estoit Ca-

d'Août suivant * avec beaucoup de magnificence.

* Biblioth. Franc. de la Croix du Maine, p. 248.

Le bruit des préparatifs que l'on fit pour cette derniere représentation, attira des spectateurs de toute la France, les personnes les plus qualifiées d'Angers, y voulurent joüer un Rolle. Le Doyen de S. Martin y représenta celui de Jésus ; & l'on croit que Jean Michel fit celui de Lazare. Les Acteurs changeoient de Rolle à chaque Journée.

Hist. manuscrite de l'Université d'Angers, Liv. V. num. 39.

Le Théatre étoit construit au bas des Halles (*a*). Il y avoit cinq Eschafauts à plusieurs étages couverts d'ardoises ; le Paradis qui étoit le plus élevé, contenoit deux étages.

On employa quatre jours à la répétition de ce Mystere, & autant à le représenter. Le premier jour de la représentation, on célébra * une grande Messe, & l'on trouve dans les Registres de la Cathédrale d'Angers, qu'on fut obligé d'avancer la grande

* Dans le lieu même.

„ picaine très renommé, „ & homme de grand Religion, & plein de vertus. „ *Annales d'Aquitaines de Jean Bouchet*, p. 168. *de l'Edition de* 1567.

(*a*) Nous tenons ce renseignement de M. Pocquet de Livonniere Secretaire de l'Académie Royale d'Angers, à qui nous sommes aussi redevables de la Vie de Jean Michel.

Messe, & de retarder les Vêpres, afin que les Chanoines & les Chantres pussent assister à cette fameuse représentation.

Dans le compte rendu à la Nation d'Anjou en 1486. par Jean Binel (*a*), on trouve la somme à laquelle monta la dépense que cette Nation fut obligée de contribuer pour sa part. *Pro Misterio Passionis Jesu Christi Anno presentis compoti, Andegavi per personnagia manifestato, data fuit, ex parte Nationis, summa decem librarum, ad onera hujusmodi Misterii supportanda.*

Cette représentation d'Angers produisit un tel effet, que dans la suite on ne joüa plus ce Mystere, que conformément aux *Corrections & Additions* de Jean Michel. Outre les représentations que les Confreres de la Passion en donnerent à Paris, & dont nous ne parlerons point, parce qu'elles étoient ordinaires (*b*), on re-

(*a*) Ce Jean Binel fut depuis Professeur de Droit, & Maire de la Ville d'Angers.

(*b*) On ne sçait pas précisément quels jours, & combien de fois les Confreres de la Passion donnoient leurs Représentations: mais il est certain que Charles VI. en leur accordant sa protection, & de si beaux privileges, leur en laissa une entiere liberté. On ne peut douter aussi que ce fut très-fréquemment, & sur-tout

marque que la plûpart des Villes d'Anjou, de Poitou, & des environs, firent conſtruire des Théatres, pour y repréſenter les Myſteres, & ſur-tout celui de la Paſſion. Montmorillon, Langeſt, Saint-Eſpain, Doüé, & Saint Maixant furent de ce nombre, mais les plus conſidérables étoient ceux de Saumur & de Poitiers, où ces ſortes de Spectacles durerent long-tems; car Jean Bouchet nous aſſûre avoir vû repréſenter dans ces deux Villes en 1534. les

---

les jours de Feſtes, & les Dimanches. Dans la ſuite on leur défendit les jours de Feſtes ſolemnelles, & les Jeudis, de peur que ce Spectacle n'empécha le peuple d'aſſiſter à l'Office. C'eſt ce que nous apprenons par deux Arreſts du Parlement, dont voici la teneur. *Voyez le Tome I, p. 50. & 51.*

Extrait des Regiſtres du Parlement.

„ Du Vendredy 10 Juin „ 1541. Ce jour LA COUR „ a enjoint aux Lieutenans „ Civil & Criminel de la „ Prevoſté de Paris, pour „ ce mandez en icelle, fai- „ re inhibitions & deffen- „ ſes aux Maiſtres & Entre- „ preneurs du Myſtere des „ Actes des Apoſtres, que „ dorénavant ès jours de „ Jeudy, ils n'ayent à faire „ exécuter ledict Jeu & „ Myſtere, pourvû qu'en „ la ſemaine il y ait quel- „ Feſte; & particuliere- „ ment ne joüer le jour de „ la Feſte-Dieu prochain „ venant, & autres Feſtes „ ſolemnelles, ſur peine „ telle qu'il appartiendra. „

„ Du Lundy 20. Juin „ 1541. Ce jour LA COUR „ pour aucunes cauſes & „ conſidérations, nonob- „ ſtant l'Ordonnance der- „ niere faite, & ſans pré- „ judice d'icelle, & pour „ cette fois ſeulement, a „ permis aux Maiſtres En- „ trepreneurs du Myſtere „ des Actes des Apoſtres, „ pouvoir faire joüer & „ exécuter leur Jeu Mer- „ credy prochain, parce „ que LA COUR entend „ que Vendredy prochain, „ jour de S. Jehan, ne ſera „ joüé, pour la ſolemnité „ du jour. „

Mysteres de l'Incarnation, Nativité, Passion, &c. Voici comme il en parle dans ses Annales d'Aquitaine Partie IV. feüillet 267. de l'Edit. de 1567.

» Le quatriéme dudict mois de » Juillet (1534.) les Maire, Esche» vins, & Bourgeois de Poictiers, » firent aussi leurs Monstres pour ser» vir le Roy en ladicte Ville. Et le » lendemain furent faictes joyeuses » & triomphantes Monstres des Mys» teres de l'Incarnation, Nativité, » Passion, Résurrection, & Ascen» sion de Nostre-Seigneur Jesus-» Christ, & de la Mission du Saint-» Esprit; lesquels Mysteres on joüa » quinze jours après au Marché Vieil » de ladicte Ville, en ung Théatre » fait en rond, fort triomphant. Et » fut ledict Jeu commencé le Diman» che dix-neufviesme jour dudict » mois, & dura onze jours conti» nuëls, & subsécutifs, où il y eut » de très-bons joüeurs, & richement » accoûtrés. Les chaleurs furent si » grandes durant ledict Jeu, qu'on » n'oüit jamais parler des vivans des » hommes, de si grandes & conti» nuelles chaleurs oudit Païs: dont à » Dieu graces, ne sont depuis pro-

„ cédées les maladies, que les Mé„ decins prédisoient devoir en adve„ nir, c'est par la grace de Dieu. On „ joüa aussi la Passion & Résurrection „ troys semaines après, ou environ „ en la Ville de Saulmur, où je vey „ d'excellentes fainctes. „

Le Théatre de Saumur, dont on voyoit encore quelques restes du tems d'Henry III. étoit remarquable par les peintures, & sur-tout celles du Paradis (*a*). A l'égard de ceux de saint Maixant, de Doüé, & des autres, il est certain qu'on y représenta des Mysteres assez fréquemment, mais nous n'oserions assûrer que l'aventure que Rabelais (*b*) dit être arrivée à François Villon sur ses vieux jours à saint Maixant, soit bien certaine. *Voyez l'Extrait du Mystere de la Passion, Tom. I. p.* 181. *& suivantes.*

(*a*) „ Pour nous oster „ la mémoire de ce Peintre, „ qu'un chacun regrettoit, „ une personne de la Compagnie va nous conter „ qu'il avoit veu joüer la „ Passion à Saulmur, où „ il y a encore quelque „ reste de Théatre ancien: „ & qu'entr'autres choses „ fort singuliéres, qu'il „ avoit remarquées en ces „ Jeux, c'estoit que le Pa„ radis estoit si beau, à „ cause de l'excellence de „ la Peinture, que celuy „ qui l'avoit fait, se van„ tant de son Ouvrage, di„ soit à tous ceux qui admi„ roient ce Paradis: Voilà „ bien le plus beau Paradis „ que vous vistes jamais, „ ne que vous verrez. „ *Guill. Bouchet III. Partie, Serée XXVIII. p.* 98.

[*b*] Rabelais, Liv. IV. Chap. XIII. Bouchet troisiéme Part. Sérée 29. page 124. de l'Edition de Lyon, in-8. 1618.



MYSTERE DE GRISELIDIS.

An. 1395.

» CY commence l'Estoire de Griseldis, la Marquise de Saluces, » & de sa merveilleuse constance, & » est appellé le Miroir des Dames » mariées. . . . . Cy fine le Li» vre de l'Estoire de la Marquise de » Saluce, mis par personnages & » ryme, l'an mil CCC IIII^xx. & » quinze (*a*) ».

C'est un Manuscrit in-4°. sur vélin, avec des miniatures, contenant 56. feüillets, ou 112. pages, à 28. vers chacune. Environ deux mille vers.

Biblioth. du Roy.

(*a*) Ce Mystere fut imprimé avec quelques changemens, par Jean Bonfons sous le titre suivant. „ Le „ Mystere de Griselidis „ Marquise de Saluses, par „ personnaiges, nouvelle- „ ment imprimée à Paris. „ On les vend à Paris en la „ ruë Neufve Nostre-Da- „ me, à l'Enseigne sainct „ Nicolas, par Jehan Bonfons. „ C'est un in-4 contenant dix-neuf feüillets ou trente huit pages à deux colonnes, Gothique.

Le Libraire, suivant la costume ordinaire de ce tems, a oublié d'ajoûter l'année de l'impression. *La Caille, Liv. II. pag. 121. de son Hist. de l'Imprimerie*, nous apprend que Jean Bonfons imprimoit en 1548.

Ce Mystere, qui n'a de recommandable que son antiquité, est une servile imitation, en très-mauvais vers, & en action, du Roman qui porte ce titre.

Le Marquis de Saluces, dont la passion dominante, est le plaisir de la chasse, pressé par ses sujets de prendre une Epouse, promet de les satisfaire dans quinze jours. Pendant cet intervalle, il apperçoit Griselidis, fille de Janicolle pauvre Laboureur, qui revient d'une Fontaine porter de l'eau : il la suit dans la Cabane de son pere, la lui demande en mariage, & l'obtient aisément. Après lui avoir fait prendre des habits convenables, le Marquis l'épouse, & ses sujets, charmés de la beauté, & de la douceur de la nouvelle Marquise, en témoignent leur joye. Le caprice du Marquis trouble ce bonheur. Non content d'avoir fait enlever les deux enfans que Griselidis met au monde, il veut la répudier, & envoye l'Evêque de Saluces prier le Pape de lui accorder la permission, en quittant son Epouse, d'en choisir une autre d'un rang plus convenable à sa naissance. Le Pape, qui trouve cette de-

mande fort juste, lui en fait aussi-tôt expédier une Bulle par son *Grossaire*. Muni de cette Bulle, le Marquis ordonne à Griselidis de retourner chez son pere, & de quitter ses riches habits.

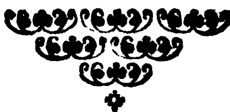
» La Marquise sans faire dire, » despoille son riche habit, & elle » prent le vieil qu'elle avoit laissié, » & consent liément de retourner à » son propre pere.,,

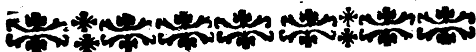
La pudeur l'oblige cependant à supplier le Marquis, de lui laisser la chemise qu'elle porte.

GRISELDIS.

Sauf ce que me sembleroit
Chose indigne, & non afférable,
Que ce fau ventre misérable,
Duquel furent les enfans nez
Que de ton faict as engendrez,
Deust au peuple apparoir tous nuz:
Parquoy, je te supply sans plus,
S'il te plaist, & non autrement,
Qu'en récompensant seulement,
La virginité qu'apportay
A toy, quant au Palais entray;
Laquelle ne puis remporter,
Il te plaise à commander,
Que l'en me laisse une chemise
A l'issire de ton servise, &c.

Le Marquis y consent. Pendant ce tems-là on lui amene ses deux enfans, qu'il avoit fait élever chez le Comte de Pavie son beau-frere : la fille âgée pour lors de douze ans, & & le garçon de huit. Le Marquis feint de vouloir épouser la jeune Princesse, & ordonne à Griselidis de lui servir de fille de chambre. La Marquise se soumet à cet ordre avec tant de douceur, que son époux touché de cette rare patience, lui fait connoître ses enfans, & après lui avoir déclaré que tout ce qu'il a fait, n'étoit que pour l'éprouver, il la reprend avec lui, & le Mystere finit par les réjoüissances des Bergers de la Contrée.





MYSTERE DE LA RESURRECTION.

An. 1400.

IL est impossible de marquer précisément le tems que ce Mystere fut représenté pour la premiere fois : ce n'est que par les Lettres Patentes que Charles VI. accorda aux Confreres en 1402. (& dans lesquelles ce Roy leur donne la qualité de Confreres de la Passion & Résurrection Nostre-Seigneur) que l'on apprend qu'il étoit déja connu. Nous avons dit ci-dessus, en parlant du Mystere de la Passion, que celui-ci fut joüé plusieurs fois avec succès à Metz au mois de Juillet 1437. à Poitiers en 1486. & en 1534. & la même année à Saumur. Jean Michel en composa un en trois Journées, mais si différent de celui dont nous parlons, qu'il faut les ignorer entierement pour pouvoir les confondre. Comme dans notre premier Volume, nous avons donné un Extrait de ce Mystere, il ne nous reste plus ici qu'à

Hist. du Théât. Franc. Tom. I. p. 45.

Chronique manuscrite de Metz.
J. Bouchet Annales d'Aquitaine, pag. 168. & 267.

Tome I. pag. 435. & suiv.

marquer les différentes Editions, que nous avons pû voir.

Biblioth. du Roy. L'Edition de 1507, dont nous avons donné le titre dans notre premier Volume pag. 72.

Biblioth. du Roy. „ La Résurrection de Nostre-Seigneur Jhésuchrist par personnages, „ comment il s'apparut à ses Apostres, & à plusieurs autres, & comment il monta ès Cieulx le jour de „ son Ascencion, nouvellement imprimé à Paris par la veuve feu Jehan „ Trepperel, & Jehan Jehannot, Imprimeur & Libraire Juré de l'Université de Paris, demourant en „ la ruë Neufve Nostre-Dame, à „ l'Enseigne de l'Escu de France. „ (a) C'est un in-4°. Gothique, à la fin duquel on trouve une Table des Mysteres, mais peu correcte.

Biblioth. du Roy. Alain Lotrian la réimprima depuis in-4°. Gothique de 51. feüillets ou 102. pages à deux colonnes. A Paris 1541.

(a) Cette Edition est sans date, de l'année de l'impression. Jean Trepperel mourut en 1520. ou environ. *La Caille, Hist. de l'Imprimerie*, *pag.* 68.



MYSTERE DE LA CONCEPTION.

An. 1404.

QUoiqu'on ne ſçache pas le tems que ce Myſtere a paru pour la premiere fois, & qu'on ignore même le nom de ſon Auteur, cependant il eſt certain, qu'il a ſuivi de près l'établiſſement des Confreres à l'Hôpital de la Trinité. Pour former un corps complet de tous les Myſteres du Nouveau Teſtament, on rétrograda juſqu'au Procès de Paradis, & enfin au Mariage, & aux premieres années de saint Joachim. C'eſt auſſi à cauſe de cette liaiſon, que l'Edition de 1507. porte à la fin du *Prologue Final*, de ce Myſtere. „ Fin du premier Jour de la Paſſion de Noſtre-„ Seigneur Jéſu-Chriſt. „ Ces différentes parties du Myſtere de la Conception, compoſées par pluſieurs Auteurs, furent long-tems joüées ſéparément (*a*): mais à la fin on les raſſem-

(*a*) Pour prouver ce que nous venons d'avancer, nous rapporterons l'Extrait d'un Livre que M. *Barté*

bla toutes sous le nom ,, du Mystere ,, de la Conception, Nativité, Ma- ,, riage, & Annonciation de la Be- ,, noiste Vierge Marie, avec la Nati- ,, vité de Jesu-Christ, & son Enfan- ,, ce. ,, (a) Ajoûtons que l'Auteur

Auditeur des Comptes a eu la bonté de nous communiquer. C'est un in-8. Gothique contenant 40. feüillets ou 80. pages, à 28. vers chacune: ce qui peut composer environ deux mille vers. Il est intitulé: ,, Le Procès que a faict miséricorde contre Justice, ,, pour la Rédemption Humaine, lequel nous démonstre le Mystere de ,, l'Annuntiation Nostre- ,, Seigneur Jesus-Christ. ,,

Après un Prologue, qui explique en gros le plan & le but de l'Ouvrage, paroît la Terre, qui instruit deux Personnages, appellés l'*Un*, & l'*Autre*, du sujet pour lequel Dieu les a créé, & ce qui a occasionné sa venuë sur la Terre. Ce Dialogue fini, les Peres des Limbes témoignent par leurs plaintes l'empressement qu'ils ont de voir le Messie. Miséricorde & Justice plaident ensuite devant le Tribunal de Sapience: Dieu envoye l'Ange Gabriël à la Vierge Marie, &c. Le reste du Mystere ne comprend (à quelques vers près, qui ont été ou changés, ou ajoûtés) que ce que l'on peut voir dans les XXVI. XXVII. & XXVIII. Mysteres de la Conception, dont nous avons rendu compte pag. 120. & suivantes de notre premier Volume. A la fin de ce Mystere on lit ceci.

,, Cy finist le Procès de ,, Justice & Miséricorde ,, de la Rédemption Hu- ,, maine. ,,

(a) Le Mystere de la Conception est lié si intimement avec celui de la Passion, que les Confreres dans leurs Représentations le faisoient presque toûjours précéder ce dernier, & finissoient par la Résurrection. Cet ordre fut particulierement observé lorsque ces Mysteres furent joués à Paris en 1507. & à Poitiers en 1534. C'est aussi ce qui nous a engagé à le suivre dans les Extraits que nous en avons donné au premier Volume de cet Ouvrage.

Outre l'Edition de 1507. Ce Mystere se trouve imprimé séparément in-4. Gothique sous le titre suivant.

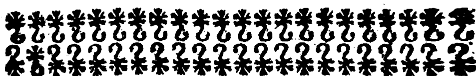
,, Le Mystere de la Conception, Nativité, Mariage, & Annonciation ,, de la benoiste Vierge ,, Marie, avec la Nativité ,, de Jesu-Christ, & son

du Myſtere de l'Incarnation, qui fut repréſentée à Roüen en 1474, s'eſt beaucoup aidé de celui-ci, principalement ce qui regarde le Procès de Paradis, dont il a copié des vers & des paſſages tous entiers. C'eſt ce que nous dirons plus amplement, en donnant l'Extrait de ce dernier Myſtere.

„ Enfance : contenant plu-
„ ſieurs belles matieres,
„ dont les noms ſont en
„ la Table de ce préſent
„ Livre, imprimé nou-
„ vellement à Paris 1522.
„ . . . . Cy finiſt le Myſtere
„ de la Conception, Nati-
„ vité, &c. imprimé nou-
„ vellement à Paris par
„ Alain Lotrian, demou-
„ rant en la ruë Neufve N.
„ D. à l'Enſeigne de l'Eſcu
„ de France. „ *Bibl. du Roy.* C'eſt un petit in-4. contenant 93 feüillets.

Lotrian réimprima encore ce Myſtere dans la même forme, & ſous le même titre en 1540.





An. 1406.

MYSTERES DU VIEIL TESTAMENT. (a)

„ LE Mystere du Viel Testament „ par personnages, joüé à Paris, „ hystorié, & imprimé nouvellement „ audit lieu, auquel sont contenus „ les Mysteres cy-après déclairez. „

C'est un petit in-folio Gothique, avec des figures en bois, contenant

(a) On ne peut rien dire de positif sur le tems que ces Mysteres ont été composés & joüés pour la premiere fois. On en trouve bien quelques Représentations sur les Eschafauts en l'année 1385. à l'Entrée que fit la Reine Isabeau de Baviere. *Hist. de la Ville de Paris Liv. XIV. pag. 706. & 707. Voyez aussi les Notes de la page 44. du I. Volume de cet Ouvrage*, mais ce n'étoient que des especes de Tableaux, semblables à ceux que l'on vit depuis le 8. Septembre 1424. à l'Entrée du Duc de Betfort, où les Enfans de Paris représenterent „ le Mystere du Viel „ Testament, & du Nou- „ vel, sans parler, & sans „ signer, comme ce fussent „ Ymages enlevées contre „ un mur, „ *Journal de Jean de Paris, Edition in 4. p.* 101. Il est cependant à présumer, par les raisons que avons rapportés, en parlant du Mystere de la Conception, que la composition de ce Mystere a précédée cette Entrée du Duc de Betfort. Ces Poëmes, dont la versification est assez bonne pour le tems, ont eu le même malheur que ceux dont nous avons déja parlé, en ce qu'on ignore les noms de ses Auteurs.

336.

336. feüillets, ou 672. pages à deux colonnes, de 50. vers chacune ; ce qui peut composer environ soixante deux mille vers. On lit ces mots à la fin.

» Cy finist le Viel Testament par » personnaiges, joüé à Paris, & im- » primé nouvellement audit lieu, par » Maistre Pierre le Dru, pour Geof- » froy de Marnef (b) Libraire Juré » de l'Université de Paris, demou- » rant en la ruë S. Jacques, à l'Ensei- » seigne du Pellican (c). »

(b) Geoffroy de Marnef imprimoit vers l'an 1498. *La Caille, Hist. de l'Imprimerie Liv. II. p. 70.*

(c) Ce Mystere fut réimprimé in-4. Gothique en deux Parties : en voici le titre. „ S'ensuit le Mystere „ du Viel Testament par „ personnages, hystorié, „ joüé à Paris, & imprimé „ nouvellement audit lieu, „ auquel sont contenus les „ Mysteres comment les „ Enfans d'Israël partirent „ d'Egypte, & passerent la „ Mer Rouge, & conqui- „ rent la Terre Saincte, „ avec plusieurs autres bel „ les Hystoires, comme il „ est ci-après déclairé en la „ Table de ce présent Li- „ vre. . . . . . Cy finist le „ premier Volume du Viel „ Testament par personna- „ ges, joüé à Paris, & im- „ primé audit lieu par la „ veuve feu Jehan Treppe- „ rel, & Jehan Jehannot „ Libraire & Imprimeur, „ demourant en la ruë „ Neufve N. D. à l'Ensei- „ gne de l'Escu de France. „ *Biblioth. du Roy.*

Cette premiere Partie contient 114. feüillets.

„ S'ensuit le second Vo- „ lume du Viel Testament „ par personnaiges, con- „ tenant huyt Hystoires de „ la Bible ; c'est assavoir, „ l'Hystoire de Job, l'Hys- „ toire de Tobie, l'Hystoi- „ re de Daniel, l'Hystoire „ de Susanne, l'Hystoire de „ Hester, l'Hystoire de Oc- „ tavien Empereur, & de „ la Sibille Thiburtine, & „ les Prophéties des douze „ Sibilles, & plusieurs au- „ tres manieres, &c. „

Ce Mystere fut corrigé

I. *LA CREATION DU CIEL, de la Terre, & des Anges.*

La décoration du commencement de ce Myſtere, eſt abſolument différente des autres. Pluſieurs toilles cachent les Etablies ou Eſchafauts aux yeux des Spectateurs : l'Acteur qui repréſente Dieu, paroît d'abord ſeul (*d*), & crée le Ciel (*e*) & les (*f*) Anges. Ces derniers remercient le Seigneur : mais bien-tôt Lucifer, aidé de quelques Anges, conſpire contre

Biblioth. de M. Barré, Auditeur des Comptes.

enſuite, & imprimé auſſi in 4. „ Le très-excellent & „ ſainct Myſtere du Vieil „ Teſtament par perſonnages, auquel ſont contenus les Hyſtoires de la „ Bible, revû & corrigé de „ nouveau, & imprimé „ avec les figures, pour „ plus facile intelligence, „ .... à Paris 1542. par „ Guill. le Bret au Clos „ Bruneau. 304. feüillets.„ *Quelques exemplaires portent rue S. Jacques chez Vivant Gautherot. Peut-être ces deux Imprimeurs étoient aſſociez.*

„ S'enſuit le ſecond Volume, &c. . . . revû & „ corrigé oultre la précédente impreſſion imprimée à „ Paris nouvellement par „ Jean Real 1542. „ 115. feüillets.

(*d*) Nota „ que celuy qui „ joüe le perſonnage de „ Dieu, doibt eſtre au „ commencement tout ſeul „ en Paradis, juſqu'à ce „ qu'il ait créé les Anges. „

(*e*) Adoncques ſe doit tirer ung Ciel de couleur „ de feu, auquel ſera eſcript *Cælum Empireum*. „

(*f*) Adoncques ſe doivent monſtrer tous les „ Anges, chaſcun par ordre, comme dit le texte, „ & au milieu d'eulx l'Ange Lucifer, ayant ung „ grant Soleil reſplendiſſant darriere luy . . . . . „ Adoncques ſe doivent „ eſlever Lucifer & ſes Anges par une roüe ſecretement faicte deſſus un „ pivot à vis.

son Créateur, qui le précipite aux Enfers avec ses complices, en prononçant ces terribles paroles.

DIEU.

Non ascendes, sed descendes.

» Adoncques doivent tresbuscher
» Lucifer & ses Anges, le plus sou-
» dainement qu'il sera possible : &
» doit avoir autant de Diables tous
» pretz en l'Enfer, lesquelz enme-
» nant grande tempeste, & gettent
» feu dudit Enfer (g). „

Dieu crée ensuite le Jour & la Nuit, que nos anciens représentoient de cette maniere.

» Adoncques se doit monstrer un
» drap peint, c'est assavoir la moytié
» toute blanche, & l'autre noire. „

Après cela il forme le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Arbres, les Animaux, & le Paradis Terrestre.

„ Adoncques se doivent monstrer
„ quatre ruysseaux, à manieres de pe-
„ tites Fontaines, lesquelles soient
„ aux quatre parties de Paradis Ter-

(g) Voyez une description de l'Enfer Note (k) du Myst. de l'Incarnation, & Note (f) de celui de la Resurrection de Jean Michel.

„ restre, & chascun d'iceulx escriptz „ & ordonnez (*h*). „

Le Seigneur crée enfin Adam, qui après avoir regardé de tous côtés, avec admiration, remercie son Créateur, qui pendant le sommeil de notre premier pere, forme Eve, d'une de ses côtès, & la lui donne pour Epouse; à peine ces nouveaux Epoux se sont-ils promené quelque tems, que Sathan tente Eve, & l'engage à manger du fruit défendu. Eve en porte à son mari.

„ Icy prent Adam la Pomme que „ Eve luy baille, & mort dedens, „ puis se prent par la gorge. „

Ils reconnoissent bien-tôt leur crime, & vont se cacher (*i*). Miséricorde veut parler en faveur de l'infortuné Adam, mais Dieu n'écoutant que Justice Divine, descent sur la Terre, & après lui avoir donné sa malédiction, il ordonne à Chérubin de chasser Adam & Eve du Paradis Terrestre. Les herbes séchent sous les

(*h*) Joignez ici la description du Paradis Terrestre, que l'on verra dans l'Extrait de la Résurrection de J. Michel, seconde Journée.

(*i*) Adoncques doivent „ cuillir des feuilles de Fi„ guier, & eulx en cou„ vrir. „

pas des deux coupables, & les arbres perdent leur verdure.

II. D'ADAM & D'EVE.

Adam marie Cayn & Abel avec Calmana & Delbora leurs sœurs. Le premier, pour conserver une autorité sur son frere, fait construire par Enoch, Irard, & ses autres enfans, une Ville, à qui il donne le nom de l'aîné. Adam vient visiter leur nouvelle demeure, & leur ordonne d'offrir au Seigneur la dixme de leurs biens. Abel obéït, en sacrifiant un bel Agneau : mais Cayn murmure contre le commandement. A quoi bon ces Sacrifices, ajoute-t-il!

Je croy que mon pere radoute.

Enfin par complaisance pour Adam, il met le feu à une botte de méchante paille.

CAYN.

Icy ne prens point plaisance
Qu'on me vienne brusler ma paille.

Comme les Holocaustes d'Abe sont favorablement reçus du Seigneur Cayn en conçoit une si vive jalousie qu'il l'assassine. La voix du Sang d'A-

bel porte ses plaintes à Justice Divine : & Dieu maudit le meurtrier. Calmana & la veuve Delbora, vont apprendre ces tristes nouvelles à Adam, & à Eve. Cette derniere meurt, & Adam se sentant proche de sa fin, ordonne à Seth d'aller à la porte du Paradis Terrestre, lui chercher quelque soulagement. Le Chérubin, qui en garde l'entrée, donne, suivant l'ordre du Seigneur, trois grains de l'Arbre * de Vie à Seth, en l'avertissant de mettre ces trois grains dans la bouche d'Adam, lorsqu'il sera expiré, parce qu'ils doivent produire l'Arbre, qui doit un jour servir à la Rédemption des Hommes. Seth exécute ce commandement, & partage la Terre avec son frere Cayn. Lameth, descendant de ce dernier, quoique privé de la vûë, veut aller à la chasse, & s'y fait conduire par son fils Tubal-Cayn : mais se confiant trop à son guide, il blesse mortellement Cayn.

* Nous parlerons de ceci au 8. Mystere ci-dessous.

III. *DU DE'LUGE.*

Pendant ce tems-là Caynam, Mathusaël, & quelques autres descendans de Seth, deviennent amoureux

des Filles sorties du Sang de Cayn ; & oublians la défense de leur premier Pere, ils les recherchent en mariage.

MATHUSAEL.

Les filles de Cayn sont belles,
Et ne demandent autre chose,
Fors que avecques elles on repose.
Par desordonnée volupté.

Dieu pour punir les hommes de leurs péchés, se résoût à les exterminer par un déluge d'eaux, il envoye un Ange pour enlever Enoch, & ordonner à Noë de construire une Arche, & de s'y retirer avec sa famille. Noë obéit promptement.

„ Icy surmonteront les eaües tout „ le lieu là où l'en joüe (k) le Mistere, „ & y pourra avoir plusieurs hom„ mes & femmes, qui feront sem„ blant d'eulx noyer, & qui ne par„ leront pas. »

Lorsque le Déluge, cesse, Noë sort de son Arche, & offre un Sacrifice au Seigneur. Après quoi il plante la Vigne, & exprimant le jus de deux ou trois grappes, il boit cette liqueur.

(k) C'est-à-dire le plancher de la Salle, ou du lieu dans lequel sont construits les Eschafauts.

„ Icy boit Noë, & puis s'endort
„ tout découvert (*l*). „

Cham se mocque de son pere, qui maudit la race de cet ingrat, &c.

IV. *DE LA TOUR DE BABEL.*

Pour éviter un second Déluge, Cham conseille à ses enfans de bâtir une Tour, dont la hauteur puisse les en défendre. Ils choisissent Nembroth pour leur Chef, à cause de sa férocité, & de sa taille avantageuse : Dieu dissipe leur dessein, & les force d'abandonner cet ouvrage. Ensuite *Nynus* fils de *Bellus*, forme, sans qu'on sçache pourquoi, le bizarre projet de faire adorer l'Idole de son pere. Mais ce qui est de plus singulier, c'est que non-seulement Nembroth se soûmet à cet ordre, mais qu'il s'offre même à le faire exécuter. Nynus charmé de cette avanture, lui en confie le soin avec plaisir, & Nembroth pour lui donner des preuves de son zéle, veut obliger Aram

(*l*) Ces nuditez n'étoient pas effectives. Voyez la remarque que nous avons faite à ce sujet, en parlant cy-dessus, pag. 112. de la Moralité du Bien-Advisé, & Mal-Advisé.

&

& Abraham à rendre hommage à la nouvelle Divinité. Ces deux freres refusent d'y consentir, & Nembroth les jette dans un brasier ardent. Aram y est consommé, mais Abraham en sort sans aucun mal. Et pour se mettre à couvert de ces violences, il passe en Egypte, où le Roy Pharaon devient amoureux de Sarra, qu'il croit sœur d'Abraham, & l'enleve, mais il est obligé de la lui rendre.

» Cy fine la jeune Sarra (m). »

V. *De ABRAHAM & de MELCHISEDECH, & de la délivrance de Loth.*

En quittant la Cour du Roy d'Egypte, Abraham passe dans la Palestine, & la partage avec son neveu Loth, qui choisit la Contrée de Sodome. Cordelamor Roy des Elamites ravage le Pays habité par le dernier,

(m) Pour conserver la vrai-semblance, nos anciens faisoient joüer un même rolle par plusieurs Acteurs, selon les différens âges des personnages qu'ils introduisoient. Comme dans cet endroit, où la personne qui venoit de paroître se retiroit, & ensuite arrivoit un autre d'un âge plus avancé : nous avons fait cette remarque pag. 104. & 105. de notre premier Volume, & nous avons vû que la personne qui représentoit le personnage de Marie âgée de trois ans, quittoit la scene pour faire place à une autre de treize; Et enfin (pag. 169.) arrivoit une troisiéme d'un âge plus avancé pour achever ce même rolle.

& emmene le Peuple en captivité. Abraham vole au secours de son neveu, défait ce Roy victorieux, & en rend graces à Dieu, par un sacrifice qu'il fait offrir par Melchisédech. Cependant Sarra fâchée de n'avoir point d'enfans, propose à son mari de prendre Agar, pour se procurer un héritier. Abraham y consent, & Sarra ayant tiré cette fille à part, lui déclare son intention, & lui ordonne d'obéir sans repliquer.

SARRA.

Accomplissez à son désir,
Obtempérez à sa demande.
Se quelque chose vous commande,
Gardez-vous bien de l'esconduire.

Agar lui promet une pleine soumission.

„ Icy prent Abraham Agar, & la
„ maine en sa chambre (*n*). »

Cette fille appercevant qu'elle est enceinte, devient insolente, & parle à sa Maîtresse avec mépris.

(*n*) Nous avons expliqué ce Jeu de Théatre pag. 66. & 100. de notre premier Tome, en parlant des Custodes, & de l'usage pour lequel on les employoit dans ces sortes de Mysteres.

AGAR.

Au moins ne ſuis-je pas brehaigne,
Comme vous. . . . .

SARRA.

Un jour vous vous repentirez. . . .

AGAR.

Et queſſe que vous me ferez,
Je ne vous crains, ne ne vous doubte.

Sarra porte ſes plaintes à Abraham, qui ordonne à Agar de ſe retirer. L'Ange du Seigneur conſole cette derniere, & après lui avoir commandé de retourner chez ſon Maître, il parle à Abraham, & lui promet la naiſſance d'un fils.

VI. *DE LA DESTRUCTION de Sodome & de Gomorre.*

Le Seigneur juſtement irrité des crimes des habitans de Sodome & de Gomorrhe, ſe prépare à en tirer une vengeance éclatante.

JUSTICE DIVINE.

C'eſt ung péché trop diffamable,
Plus infaiƈt que celuy du Dyable,
Qui tranſgreſſa voſtre vouloir.

Miséricorde veut en vain excuser leur aveuglement,

DIEU.

Sans tenir plet *

* Plaids.

Leur péché si fort me desplest,
Veu qu'il n'y a raison, ne rime,
Qu'ilz descendront tous en abisme.

Cet Arrêt prononcé, le Seigneur ordonne à un Ange de l'exécuter, & de faire retirer Loth & sa famille de cette Ville criminelle. Loth remercie l'Ange, & se met en devoir de lui obéir, cependant des habitans de Sodome courrent après le Messager du Ciel, & veulent lui faire quelque violence: Loth s'y oppose de tout son pouvoir.

LOTH.

Or je vous diray, j'ay deux filles,
Autant Vierges que femmes furent;
Prenez-les. . . . .

L'Ange aveugle ces malheureux, ce qui donne à Loth le tems de s'enfuir, pendant ce tems-là le feu du Ciel tombe sur les deux Villes, & les réduit en cendres.



VII. *LE SACRIFICE d'Abraham* (o).

Sarra, ſuivant la promeſſe de l'Ange, met au monde un fils, à qui Abraham donne le nom d'Iſaac.

» Icy fault ung enfant nouveau » né. »

Pendant qu'Iſaac, devenu grand, va ſe réjoüir avec Iſmaël ſon frere, & Eliézer jeune garçon, qu'Abraham leur a donné pour camarade; & qu'il joüe avec eux à la foſſette, & à *Pique-Romme* (p), le Seigneur ordonne à Abraham de lui ſacrifier ce cher fils.

(o) Ce Myſtere fut joüé à Paris à l'Hôtel de Flandres devant le Roy François I. l'an 1539. & ſe trouve imprimé ſéparément in-8. Gothique, avec le titre ſuivant.

„ Le Sacrifice d'Abraham „ à huyt perſonnages, c'eſt „ aſſavoir Dieu, Miſéricor- „ corde, Raphaël; Abra- „ ham. Sarra, Iſaac, Iſ- „ maël, & Eliezer, nou- „ vellement corrigé, & „ augmenté, & joüé de- „ vant le Roy en l'Hôtel „ de Flandres à Paris l'an „ mil DXXXIX, ... „ On les vend à Paris en la „ ruë Neufve N. D. à l'En- „ ſeigne de la Roſe Rouge, „ & ſainct Jehan l'Evan- „ géliſte, devant ſaincte „ Genevieſve des Ardens. „ *Biblioth. du College Mazarin.*

Le Privilege accordé par le Parlement à Gilles Paquot Libraire, en datte du xiv. de Juin M.D.XXXIX. nous prouve que ce Myſtere fut repréſenté avant ce tems.

A quelques vers près, qui qui ont été retouchés, & que l'on retrouve auſſi dans l'Edition de 1542 c'eſt la même choſe que le Myſtere inſéré ici dans le Vieux Teſtament.

(p) Voyez le Rabelais commenté par M. Du Chat.

Isaac à son retour est fort étonné ; lorsque son pere lui commande de le suivre, & lui déclare ensuite le commandement de Dieu, auquel il ne peut se dispenser d'obéir. Isaac, quoiqu'entierement soumis aux ordres du Seigneur, a cependant quelque regret à quitter la vie, les remontrances de son pere le déterminent enfin.

ISAAC.

Mais veüillez-moy les yeux cacher,
Afin que le glaive ne voye :
Quant de moy vendrez approcher,
Peut-estre que je fouyroye.

ABRAHAM.

Mon amy ? si je te lyoye ?
Ne seroit-il point deshonneste ?

ISAAC.

Hélas ! c'est ainsi que une beste.

Dans le moment qu'Abraham s'apprête à ôter la vie à son fils, Miséricorde obtient du Seigneur la révocation de cet Arrêt sanglant. Cependant Isaac & son pere, ignorans les secrets du Ciel, se disent un tendre adieu.

ABRAHAM.

Adieu, mon filz.

ISAAC.

Adieu, mon pere,
Bendé suis, de bref je mourray;
Plus ne vois la lumiere clere.

ABRAHAM.

Adieu, mon filz.

ISAAC.

Adieu, mon pere,
Recommandez-moi à ma mere,
Jamais je ne la reverray.

ABRAHAM.

Adieu, mon filz.

ISAAC.

Adieu, mon pere,
Bendé suis, de bref je mourray.

L'Ange arrête le bras d'Abraham, prêt à percer le sein de son fils, & lui apprend que Dieu est satisfait de son obéissance. Abraham & Isaac se retirent fort contens, & vont faire part de cette avanture à Sarra, qui en reçoit une joye inexprimable.



VIII. *LE MARIAGE de ISAAC & de Rebecque. Comme Jacob & Esaü furent nez : Comment Isaac bailla la bénédiction à Jacob en lieu d'Esaü.*

Nous ne nous arrêterons pas sur ce Mystere, qui, ne contenant que la vie d'Isaac, & la naissance de Jacob & d'Esaü, ne présente rien de singulier, que la rencontre que ce dernier fait à la chasse. Nous venons de voir ci-dessus *, que lorsqu'Adam fut enterré, Seth lui mit dans la bouche les trois grains de l'Arbre de Vie, qu'il a reçû du Chérubin. Ces trois grains ont germé, & produit trois Arbres ; sortans d'un seul tronc ; c'est ce qu'Esaü apperçoit ici avec étonnement.

* Myst. II.

„ Icy voit les Arbres de la Croix, „ & les Oyseaux qui les adorent, & „ partent lesdictz troys Arbres d'une „ même souche & tige, & portent „ divers feüillages & fruictz. „

IX. *DE LA SERVITUDE de Jacob.*

Jacob craignant la fureur de son frere, passe en Mésopotamie, & devient amoureux de Rachel. Laban son

pere la lui promet en mariage, à la charge de le servir pendant sept années. L'amoureux Jacob accepte cette condition, & la remplit fidélement. Cet heureux jour arrivé, Laban ordonne à Lia sa fille aînée, d'aller se coucher au lit destiné pour l'Epousée, & après avoir averti Zelpha *sa Chambriere* de souffler la chandelle aussi-tôt que Jacob sera entré dans sa chambre, il fait servir un magnifique souper, & invite son nouveau gendre à boire. Allez vous reposer avec votre Epouse, dit-il à Jacob, à la fin du repas.

JACOB.

Puisque Dieu veult que soit ma femme,
Aussy feray-je, se je puis.

Mais quel est son étonnement, lorsque le lendemain matin il s'apperçoit de la tromperie de son beau-pere; il court lui en faire de vives plaintes, mais Laban le console, en lui promettant Rachel au même prix qu'il vient d'obtenir son aînée. Jacob y consent, & n'a pas plûtôt épousé Rachel, qu'il quitte Laban, & retourne en Palestine, &c. (q)

[q] Comme notre intention n'est point de donner ici un Abrégé de la Bible, nous supprimons la

X. DE JOSEPH QUI EXPOSA *les Songes, & de sa Vendition.*

La jalousie que les Enfans de Jacob conçoivent contre Joseph, leur fait former le dessein de le vendre la somme de vingt deniers, à des Marchands *Gallatides* & *Hismaëlistes*, & ceux-ci le revendent ensuite à Putiphar.

» Fin du petit Joseph. »

L'Epouse de Putiphar devenuë amoureuse de Joseph, le fait entrer dans sa chambre.

LA DAME.

Joseph ?

JOSEPH.

Que vous plaist-il, Madame ?

LA DAME.

Mon amy, veuillez approcher,
De moy, & nous allon coucher
Ensemble, tout secretement ?

Fin de ce Mystere, qui n'est qu'une répétition ennuyeuse, & mal digérée de quelques Chapitres de la Genese, pour présenter au Lecteur des endroits plus dignes de sa curiosité. C'est ainsi que nous en userons dans ce Catalogue, & ensuite en donnant celui des Moralitez, des Farces, & des Sotises.

JOSEPH.

Queſſe-cy, Madame, comment ?
Le faictes-vous par farcerie,
Ou autrement ?

Joſeph la quitte avec indignation, & elle l'accuſe à ſon mari, qui fait jetter l'innocent Joſeph dans une priſon. Sur ces entrefaites, Cordelamor Roy d'Aſſyrie voulant s'emparer de l'Egypte, envoye des Emiſſaires, pour corrompre les Domeſtiques de Pharaon, & les engager à empoiſonner les viandes que l'on ſert à ce Prince. Heureuſement pour ce Roy, un de ſes Médecins (r) s'apperçoit du poiſon, & avertit le Roy de ne point manger de ces mets dangereux. Pharaon fait auſſi-tôt arrêter ſon Bouteiller, & ſon Panetier. Le Médecin, par ſon art de » Nygromancie, » dont il ſçait un Chapitre, » découvre que le Panetier eſt ſeul coupable. Le Roy, inquiet des ſonges qui le tourmentent, fait appeller ſon Médecin, pour les lui expliquer. Le Bouteiller voyant que ce ſage ne

(r) Nos anciens confondoient aſſez ſouvent les noms de Médecin, de Phyſicien, d'Aſtrologue de Magicien, &c.

peut satisfaire le Roy, lui conseille de se faire amener Joseph; Pharaon suit cet avis, & prend tant d'amitié pour le fils de Jacob, qu'il lui confie le soin de son Royaume. Le reste de ce Mystere ne contient que la suite des Avantures de Jacob & de ses Enfans en Egypte, jusqu'à la mort de Joseph.

XI. *DE PHARAON ROY d'Egypte, & de sa cruauté. De la nativité de Moyse.*

Après la mort de Pharaon, les Egyptiens choisissent pour leur Roy Cordelamor second Pharaon (f). Ce nouveau Monarque ignorant les obligations que son Etat avoit à la Maison de Jacob, persécute ses descendans avec une dureté incroyable. Moyse craignant la fureur du Roy, se retire auprès de Jétro, s'offrant à gar-

(f) L'Auteur, qui n'a pû s'imaginer qu'un Roy aussi bon, & affectionné à la Famille de Jacob, que l'a été le premier Pharaon, ait laissé pour Successeur un Prince aussi cruel & barbare, que celui-ci, a été obligé de feindre, sans aucune autorité, que ce dernier étoit un Roy étranger, monté sur le Trône d'Egypte par ses brigues, & ses artifices.

der ses troupeaux. Jétro accepte sa proposition avec plaisir, & Moyse lui raconte qu'ayant été retiré des eaux, & élevé par Thérimit fille de Pharaon, il a passé ensuite à la Cour du Roy d'Ethiopie, dont il a épousé la fille, appellée Tarbis: qu'enfin Aaron & Marie, ses frere & sœur, l'ont obligé à quitter ce Pays barbare, pour revenir en Egypte y consoler les Israëlites: & que dans ce dernier Pays il a eu le malheur de tuer un Egyptien, qui maltraitoit un Hébreu: ce qui cause son exil.

Voyez Josephe Antiq. Judaïques, & Philon, Vie de Moyse.

XII. *DU BUISSON ARDENT. De la Mer Rouge, où passerent les Enfans d'Israël, & de la mort de Pharaon.*

Moyse ne songeant qu'à garder avec soin les troupeaux de Jétro, va vers le Mont Oreb. Là, un Ange du Seigneur, sous la figure du Fils de Dieu, lui parle derriere un Buisson « qui » brûle, & qui est vert, » & lui ordonne ce qu'il doit exécuter pour la délivrance des Enfans d'Israël. Moyse rempli d'admiration, va faire part de cette nouvelle à Aaron, & ils

vont ensemble avertir les Hébreux de se tenir prêts.

» Icy fault ung Désert (*t*). »

Moyse ordonne aux Hébreux de manger l'Agneau Paschal, & de le suivre.

» Icy s'apareſt l'Escu au Ciel (*u*). »

Les Israëlites, ayans Moyse à leur tête, quittent l'Egypte, & suivent le chemin que l'Ecu leur montre. Ils passent ainsi la Mer Rouge à pied sec, & joüissent de la satisfaction d'y voir périr leur persécuteur, avec son armée.

XIII. *DES DIX COMMANDEMENS de la Loy baillez à Moyse. Du Veau d'Or que les Enfans d'Israël adorerent. De Choré, Datan, & Abiron que la terre trangloutit. De Balaam Prophete, & de son Asne qui parla.*

Comme les Hébreux n'ont em-

(*t*) Quoique nous ayons dit page 65. du premier Volume de cet Ouvrage, que lorsque le Mystere commençoit, les Spectateurs voyoient tous ceux qui devoient y joüer, & en même tems toutes les décorations qui y étoient employées; cependant, cette regle, généralement observée, ne laissoit pas de souffrir quelques exceptions. En voici une preuve, le Théatre change, & représente un Désert. Dans la premiere Journée du Mystere sainte Barbe, des Maçons construisent une Tour sur le Théatre. On en trouvera encore plusieurs exemples.

(*u*) Cet Ecu tient lieu de la Colonne de feu qui autrefois servit de guide aux Israëlites.

porté avec eux aucuns vivres, Dieu y pourvoit, & leur envoye une multitude d'Oiseaux & de la Manne.

„ Icy chet la Manne du Ciel, c'est
„ assavoir pain & blé (*x*). „

Josué combat contre Amalec, ligué avec les Ismaëlites, & le met en fuite.

„ Icy s'en vont hors de l'Eschafaut (*y*). „

Le Peuple d'Israël va vers le Mont Sinay : Moyse monte sur cette Montagne, malgré les éclairs redoublez qui partent de ce lieu.

„ Icy se tourne vers le Peuple, &
„ on gecte du feu. „

JE'TRO.

Et me semble que soit cornu ?
Et qu'on voit ses cornes reluire ?

Pendant que Moyse reçoit de l'Ange les Tables du Décalogue, le Peuple, impatient de ne le plus voir, s'a-

[*x*] On voit que l'Auteur ne s'est pas seulement contenté d'ajouter au Texte Sacré, des traditions incertaines, & souvent ridicules, mais qu'il a voulu aussi l'interprêter.

[*y*] Lorsqu'un Acteur n'avoit plus rien à dire, il sortoit de l'Echaffaut, & ne paroissoit plus, c'est ce qu'on appelloit *finir*, ou *faire fin*. Nous avons rapporté des preuves de ceci pages 67. 107. 127. 154. & autres de notre premier Volume.

dresse à Aaron, & le force de lui faire un Dieu; Aaron aprés leur avoir remontré inutilement leur devoir, & le crime dont ils vont se soüiller, s'avise pour les retirer de cette pensée de leur composer un Veau, de l'or qu'ils avoient amassé avec tant de soins, & de peines.

* Font, pour fond, c'est d'Aaron dont il est question.

„ Icy font * le Veau d'Or. „

RUBEN [z].

Et quesse-cy?

AARON.

Que c'est? Soyez bien tous records
Que c'est le Dieu de voz trésors.
Regardez, c'est ung Dieu nouveau.

JUDA.

Et comment, Aaron, c'est ung Veau?

AARON.

Voyez que c'est.

SIMEON.

Il suffit
Nous en ferons nostre prouffit,
Pour Dieu le voulons recongnoistre.

AARON.

C'est ung Veau?

[z] Ruben est employé ici aussi bien que les autres Patriarches pour la Tribu à laquelle il a donné son nom.

JUDA.

JUDA.

Vous ne dittes rien *
Ung Veau soit, pour Dieu nous l'aurons.

* Vous ne dites rien qui vaille.

Moyse à son retour, fait punir les coupables; Choré & ses complices ressentent ensuite à leur malheur, la protection du Ciel sur ce saint Législateur, qui meurt enfin (*aa*), & Josué est élu à sa place (*bb*).

XIV. *DE SANXON FORTIN.* *
De Samuël. Du Regne de Saül.
De Goullias.

* De Samson le Fort.

Helcana, & Anne son épouse, vont offrir Samuël leur fils au Temple du Seigneur, le Grand Prêtre Hely le reçoit, & l'éleve avec soin.

» Icy fine le petit Samuël, & Hely » dort, & le grant Samuël est cou» ché près de l'Autel (*cc*). »

Samuël vient de la part du Seigneur, dire à Hely, que sa maison sera détruite. L'accomplissement de cette

(*aa*) „Icy Moyse s'en va.„

(*bb*) L'Auteur ne parle plus de Josué, ni des autres Juges d'Israël, jusqu'à Samson, où il ne fait que copier la Bible. Et ensuite il saute à la naissance de Samuël.

(*cc*) Nouvelle preuve de ce que nous avons dit ci-dessus note (*m*) pag. 313.

Prophétie arrive bientôt. Samuël succede au Grand Prêtre : & pour contenter les désirs du Peuple, il sacre Saül, qu'Israël reconnoît pour son Roy. Saül par sa désobéïssance, perd bientôt la grace du Seigneur, qui ordonne au Prophete d'aller trouver David, qu'il a élu pour regner sur les Hébreux. Cependant le malin Esprit tourmente le misérable Saül, & le rend furieux.

SAÜL.

Le Dyable me vient pourchasser ;
Je cuyde qu'il me mangera.

On amene David, qui par le son de sa harpe, suspend les maux de Saül. Les Philistins arment contre Israël, & Goliath paroît à leur tête. Le généreux David s'offre à le combattre, & prenant cinq pierres, il marche contre cet énorme Géant, & lui en lance une. Goliath ressent une vive douleur, mais n'appercevant pas David, il ne sçait à qui en attribuer la cause.

GOULLIAS.

Dyable ! quesse qui m'a piqué ?
Oncques ne sentis tel douleur.

David lui jette une ſeconde pierre, & enfin le renverſe d'un troiſiéme coup, & lui coupe la tête.

» Icy vient David la teſte portant » de Goullias. »

XV. *DE LA MORT SAUL, & du Regne David.*

Saül perſécute toujours David, mais ſe voyant preſſé par les Philiſtins, il demande pardon à Dieu, & va conſulter une *Devine* ſur ſon ſort.

» Icy fait un tas de mynes, & con- » juremens....... Une apparicion (*dd*) » pour Samuël. »

L'Ombre du Prophete déclare au Roy qu'il va perdre la vie. Il eſt tué dans le combat qu'il livre aux Philiſtins, & Jonathas eſt mortellement bleſſé dans une autre action. David ſe voyant paiſible poſſeſſeur de la Couronne, ordonne à Joab d'aller

(*dd*) Les Apparitions n'étoient autre choſe que les trappes de nos Théatres d'aujourd'hui, & ſervant aux mêmes uſages : ſoit pour faire ſortir des Acteurs de deſſous le Théatre, ſoit pour les y faire deſcendre. En voici un exemple. Nous verrons, en parlant du Myſtere de l'Apocalypſe, que les meurtriers de Domitien, jettent ſon corps dans une Apparition.

faire la guerre contre les Ammonites, dont il veut châtier l'insolence. Pendant ce tems-là Bersabée, accompagnée de ses deux Demoiselles, va à la Fontaine pour se baigner : le Roy l'apperçoit d'une des fenêtres de son Palais, & en devient éperduëment amoureux.

NATHAN.

David

Garde toy bien de te forfaire ?
Si tu veulx à nature complaire,
Dieu à toy se corroucera.

DAVID *à part.*

Doy-je croire Nathan ? Nenny....
Et si fais, très-bien me conseille.
Mais j'ay tant la puce à l'oreille
De ceste femme icy présente,
Qu'il faut que mon esprit contente,
Et que je la tienne accolée
Entre mes bras,

à Nathan.

Ne vous en rompez plus la teste.

Achitophel obéissant aux ordres de David, lui amene Bersabée, qui rejette d'abord les caresses de David. Mais enfin elle y consent, & le Roy la fait conduire dans son secret,

DAVID, *à Bersabée.*

Si ayse suis, quant je vous tiens,
Qu'il m'est advis, je vous le dis,
Que soye en ung droit Paradis.

Bersabée se sentant enceinte, va trouver le Roy, & lui fait part de ses inquiétudes. David mande Urie, & lui ordonne d'aller se coucher chez lui. Comme Urie s'en défend, le Roy le fait souper, & tâche de l'enyvrer. Toutes ces précautions ne pouvant lui servir de rien, il donne une Lettre à Urie, qui porte ainsi son Arrêt de mort à Joab. Le Prophete Nathan vient voir David, & lui apprend les menaces du Ciel, David pleure son péché, & en voit bientôt les tristes effets. Amon, amoureux de sa sœur Thamar, feint d'être malade. Thamar le va voir par ordre de son pere, & Amon saisit ce moment pour découvrir sa passion. Sa sœur rejette cette proposition avec horreur.

AMON.

Je verray se j'ay la puissance
Plus forte que vous.

» Il la couche, » & ensuite la chasse brutalement.

THAMAR.

Hélas ! hélas ! je suis destruicte,
Après que ay esté viollée !
Encores s'il m'eust consollée.

Elle raconte son infortune à Absalon son frere utérin ; & ce dernier surprenant Amon, le poignarde. Un Chevalier de la suite de David, vient lui faire, en peu de mots, le récit de tout ce qui vient d'arriver.

LE CHEVALIER.

Amon a Thamar viollée,
Et puis Absalon l'a occis.

David bannit Absalon de sa présence. Ce perfide se révolte contre son pere, & perd la vie dans un combat. David se désespere lorsqu'il apprend sa mort.

DAVID.

Mon filz Absalon,
Absalon mon filz,
Las ! perdu t'avon,
Mon filz Absalon,
Il fault que soyon
En grief deüil confis,
Mon filz Absalon,
Absalon mon filz.

David remet le jeune Salomon entre les mains de Nathan ; & en même tems il ordonne à Joab de faire le dénombrement de son Peuple. Joab exécute cet ordre avec beaucoup de répugnance. Gad le Prophéte vient de la part de Dieu, offrir au Roy le choix des trois fleaux du Ciel, la famine, la guerre, & la peste. David se détermine au dernier, & aussi-tôt l'Ange exterminateur frappe quatre Hébreux, qui ne songent qu'à se divertir. Le Seigneur s'appaise enfin. Peu de tems après, le Prophete Nathan vient apprendre à David que Joab & Abiathar veulent placer Adonias sur le Trône.

NATHAN.

Ilz crient, en faisant leurs sabas,
Vive le Roy Adonyas.

Le Roy commande à Sadoc de sacrer promptement Salomon. On promene ce jeune Roy sur une Mule, au son de la *Bucine*. Joab s'enfuit de frayeur, & Adonias se réfugie à l'Autel, & obtient sa grace. David meurt, & laisse sa Couronne à Salomon.

» Fin du petit Salomon. »

XVI. *DU REGNE SALOMON.*
Des Jugemens de Salomon. De Salomon, & de la Royne de Saba.

Thamar & Jezabel, jeunes femmes de Jérusalem, se réjoüissent par avance du bonheur dont le Peuple va joüir sous le nouveau Roy, qui paroît ne songer qu'à le rendre heureux.

JEZABEL.

Car nous avons ung nouveau Roy des Juifz,
Saige, courtois, en tous les ars instruys,
Bel, advenant, qui ayme les déduys;
Parquoy puis dire,
Que les Juifves ont maintenant beau rire.

Elles vont coucher ensemble, avec leurs enfans. Cependant Salomon fait massacre. Adonias, exile Abiathar; & ordonne à Bananias d'ôter la vie à Joab. Bananias va avec ses Tyrans, ou Satellites pour obéir à cet ordre, mais trouvant Joab à l'Autel, il n'ose l'exécuter: & ce n'est que sur l'ordre réïtéré du Roy, & l'approbation du Prophete Nathan & du Grand Prêtre Sadoc, qu'il retourne l'assassiner.

Salomon demande à Dieu le don de *Sapience*, & en donne aussi-tôt des preuves

preuves dans le Jugement qu'il rend aux deux femmes dont nous venons de parler, dont la derniere a étouffé son fils. Trois freres se présentent ensuite; chacun prétendant que le Testament de leur pere le regarde seul. L'aîné représente à Salomon, que son pere ne possédant pour tout bien qu'un seul arbre, lui en avoit laissé *le droit & le tort*. Le second, soutient que le Testament est entierement en sa faveur, puisqu'il lui legue *le vert & le sec* du même arbre; & le troisiéme prétend, que son pere lui ayant fait don du *dehors & du dedans*, l'Arbre doit lui appartenir. Pour terminer une dispute si épineuse, le Roy ordonne qu'on déterre le corps du défunt, & dit aux contendans que celui qui tirera une fléche le plus près du cœur, gagnera l'héritage. Les deux premiers employent toute leur adresse pour atteindre ce but, mais le troisiéme refuse d'obéir, & déclare qu'il renonce à un bien, qu'il ne peut obtenir que par une action si inhumaine. A ces mots, où Salomon reconnoît la voix de la nature, il adjuge l'héritage à ce dernier, comme le méritant à plus

juste titre que les deux autres.

SALOMON.

Tu es son enfant naturel,
Tu es son filz, le cas est tel,
Et les autres deux sont bastars.

La Reine de Saba, entendant parler de la sagesse de Salomon, veut voir un Roy si célébre, & après avoir écouté un grand nombre de ses sentences, elle s'en retourne fort contente.

Fin du premier Volume du Viel Testament.

XVII. *L'HYSTOIRE DE JOB* (ee).

XVIII. *L'HYSTOIRE DE THOBIE.*

Dans le dessein d'exterminer la Nation Juive, Sennachérib Roy d'Assyrie défend à ce Peuple d'enterrer ses morts. *Gabellus* fuyant une ordonnance si tyrannique, emprunte 500. livres à Thobie, & se retire en Medie. Des meurtriers entrent chez

[ee] Nous supprimons ici l'Histoire de Job, avec d'autant plus de raison, que ce Mystere ayant été traité depuis en 1478. séparément, & beaucoup plus amplement, nous en parlerons à son article.

Thobie, & pillent sa maison. Thobie se sauve de leur fureur, avec sa femme & son jeune fils. Sennachérib va cependant au Temple de ses Dieux, & promet de leur sacrifier ses fils. Ces derniers, à qui on a donné avis de cette résolution, assassinent ce Prince, & se retirent dans » la bel» le Cité d'Arménie. » Thobie va enterrer les corps de Ludin & de Sadoc, qui viennent de périr par le fer des Assyriens. D'un autre côté (*ff*) Raguel console la fille Sarra.

RAGUEL.

Comment va fille ?

SARRA.

Tout esplorée;
En moy n'y a ne jeu, ne ris:
Vous sçavez que tous mes marys
Sont mors la premiere nuitée:
Je ne suis en rien viollée
Et si fort je m'en desconforte,
Que bref, je vouldroie estre morte.

(*ff*) Quoique dans le premier Volume de cet Ouvrage, nous ayons expliqué plusieurs fois ce que l'on entend par le mot d'*Interlocutoire*, nous croyons devoir le répéter ici. Nos anciens, qui ne vouloient rien laisser échapper aux yeux des Spectateurs, avoient inventé cette méthode. D'un côté du Théatre Thobie ensevelit les corps des Juifs, & de l'autre Raguel parle à Sara. Tout cela se passe en même-tems.

„ Icy se siet Thobie sur une pierre,
„ tout nu teste, & les Arundelles lui
„ crevent les yeux. „

Pendant ce tems-là Sarra gronde Delbora sa Servante, qui lui paroît un peu trop coquette.

SARRA.

Mais, venez-çà,
Delbora, quand je vous regarde,
A vostre fait fault prendre garde ;
Vous estes ung peu trop dissoluë ;
L'autre jour, emmy * ceste ruë,
Je vous vis faire plusieurs tours, &c.

* Emmy, au milieu.

DELBORA.

Me reprénez-vous ? Quesse-cy ?
Vous estes une vaillante femme !
Parlez de vous, parlez, infame :
Sans faire telz charivaris.
Vous avez tue sept maris.

Sarra se met à pleurer, & cependant l'aveugle Thobie retourne chez lui : Que vous est-il arrivé, mon pere, lui dit son jeune fils ?

THOBIE.

Ung tas d'Arundelles
M'ont fienté sur le visage.

Anne gronde son mari, qui or-

donne au petit Thobie d'aller à Ragez chez Gabellus, recevoir les cinq cens livres qu'il lui a prêté; l'Ange Raphaël s'offre pour conduire ce jeune homme, lui enſeigne les moyens d'épouſer la belle Sarra, & le ramene en bonne ſanté.

XIX. *LE LIVRE DE DANIEL.*

XX. *L'HYSTOIRE DE SUSANNE.* (gg)

Nabuchodonoſor, inquiet ſur les ſonges qu'il a eus la nuit précédente, & dont il ne ſe ſouvient plus, envoye chercher ſes Médecins * pour en avoir l'explication. Ne pouvans lui répondre ſur une choſe qu'ils ignorent, le Roy ordonne qu'on les faſſe mourir, & fait appeller Daniel, qui ne demande qu'un jour pour ſatisfaire ſa curioſité. Pendant ce tems-là, Suſanne épouſe de Joachim, accompagnée de ſes deux pucelles, prend le chemin du bain : en cauſant avec elles, & leur donnant d'excellentes inſtructions.

* Nous avons donné l'explication de ce mot ci deſſus note *R*.

(gg) Ce Myſtere & celui de Daniel, ſont liés enſemble de telle façon dans l'Original, que nous avons cru ne devoir pas les ſéparer dans cet Extrait.

SUSANNE.

Et pourtant une fille sage,
Se doit monstrer doulce & honneste;
Sans souffrir qu'on la taste, ou baise:
Car baiser attrait autre chose.

Daniel vient trouver le Roy, lui raconte le songe qu'il a eu, & le lui explique. Nabuchodonosor en est si content, qu'il lui donne toute sa confiance. D'un autre côté deux Juges Israélites, amoureux de la belle Susanne, vont chez elle, & en chemin se font mutuellement confidence de leur passion. Daniel cependant découvre au Roy d'Assyrie l'artifice des Prêtres de Bel, qui lui faisant accroire que ce Dieu mange toutes les viandes qu'on lui présente, les emportent secretement pour s'en nourrir avec leurs servantes. Une de ces dernieres, par un *à parte*, rend compte aux Spectateurs de cette fripponerie.

LA CHAMBE'RIERE.

Ce qu'on apporte sur l'Autel,
De ce très-hault puissant Dieu Bel,
Les Prestres en font bonnes cheres
Avec entre nous Chambérieres
Nous dévorons l'Oblacion.

Le Roy fait mourir ces Prêtres ; Daniel délivre ensuite le Pays d'un Dragon énorme que le Peuple adore ; ce qui oblige Nabuchodonosor à consentir que le fidéle Prophéte soit enfermé dans la Fosse aux Lions. Dieu le tire de ce péril, & peu de tems après Daniel sauve l'innocente épouse de Joachim, que les deux Vieillards, dont nous avons parlé, étoient prêts à faire périr.

XXI. *L'HYSTOIRE DE JUDICH.*

On vient rapporter à Nabuchodonosor, que plusieurs Villes de la Judée refusent d'adorer sa Statuë.

NABUCHODONOSOR.

Quel outraige !
Oultrageusement oultrageuse
Oultrage main si sumptueuse !
Sumptueux bras victorieux !
Victorieu Roy glorieux,
Glorieusement triumphant !

Il ordonne à Holopherne de marcher avec son Maréchal, & le *Grand Maître de l'Artillerie*, & de massacrer tous ceux qui se trouveront rebelles à cette Ordonnance. Holopherne prend

d'assaut le Château d'Esdrelon ; la Ville de Mésopotamie (*bb*) lui vient remettre ses clefs. Mais Bethulie se met en défense. Le Général Assyrien entre dans une telle fureur contre les habitans de cette Ville, qu'il fait pendre Achior Mésopotamien, qui veut parler en leur faveur. Comme cette exécution se fait auprès de Béthulie même, deux Espions Juifs sauvent ce misérable, & le font entrer dans la Ville; Holopherne fait donner l'assaut, & est repoussé.

* Soldats Assyriens.

TURELUTUTU.*

C'est une rude quoquinaille,
Et sont courageux à merveille.

GRANCHE.

Je n'y ay perdu qu'une oreille.

TURELUTUTU.

Et moy un œil, tout simplement.

Je ne vois qu'un moyen pour réüssir, dit le Maréchal. Ce seroit, ajoûte-t-il, d'arrêter les eaux du Fleuve.

[*bb*] On employe ici le nom d'une Province, pour celui d'une Ville. Nous avons vû une semblable bétise de l'Auteur du Mystere de Thobie *cy-dessus Myst.* 18. qui fait retirer les fils de Sennachérib dans la Ville d'Arménie.

HOLOFERNE'S.

C'eſt bien dit
S'il eſt poſſible qu'on le fiſt.

Ce projet, tout difficile qu'il paroît, s'exécute pourtant, & les Béthuliens ſont forcés de promettre qu'ils rendront la Ville dans cinq jours. Judith apprend cette nouvelle, & ordonne qu'on redouble les prieres au Seigneur.

» Icy ſera licite (*ii*) d'avoir des » enfans qui chanteront quelque dit » piteux, comme *Domine non ſecundùm* » *peccata noſtra*, qui ſe dit en Kareſ- » me, & pareillement avoir certains » perſonnages *tout nudz*, *en maniere de* » *Pénitens*. »

Judith habillé richement, ſort de Béthulie, ſuivie d'Abra ſa *Chambriére*. Les Soldats Aſſyriens l'arrêtent, & la conduiſent à leur Général.

» Icy en lieu de poſe (*kk*) on pour-

(*ii*) Ceci eſt un Jeu de Théatre qui s'exécutoit lorſque la choſe étoit poſſible; & que l'on ſupprimoit quand on ne trouvoit point d'Acteur pour le joüer. *Voiez nos Remarques ſur la premiere Journee du Myſtere de l'Incarnation*,

(*kk*) Ces *Poſes* ou interruptions de Spectacle, étoient autrefois employées pour les marches, ou différens Jeux de Théatre des Acteurs, qui pendant ce tems-là ceſſoient de parler. On ſuppléoit ordinairement à ceci, par des Concerts

»ra chanter en Béthulie quelque dit
» piteux, ainsi que dessus est dit, en
» priant Dieu pour Judich, & ses
» Pénitens tous nudz. »

Holopherne se réjoüit avec les Chefs de son Armée, de la prise prochaine de Béthulie; & leur donne un grand repas. On fait entrer Judith & sa Suivante, & lorsqu'elles sont assises à la table, Judith demande la permission de pouvoir aller & venir où bon lui semblera. L'amoureux Holopherne lui accorde cette grace: & cependant lui & sa compagnie boivent à longs traits. A la fin du repas le Général dit à Vagar son Valet de Chambre de venir le deshabiller, & ensuite de lui envoyer Judith, avec qui il veut passer la nuit. Vagar, en deshabillant son Maître, le félicite sur sa bonne fortune.

VAGAR.

Ung beau petit Holofernès
Ferez ceste nuyt ?

HOLOFERNE'S.

Point n'en doubte.

---

d'Orgues, ou d'autres instrumens : ou quelquefois par des chants, comme on le voit ici. C'est ce que nous expliquerons plus amplement, en parlant ci-dessous de la *Destruction de Troyes*.

Judith entre dans la chambre d'Holopherne, & Vagar s'étant retiré Elle coupe la tête du Général des Assyriens, & appellant Abra, lui ordonne de la suivre.

JUDICH.

Dors tu?

ABRA.

Nenny, mais je sommeille.

Elles s'en retournent à Béthulie, & causent une joye inexprimable à ses habitans. De l'autre côté les Assyriens s'appercevant de la mort de leur Chef, disent beaucoup d'injures aux Béthuliens, & prennent honteusement la fuite.

XXII. *L'HYSTOIRE DE HESTER.*

Pendant que Vasthi est à table avec les Dames de sa suite, Assuaire régale les Seigneurs de sa Cour.

ASSUAIRE.

Je suis en plaisir fort esmeu.

BARATHA.*

Assuaire à ung petit beu:
Bien voy, *incaluit vino.*

*Domestique du Roy.

Pour rendre la fête plus complette, le Roy ordonne qu'on fasse venir la

Reine, & les Dames de sa compagnie. Vasthi refuse d'obéïr, ce qui cause tant de chagrin à Assuaire, que de l'avis des Seigneurs qui sont à sa table, il la répudie, & épouse Hester : il prend ensuite Mardochée pour son Portier, & choisit Aman pour premier Ministre.

ASSUAIRE *à Aman.*

Nous voulons aller le premier,
Mais nous voulons, par fais exprès,
Que soyez le second après.
Et gardez que n'y faillez mye.

AMAN.

Cher Sire, je vous remercye.

Mardochée exerçant son emploi à la porte du Palais d'Assuaire, entend Tharès & Bagathan qui méditent d'étrangler ce Roy, pour venger l'affront qu'il vient de faire à Vasthi. Il court en avertir Esther, qui le fait aussi-tôt sçavoir à son mari. Le Roy ordonne à Aman de lui faire justice de ces deux criminels. Aman les interroge, & ensuite commande au Bourreau de les pendre. Micet Valet de l'Exécuteur, le prie assez plaisamment de lui permettre d'en expé-

dier un (*ll*). Gournay (c'est le nom du Bourreau) le refuse ; Micet se plaint à Aman, qui par compassion pour lui, lui permet d'enlever les corps, & ordonne à Gournay de l'aider. Peu de tems après le Roy se ressouvenant des obligations qu'il a à Mardochée, le fait monter sur un beau cheval, & oblige Aman à le conduire ainsi par toute la Ville.

AMAN.

Faulce fortune forcennée
Comme sucre fault avaller
Ta poison !

Assuaire apprenant ensuite la conspiration de ce Ministre contre les Juifs, ordonne au Bourreau de le pendre ; Gournay exécute cet ordre, & Micet son Valet prend à l'insçu de son Maître les habits du malheureux Aman, & les va vendre à la fripperie.

XXIII. *DE OCTOVIEN, & des Sibilles* (mm).

On vient de raconter à l'Empereur

[*ll*] On verra dans la troisiéme Journée du Mystere du Regne Advenir, la dispute d'un Bourreau, & de son Valet, approchant de celle-ci.

(*mm*) Ce Mystere, comme on le voit assez, n'a été

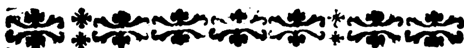
*l'Empereur Auguste.

Octovien * les prodiges qui ont parû à la mort de Jule César. Il mande aussi-tôt la Sibylle *Tiburte* pour les lui expliquer. Arrive aussi un Peintre, qui offre de faire la Statuë de l'Empereur. Avant que de lui répondre, ce Prince demande à la Sibylle s'il y a dans l'Univers quelqu'un plus puissant que lui, & s'il peut se faire adorer, comme tout son Empire le demande avec instance. La Sibylle pour le tirer de cette erreur, lui fait voir la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus entre ses bras. L'Empereur l'adore, & renonce pour jamais à satisfaire le desir des Romains. Enfin paroissent les douze Sibylles, qui chacune à leur tour viennent prophétiser la venuë du Messie (*nn*).

composé que pour former une liaison entre ceux de de l'Ancien Testament, la Conception & ceux du Nouveau. Voyez ci-dessus le Mystere de l'Incarnation.

(*nn*) Voici les noms des douze Sibylles qui paroissent ici. „ Sibilla, Persica, „ Libica, Erithæa, Cumena, „ Sanné, Cyemeria, Europa, Tiburtine, Agripe, „ Delphica, Eleponcia, „ Frigea. „





MYSTERE DE SAINTE CATHERINE.

An. 1434.

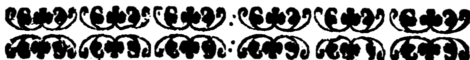
» L'An 1434. le 15. Juin fust faict » le Jeu de la Vie saincte Cathe- » rine, (1) en chainge, & duroit » trois jours; & fust Jehan Didier ung » Notaire (*a*) saincte Catherine, & » Jehan-Mathieu le Plaidous, Empe- » reur Maximian (*b*). »

(1) Chronique de Metz Manusc. intitulée, Hist. de Metz véritable. Nous en avons déja parlé ci-dessus, en parlant du Mystere de la Passion.

(*a*) Ceci mérite attention, & semble nous prouver que c'étoient des hommes, qui, sous des habits de femmes joüoient leurs Rôles.

(*b*) Nous ignorons si ce Mystere a été jamais imprimé. Le passage que nous venons de rapporter ne le marquant point, & du Verdier page 241. de sa Bibliothéque Françoise, parle bien d'une „ Vie de saincte Catherine „ du Mont Synay en rime, „ imprimée à Paris par „ Alain Lotrian sans datte „ mais nous n'oserions garantir que ce soit le même Ouvrage, quoique cependant il y ait de l'apparence. Au reste ce Jean Mathieu représenta le 17 Septembre 1437. le Rôle de Vespasien dans la Vengeance. Voyez ci-dessous la note [*a*] de ce Mystere.





An. 1437.

MYSTERE DE LA VENGEANCE (a).

Bibl. du Roy.

„ LA Vengence Nostre-Seigneur
„ Jesucrist par personnages bien

(a) Le Mystere de la Vengeance fut représenté à Metz dès l'année 1437. comme nous l'apprend l'Auteur de l'Histoire manuscrite de Metz. „ *Item* en „ ladicte année (1437.) le „ 17. jour de Septembre, „ fust faict le Jeu de la „ Vengeance Nostre-Seigneur Jesu-Christ, au „ propre Parc que la Passion * avoit été faicte : & „ fust très gentiment la Cité „ de Hierusalem, & le „ Port de Jaffé, dedans ledit Parc ; & fut Jehan „ Mathieu le Plaidous Vespasien, & le Curé de S. „ Victour, qui avoit esté „ Dieu de la Passion, fut „ Titus, & dura environ „ quatre jours. „ *Ce passage se trouve écrit à la main à la tête de l'Exemplaire sur lequel nous avons fait cet Extrait.*

** Bienheureux.

* Voyez ci-dessus les Représentations du Mystere de la Passion.

Dans la suite on fit quelque changemens à ce Mystere, & il fut joüé de cette sorte à Paris devant le Roy Charles VIII. avec un Prologue qui lui est adressé.

Prologue.

Pour présenter au plus noble vivant,
Très-Chrestien bien curé** Roy de France,
A esté faict ce Livre, contenant
Le Mystere comme Dieu print Vengence
Des traistres Juifz, qui par leur arrogance
Firent mourir le benoist Jesu-Christ.
. . . .
Nous prierons Dieu, & la Vierge Marie,
Que le bon Roy Charles huytiéme de ce nom,
Qu'il ayt tousiours joye infinie,
Et de ses faictz bonne protection, &c.

„ au

» au long, (*b*) Paris, Jehan Petit » in-folio Gothique sans datte (1) contenant 176. feüillets, ou 352. pages, à deux colonnes : environ trente mille vers.

Cet Ouvrage est divisé en quatre Journées, comme celui de la Passion ; avec un Prologue à la tête de chacune. Comme la versification en est fort mauvaise, nous donnerons en peu de mots l'Extrait de ce Mystere, ne nous attachant qu'aux endroits les plus singuliers.

(*b*) La plus ancienne Edition de cet Ouvrage, in-fol. Gothique, est imprimé à Paris chez Antoine Vérard le 28. May 1491. La note manuscrite qui est à la tête de l'Edition de Petit, qui nous apprend ceci, ajoûte qu'elle est préférable à celle de Vérard. Comme nous ne l'avons point vûë, nous ne pouvons assurer ce fait. Depuis l'Edition de Petit, Trepperel imprima ce Mystere in-4. Gothique sous le titre suivant. „ La „ Vengeance & Destruc- „ tion de Jérusalem, par „ personnages, exécutée „ par Vespasien & son fils „ Titus, contenant en soy „ plusieurs Chronicques „ Rommaines, tant du re- „ gne de Néron Empereur, „ que de plusieurs autres „ belles Histoires, à l'hon- „ neur & à la loüange de „ N. S. J. C. & de la „ Court de Paradis, & a „ esté imprimé ce présent „ Livre intitulé de la Ven- „ geance, &c.... le 17. „ jour de Juing l'an 1510. „ par Jean Trepperel Li- „ braire & Imprimeur, de- „ mourant à Paris en la ruë „ Neufve Nostre-Dame, à „ l'Enseigne de l'Escu de „ France. „ *Biblioth. de M. de Sardiere.*

Sa veuve associée avec Denis Jehannot, le réimprima ensuite sous un pareil titre, & de la même forme, sans date. *Biblioth. de M. Barre.*

(1) Jean Petit imprimoit vers l'an 1478. *La Caille, Hist. de l'Imprimerie, p. 71.*

Du Verdier pp. 899. & 1189. de sa Bibl. Franc. parle de cette Edition, & n'en connoissoit point d'autres.



PREMIERE JOURNE'E.

QUelque tems après la mort du Fils de Dieu, les habitans de Jérusalem apperçoivent dans les airs des signes menaçans. Annas & Cayphas, ne les envisageans que comme des Phénomenes, productions naturelles, & de nulle considération, méprisent ces présages, dont les gens les plus sensez sont mortellement allarmez. Pilate & sa femme sont de ce nombre. Ce n'est pas tout (c), Lau-

[c] De crainte qu'on révoque en doute une partie des faits qui sont dans ce Mystere, l'Auteur a eu la précaution d'indiquer à la fin de la quatriéme Journée les sources où il les a pris.

De la Passion Jesucrist,
Icy termine la Vengence,
Comme Josephus la escript
Dedans les Livres en substance.
Avecques cela concordance
De Egésippus, qui grandement
En escript; & semblablement
De l'Ystoire Ecclésiastique,
Et aussy de la Scolastique
A esté la substance prinse,
Pour part qui est ici comprinse:
Sur tous autres de Hiérémye,
Qui est approuvé de l'Eglise.
En ce cas, il ne mentoit mye.

cins & Carius morts depuis quelque tems, se montrent aux Juifs, & leurs apportent des Lettres, pour leur attester de la vérité de la Résurrection. Les honnêtes gens tremblent de frayeur à la lecture de ces Lettres. D'un autre côté (1) Vespasien attaqué d'une affreuse lepre, & abandonné des Médecins, n'attend que la mort. Un Ange, sous la figure d'un Pélerin, vient lui raconter les miracles de Jésus. Titus, quoique Payen, aussi bien que son pere, demande au Pélerin si celui dont il parle n'est pas le Messie, & le Réparateur de la Nature humaine. Sur sa réponse, Vespasien écrit à Pilate, pour le prier de lui envoyer quelque chose qui ait appartenu à Jésus. Sur ces entrefaites Pilate apprenant que Metelle, Soldat Payen, possede la Robe de N. S. & la conserve avec une vénération particuliere, feint d'être malade, & la lui ayant empruntée, ne veut plus la lui rendre, espérant que ce précieux vêtement

Ces Lettres sont en prose.

(1) Il est bon de remarquer que ce Mystere se passe en interlocutoires, & que la Scêne est en même tems à Rome & en Judée.

le garantira des périls qu'il craint.

Cayphas & Annas écrivent à l'Empereur Tibere, pour se justifier de la mort de Jésus, & accompagnent leur Lettre d'un riche présent. Pilate dépêche de son côté Centurion & Metelle dans le même dessein *(d)*.

(d) Chaque Journée de ce Mystere est précédée par un Discours que fait le Meneur du Jeu, sur ce que l'on vient de voir, & ce qui va être représenté; & est terminée par une autre où il congédie l'Assemblée, & la prie de revenir le lendemain.





SECONDE JOURNE'E.

Metelle & ſon Compagnon préſentent à l'Empereur les Lettres de Pilate, dans leſquelles ce Gouverneur lui fait le récit de la Vie & des Miracles de Jéſus. Tibere (*e*) ſaiſi d'étonnement, convoque le Sénat, pour lui en faire part. Cependant les Chevaliers de Veſpaſien arrivent en Judée, & s'adreſſent à Cayphas, qui les renvoye avec menaces. Pilate, qu'ils vont trouver enſuite, les inſtruit ſur la ſainteté de la Vie de notre Sauveur, mais il ajoûte qu'il ne peut contenter les deſirs de leur Maître. Les Chevaliers, déſeſpérans de pouvoir trouver ce qu'ils cherchent, vont

[*e*] Les Auteurs des Myſteres ſe ſont tous accordés pour nous repréſenter Tibere comme un bon Prince, & aſſez porté en faveur de la Religion Chrétienne. Il y a toute apparence que la juſte ſévérité qui lui fit exiler Pilate, en eſt la ſeule cauſe.

au Temple de Jérusalem, où ils rencontrent Véronne *, qui obéissant aux ordres de Dieu, leur dit qu'elle possede la Véronique, & qu'elle veut bien les accompagner. Vespasien guéri par l'attouchement de cette sainte Relique, remercie Jésus, & promet de venger sa mort. Il sort ensuite pour apprendre sa guérison miraculeuse à l'Empereur. Cette nouvelle irrite ce Prince contre Pilate, il ordonne à des Archers d'aller le prendre chez lui, & de l'amener à Rome, où il le fait aussi-tôt enfermer dans un cachot. Le Démon Forgibus vient trouver ce prisonnier, & lui conseille de se pendre. Pilate résiste à cette tentation. Sur ces entrefaites Sabin son Valet lui apporte de l'argent, & la Robe de N. S. que Pilate met aussi-tôt. Par un effet de cette Robe, Tibere lui fait beaucoup de caresses lorsqu'il l'en voit revêtu, mais dès qu'il n'est plus devant lui, il veut le faire mourir. On soupçonne enfin l'artifice du criminel, & après l'avoir dépoüillé de sa Robe, Tibere, de l'avis du Sénat, le condamne à l'éxil. On le conduit à Lyon, où on l'attache aussitôt au Pilori, avec un écriteau

* Voyez le X. Myst. de la IV. Journée de la Passion.

devant, & un autre derriere : & de-là on le ramene dans la prison de cette Ville. Pilate désespérant de sortir jamais de ce lieu obscur, suit les conseils du Démon Fergalus, & se tuë d'un coup de poignard : on jette son corps dans le Rhône.

Tibere meurt, Gayus lui succede, & par sa prompte mort laisse l'Empire à Claude, & celui-ci à Néron. Les Juifs se révoltent contre ce Prince, qui envoye Vespasien avec une forte armée pour réduire ces rebelles. Vespasien arrive au Port de Jaffet, & cette Journée finit par quelques escarmouches entre les troupes Romaines & Juives.





TROISIE'ME JOURNE'E.

NEron importuné des remontrances de Séneque, ordonne qu'on lui tranche la tête, & se résout à faire mourir Agrippine. Lucifer instruit de ses desseins, envoye un Démon, qui sous l'habit d'un Médecin, conseille à ce Prince de faire ouvrir le ventre de cette Princesse (*f*). Pour accroître encore le crime de Néron, l'Auteur suppose ici qu'Agrippine perd la vie dans l'opération, elle vomit, en expirant, mille injures contre ce fils dénaturé. Les Sénateurs informés de cette cruauté, conspirent contre l'Empereur : qui cependant

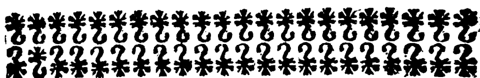
(*f*) ,,*Nota*, qu'ilz la lient ,, icy sur ung long banc, ,, le ventre dessus ; & fault ,, avoir ung corps saint ,, pour ouvrir. ,, Pendant qu'on disseque ici le *corps saint* d'Agrippine, la personne qui joüe ce Rôle, est caché derriere le Théatre : & parle à Néron & aux Bourreaux. Il faut remarquer qu'on appelle ici *Tailleur* celui qui fait cette opération.

fait

fait mettre le feu dans Rome, & écorcher deux Sénateurs. Le Peuple se souleve, & Néron se tuë enfin à la suggestion des malins esprits, qui emportent son ame *(g)*. D'un autre côté, Vespasien remporte quelques avantages sur les Juifs, & prend Jotapate. Joseph jetté dans une fosse, en est retiré miraculeusement par un Ange que Dieu envoye exprès pour lui sauver la vie.

(*g*) On verra la mort de Néron plus détaillée au Mystere des Actes des Apôtres, Livre IX. & à la fin du Mystere S. Pierre, S. Paul.





QUATRIÉME JOURNÉE.

Vitellius & Othon.

GAlba n'est pas plûtôt élevé à l'Empire, qu'il se voit disputer cette dignité par deux compétiteurs *Vitelle* & *Othes*. Il succombe sous les coups du dernier, qui devient par-là son successeur. Othes ne conserve pas long-tems sa nouvelle dignité : poursuivi par Vitelle, & ses adhérans, il s'arrache la vie, & laisse le Trône à Vitelle. Au bout de quelque tems les Romains las des débauches de ce dernier Empereur, l'assassinent, & jettent son corps dans le Tibre. Les Diables emportent son ame en grand triomphe aux Enfers. Cependant Vespasien presse les Juifs de plus en plus, & fait arborer trois étendars, l'un blanc, le second rouge, & le dernier noir (*b*). La résis-

(*b*) Si l'on en croit les Auteurs Chrétiens qui ont parlé du grand Tamerlan, ce Prince avoit coutume, lorsqu'il assiégeoit quelque Ville d'importance, de fai-

tance des rebelles l'oblige à donner un assaut général. Cayphas & Annas sont faits prisonniers, & Vespasien se ressouvenant de la promesse qu'il a faite au Seigneur, les condamne, comme auteurs de la révolte, à être pendus par les pieds. On attache aussi avec eux des chiens, des chats, & des singes pour les dévorer. On vient apprendre à Vespasien que le Sénat l'a proclamé Empereur. Sur cette heureuse nouvelle, ce Prince charge son fils Titus du soin de l'Armée, & de cette guerre, & s'en retourne à Rome. Titus exécute les ordres de son pere avec beaucoup d'ardeur, ce qui jette les rebelles dans une extrême consternation. Une femme appellée Marie, pressée par une faim cruelle, met son jeune enfant à la broche comme un *cochon de lait*. Cependant les Romains, par un dernier effort,

---

re tendre en premier lieu un pavillon blanc, pour signifier que si les assiégés vouloient se soumettre, ils éprouveroient les effets de sa clémence. Si la Ville refusoit de se rendre, il faisoit poser le lendemain un pavillon couleur de feu, signal de sa colere : & enfin lorsque les habitans persévéroient à se défendre, il leur annonçoit par un pavillon noir qu'il les abandonnoit à la fureur de son armée. Notre Auteur fait imiter ici ce trait de Tamerlan par Vespasien.

entrent dans la Ville ; on met le feu au Temple, & les vainqueurs exercent mille cruautés, violant les femmes & les filles, en présence de leurs maris, & de leurs meres (*i*), qui sont emmenés en esclavage.

(*i*) Quoique le *Meneur du Jeu*, à la fin de cette Journée, en faisant la récapitulation de tout ce que le spectateur a vû, ajoûte touchant ceci,
„ Vous avez veu Vierges
„ dépuceller. „
cependant il est certain, que ce Jeu de Théatre & autres semblables se passoient derriere les Custodes, dont nous avons déja parlé.





MYSTERE DE LA SAINTE HOSTIE (a). An. 1444.

„ LE Jeu (b) & Mystere de la saincte Bibl. du Roy.
„ Hostie par personnages : A Pa-

[a] „ Dans une Procession faite pour la Paix „ en 1444. le premier Avril „ l'Evêque de Paris, celui „ de Beauvais, & deux „ Abbez porterent le S. Sacrement sur leurs épaules „ depuis l'Eglise de S. Jean „ en Gréve, & la Procession alla à sainte Catherine du Val des Ecoliers. „ Le luminaire étoit de „ plus de cinq cens torches, „ qui précédoient les saintes Reliques, que l'on y „ porta en grand nombre. On compta à la suite „ de la Procession neuf à „ dix mille personnes, sans „ les Ecclésiastiques. Après „ les saintes Reliques, paroissoit le Mystere du „ Juif, c'est-à-dire, une „ représentation dramatique de tout ce qui s'étoit „ passé dans le treiziéme „ siécle, lorsqu'on mena „ au supplice le Juif sacrilege, dont nous avons „ parlé en son lieu, &c. „ *Histoire de la Ville de Paris, Liv. XVI. p. 833.*

„ Le Mystere du Juif qui „ estoit dans une charette „ lié. . . . . comme on le „ menoit ardoir, & après „ venoit la Justice, sa „ femme, & ses enfans, „ &c. „ *Jean de Paris*, p. 196.

Ces deux passages servent à prouver que ce Poëme étoit déja connu en 1444.

(b) Comme le titre de cet Ouvrage pourroit tromper des personnes mal instruites, il est bon de leur faire remarquer, qu'il n'a été composé que pour perpétuer la mémoire d'un Miracle authentique arrivé à Paris dans le treiziéme siécle, qui a occasionné la fondation de l'Eglise des Carmes Billettes de cette Ville. Et qu'au reste le mot de *Jeu*, ne doit étonner que ceux qui ignorent que dans nos anciennes Piéces Dramatiques, ce terme ne signifie que le lieu où on les joüoit, ou la représentation Théatrale de ces mêmes Piéces.

» ris pour Jean Bonfons (1) Libraire
» demourant en la ruë Neufve Nostre-
» Dame, à l'Enseigne Saint Nico-
» las (c). »

Une femme réduite à la derniere nécessité, va porter son surcot à un Juif appellé Jacob Mousse, qui demeure dans la ruë des Jardins, & le prie de lui prêter trente sols dessus. Le Juif trouvant la sûreté de son argent, fait promptement son affaire.

Adieu, qui vous rompe le col.

Dit la femme en s'en allant. Serre cette jupe, dit Jacob Mousse, à sa femme.

Je croy qu'el nous demourra.

La mauvaise femme voyant les Fêtes de Pâques approcher, va chez le Juif, & le prie de lui prêter sa jupe: Jacob la refuse, & lui propose en même tems de la lui rendre, si elle veut lui apporter la sainte Hostie qu'elle

(1) On ne trouve point la date de l'année de l'impression, l'on sçait seulement que Jean Bonfons imprimoit en 1548. *La Caille, Hist. de l'Imprimerie* p. 122.

(c) C'est un in-16. Gothique de 72. pages à 26. vers chacune: ce qui peut faire en tout environ quinze cens vers. La Poësie en est très-foible, mais ce Mystere est d'un genre singulier, & c'est la raison pour laquelle nous nous sommes un peu étendus.

doit recevoir. La mauvaise femme succombe à la tentation de r'avoir sa jupe, & va à l'Eglise de S. Merry, où elle demande à communier.

LE PRESTRE *de S. Merry.*

Agénoüillez-vous en ce lieu,
Disant vostre *Confiteor.*
Clerice, va-t'en au Thrésor ;
Et allume secrettement.

LE CLERC.

Liber, çà tost, venez avant,
Si ayderez à communier
Une femme, &c.

La femme retourne bientôt chez le Juif, & en lui livrant la sainte Hostie, elle reçoit sa jupe. Je veux éprouver présentement, dit Jacob Mousse, si ce que les Chrétiens disent de leur Dieu est véritable, à ces mots il frappe l'Hostie avec un *Canivet*, & en voit sortir du sang en abondance.

LA FEMME *du Juif.*

Hélas ! il seigne ! quel blaspheme !
Ha ! par Mahom (*d*) il est en vie.

(*d*) Rien de si ordinaire à nos anciens Poëtes, que de confondre les Religions des Infidéles. C'est ce qu'on voit ici, par cette Juive qui jure par Mahomet.

LA FILLE *à genoux.*

Hélas ! doux pere, je vous prie
Que vous ne le despecez pas.

LE FILZ, *en plorant.*

Hélas ! il seigne : hélas ! hélas !
Baillez çà, je le garderay.

LE JUIF, *tout esbahi.*

Or paix, ou bien je vous batteray :
Merdailles, vous faut-il parler ?
Paix tout cop, sans plus babiller.

LA FILLE.

Et pour Dieu, ne le tuez pas.

Le Juif forcené de rage, fait tout son possible pour la mettre en piéces (*e*) malgré les prieres de sa femme & de ses enfans.

LE FILZ, *en plorant.*

Cessez-vous, beau pere ? Hay, hay.
Voulez-vous tuër tel enfant ?

LA FEMME *du Juif, à part.*

Fol inique, & molestant,

(*e*) Icy prent l'Hostie „ & la cloüe d'ung clou en „ une colonne, & le sang „ en coule à terre...... „ *Ensuite* il la jette au feu, „ & il ne se y veut pas tenir...... *Après cela* il „ prent une lance, & frappe l'Hostie contre la cheminée..... *Et enfin* il „ prent un couteau de Cuysine, & hache l'Hostie „ parmi la maison. „

Et très-pervers persécuteur
à son mari.
Mon doux amy, appaisez-vous.

Le Juif ne sçachant plus que faire ; jette la sainte Hostie dans une chaudiere.

» Icy apert * un Crucifix en la » chaudiere, contre la cheminée. »

* Apert, paroît.

Un miracle si visible touche la femme & les enfans de ce Juif, & leur fait prendre la fuite.

» La femme & ses enfans s'en vont, » & le Juif demeure sur son lict tout » enragé. . . . . . Cy a ung Oratoire » de saincte Croix *, où l'on sonnera » à Dieu lever. »

* Sainte Croix de la Bretonnerie.

Une femme appellée Martine, suivie de Michelet & Robinet jeunes enfans du voisinage, vont à sainte Croix. Où allez-vous, leur dit le fils du Juif ? adorer Dieu, répondent les enfans.

LE FILZ.

Par ma Loy, ne vous hastez mye ;
Car n'est pas en vostre Moustier.

A quoi vous amusez-vous, de parler à ce Juif, dit Martine ?

MARTINE.

Il se moque.

Peu s'en faut que je ne lui crocque
De ma main sur son chaperon.

Votre Dieu, continuë le jeune Juif, est au logis de mon pere, qui ne cesse de le martyriser. Martine faisant réflexion à ces paroles, court chez le Juif, & feignant d'être une Servante, elle vient avec un plat demander un peu de feu.

» Elle se signe, & prens du feu,
» & l'Hostie saut au platel. »

Martine va à l'Eglise de S. Jean en Greve, où trouvant un Prêtre, elle lui remet le sacré dépôt qu'elle porte, & lui raconte ce qu'elle vient de voir. Le Prêtre se met à genoux, & prenant le plat, va porter la sainte Hostie dans l'Eglise: deux Bourgeois du quartier, en vont aussitôt avertir l'Evêque de Paris, & le Prevôt.

LE I. BOURGEOIS.

Car il y a plus de mille ans,
Qu'à Paris telle chose n'advint.

. . . .

LE PREVOST.

Et, qu'est-ce?

LE I. BOURGEOIS.

C'est ung Traicteur,
Lequel demeure à la ruë
Des Jardins * & a tant batuë,
Tuée, arce, navrée, boüillie,
Une sacrée & digne Hostie;
Que le sang en est espandu.

* C'est le nom que portoit, avant cet accident, la ruë des Billettes.

L'Evêque & le Prevôt vont à saint Jean, & de-là à la maison du Juif. On se saisit de ce dernier, que l'Evêque interroge : la femme du Juif demande grace pour son mari, & prie qu'on lui accorde le Baptême; l'Evêque est prêt à y consentir, lorsque le Prevôt s'y oppose, & lui représente la gravité du crime.

LE PREVOST.

Nenny, il soit à mort jugé.
Ce n'est rien qu'un eschapatore.
Et pourroit faire pis encore
Qu'oncques ne fist.

On baptise cependant la femme du Juif, & ses enfans, en imposant le nom d'Isabelle à la premiere, & de Jean & de Jeanne aux deux enfans.

» La condamnation du faux Juif, » comme il fut ars & brûlé dehors l'a-

» ris, au Marché aux Pourceaux (f). »

L'Evêque de Paris envoye chercher l'Inquisiteur, l'*Université*, & les Sergens du Parlement, & interroge le criminel en leur présence.

AFFAMÉ, *second Sergent.*

Regardez-moy cest Apostre,
C'est ung erreur infinitif.

MAIGREDOS, *premier Sergent.*

Sire, dépeschez ce Juif.

LE JUIF.

Nif, Juif, nif, Juif, nif.
Et voilà pour vous tous voilà.

Comme l'Evêque voit que ce misérable ne veut pas reconnoître son erreur, il le remet entre les mains du Prevôt.

L'EVESQUE.

Puisqu'il est en son art magique *
L'Eglise à plein se desmet;
La cognoissance vous remet,
Faictes fin de telz malfaicteurs.

* Autrefois la sotte populace croyoit tous les Juifs adonnés à la Magie.

Le Prevôt, sans autre formalité,

(f) Ceci fait la seconde Partie du Mystere de la sainte Hostie, & les Avantures de la mauvaise Femme, lorsqu'elle est à Senlis, en composent la derniere.

envoye chercher le Bourreau, & une charette, dans laquelle il fait mettre le Juif, que l'on conduit ainsi au Marché aux Pourceaux. Lorsque l'on est arrivé au lieu du supplice, Jacob Mousse, montant sur le bucher (g), demande son Livre, espérant que le feu ne pourra lui faire aucun mal.

LE JUIF.

Mon Livre, mon Livre, mon Livre.

LE PREVOST.

Esprouvons ce Magicien.

LE JUIF.

Ouy * c'est cestuy voirement : * On lui donne son Livre, qu'il examine.
C'est-il. Or n'ay-je meshuy garde. . . ;
O Diable! il semble que j'arde.
Diables, Diables, je brusle, & ars :
Je ars, je brusle de toutes pars,
Je dépars en feu & en flamme :
Mon corps, mon esprit, & mon ame
Bruslent & ardent trop ardamment.
Diables, venez hastivement
Et m'emportez à ce bésoing. * * Il meurt.

AFFAMÉ.

Il est payé de son salaire.

(g) Nous dirons ci-dessous au neuvième Livre des Actes des Apôtres, en parlant du Martyre de Tyton, d'Aristarcus, & de Sydrac, comment ce Jeu de Théatre s'exécutoit. Voyez aussi le même Mystere au Livre VI. au Martyre S. Barnabé.

La mauvaise femme craignant une semblable punition, sort de Paris, & va à Senlis, où elle se met au service d'un Maître d'Hôtellerie, qui en entrant, lui dit de se défier de son Valet. L'Hôtesse de son côté parle à ce dernier.

L'HOSTESSE.

Où es-tu, dy, hau, Gillet ?

LE VARLET.

Que vous plaist-il, Madame chere ?

L'HOSTESSE.

A ceste neuve Chambriere
Faut monstrer dessus & dessouz
A ramonner partout tout doux,
Quant à cestuy commencement.

LE VARLET.

Laissez-moy faire hardiment :
Entendez-vous, gente troquette ?
. . . .
Je suis de vous si amoureux
Qu'oncques je ne fuz à tel trect.

LA MAUVAISE FEMME.

Et que c'est bien dit, Gillet :
Quel folastre, n'avez-vous honte ?

LE VARLET.

Par ceste croix vous rendrez comte ;
Avant qu'il soit an & demy.

LA MAUVAISE FEMME.

Morte je voudroye estre en fosse.
Hélas! hélas! je me sens grosse.

Qu'avez-vous donc, lui dit l'Hôtesse! Ce n'est rien, Madame, répond cette malheureuse.

L'HOSTESSE.

. . . . Je croy, par mon ame,
Que vous estes grosse d'enfant.

La mauvaise femme accouche enfin, & cache son enfant dans un fumier: sa Maîtresse étonnée, lui demande où elle l'a mis, & la Servante continuë à soûtenir qu'elle n'étoit point grosse.

L'HOSTESSE.

Maistresse, pas ne dictes bien
Car tu m'en apprendras rien,
Je me connoys trop à ce faict.

Confessez-moi la vérité, ajoûte-t-elle. La mauvaise Femme lui avouë son crime.

L'HOSTESSE.

O meurtriere, mauvaise femme!

L'Hôte court aussi-tôt avertir le Bailly de ce qui vient d'arriver.

L'HOSTE.

J'ay une Chambriere, Monsieur Baillif,
Laquelle m'a sept ans servy;
Or est advenu d'adventure,
Un cas (mais ce n'est que nature)
Elle a esté grosse de faict,
Mais son enfant elle a deffaict.

Le Bailly ordonne à Maigredos ; & à l'Affamé de lui amener cette misérable ; qui non-seulement confesse la vérité, mais en même tems elle avouë le crime qu'elle a commis précédemment, ce qui fait que ce Juge la condamne à être brûlée vive : elle souffre ce tourment avec beaucoup de patience.

LA MAUVAISE FEMME.

Bon Jésus, Jésus, *in manus*
Tuas commendo mon esprit.



MYSTERE



MYSTERE DES ACTES DES APOSTRES.

An. 1450.

CEt Ouvrage qui fut composé vers l'an 1450. par les deux Grébans, * Simon, & Arnoul, est le Mystere le plus beau, & le mieux versifié après le Poëme de la Passion; & celui où l'on trouve un plus grand nombre d'endroits passablement écrits. Long-tems après la mort des Auteurs * Pierre Cuvret, où Curet Chanoine de l'Eglise du Mans, voulut le corriger, mais son travail est très-peu de chose. Il y a apparence, que malgré son mérite, le Mystere dont nous parlons, fut un peu ignoré, puisque la premiere Edition de ce livre dont on ait connoissance, est celle de Galiot du Pré, cité par la Croix du Maine *, & qui a suivi de près la correction de Pierre Cuevret. Dans la suite, ce Mystere fut plus connu, & on le repré-

* Voyez ci-dessus la vie des Grébans.

* Il écrivoit en 1510. selon la Croix du Maine, pag. 391. de sa Bib. Franc.

* La Croix du Maine, Bibl. Franc. p. 24. Galiot du Pré, selon la Caille, p. 85. de son Hist. de l'Imp. imprimoit en 1513.

ſenta en pluſieurs endroits (a) & enfin à Paris en 1540. & depuis. Nous ajoûterons icy en entier le Cry

(a) La Croix du Maine pag. 456. de ſa Biblioth. Franc. dit que les Actes des Apôtres furent repréſentés au Mans, à Angers, à Bourges, & autres Villes. Il y a grand apparence que les repréſentations d'Angers furent les premiéres, du vivant même des Auteurs, & de René Roy de Sicile & Comte de Provence & d'Anjou, protecteur des Poëtes Dramatiques de ſon tems, à la Cour duquel ils étoient. On peut conjecturer auſſi qu'ils furent joüés au Mans en 1510. ou environ, peu de tems après les prétenduës corrections de Pierre Cuevret. A l'égard de la repréſentation de Bourges, le ſieur de Laſſay en parle en ces termes dans ſon Hiſtoire de Berry. * „ Pluſieurs telz „ Amphitéatres ont eſté „ conſtruitz & baſtiz de „ noſtre tems, dont l'un „ fut fait à Bourges l'an „ 1536. ſur le circuit de „ l'ancien Amphithéatre ou „ Fouſſe des Areines, par „ noble Homme Claude „ Genthon Prevoſt de „ l'Hoſtel du Roy, natif „ de l'Iſle de France, apréſent Maire de ladite Ville. Pierre Joubert Généтier, Benoiſt Berthier & „ Jean Girard Seigneur des „ Bergeries, Julian le Troing „ Maximilian Saultereau, „ Jehan Senetton, & autres nobles Citoyens & „ Bourgeoys de laditte Ville, juſqu'au nombre de „ douze, s'unirent pour „ joüer les Actes des Apoſtres, qui durerent quarante jours, leſquels „ Jeux ne furent moins „ laborieux, pour n'avoir „ été réduits par Actes & „ Scênes, que bien & excellemment joüez par „ hommes graves, & qui „ ſçavoient ſi bien feindre par ſignes & geſtes „ les perſonnages qu'ils „ repréſentoient, que la „ pluſpart des aſſiſtans jugeoient la choſe eſtre „ vraye, & non feincte. „ Ledict Amphithéatre „ eſtoit à deux eſtaiges, „ ſurpaſſant la ſommité des „ dégrez, couvert & voiſlé pardeſſus, pour garder les Spectateurs de l'intempérie & ardeur du „ Soleil, tant bien & excellemment peint d'or, „ d'argent, d'azur, & autres riches couleurs, „ qu'impoſſible eſt le ſçavoir réciter. „

* Laſſay, Hiſt. de Berry, liv. VI. c. 7. p. 237.

Catherinot Annales Typographiques de Bourges, p. 3. parle de cette repréſentation, ſans entrer dans le détail.

Au reſte les Actes des Apôtres furent joüés à Tours en 1541. & en même tems qu'à Paris.

& Proclamation publique qui fut fait alors, avec d'autant plus de plaisir, qu'outre, qu'en apprenant l'ordre, & l'arrangement qui y fut prescrit, (ce qui indique en même-tems celui qu'on observoit ordinairement aux annonces de ces sortes de Pieces Dramatiques) on y trouve des particularités remarquables touchant le Cérémonial des Confreres.

(1) *Le Cry & Proclamation publique, pour joüer le Mystere des Actes des Apostres, en la Ville de Paris : faict le Jeudy seiziéme jour de Décembre l'an* 1540. *par le commandement du Roy nostre Sire, Françoys premier de ce nom ; & Monsieur le Prevost de Paris, affin de venir prendre les Roolles, pour joüer ledict Mystere. On les vend à Paris en la Ruë neufve Nostre-Dame à l'enseigne de Sainct Jehan Baptiste, prés Saincte Genevief-ve des Ardens, en la Boutique de Denys Janot. MDXLI.* (2)

---

(1) Il est certain que ce Mystere a été joüé dès la fin de 1540. puisque ce Cry est du 16. Décembre, & qu'alors l'année ne finissoit qu'à Pâques.

(2) C'est une Brochure in-8. gothique, contenant 4. feuillets. Elle se trouve à la Biblioth. du Roy, attachée à l'Edition des Actes des Apôtres in-fol. 1541.

» Le Jour de susdict : environ
» huict heures du matin, fut faicte
» l'Assemblée en l'Hostel de Flandres
» (b) lieu estably pour joüer ledict
» Mystere, assavoir tant des Maistres
» Entrepreneurs dudict Mystere que
» gens de Justice, Plebeyens, &
» aultres gens ayant charge de la con-
» duicte d'iceluy; Rétoriciens, &
» aultres gens de longue robe, & de
» courte. »

» Et premierement marchoyent six
» Trompettes ayans baverolles à leurs
» tubes & bucines, armoyez des
» Armes du Roy nostre Sire. Entre
» lesquelles estoit pour conduicte la
» Trompette ordinaire de la Ville:
» accompagnez du Crieur-Juré, esta-
» bly à faire les Crys de Justice en la-
» dicte Ville : tous bien montez
» selon leur estat. »

(b) Lorsque les Confreres furent obligés de quitter la Salle de la Trinité, ils loüerent une partie de l'Hôtel de Flandres, située près de la rue Coquilliere, *Voyez la Preface du Tome I. p. 12.* où ils commencerent de représenter dès l'année 1519. au mois de May, ou de Juin. *Voyez la Note O ci-dessus du Myst. de l'Ancien Testament.* Lorsqu'ils eurent commencé à y représenter les Actes des Apôtres, le succès de ce Mystere fut cause qu'ils le joüerent le plus ordinairement. C'est ce que nous apprenons par deux Arrests du Parlement en date du 10. & 20. Juin 1541. que nous ne rapporterons point ici, les ayant déja placés dans une note du Mystere de la Passion.

» Après marchoit ung grand nombre de Sergens & Archers du Prévost de Paris, vestuz de leur Hocquetons paillez d'argent, aux livrées & Armes tant du Roy, que dudict Seigneur Prévost, pour donner ordre, & conduicte, & empescher l'oppression du Peuple, & lesdictz Archers bien montez, comme au cas est requis. »

» Puis après marchoyent ung nombre d'Officiers de Sergens de Ville, tant du nombre de la Marchandise que du Parloir aux Bourgeois, vestuz de leurs Robbes my-parties de couleurs de ladicte Ville, avec leurs Enseignes, qui sont les Navires d'argent : iceulx tous bien montez comme dessus. »

» En aprés marchoient deux hommes establis pour faire ladicte proclamation, vestuz de sayes de velours noir, portans manches perduës de satin de troys couleurs, assavoir jaulne, gris, & bleu : & bien montez sur bons chevaulx. »

» Après marchoyent les deux Directeurs dudict Mystere Rhétoriciens; assavoir ung homme Ecclesiastique, & l'aultre Lay, vestuz honneste-

» ment, & bien montez selon leur » estat. »

» Item, alloyent après les quatre » Entrepreneurs (c) dudict Mistere, » vestuz de chamarres de taffetas » armoysin, & pourpoinctz de ve» lours, le tout noir; bien montez, » & leurs chevaulx garnis de housses. »

» Item, après ce train marchoyent » quatre Commissaires au Chastelet » de Paris, montez sur mulles gar» nies de housses, pour accompai» gner lesdicts Entrepreneurs. »

» En semblable ordre marchoyent » ung grand nombre de Bourgeois, » Marchans & aultres gens de Ville; » tant de longue Robe que de courte: » tous bien montez selon leur estat, » & capacité. »

---

[c] Nous apprenons les noms & les qualités de ces quatre Entrepreneurs par les vers suivans, tirés d'une Ballade, qui se trouve à la tête du Mystere des Actes des Apôtres, Edition de 1541.

Françoys de nom les deux, n'en fault débattre,
L'ung *Hamelin*, l'autre *Poutrain*, Scientz
L'ung en praticque, & l'autre pour s'embattre
Tixtre tapis, sous Rhétoriciens.
Sçait assez bien: Puis pour l'exploict parfaire
Leonord *Choblet* Boucher voulut bien faire
Et Jehan *Louvet* Opérateur aux fleurs
Bien congnoissant des bons grains les meilleurs;
A iceulx quatre honneur Royal désire
Donner faveur, abolir les erreurs
Qui font humains à vertu contre dire.

» Et fault noter qu'en chascun
» Carrefour, où se faisoit ladicte publi-
» cation, deux desdictz Entrepreneurs
» se joignoient avec les deux Esta-
» bliz cy-devant nommez, & après
» le son desdictz six Trompettes
» sonné par trois fois, & l'exhorta-
» tion de la Trompette ordinaire
» de la Ville, faicte de par le Roy
» nostredit Seigneur, & Monsieur
» le Prévost de Paris, feirent lesdictz
» quatre dessus nommez ladicte pro-
» clamation en la forme & maniere
» qui s'ensuyst. (*d*) »

(d) *Le Cry & Proclamation de l'Entreprince dudict Mystere des Actes des Apostres, adressant aux Citoyens de ladicte Ville de Paris.*

Pour ne tumber en damnable décours
En noz jours cours, aux Bibliens discours
Avoir recours, le temps nous admoneste :
Pendant que Paix estant nostre secours,
Nous dict, je cours ès Royaulmes, ès Cours.
En plaisant cours, faisons qu'elle s'arreste ;
La saison preste a souvent chaulve teste,
Et pour ce honneste œuvre de Catholicques,
On faict sçavoir à son & Crys publicques,

Que dans Paris ung Mistere s'appreste,
Représentans Actes Apostoliques.

Nostre bon Roy, que Dieu garde puissant,
Bien le consent, au faict impartissant
Pouoir recent de son auctorité ;
Dont chascun doibt vouloir, que florissant
Son noble Sang des Fleurs de Lys yssant
Soit, & croissant en sa félicité :
Venez, Cité, Ville, Université,
Tout est cité ; venez gens héroïques,
Graves, Censeurs, Magistratz, Politiques,
Exercez-vous au jeu de vérité,

» Et pour l'assignation du jour & » du lieu estably à venir prendre » roolles dudict Mistere, fut signifié » à tous, de soy trouver le jour & » feste Sainct Estienne, premiere » Férie de Noël ensuivant en la Salle » de la Passion, lieu accoustumé à » faire les recordz & répétitions » des Misteres joüez en ladicte Ville

---

Représentant Actes Apos-
tolicques.

L'on y sémond Poétes, Orateurs,
Vrays Précepteurs, d'éloquence amateurs,
Pour Directeurs de si saincte entreprinse;
Mercuriens, & aussi Chronicqueurs,
Riches Rimeurs, des barbares vaincqueurs,
Et des erreurs de langue mal apprinse.
L'heure est précise, où se tiendra l'assise.
Là sera prise au rapport des Tragicques,
L'Election des plus experts Scénicques
En geste & voix au Théatre requise,
Représentans Actes Apostolicques.

Vouloir n'avons en ce commencement
Débatement, fors prendre enseignement,
Et jugement sur chascun personnage,
Pour les roolletz bailler entierement,
Et veoir comment l'on joüera proprement
Si fault coment, ou teste davantage:
Mys ce partage à vostre conseil sage,
Doibt tout courage, hors les cueurs paganicques,
Luthériens, esprits diabolicques,
Auctoriser ce Mystere & Ymage,
Représentant Actes Apostolicques.

Prince puissant, sans toy toute rencontre
Est mal encontre, & nostre œuvre imparfaict:
Nous te prions, que par grace se monstre
Le Jeu, la Monstre, & tout le reste faict;
Puis le meffaict de noz chemins oblicques
Pardonnez-nous, après ce Jeu parfaict,
Représentans Actes Apostolicques.

» de

» de Paris, lequel lieu bien tendu de » tapisserie, siéges & bancz, pour re- » cepvoir toutes personnes, honnes- » tes, & de vertueuses qualitez; assis- » teront grand nombre de Bourgeois » & Marchans, & aultres gens, tant » Clercs, que Lays, en la présence » des Commissaires, & gens de Jus- » tice establis, & députez pour oüyr » les voix de chascun personnage: & » iceulx retenir, compter selon la va- » leur de leur bien faict en tel cas re- » quis, qui fut une réception hon- » neste. Et depuis lesdictes Journées » se continuent, & continueront » chascun jour audict lieu, jusques à » la perfection dudict Mystere. »





EXTRAIT DU MYSTERE (a) DES ACTES DES APOSTRES.

LIVRE PREMIER.

APrès l'Ascension de Jesus-Christ les Apôtres s'assemblent, & élisent Saint Mathias pour remplir la

(a) Ce Mystere est divisé en neuf Livres, dont chacun renferme plusieurs Journées. *Voyez nos Remarques sur le VII. Livre.* Les Grébans, Auteurs de ce Poëme, ne le font point de cette division, qui peut-être est l'Ouvrage du Reviseur Cuevret, ou plûtôt de l'Editeur Alabat. Ce qui semble nous le prouver, c'est que ce dernier demanda la permission de faire imprimer le Livre des Actes des Apostres, *en cinq ou six Volumes, qui a été composé en Rime Françoise, & corrigé à grands frais & mise.* François I. lui accorda le Privilege qu'il souhaitoit le 24. Juillet 1536. Alabat fit imprimer ce Livre à Paris l'année suivante en 2. vol. in fol. sous ce titre. „ Le „ premier volume du Triumphant Mystere des Actes „ des Apostres translaté fidélement à la vérité historiale, escripte par saint „ Luc à Théophile, & illustré des Légendes autentiques, & Vies des „ Sainctz reçûes par l'Eglise; tout ordonné par „ personnage. „ *Bibl. du Roy, du College Mazarin, & de l'Abbaye de Sainte Genevieve.* Le premier Volume renferme les quatre premiers Livres, & contient 170. feüillets, ou 340. pa-

place dont Judas s'est rendu indigne

ges. Les cinq derniers se trouvent dans la seconde Partie, & composent 218. feüillets, ou 436. pages à deux colonnes, de 48. vers chacune. Tout le Poëme peut composer en tout environ 80 mille vers, & non pas huit cens mille, comme Catherinot le dit sans fondement. *Catherinot Annales Typographiques de Bourges*, p. 3. A la fin du second volume, on lit ceci. „ Cy fine „ le neufviesme & dernier „ Livre des Actes des Apostres, nouvellement im„ primez pour Guillaume „ Alabat, Bourgeois, & „ Marchand de la Ville de „ Bourges, par Nicolas „ Couteau Imprimeur, de„ mourant à Paris, & fu„ rent achevez le 15. jour „ de Mars, l'an de grace „ 1537. avant Pasques. Go„ thique, „ L'*Editeur* eut soin de faire mettre aux marges de son Livre les citations des Auteurs Sacrés ou Prophanes, dont les Grébans s'étoient servi, il y joignit aussi quelquefois de petites réflexions, on en verra des exemples.

Alabat céda ensuite son droit aux freres Angeliers Libraires à Paris. Les Confreres de la Passion crurent qu'ayant joüé le Mystere des Actes des Apostres, ils pouvoient le faire imprimer pour leur compte, mais les Angeliers, cessionnaires d'Alabat s'y opposérent, & obtinrent un Arrest du Conseil le 8. Février 1540. par lequel le Roy confirmant le Privilege accordé à Alabat, fait défense à tous autres, sous prétexte de correction, ou d'additions de le faire imprimer, sans le consentement de l'Impétrant.

Les Angeliers en firent donc deux Editions; la premiere in-4. *Bibl. du Roy* „ Le Volume du Trium„ phant Mistere des Actes „ des Apostres, translaté „ fidélement de la verité „ historiale escripte par „ Sainct Luc à Théophile, „ & illustré des Légendes „ autentiques, & Vies des „ Sainctz, revues par l'E„ glise, tout ordonné par „ personnages, derniere„ ment joüé à Bourges, & „ imprimé nouvellement à „ Paris 1540. par Arnoul „ & Charles les Angeliers „ freres. „ Le I. volume où sont les quatre premiers Livres, contient 197. feüillets, ou 394. pages: & le second 251. feüillets, ou 502. pages à deux colonnes. Gothique, avec un Catalogue des personnages à la tête.

Le débit de cette Edition obligea ces Imprimeurs à en donner une autre in fol. Gothique, & d'y joindre l'Apocalypse de Loüis Chocquet. En voici le titre. „ Le I. Volume des Ca„ tholiques, Oeuvres & „ Actes des Apostres, rédi„ gez en escript par S. Luc „ Evangéliste & Hystorio„ graphe, député par le „ sainct Esperit, iceluy S. „ Luc escripvant à Théo-

par ses crimes. Lucifer ignorant ce qui se passe, ordonne aux Démons de parcourir le Monde. Ces malins Esprits, avant de sortir, lui demandent sa bénédiction (f).

„ phile, avecques plusieurs „ Hystoires en icelluy insérés des gestes des Césars; „ & les démonstrances des „ figures de l'Apocalypse, „ vuë par sainct Jehan Zébédée, en l'Isle de Pathmos, soubz Domician „ César, avecques les „ cruautez tant de Néron, „ que d'icelluy Domician: „ le tout vû & corrigé selon „ la vraye vérité, & ioüé „ par personnages à Paris „ en l'Hostel de Flandres „ l'an 1541. On les vend en „ la Grand Salle du Palais „ par Arnoul & Charles les „ Angeliers freres, tenans „ leurs Bouticques au premier & deuxiéme Pilliers „ devant la Chappelle de „ Messeigneurs les Présidens. „ *Bibl. du Roy.*

* Voyez ci-dessus la vie de *Chocquet.*

(t) Les Grébans étoient, comme on l'a vû dans leur vie, Docteurs en Théologie.

Cette Edition est un peu différente des précédentes, & est divisée en deux Parties, dont la premiere renferme les cinq premiers Livres, & contient 220. feüillets, ou 440. pages à deux colonnes de 51. lignes chacune. La seconde comprend les quatre derniers; 175. feüillets, ou 350. pages. Nous parlerons de l'Apocalypse à son rang.

M. Bayle * cite cette Edition, & étale un long verbiage pour expliquer ce que nous avons mis en deux lignes, au sujet du Procès d'Alabat. Mais comme il ne parle que par conjectures (comme cela lui est arrivé que trop souvent) il s'embrouille, & tout ce qu'il dit ne vaut guéres mieux, que ce qu'il avance faussement de Chocquet *, & que le passage des Actes des Apôtres, dont il ne connoissoit que les deux premiers feuillets.

* Diction. de Bayle, article *Chocquet.*

[f] Personne n'ignore que le Démon ne soit le singe du vrai Dieu. C'est suivant ce principe certain (1) que les Auteurs supposent que les Démons prêts à sortir des Enfers, demandent à leur Maître la permission d'exercer leur malignité, & que Lucifer se servant de la pate gauche, leur donne la bénédiction, ou plûtôt la malédiction, qui est en sa puissance, & qui ne contient que le pouvoir de commettre tous les maux dont ils sont capables. Au reste, qu'on ne se trompe point sur le mot de *pate*. Nos anciens Poëtes Dramatiques donnoient à Lucifer, ainsi qu'aux autres Démons la figure que le vulgaire lui attribue ordinairement; & s'ils se sont servi de ce terme, c'est qu'ils n'ont crû ne pouvoir s'exprimer autre-

LUCIFER.

Que recevons pour bénédiction ?
Dyables dampnez en malediction ?
Dessus vous tous, par puissance interdicte,
Ma pate estens, qui est de Dieu mauldicte,
Pour de tous maulx, & malfaictz vous absoudre.
Sortez, courrez, que malédicte fouldre, &c.

Les Diables partent avec ce Passe-port. D'un autre côté la sainte Vierge, & les Apôtres chantent le *Veni Creator*. Jésus prie Dieu son Pere de faire descendre le Saint-Esprit. Les Apôtres fortifiés par ce secours divin, composent le Symbole, & vont ensuite prêcher au milieu du Temple, où ils font plusieurs miracles; les Pharisiens & les Scribes, animés par Sathan, les font mettre en prison.

GRIFFON.

Allons les cacher pour la pluye :
Vous serez enfans de la pye,
Gallans, vous serez mis en cage.

On les fait sortir cependant, en leur enjoignant de ne plus prêcher.

---

ment en parlant de ces Esprits de ténébres. Il faudroit ignorer absolument les Mysteres Dramatiques, & n'avoir jamais lû que des Histoires de Sorciers, ou entendu que des Contes de vieilles, pour s'imaginer Lucifer sous la forme d'un *Bouc*, ou d'un autre animal.

Bien loin d'obſerver une défenſe ſi injuſte, les Apôtres recommencent leurs Prédications, & choiſiſſent ſept Diacres pour fructifier davantage dans ce ſaint travail. Le Seigneur leur donne ſa bénediction, & bientôt un nombre de Juifs ſe convertiſſent, & viennent apporter tout ce qu'ils poſſedent aux pieds des Apôtres : Qui, en réſervant une partie pour leur nourriture, diſtribuent le reſte aux pauvres. Ananyas propoſe à Saphire ſa femme d'imiter l'exemple de ces nouveaux fidéles. Cela eſt fort bien penſé, répond Saphire, & nous vivrons ſur le commun, ſans rien faire.

ANANYAS.

Eſt-il vray ?

SAPHIRE.

Comme l'Evangile.

Dieu punit leur coupable intention par une prompte mort ; Sathan & Aſtaroth emportent leurs Ames. Lucifer eſt ſi tranſporté de joye à leur arrivée, qu'il ordonne à ſes Démons de ſe réjoüir.

LUCIFER.

Je vueil que la tourbe dampnée,
Icy devant mon Tribunal,

Me dye ung Motet infernal,
En chanterie dyabolicque.

Que Bélyal, & Burgibus, ajoûte-t-il, tiennent le dessus ; Bérits, Cerbérus, & quelques autres chanteront la taille, & Astaroth, avec Lévyathan feront la basse*.

„ Icy chantent tous ensemble. (g) „

* Cette Chanson n'est que la Paraphrase d'un passage de Salomon, Prov. XXX. ℣. 16.

L E' V Y A T H A N.

Tant plus a, & plus veult avoir,
Lucifer nostre grant Dyable.
S'il voyoit ames plouvoir,
Tant plus a, & plus veult avoir ;
Et tousiours il veult recepvoir,
Car il est insatiable.
Tant plus a, & plus veult avoir,
Lucifer nostre grant Dyable.

Finissez, dit Lucifer, vous m'étourdissez. *Sus chantons*, continuë Bélyal. Ils cessent enfin, & Lucifer se prépare à envoyer des Emissaires sur la Terre. Cerbérus, qui ne voit point la lumiere du jour, demande à accompagner Lévyathan à ce voyage. Pen-

(g) Voyez le Branlé des Diables Journée V. du Mystere de sainte Barbe. Et ci-après, Livre IV, La Chanson chantée à la réception de l'Ame d'Herode Agrippa.

dant ce tems-là un Aveugle de Jérusalem appelle son Valet Gobin, & lui dit de le conduire au Temple. Ce Valet occupé à manger quelques restes, qu'on lui a donnez pour son Maître, ne lui répond point.

L'AVEUGLE.

Par le sang bieu, je l'oys mascher ?
Le p...., sans moy se desjune ?

GOBIN.

Tiens, Gobin, crocque ceste prune ;
Et puis boyras une bouffée.

L'AVEUGLE.

Je sens quelque gallymaffrée :
Hau ! Gobin ?

L'Aveugle se met ensuite à jurer ; alors Gobin s'approche. Tu sens le vin, gourmand que tu es, lui dit l'Aveugle. Ils vont ensuite au Temple ; S. Pierre guérit l'Aveugle, & chasse Fergalus du corps d'un possédé. Ce Démon se retire aux Enfers, & entre doucement de peur qu'on ne l'apperçoive. Burgibus l'arrête au passage. D'où viens-tu, à l'heure qu'il est, lui dit Lucifer d'une voix terrible (h) ?

(h) Comme l'Enfer est le séjour des ténébres, peut-être que deux ou trois heures après-midi, y sont des heures aussi indues, que parmi nous deux ou trois heures du matin.

Je craignois de vous éveiller, répond Fergalus. Lucifer le fait étriller malgré ses excuses. Peu de tems après Cerbérus & Lévyathan au désespoir de n'avoir pû réüssir dans leurs projets, reviennent aux Enfers. Cerbérus frappe doucement à la porte, & lorsqu'il est passé, il prie Burgibus, qu'il avoit mis à sa place, d'aller avertir son camarade de rentrer sans faire de bruit, & qu'il laissera la porte entr'ouverte. Burgibus sort sans se défier de Cerbérus, qui aussitôt ferme la porte. On reconnoît les deux Diables, & quoi que puisse dire Burgibus contre son malin compagnon, ce dernier lui soûtient le contraire, & joüit de la noire satisfaction de lui voir partager les tourmens de Lévyathan. (*i*)

(*i*) On peut voir Mystere XLV. de la Conception, & Mystere VI. de la premiere Journée de la Passion, comment ceci s'éxécutoit.





LIVRE II.

SAint Etienne par ses vives prédications, confond les Juifs, qui le menent à Cayphe, & lui produisent plusieurs faux témoins.

* Remplir de terreur.

» Icy doibt, pour exterrir * les
» faulx Juifz, apparoir le visage de S.
» Estienne reluysant comme le So-
» leil. »

Les Juifs prennent l'épouvante, & s'enfuient. Le saint Diacre les rappelle & ajoûte que ce n'est que pour jetter la terreur dans le cœur des faux témoins. Alors son visage paroît dans son premier état; surquoi les Pharisiens & les Scribes le soupçonnans de Magie, pressent de plus en plus le Pontife de prononcer sa sentence de mort.

JE'CONYAS.

Cayphe, fais le mettre à mort,
Que attendz-tu tant à le juger ?

HIE'ROBOAM.

Cryons de plus fort en plus fort:
Cayphe, fais le mettre à mort,

CAYPHE.

Ha! Messeigneurs, vous avez tort,
Je ne puis plustost abréger.

SALATHIEL.

Cayphe, fais le mettre à mort,
Que attendz-tu tant à le juger?

Cayphe prononce cet Arrêt, en vertu de la *Justice Pontificale* dont il est revêtu. Cependant Jésus prie son Pere pour saint Etienne, & pour le jeune Saulus, en faveur de qui il obtient qu'il ne trempera pas ses mains au sang de ce Martyr, & ne sera employé qu'à garder les robes des Bourreaux. Notre-Seigneur se manifeste dans toute sa gloire au saint Diacre, qui le prie pour ses persécuteurs.

AGRIPPART.

Il resve.

GRIFFON.

Il ment.

MAUBUÉ.

Mais il devine.

DÉGOUSTÉ.

Il songe.

RIFFLART.

Il nous compte merveilles;

Les Pharisiens lancent les premieres pierres contre saint Etienne, & les Bourreaux achevent son supplice. Dieu ordonne à ses Anges de lui amener l'Ame de ce Martyr. Peu de tems après Saulus accompagné de Satellites, va chez Nathanaël, & le fait jetter en prison avec toute sa famille. Cayphe charmé de voir tant d'ardeur dans ce jeune homme, le charge d'aller à Damas pour y arrêter tous ceux qu'il sçaura être d'intelligence avec les Apôtres. Sur ces entrefaites la Reine d'Ethiopie appellée Candace desirant faire un riche présent au Souverain Dieu, demande à ses Demoiselles, à qui ce don doit s'adresser. Vous le devez à Jupiter, répond Helaine : ou plûtôt à Dyana, ajoûte Exionne. Comme la troisiéme nommée Thamaris voit que la Reine rejette ces avis, elle lui conseille de faire appeller l'Eunuque ; c'est un habile homme, continuë-t-elle ; & qui a lû toutes les Histoires.

LA ROYNE.

Exionne, allez-moy querir
Nostre Eunucque, & qu'il vienne à haste.

EXIONNE.

Et qui est-il ?

LA ROYNE.

C'est l'homme chaste,
Qui gardoit nostre trésor hyer.

L'Eunuque arrive, & la Reine lui ordonne de porter au Temple de Jérusalem dix Coupes d'or. L'Eunuque obéït, & commande à Corridon d'atteler son Chariot : sur lequel il monte, & prend le chemin de la Palestine. Les Apôtres cependant élisent saint Jacques le Mineur, Evêque de Jérusalem : S. Pierre, S. Jacques, & S. Jean lui imposent les mains, & ce nouvel Evêque célébre la Messe pontificalement. D'un autre côté S. Philippe Diacre convertit les habitans de Sébaste, étonnés de ses miracles, & baptise sur le chemin de Gaza l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie. Saulus, prêt d'entrer à Damas, ressent aussi les divins effets de la grace du Tout-puissant.

» Icy doit descendre une grande » lumiere du Ciel dessus Saulus, qui » l'abat de dessus son cheval (k). »

(k) Ce Jeu de Théatre est expliqué plus au long dans le Mystere de S. Pierre & S. Paul. „ Adonc chevauche [Saint Paul] très-fort, & vient ung grand brandon de feu „ dessus luy, & chiet de „ dessus son cheval, & ses „ gens se reculsent loing „ de luy, comme tous esbahis, & dit Dieu devant luy, &c. „

Saulus aveuglé par l'éclat de cette lumiere, prie les Juifs qui sont avec lui, de le conduire à Damas. Sathan & Burgibus raisonnent beaucoup sur cette avanture; le dernier soûtient que ce n'est qu'une vapeur naturelle, mais Sathan après avoir disserté sur les causes & les effets des vapeurs de la moyenne région de l'air, conclut enfin que la lumiere qu'ils viennent de voir n'ayant nul rapport avec celles-ci, on ne peut s'empêcher de dire que le principe en est divin. Après cette conversation sur la Physique, il s'en retournent aux Enfers, crians comme des enragez.

SATHAN.

Au meurtre !

LUCIFER, *d'un ton railleur.*

Voilà bien chanté.

SATHAN.

A la mort !

LUCIFER.

Voilà voix notable.

SATHAN.

Alarme !

LUCIFER, *en colere.*

Paix, de par le Dyable
Qui vous puisse rompre les testes.

SATHAN.

. . . . . Enfer est en danger,
Tenez-vous pour tout adverty.

LUCIFER, *étonné.*

Comment!

SATHAN.

Saulus est converty
A ceste heure, comme je croy.

Les Diables témoignent par des cris affreux, le chagrin que leur cause cette nouvelle; & Lucifer en conçoit une violente haine contre Sathan, qui vient de la lui rapporter.



LIVRE III.

LUcifer, à qui la conversion de Saulus cause une peine infinie, consulte ses Demons pour sçavoir s'il est possible de la traverser. Les Diables, après avoir feüilleté leurs Livres avec soin, repondent que toutes les puissances des Enfers, ne sçauroient l'empêcher. Astaroth & Lévyathan partent dans le dessein de s'y opposer. Ce-

pendant Ananyas baptise Saulus, qui par ses prédications, excite bien-tôt la colere des Juifs. Les Fideles le sauvent, & le font sortir de cette Ville.

Gondoforus, Roy d'Ynde, voulant faire construire un superbe Palais, ordonne à Abanès son Prévôt, d'aller à Rome, & de lui amener de cette Ville d'habiles Architectes Le Seigneur instruit l'Apôtre S. Thomas du dessein de Gondoforus, lui commande d'aller audevant d'Abanès, & de se servir de ce prétexte, pour s'introduire à la Cour de ce Roy, & lui enseigner la véritable Religion. Saint Thomas sent quelque répugnance à passer dans ce Pays barbare, & prie Dieu de lui ordonner une autre Mission. Seigneur, ajoûte-t-il,

SAINCT THOMAS,

Jésus, je te requiers mercy,
Et te prie de cueur devost,
Que point n'aille avec ce Prevost
Que le Roy faict transmettre icy.
Le Peuple est d'erreur endurcy,
Et d'idolatrie tout noircy,
De cruaulté plus dur qu'ung os;
Car au vray Dieu tourne le dos,

Retournez

Retourner nous n'en pouvons vifz.
Domine, mitte me quò vis,
Præter ad crudeles Indos.

L'Archange S. Michel le rassure cependant, & l'Apôtre obéissant aux ordres du Seigneur, se présente à Abanès, qui joyeux de trouver ce qu'il cherche, prie saint Thomas d'entrer avec lui dans une fameuse Hôtellerie. Lévyathan & Astaroth reviennent en diligence racónter ces nouvelles à Lucifer.

CERBE'RUS.

Ce p. . . . est plus esperdu,
Et a les mynes plus estranges,
Que s'il estoit de trois cent Anges
Rembarré jusqu'à nostre porte.

S. Thomas & le Prévôt d'Ynde, passent par Andrinopolis, lorsque le Roy de cette Ville prêt à célébrer les nôces de la Princesse Pellagie sa fille, & du Prince Denys, y invite tous les Etrangers. Nos voyageurs ne manquent pas de s'y rendre. Pendant le repas, une fille Hébreuse chante une chanson en cette Langue, & ensuite la répete en François. Cette chanson ne contient que les loüanges de Dieu.

L'Apôtre est si attentif à l'écouter, que le Sommelier croyant qu'il dort, lui donne un soufflet pour le réveiller. Le Seigneur punira votre insolence, lui dit S. Thomas.

» Icy vient ung lion qui occist le » Sommelier du Roy, & luy arra» che une main qu'il emporte. „

Le Roy effrayé à cette vûë, prie S. Thomas d'implorer pour lui la bénédiction du Ciel. Pendant ce tems-là le Prince Denys voit naître miraculeusement un Palmier chargé de dattes. La Princesse mange de ce fruit, & s'endort. Pendant son sommeil, Dieu lui inspire le dessein de se rendre Religieuse. Le lendemain elle fait part de son songe à S. Thomas, qui charmé de la trouver dans une si sainte disposition, lui donne le voile, en lui recommandant de combattre sans cesse le Démon & la chair.

S. THOMAS.

De libidineuse foiblesse
Provient toute corruption ;
De corruption vient tristesse,
Et pollution :
Et de pollution s'appresse
Peché, & puis confusion.

Cet Apôtre baptise ensuite le Roy & les habitans d'Andrinopolis, & prend avec Abanès le chemin des Indes.

Retournons aprésent en Judée, où S. Pierre guérit le Paralytique Enéas. On vient ensuite lui apprendre que Tabita a rendu l'esprit.

NOEMY *Servante.*

. . . La très-bénigne
Est allée à Dieu, la voilà:
Dorcas, Tabita, Damula,
Nommez-la ainsi que vouldrez;
Est morte. . . . . . .

S. Pierre arrive au logis de Tabita; & après avoir donné bonne espérance aux assistans, il leur dit de le laisser seul.

S. PIERRE.

Je ne vous fais pas départir,
Pour cause que je vueille faire
Rien qui soit à la loy contraire.

Mais, ajoûte-t-il, je suis ici l'exemple de Jésus, lorsqu'il ressuscita la fille de Jayrus *. Tabita revoit la lumiere, & par sa présence réjoüit toute l'assemblée.

* Mystere XXIV. de la I. Journée de la Passion.

» Icy commencent les Bélis-
» tres. (l) »

Trois Pauvres paroissent sur la Scene, & lorsqu'ils ont dit beaucoup de sotises, & de grossieretés, enfin ils tâchent à se reconnoître. Je croi que je t'ai vû en quelque endroit, dit Mauduyt à Troüillard; c'est ce qu'il me semble aussi, continuë Toulifault.

* Voyez à la fin de la I. Journée du Mystere de S. Christophle une reconnoissance encore plus singuliere.

TROÜILLARD.

Quant me vis-tu?

TOULIFAULT.

Ce fust aux Pasques.

TROÜILLARD.

Tu n'a pas bien leu ton Registre.

TOULIFAULT.

Comment!

TROÜILLARD.

Ce fust à la belistre,
Quant moy & ta fille Maunette
Allions ronfler l'esguillette
A la bisette de l'Autonne.

(l) Il est bon de rémarquer que les Auteurs des Mysteres ont conservé avec soin les caracteres des personnes du bas étage qu'ils introduisoient sur le Théatre. Les Tyrans ou Archers paroissent toûjours brutaux, fripons & sanguinaires, les Pauvres & les Aveugles sont fainéans, & effrontés, & les Messagers babillards & yvrognes. Au reste cette partie du Dialogue des Bélitres est en *Argot*,

TOULIFAULT *à part.*

S'il est vray ce qu'il me jargonne,
Enfin, nous trouverons parens.

TROÜILLARD.

Quand nous goussames les harens,
Que nous trouvasmes au caignard ?..

TOULIFAULT.

Comment t'appelle-t-on ?

TROÜILLARD.

Troüillard.

Et que ne disois-tu cela d'abord, dit Mauduyt. Ils s'embrassent, & & ensuite ils vont à la porte du Centenier Cornélius, dont ils connoissent l'humeur charitable.

TROÜILLARD.

Donnez au poure Pélerin,
Au nom de Dieu de Paradis.

TOULIFAULT.

Hélas ! pour passer son chemin,
Donnez au poure Pélerin ;
Je ne mangay puis le matin.

TROÜILLARD.

Et si as des foys plus de dix.
Donnez au poure Pélerin,
Au nom de Dieu de Paradis.

Le Centenier leur dit d'entrer, & leur fait donner à dîner. Troüillard, à l'insçu de ses camarades dérobe un gros morceau de viande, & lorsqu'ils sont sortis, Toulifault & Mauduyt qui s'en apperçoivent veulent en avoir part, & le menacent de le faire appeller devant le Juge.

TROÜILLARD.

Je plaideray la main garnye,
Vous en devez estre adverti.
Enfans, *beati garniti*,
(Comme dit Maistre Aliborum)
Vault mieux que *Beati quorum*:
Retenez ceste auctorité.

Nous laisserons la Vision de Saint Pierre, le Bapteme de Cornélius, & les querelles des deux Hérodes, pour passer aux avantures de Saint Thomas. Cet Apôtre conduit par Abanès se présente au Roy d'Ynde, & promet de luy faire batir un Palais magnifique. Gondoforus prêt à partir pour parcourir ses Etats, lui remet trente mille bésans, que Saint Thomas distribüe aux Bélitres (dont nous venons de parler). Le Roy revient au bout de deux ans, & ne voyant aucune apparence de bâtiment

il fait mettre l'Apôtre en prison, avec Abanès qu'il a chargé de veiller sur sa conduite. Peu de jours après Agar frere de Gondoforus meurt subitement : les Anges portent son ame au Ciel, où ils lui font voir le brillant Palais construit des aumônes de saint Thomas. Agar, qui par les prieres de saint Thomas est ressuscité, propose au Roy son frere, de lui vendre ce superbe Edifice. Gondoforus instruit de la chose, déclare qu'il veut le garder pour lui ; & après avoir fait donner la liberté à S. Thomas, il le prie de lui accorder le Baptême, & le reçoit avec tous ses sujets.

S. Barthelemy, suivant l'inspiration du S. Esprit, passe en Arménie Province *voisine des Indes*, où il guérit Byblis fille du Roy Polonius, qui est *lunatique*, & chasse Astaroth, enfermé dans un Idole, en lui ordonnant en même tems de briser ce vain Simulachre, & le Temple où le peuple l'adore.

„ Ici doibt saillir de l'Ydolle ; & la „ rompre aussi menu que poudre. »

ASTAROTH.

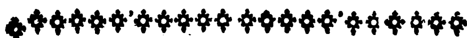
Je croy que Dyable ne fut oncques
Aussi terriblement pugny.

Polonius frappé à la vûë de ces prodiges, se convertit, & reçoit le Baptême. Pendant ce tems-là l'Empereur Tibere meurt, & laisse sa Couronne à *Gayus Gallicula* *. Ce dernier qui protege Herode Agrippa, lui donne le gouvernement de la Judée que possede Antipas son frere, & envoye celui-ci en éxil. S. Jacques le Majeur revient aussi d'Espagne; le Magicien Hermogene sçachant son arrivée, envoye Philetus son Disciple contre lui. Philetus loin de faire quelque mal à l'Apôtre, le prie instamment de le baptiser. Hermogene au désespoir, ordonne aux Démons de lier de chaînes ce nouveau Chrestien: mais S. Jacques l'en délivre, & commande à ces mêmes Esprits de lui amener ce Magicien. Hermogenes se voyant en présence de S. Jacques, renonce à ses erreurs, & veut brûler ses Livres. Non, non, dit l'Apôtre.

* Caïus Caligula.

S. JACQUES.

Mieulx vault les gecter en la mer,
Affin que le faux sentement
Ne puist vexer aucunement
Les simples & les ygnorans.



LIVRE IV.

HErode Agrippa n'est pas plûtot arrivé en Judée, que pour plaire aux Juifs, il fait trancher la tête à Saint Jacques le Majeur. La Sainte Vierge, qui ne s'occupe qu'à travailler en soye avec quelques jeunes filles, repand des larmes en apprenant la mort de cet Apôtre, que ses Confreres prennent soin d'ensevelir. Hérode fait ensuite jetter Saint Pierre en prison, d'où l'Ange du Seigneur le délivre. Ce Prince projette de faire la guerre aux Tyrois * & aux Sydoniens, qui envoyent promptement un Potestat pour se justifier à son égard. Il joüit peu de tems de cette satisfaction, un maladie mortelle le saisit, & le conduit au tombeau.

* Tyriens.

» Icy doit avoir ung Chahuan sur » la teste. »

Les Diables le voyant en cet état le mettent sur un chariot, & le conduisent avec beaucoup de pompe aux

(m) Enfers, où les malins Esprits lui viennent faire des présents convenables au triste séjour qu'ils habitent : & enfin chantent la Chanson suivante, en dansant autour de lui.

Hérode Agrippe, chien mastin,
Tu viens en l'abysme mortelle,
Où tu auras maint dur tatin.

Tu souloyes gens détirer,
Et faire éxiler, par envye,
Destruyre, battre, & martyrer,
Dont plusieurs ont perdu la vie.

Mais tu t'en viens le hault chemin ;
En peine, & en douleur cruelle :
Où tu seras dampné sans fin,
Hérode Agrippe, chien mastin.

Pendant que les Apôtres rassemblés se préparent à de nouvelles Prédi-

(m) Les Diables traitent ici Herode en grand Seigneur, & le conduisent dans un chariot. Dans le Mystere de S. Andry ils emmenent Egéas Prévôt d'Achaye en broüette. Sathan & Rahouart ne font pas tant de façon pour le mauvais Riche, qui n'est qu'un simple Bourgeois : ils le jettent dans une hotte. Voyez la Moralité du mauvais Riche & du Ladre. On voit par-là qu'ils se piquoient de sçavoir le cérémonial. Au reste lorsqu'ils avoient un grand nombre d'Ames à enlever, ils se servoient d'une charette. Voyez les II. & IV. Journées du Mystere de sainte Barbe.

cations, le saint-Esprit leur ordonne de détacher Saulus & Barnabé, qui doivent dans l'Asie annoncer la parole du Seigneur.

» Ces parolles seront proférées de
» par le S. Esperit, par la bouche d'ung
» Séraphin, ou d'ung autre Ange, se-
» lon que l'on verra estre le plus con-
» venable. »

S. Paul & S. Barnabé passent en Cypre, confondent le Magicien *Baxin Elymas*, & de-là vont à Lystre, où les Juifs émus de rage, ordonnent aux Tyrans de les lapider.

AGRIPPART.

Apporte-moy ?

RIFFLART.

Quoy ?

AGRIPPART.

Ung caillou.

GRIFFON.

Et à moy une pierre dure.

RIFFLART.

Mais, où prinse ?

AGRIPPART.

Ne te chaille où.

MAUBUÉ.

Apporte-moy ?

RIFFLART.

Quoy ?

MAUBUE'.

Ung caillou.

Viendras-tu ?

RIFFLART.

Attendez ung pou,

J'ay mis ma main en une ordure.

Les Fidéles sauvent les deux Apôtres, & les font cacher dans la maison d'Horestes l'un d'entr'eux. Pendant ce tems-là S. Pierre prêche à Antioche : le Prince de cette Ville, nommé Théophilus, le fait arrêter à la sollicitation de Symon Magus, & ordonne qu'on le laisse mourir de faim. Heureusement S. Paul s'introduit dans la prison, & secourt S. Pierre, ensuite il obtient sa liberté, à condition qu'il ressuscitera * le fils du Prince d'Antioche, qui est mort depuis dix ans. Dieu accorde cette grace aux prieres de S. Pierre, le Prince & ses sujets se convertissent, & font construire une Chaire pour cet Apôtre qu'ils reconnoissent pour leur Evêque.

* Voyez cy-dessous le Myst. de S. Pierre & S. Paul.

„ Icy le portent en la Chaire. „



LIVRE V.

SAint Pierre de retour à Jérusalem, assemble un Concile où se trouvent tous les Apôtres, & les Juifs convertis à la Foy. On y décide la question agitée par ces derniers, & on conclût que la Circoncision n'est point nécessaire aux Gentils qui seront appellés à l'Evangile. Saint Pierre fait ensuite expédier des Copies des Canons du Concile, dont la teneur est en prose.

» Icy se mettent ensemble, & font » semblant d'escrire. „

Les Apôtres se séparent ensuite; S. Paul revient en Asie, & de-là passe à Athénes, où il convertit saint Denys, Damaris son épouse, Rustique, Eleuthere, & quelques autres *.

* Voyez ci-dessous le Mystere de S. Denys.

Cependant la sainte Vierge prête à quitter la terre, prie le Seigneur de faire trouver les Apôtres à son trépas. Les trois Maries, & plusieurs femmes dévotes s'y rendent aussi.

„ Icy se doit faire ung tonnere en » une nuée blanche, qui doit couvrir

» les Apostres preschans en diverses
» Contrées, & les apporter devant la
» porte de Nostre-Dame, au Mont
» de Syon..... Icy la Vierge Marie
» vest une robe blanche, en laquelle
» elle trespasse (*n*). »

La sainte Vierge voyant tous ses amis rassemblés, leur donne sa bénédiction, & leur dit un éternel adieu.

Voyez ci-dessus le Mistere du Trespassement N. D.

MARIE.

Adieu, enfans, que j'ayme comme moy;
Adieu vous dy, colonnes de la Foy,
Fermes & fors, sans jamais desmancher,
Les protecteurs de la nouvelle Loy,
Adieu vous dy, car certes, j'apperçoy
De mon trespas l'heure fort approcher;
Adieu parens, où n'a que reprocher;
Ce monde bas où souloyes marcher
Laisse aux enfans de la terre, & leur quitte;
Adieu vous dy, mes seurs que tant ay cher,
Pour vous ne puis mes larmes estancher,
Car il convient que nature s'acquitte.

Au bruit d'un second tonnerre, tous les assistans, excepté les Apô-

(*n*) Ce Jeu de Théatre n'est pas sans art, & mérite attention, ainsi que celui qui est à la fin de ce cinquiéme Livre.

tres, & les trois Vierges compagnes de Marie, s'endorment ; des Anges descendent du Ciel pour recevoir l'Ame de la sainte Vierge.

„ Icy doibt avoir une merveilleuse
„ senteur en la chambre de la Vierge
„ Marie à la venuë des Anges. „

Les femmes ensevelissent le corps de la sainte Vierge, & les Apôtres le portent ensuite au tombeau à Gethsémany.

„ Icy commence sainct Pierre *In*
„ *exitu Israël de Egypto*, & sainct Paul
„ avec luy doivent porter le devant
„ de la Chasse. Sainct Jacques & sainct
„ André l'autre partie, & les autres
„ tenans le drap de dessus, doivent
„ environner le corps, & doit aller
„ sainct Jehan devant à tout la palme
„ en sa main. „

Quelques Juifs audacieux veulent porter leurs mains profanes sur la Chasse qui renferme le corps de la sainte Vierge, & reçoivent au même instant la punition de leur crime. Leurs yeux se couvrent de ténébres. Belzezay, & quelques-uns d'entr'eux reconnoissent leur faute, & prient la Mere de Dieu d'intercéder pour eux. Ils recouvrent la vûë ; mais les cinq

autres Juifs persistans dans leur aveuglement, deviennent la proye des Démons qui les tourmentent, & enfin les étranglent.

ASTAROTH.

Que fais-tu Sathan?

SATHAN.

Je leur serre
Ung petit le col de ma patte,
Pour les despeche plus à haste;
Car ilz crient comme enragez.

„ Icy doit une nuée couvrir les „ Apostres, puis par dessoulz terre „ chascun s'en doit retourner en sa „ région. Durant ce tems les Anges „ enlevent au Ciel le corps de la Vier„ge Marie. „





LIVRE VI.

SAint André arrivant en Myrmidonie * rend la vûë à saint Matthieu à qui les Infidéles ont crevé les yeux. Ce dernier passe en Ethiopie, & guérit deux pauvres Ethiopiens que Zaroés & Arphaxat tiennent estropiés par leur Art Magique. Ces deux Sorciers irrités contre le saint Apôtre appellent une multitude de serpens, qui sont aussi-tôt dévorez par un Dragon furieux que S. Matthieu fait venir exprès.

* Province de Thessalie. Voyez le commencement du Mystere de S. Andry.

» Icy fault qu'il saille par-dessoubz
» terre ung Dragon moult terrible
» comme ung Serpent. »

Le fils du Roy meurt, & l'Apôtre le ressuscite. Ce miracle touche le Roy, & le convertit; Zaroés & Arphaxat quittent aussitôt cette Cour, pour se rendre en Perside auprès de Waradach Duc de Babylone: mais destinez à n'employer leur malice que pour relever le mérite & la gloire des Apôtres, en fuyant S. Matthieu, ils rencontrent ici S. Simon & S. Jude.

Pendant le séjour que fait S. André à Myrmidonie, une mere amoureuse de Sostrates son propre fils, & ne pouvant le faire consentir à ses coupables desirs, l'accuse au Juge d'avoir voulu la violer. S. André par ses prieres sauve cet innocent, que son silence & sa modestie alloient faire périr ; un coup de tonnerre réduit en poudre cette mere incestueuse: & le Juge & les habitans saisis de frayeur, demandent le Baptême.

Saint Philippe conduit par l'Esprit de Dieu, va en *Sithie*. L'*Evêque* Payen de ce Pays, veut le sacrifier au Dieu Mars. Le Seigneur délivre son Apôtre de ce danger.

S. PHILIPPE.

Dieu puissant, qui pouoir
As de veoir, & sçavoir,
En ceste heure présente ;
Ta grace me présente,
Pour réconfort avoir.

» Icy doit faillir de l'Ydolle ung
» Dragon qui abbate le filz de l'*Evesque*, & les deux Tribuns, & les
» deux Varlets tous mortz, & les
» lampes rompuës. »

L'*Evêque* se convertit à ce spectacle;

& S. Philippe par ses prieres rend la vûë à son fils.

D'un autre côté Zaroès & son camarade ne songeant qu'aux moyens de faire périr les Apôtres, vont chercher dans des déserts deux Serpens d'un venin mortel.

LE I. CHEVALIER *du Duc estouppe son nez.*

Ha ! par noz Dieux, cecy est gref !
Ha ! que ces bestes puent fort !

» Icy sainct Symon & sainct Jude
» prennent les Serpens, & les gectent
» aux Enchanteurs. »

ZAROE'S.

Ha ! que mauldicte soit la mere * — * Job.
Qui pour moy son ventre effondra.
Et le pere qui m'engendra,
Et ma mauldicte conscience.

ARPHAXAT.

Ha ! que mauldicte soit la science,
Qui a ceste douleur nous tire.

LE CHEVALIER.

Or endurez vostre martyre,
Et ce qu'il vous plaira direz.

Les Apôtres s'approchent d'eux, & les exhortent à prier le Seigneur,

qui peut les délivrer des maux qu'ils souffrent.

ARPHAXAT.

Symon, tu as beau sermonner.

ZAROE'S.

Jude, vous perdez vostre peine.

S. SYMON.

Dieu peult tous péchez pardonner.

ARPHAXAT.

Symon, tu as beau sermonner.

S. JUDE.

Je viens vos maux médeciner.

S. SYMON.

A vous donner salut me peine.

ARPHAXAT.

Symon, tu as beau sermonner.

ZAROE'S.

Jude, vous perdez vostre peine.

Cependant saint Paul annonce la parole du Seigneur en Achaye, & s'étend beaucoup sur les moyens de gagner le Ciel.

S. PAUL.

Estre doux aux piteux,
Souffrir des despiteux,

Estre en dictz véritable ;
De ses biens charitable
Aux poures souffreteux ;
En vertu vertueux.
Vers Dieu affectueux
En foy ferme, & estable,
Pour en bien délectable
Estre en Cieulx precieux ;
Fuyez malicieux,
Pervers, sédicieux,
Et par droict raisonnable,
Dessus péché dampnable
Serez victorieux.

„ Icy les Juifs le prennent & le
„ meinent à Gallyot Prévost. „

GALLYOT.

Si de sa mort avez envye,
Ou aucun crime en luy voyez,
Prenez le, son cas pourvoyez ;
Pas ne vueil estre son Juge,
Qui mal y congnoist bien le Juge.

Les Juifs profitans de la foiblesse & de l'ignorance de ce Prévôt d'Achaye maltraitent fort saint Paul ; que les Fidéles arrachent à leur fureur, & font embarquer sur un Vaisseau. L'Apôtre passe à Ephese ; & est fort éton-

né lorsque le Pilote lui demande de l'argent pour son passage.

S. PAUL.

Car je n'ay ne pille, ne croix,
Jamais je ne porte deniers.

LE MATHELOT.

Vous estes l'ung des Aulmosniers,
Qui font au poinct du jour l'aulmosne ?

LE PATRON.

Vostre passage je vous donne,
Une autrefois nous reverrons.

S. Matthieu donne cependant le voile à Ephigénie, fille du feu Roy d'Ethiopie. Hirtacus Seigneur du Pays, apprenant la résolution de la Princesse, va trouver l'Apôtre, & lui promet la moitié du Royaume, s'il veut la faire consentir à l'épouser. Bien loin de répondre à ses desirs, S. Matthieu par un nouveau Sermon exhorte cette Princesse, à conserver sa Virginité. Hirtacus devenu furieux, fait assassiner l'Apôtre, & meurt peu de tems après, consommé d'une affreuse lepre.

Sur ces entrefaites, saint Barnabé prêchant l'Evangile aux Cypriens, est conduit en prison, & peu de

tems après au supplice, où il reçoit la couronne de gloire.

» Icy Barnabé soit lyé par le corps » & par les piedz contre une roüe de » charette, & au millieu ung pillon, » où doit avoir ung pertuys pour pas» ser une corde, & par-dessoubz ter» re ung corps fainct comme Barnabé, » & faindra Daru brusler Barnabé, » & fera brusler ledit corps fainct, & » se dévallera Barnabé par-dessoubz » terre. „

Daru & les autres Satellites mettent les os dans un coffret de plomb, dans l'intention de le jetter dans la mer le lendemain.

» Icy ferme le coffre, & s'en va, » & les deux Disciples de Barnabé le » prennent. „

Pendant que tout ceci se passe en Ethiopie, & en Cypre, la voisine d'un Seigneur de Babylone, vient lui annoncer que sa fille vient d'accoucher ; cette fille déclare à son pere que c'est le Diacre Eufrosinus qui l'a séduite. Le Pere va consulter S. Symon & S. Jude, qui ordonnent à l'enfant nouveau né de dire s'il doit la naissance à ce Diacre. L'enfant répond que non ; le pere prie ensuite

les Apôtres de lui faire connoître le coupable. Mais ceux-ci s'en deffendent, ajoûtant qu'il suffit pour eux que l'innocence soit reconnuë.

LE PERE *à la nourrice.*

Remportez l'enfant en l'Hostel;
Que malle rage, & malle mort
Ayt sa mere.

LA VOYSINE.

Vous avez tort,
Rien n'a faict qu'à autre n'advienne.

L'Evêque Payen de Babylone apprenant avec chagrin les miracles opérés journellement par les deux Apôtres, vient avec main forte, & les entraîne au Temple du Soleil & de la Lune pour les obliger à les adorer.

» Icy leur monstre ung Temple; » où il y aura deux Chariots, l'ung » tiré à chevaulx, & l'autre à bœufz; » & dessus ung Soleil, & sur l'autre » une Lune; & dessoubz lesdictz » Chariotz ung Ethiopien noir & » terrible, & derriere deux furieux. »

Ces deux furieux se retirent à la vûë des Apôtres, qui ordonnent ensuite aux Ethiopiens de briser les Idoles, & les Chars sur lesquels elles sont posées. Ces deux malins Esprits obéissent

ſent, & l'*Evêque* voyant ſes Dieux en cendre, ſe jette avec fureur ſur ſaint Symon & ſon Compagnon, & leur ôte la vie.

Cependant Daru, qui eſt le Bourreau banal de ce Myſtere *(o)*, vient avertir le Prince Aſtragès que ſaint Barthelemy a converti à la Foy Chrétienne le Roy Polonius ſon frere; Aſtragès eſt charmé lorſqu'il apprend que Polonius s'eſt rendu Hermite; & lui a abandonné ſa Couronne; il demande à Daru quel eſt, & où il a appris cette nouvelle.

(o) On ne ſera peut-être pas fâché d'apprendre la généalogie d'un homme qui joue un aſſez grand Rôle dans ce Poëme, & dont nous avions ſouvent occaſion de parler dans la ſuite. Voici de quelle façon il la raconte lui-même un peu plus haut.

Je ſuis Daru,
Bon pendeur, & bon eſcorcheur,
Bien bruſlant homme, bon trencheur
De teſtes, pour bailler ès fours:
Trayner, battre par Quarrefours
Ne doubte que meilleur s'appere.
Le Sire grant de mon grant pere
Fut pendu d'un joly cordeau:
Ma grant mere fut au....
S'eſgallant, & menant grant chere:
La ſuperlative ſorciere,
Dont on ouyt jamais parler,
Pour petits enfans eſtrangler.
Mon pere fut tout vif bruſlé,
Et mon frere fut décollé,
Et enfouy ſon filz aiſné:
En terre la foſſe luy fis,
Et ſur le ventre lui ſailly,
Mon autre frere fut bouilly
Pour ouvrer de faulſe monnoye,
Et pour ce cas-là je venoye
Aſſavoir s'on avoit meſtier
Du meilleur miniſtre au meſtier, &c.

ASTRAGÈS.

Maulgré Appollo, qui es-tu ?
Qui ainsi me dis en commun ?

DARU.

Par ma foy, Sire, je suis un
Gentil-homme de basse main (*p*)
Mon frere fut cousin germain
A l'oncle du nepveu au frere
De la fille à la seur du pere
De la mere de mon ayelle ;
Et la mienne portoit la voille,
Pour mieux la Dame contrefaire (*q*).

Il ajoûte qu'il est Bourreau. Astragès pour essayer ce qu'il sçait faire, lui ordonne d'aller arrêter saint Barthelemy, à qui il propose ensuite de renoncer la Foy qu'il professe. Le généreux Apôtre (*r*) répond sans s'ef-

(*p*) Daru dit encore Liv. VII. p. 171. de l'Edition d'Alabat.

Je suis gentil homme,
Je dy gentil de basse main.

(*q*) On peut comparer cette généalogie avec celle de Mathieu Garo, dans la Comédie du Pédant joüé.

(*r*) Nous avons vû Mystere XV. de la premiere Journée de la Passion, que Saint Barthelemy avant d'être appellé à l'Apostolat, est habillé en Fils de Roy, c'est-à dire, en Prince du Sang Royal. L'Auteur des Dixains que l'on lit à la tête du Mystere des Actes des Apôtres, nous en donne une raison, appuyée selon toutes les apparences, sur les deux mots dont le nom de cet Apôtre est composé, *Bar* qui en Hébreu signifie fils, & *Ptolemée*. Il n'en falloit pas davantage à nos anciens pour former

frayer, que les tourmens les plus terribles ne peuvent l'ébranler : sa constance irrite le Tyran, qui commande à Daru de le foüeter de toutes ses forces.

DARU.

Imitation du bruit des foüets.

Çà, Maistre, çà ;
Et zif, & zef, & zof, & zaf,
Et zif, & zof, & sef, & saf ;
Et croq, & craq, & maille, & cherge.

Astragès voyant que saint Barthelemy se rit de ce tourment, ordonne qu'on l'écorche, & enfin lui fait trancher la tête.

„ L'Ame de sainct Barthelemy „ sort. „

L'Apôtre n'est pas plûtôt expiré, que les Démons s'emparent de ses Bourreaux, & de ses persécuteurs, & les agitent avec violence.

ASTRAGE'S.

Je meurs, je forsenne, j'enrage,
Et si m'en vois à dampnement.

„ Icy courent comme enragez. „

---

une généalogie. Voici les trois premiers vers de ce Dixain de S. Barthelemy.

Extrait du Sang Royal de
Ptolemée
Du Roy celeste à la Court mieulx aymée
Bartholemy me faisant appeller, &c.

LE PRESTRE *de la Loy.*

J'enrage ; Dyables, viftement,
Venez à coup, & m'emportez,

L'ESCUYER *d'Aftragès.*

A ly, à ly.

LE PRESTRE.

Après, après.

L'ESCUYER.

Gare, gare, le croq de fer.

DARU *courant comme eulx.*

Par Jupin, voicy Lucifer,
Qui nous vient tout tomber en bas.

ASTRAGE'S.

Cà, Dyables.

DARU.

Daru n'y eft pas.

LE PRESTRE.

Dyable, las, ne m'emporte point
Si rudement.

DARU.

Je n'en fuys point,
Et par Jupiter je m'en voys.

„ Icy doivent cheoir à terre, & eulx
„ trayner en Enfer. „

Daru échappé de ce danger, va à Hiérapolis, où il aide à crucifier

le Diacre saint Philippe. Ensuite feignant d'être aveugle, il prie les passans de lui faire l'aumône. Le Maître d'une Hôtellerie d'Hiérapolis, & sa femme lui donnent quelques piéces d'argent, & s'appercevans des foüets & des cordes qu'il porte, lui en demande la raison : c'est pour chasser les chiens, qui viendroient me mordre, répond Daru.

DARU.

S'ilz m'abayoient soir & matin,
Je fais ainsi : passe mastin,
Arriere, arriere quant il mort.

» Icy frappe l'Hôte & l'Hôtesse » de ses foüetz, & s'enfuit ensuite.,,





LIVRE VII.

SAint Thomas obéïssant aux nouveaux ordres du Seigneur, va prêcher l'Evangile dans l'Inde la Majour, & convertit Migdoyne, femme de Caricius. Caricius irrité contre l'Apôtre, va en avertir le Roy Mygdéus son frere, qui fait aussitôt arrêter saint Thomas, & ordonne à Daru de le faire marcher sur des fers ardens.

„ Icy doit cheminer par-dessus, &
„ en doit avoir d'autres mis par soubz
„ terre (*f*), & doit avoir force
„ d'eaüe, qui doit faire fumée. „

LE ROY.

Quesse-cy, dont vient en ce lieu
Ceste eaüe ?

CARICIUS.

Ha deà tout en est plain.

(*f*) On sent aisément, que pour conserver les vraisemblances, le Bourreau apportoit des barres de fer toutes rouges, mais qu'au même instant on en substituoit de froides, sur lesquelles l'Acteur qui joüoit le Rôle de S. Thomas devoit marcher.

Le Roy fait jetter ensuite saint Thomas dans un four bien chaud : & Daru croyant qu'il y va périr, veut voir ce qui se passe à Philippis (t) & aide les Payens de cette Ville à mettre le feu à la maison de saint André*. Il revient un moment après, ouvre le four, & saint Thomas en sort sain & sauf, au grand étonnement de l'Assemblée. Mon frere dit alors Caricius au Roy Mygdéus, pour faire perdre à ce Chrétien la protection de son Dieu, il faut l'obliger à adorer les nôtres.

* Voyez le Myst. de St Andry.

„ Icy doit avoir ung Temple & „ ung Soleil d'or sur ung Chariot, „ mené à chevaulx, & dedans le So- „ leil au derriere ung Dyable. . . . . „ Icy doit avoir une Ydolle qui peut „ fondre. „

† Ces Jeux de Théatre sont remarquables.

S. Thomas conduit dans ce Temple par l'Evêque des Indiens, & ses Satellites, ordonne au Démon de se retirer, & auparavant de réduire le Temple & l'Idole en poussiére.

(t) Daru passe des Indes à Philippes Ville de Macédoine, & de-là revient aux Indes. Tout ceci se fait en un moment. Si nos anciens conservoient la vrai-semblance des Jeux de Théatre, ils ne se piquoient guéres de régularité sur le reste.

„ Icy doit fondre l'Ydolle, & la
„ tout en poudre, & le Temple
„ cheoir, & l'*Evesque* & autres ur-
„ ler comme loups & chiens. „

DARU.

Et quel Dyable pourroit entendre
Leurs chansons ? Ilz ne font que urler.
Ne sçavent autrement parler ?
On ne les entend peu ou pou,
L'ung urle en chien, & l'autre en loup ;
L'ung crye, l'autre parle Hébrieu.
Je ne sçay que c'est en ce lieu.
Ce sont Dyables, je les conjure.

» L'*Evesque* d'Ynde la Majour
„ prend ung glaive sainct, & dict. „

L'EVESQUE.

Seigneur, je vengeray l'injure
De mon Dieu, car j'en ay envye.

„ Icy le fiert * au travers du corps;
„ & tuë sainct Thomas. „

* Frappe.

DARU, *voulant l'arrêter*.

Ha ! que maulgré en ayt ma vie ;
Cecy estoit à moy affaire.

Les malins Esprits voyans que malgré leurs efforts, l'Eglise naissante s'augmente de jour en jour sur leurs ruines, prennent la résolution de quitter

quitter les Enfers, & d'aller sur la terre gagner leurs vies à des métiers, où ils pourront mieux réussir.

SATHAN.

Au monde yray estre usurier;
Assez ouvrage trouveray.

BE'RITH.

Et croyez que m'esprouveray
A estre marchant de Chevaulx.
Pour faire ce mestier je vaulx
Plus de trente milz ducatz.

BURGIBUS

Je m'en yray aux Advocatz.

Et moi dit Cerbérus je m'adonnerai à faire des messages d'amour à la Cour, & à la Ville. Je veux être Sorcier, & diseur de bonnes avantures, ajoute Belzébuth.

LE'VYATHAN

Et il fauldra que je me boutte
A l'Eglise, & que je m'adonne
A servir Madame Symonne.

Proserpine qui entend leurs discours, pousse des cris épouvantables. Les Diables en paroissent touchés, & redoutans en même tems les menaces de Lucifer, abandon-

nent leur dessein, & rentrent aux Enfers.

» Icy vont tous en Enfer, & se
» doit faire ung grant bruyt. „

Cependant les Juifs lapident l'Apôtre saint Matthias, & Daru (qui se trouve partout) lui fend la tête d'un coup de hache.

» Icy doit être mis en ung ser-
» cueil sur une trappe (x) couverte,
» par laquelle s'en aille par dessoubz
» terre. „

» Icy faict sainct Pierre Linus &
» Clétus Cardinaulx (y). „

S. PIERRE.

Cardinaulx je vous constituë, &c.

Linus & Clétus remercient saint Pierre, qui guérit ensuite un Aveugle, & un Boiteux, & convertit les quatre Concubines d'Agrippa Prévôt de Rome.

MAUBUE', *Messager d'Agrippa.*

Nom de la I. Concubine. Quesse-cy? Rose * est devenuë
Benigne, Nonnain, ou Abbesse?

(x) Nous avons parlé ci-dessus Mystere XIV. de l'Ancien Testament, des Trappes ou Apparitions, & de leurs usages.

(y) Ceci se passe à Rome. Seroit-il possible que les Grébans tous deux Docteurs en Théologie, ayent ignoré que la premiere création des Cardinaux est postérieure de plus de neuf cens ans au tems de saint Pierre?

L'Empereur Claudian * meurt, & Néron lui succede.

* Claude.

» Icy doivent tirer ung rideau *, » feignant d'ensevelir le corps. »

* Voyez ce que nous avons remarqué sur les Custodes t. I. p. 100.

D'un autre côté saint André fait plusieurs miracles dans la Gréce, & enfin au nom du Seigneur délivre le Pays d'un Serpent monstrueux, qui a cinquante coudées de long, & quatorze de large.

» Icy doit avoir ung Chesne plan- » té, & se doit lyer le Serpent à » l'entour dudict Chesne, en criant; » & doit saillir grant quantité de sang, » & puis meurt (z). „

Sur ces entrefaites Lysias Prévôt de Judée fait arréter saint Paul, & ordonne aux Bourreaux de le foüetter. L'Apôtre se plaint amérement qu'on ose traiter ainsi un Citoyen de Rome.

LYSIAS.

Es-tu Rommain ?

S. PAUL.

Prévost, oüy,
Battu en grande vilité.

(z) Le Machiniste qui faisoit mouvoir le Serpent, étoit placé au ceintre du Théatre, & au moyen d'une corde de crin noir, en attirant l'animal à lui, le tortilloit autour du chêne, sur l'écorce duquel étoit attaché des pointes de fer, qui perçant la peau du Serpent, en faisoit sortir une eau couleur de sang.

S. André continuë à opérer plusieurs miracles en Achaye, on le mande chez Maximilla Epouse d'Egée Prévôt de cette Province, qui est accablée d'une violente maladie*. En entrant dans le Palais, il trouve Egée prêt à se percer le sein; l'Apôtre lui retient le bras, & le console, en lui disant que le Seigneur peut guérir en un moment le mal de son Epouse. En effet Dieu exauce ses prieres, & Maximilla se trouve entierement soulagée. Le Prévôt transporté de joye, offre de riches présens à saint André, qui les refuse, ajoûtant qu'il n'est point auteur de cette guérison. Peu de tems après Egée part pour la Macédoine. S. André profite de son absence pour dessiller les yeux de Maximilla, & lui enseigner la voye du salut.

* Voyez ci-dessous le Mystere de S. Andry.

Egée de retour chez lui, apprend avec chagrin la conversion de son Epouse, & se prépare à en punir l'auteur, lorsqu'une colique imprévuë, l'oblige à songer à toute autre chose.

EGE'E.

Ha! Dieu, le ventre; il me convient
Retourner, plus tenir ne puis

Mon eauë, aussi enflé je suis
Que ung tonneau : ma douleur se traict
Cy au long.

LE II. CHEVALIER d'*Egée.*

Allez au retraict,
Et allégé vous sentirez.

Le Prévôt un peu soulagé, va au Conseil, où il prend la résolution de faire périr tous les Chrétiens. Heureusement pour lui Daru vient lui offrir ses services.

EGE'E.

Et que sçais-tu faire ?

DARU.

Bien pendre,
Rostir, brusler, escarteler,
Battre de verges, descoller,
Trayner, escorcher, enfouyr,
Et si on se combat, fouyr,
Aussy bien qu'oncques fait personne. (*aa*)

[*aa*] Quoique ces talens ne soient guéres recommandables, cependant Daru ne laisse pas d'être assez content de lui même, comme il paroît par ces vers qu'il dit dans un *a parte* au commencement du Livre suivant.

Quant à ma personne regarde,
J'estoye, si Dieu eust voulu,
Aveoir mon corps, pour estre esleu
Assez homme, pour en arroy,
Estre Prince, Prélat, ou Roy:
Pour en triumphe avoir vescu, &c.

Voyez la Passion S. Andry au Myst. de ce nom.

Egée envoye prendre saint André, & malgré les prieres & les menaces de sa femme, & de ses plus proches parens, le fait attacher à une Croix, où il expire, & des Anges viennent recevoir son Ame.

* Ce sont les noms de plusieurs Grecs convertis.

» Soit sainct André descendu de la » Croix, & Maximilla, Tyton *, » Sydrac, Exosus, & Annel le doy» vent mettre en ung Tombeau en » sépulture, sur une trappe couloue» rée, où il s'en puisse aller par des» soubz terre. „

SATHAN *sault au col d'Egée.*

Vous serez le très-mal venu.

BE'RITH.

Vous serez le très-mal trouvé.

» Sathan fainct de l'estrangler, » & aidé de son Compagnon, il l'entraîne en Enfer par les pieds.

Nota. » Que Symon Magus ayt un » visage fainct soubz son Chapperon » de Docteur en la teste, & se puisse » avaller sur le visage, &c. „

En cet état Symon se présente à l'Empereur Néron, en lui disant qu'il est le Fils de Dieu; & que pour prouver ce qu'il avance, on n'a qu'à lui faire trancher la tête, & qu'il

ressuscitera ensuite. Néron poussé par la seule curiosité, ordonne à Daru de faire cette exécution : mais Daru séduit par les charmes de cet enchanteur, coupe la tête à un mouton ; & les Disciples de Symon emportent ce scélérat dans un tombeau pratiqué exprès, d'où il sort au bout de quelque tems. L'Empereur demande à ses Chevaliers (*bb*) s'ils ont vû expirer Symon, tous lui répondirent qu'oüi :

[*bb*] La Note marginale nous apprend, que ceux qui joüent dans les III. & IV. Journées les Rôles des Domestiques de Neron, peuvent représenter dans celle-ci ceux de ses Chevaliers. Ce qui pourroit nous donner lieu de croire que ces III & IV. Journées sont les VIII. & IX. Livres suivans. Le Cry qui est à la tête de ce Mystere, nous instruit encore moins, & marque seulement qu'on continue chaque jour de représenter les Journées du Mystere des Actes des Apôtres, & que l'on continuera jusqu'à la fin : mais il ne dit point en quel nombre étoient ces Journées. Le Sr de Lassay, *Hist. de Berry, Liv. VI. Chap. VII.* assure que lorsqu'il fut joüé à Bourges en 1536. la représentation dura quarante Jours. Ainsi on ne trouve rien de positif là-dessus, & l'on peut dire de ce Mystere, comme de presque tous les autres, qu'ils duroient tantôt plus, & tantôt moins, selon la volonté, ou la commodité des Acteurs, qui en joüoient le nombre d'actions qu'ils vouloient ; & reprenoient la suite le lendemain, & les jours suivans. Si ceux de la Passion, de la Vengeance, de la Destruction de Troyes, & quelques-autres ont été quelquefois représentés dans les tems indiqués par le titre, c'est qu'on commençoit dès le matin : on faisoit une pose sur le midi ; & le reste *de la Journée* se représentoit l'après-dînée. C'est ce qui fut principalement observé à Metz en 1437. & à Angers en 1486. *Voyez ci-dessus, pp.* Nous parlerons encore de ceci dans les Remarques sur la Destruction de Troyes.

pendant ce tems-là » Symon Magus » lyeve la couverture du tombeau, » & s'annonçant pour le Messie, il prêche le Peuple de Rome: & pour augmenter davantage son crédit, Sathan, sous de pareils habits, chante les loüanges de cet Enchanteur, dans une autre place de cette Ville.



LIVRE VIII.

CE Livre commence par le Martyre de saint Philippes Apôtre, que le Prévôt d'Hiérapolis fait attacher à une Croix, & par celui de saint Jacques Alphée, qui prêchant la voye du salut à Jérusalem, est précipité par les Juifs. Pendant ce tems-là Festus Prévôt de Judée, qui a succédé à Lysias, fait mettre saint Paul dans un Vaisseau pour le conduire à Rome; une effroyable tempête agite le Bâtiment sur lequel il est monté, & oblige les Matelots à songer à leur sûreté.

» Icy doyvent gecter coffres, & autres besongnes en la mer, & l'arbre

» doit être de deux piéces, en façon
» qu'il se puisse rompre.,,

Le Navire aborde à l'Isle de Mytyllaine *, &c. & enfin à Rome dans le tems que Néron & Symon Magus songent aux moyens de faire périr saint Pierre. Saint Paul va visiter ce dernier, & lui rend compte de tout ce qui lui est arrivé : saint Pierre en fait de même, & ajoûte qu'il vient de consacrer saint Clément Evêque de Rome.

* Melite, aprésent Malte, & non pas Mitylene, ou Lesbos.

S. PIERRE.

J'ay voulu
Qu'il ait été Evesque esleu :
Paul, faictes-lui la révérence.

S. PAUL *saluant S. Clément.*

Selon ma petite science
Le feray.

S. CLÉMENT.

Il ne le fault pas.

Ces deux Apôtres vont ensuite disputer avec Symon Magus, qui ne pouvant résister à l'Esprit Divin, dont ils sont remplis, appelle les secours infernaux.

» Icy doivent venir d'Enfer aucuns
» Dyables, comme chiens fainctz,
» qui viennent à saint Pierre.,,

S. PIERRE, *en leurs jettant des morceaux de pain.*

Or, tenez, en l'honneur de Dieu,
En lieu de venir dévorer
Mon corps, venez assavourer
Ce pain, que par Dieu vous présente,
Devant l'Assemblée présente;
Et de mal faire vous gardez *(cc)*.

„ Icy doivent tous sentir Pierre; „ puis faire ung cry, & s'enfuyr. „

S. Pierre découvre ensuite comment ce Magicien a séduit le Peuple, en substituant un mouton à sa place, pour faire accroire qu'il a ressuscité. Toute l'Assemblée écoute avec étonnement le discours de l'Apôtre. Daru lui-même ne sçait que penser d'une pareille avanture, & s'exprime ainsi sur cet événement.

DARU.

Or çà, & si j'ay tué Dieu,
Et s'est suscité par ses dictz,
Je suis Bourreau de Paradis?
A ces parolles le voit on.

[*cc*] „ Ainsi feit Eneas, „ & la Sibille a Cerberus, „ Virgil. Lib. VI. Eneïd „ dit la Note marginale. On pouvoit aussi ajouter Homere, Livre XI. de l'Odyssée.

Et si j'ay tué ung mouton,
Tant bien qu'ung autre laboureur,
Je suis boucher de l'Empereur!
Que voulez-vous? c'est adventure.

S. Pierre rend la vie à un jeune homme fort aimé de l'Empereur; & Symon qui a employé inutilement tous ses efforts, en conçoit une si grande fureur, qu'il fait une conjuration plus puissante que les précédentes.

» Icy Symon Magus doit lyre en
» ung Livre que Marcel luy tiendra,
» & doit faire de grandes adjurations;
» & conjurations; & doit ung Dyable
» venir en forme d'ung Chien, & doit
» être Cerbérus; & fault qu'il ait
» dents apparoissans. „

Le saint Apôtre craignant peu la fureur de ce Monstre, lui ordonne de rentrer au lieu d'où il est sorti; Symon s'enfuit de rage, & Marcel son Disciple se jette aux pieds de saint Pierre, le prie de lui donner le Baptême, & de le recevoir au nombre des Fidéles. On vient faire le récit de tout ceci à saint Clément, & saint Paul prêt à monter en Chaire, lui demande sa bénédiction.

S. PAUL *à genoulx.*

Révérend Pere en Dieu, Clément,
En la Cité prescher m'en voys,
Et au peuple espandre ma voix,
Pour requérir salvation.

S. CLE'MENT *luy donne sa bénédiction.*

De Dieu la bénédiction (*dd*).
Paul, mon amy, vous soit donnée,
Comme la chose est ordonnée
Par nostre très-précieux Maistre.
Allez en la Chaire vous mettre,
Et faictes-bien vostre devoir.

» Icy soit Sainct Paul en Chaire ;
» & parle, & soit Patroclus hault sur
» une fenestre sur une piéce de boys,
» lequel cherra de dessus ladicte piéce
» à la fin du Sermon de Sainct Paul.

Patroclus s'endormant au Sermon de l'Apôtre tombe, & perd la vie; saint Paul descend aussitôt de sa Chaire, & le ressuscite. Ce miracle fait beaucoup de bruit dans Rome; Patroclus lui-même en rend temoi-

---

[*dd*] Si l'on a été surpris de voir S. Pierre créer Cardinaux saint Lin & saint Clete, on le doit être encore plus de ce qu'on trouve ici, & apparemment que l'Auteur oubliant saint Pierre, & ses deux Successeurs, a crû que saint Clément fut le premier Pape.

gnage à Néron, de qui il est fort connu; mais ce Prince ennemi des Chrétiens, lui donne un soufflet, & le fait mettre ensuite en prison avec Barnabas & Justus qui veulent prendre sa défense.



LIVRE IX.

SYmon Magus au désespoir de succomber dans toutes les disputes qu'il entreprend avec les Apôtres, veut tenter un dernier effort, pour rétablir son crédit dans l'esprit de l'ignorante populace, & fait répandre le bruit qu'il va monter au Ciel. Une foule de peuple accourt à ce spectacle; & déja Symon est élevé dans les airs par ses Démons, lorsque saint Pierre, qui se trouve présent, ordonne à ces derniers de laisser tomber ce malheureux Enchanteur, que tout son art ne peut défendre de la mort qu'il reçoit par cette chûte.

» Icy les Dyables vont prendre le
» corps de Symon Magus, & l'en-
» traynent en Enfer. „

Néron voulant venger sa mort,

fait conduire en prison saint Pierre, saint Paul, Aristarcus, Tyton, Sidrac, Lucas, & quelques-autres. Procès & Martinien, à qui on les confie, se convertissent à la Foy, & mettent les prisonniers en liberté. L'Empereur irrité contre ces nouveaux Chrétiens, les fait conduire au supplice.

PARTHE'MIUS *à Néron.*

Ha! Sire, ilz sont plus asseurez,
Qu'oncques pierre, que j'apperceuz.

On vient ensuite donner avis à saint Pierre que le Prévôt Agrippe le fait chercher par tout pour lui ôter la vie. Les Fidéles exhortent cet Apôtre à prévenir par une fuite salutaire les poursuites du Prévôt. S. Pierre rejette courageusement ce conseil, mais se trouvant seul, il prend la résolution de sortir de Rome.

« Soit sainct Pierre à la porte, &
» & doit estre l'Eschaffault de Rome
» près de Paradis (*ee*). „

[*ee*] C'est-à-dire, que l'Echaffaut de Rome doit être placé au-dessous de celui de Paradis. Lorsque dans un Mystere on étoit obligé de faire descendre ou monter quelque personnage du Ciel, on plaçoit l'Echaffaut où se devoit passer la scene, sous celui du Paradis. C'est ainsi qu'est disposée la Chambre de la Vierge Marie, dans les Mysteres de la Conception, & de l'Incarnation; & le lieu où les Apôtres s'assemblent pour recevoir le Saint-Esprit dans ceux de la Résurrection.

L'Ange Gabriel sous la figure du Fils de Dieu, reproche à cet Apôtre sa foiblesse, & l'engage à souffrir la mort avec fermeté.

» Icy doit cheminer par la Cité,
» & Pierre après; & *nota*, qu'il doit
» aller près d'ung pillier de Paradis,
» & se attachera pour monter comme
» une Ascention, & se doit couvrir
» à l'entrée d'une nuée.* „

Néron ordonne à ses Chevaliers, qui font ici l'office d'Archers, d'aller arrêter saint Pierre & les autres Chrétiens. Ces Satellites en exécutant cet ordre, foüillent dans leurs poches.

* Les Jeux de Théatre dont ce Myst. est rempli, nous ont paru suffisamment détaillés pour n'avoir pas besoin d'explication.

LE II. CHEVALIER.

Sus, cheminez, Maistre Tyton;
C'à la bourse où sont les escus.

On conduit saint Paul à l'Empereur, & les autres prisonniers à Agrippe, qui ordonne à Daru de brûler Tyton, Aristarcus, & Sydrac.

» Icy doivent estre attachez au pil-
» lon*, & qu'ilz se puissent devaller
» en bas secretement, & en leurs
» lieux reboutter entre le pillon &
» les fagotz aucuns corps sainctz. „

Néron condamne saint Paul à

* Pilier. Voyez un pareil Jeu de Théatre ci-dessus, Livre VI. au Mart. de S. Barnabé.

avoir la tête tranchée, pendant qu'Agrippe juge saint Pierre à être crucifié. Saint Paul conduit au supplice, convertit ses Bourreaux, qui, les larmes aux yeux, lui offrent la liberté. L'Apôtre refuse leur secours; & les prie instamment d'exécuter l'Arrêt de l'Empereur. Les Bourreaux touchés de sa constance, n'obéissent qu'avec peine *.

* Voyez la fin du Myst. de S. Pierre & S. Paul.

Nota. » Que la teste saulte trois » saulx, & à chascun yst ** une » fontaine. „

** Yst, sort.

S. Pierre arrivé au lieu où il doit recevoir le martyre, supplie son Juge de le faire crucifier la tête en bas. Agrippe consent à cette demande.

AGRIPPE.

Or sus, sus nous luy accordons.
Prenez des cordes, & cordons;
De le lyer on se recorde.

RAVISSANT *.

* Nom des Bourreaux.

Quant est à moy, je m'y accorde,
J'en estoye bien recordé.

DARU (*ff*).

Par ce bras seras encordé,
Car de ce faire suis recordz.

[*ff*] „ Icy sont après à » lyer Sainct Pierre à la „ Croix la teste en bas. „

EPIPHANE'S.

EPIPHANE'S.

Encorder le vueil par le corpz,
Sans plus la leçon recorder.

ANTIGONUS.

Par ses piedz le fault concorder
A la fin, que nul ne l'oublie.

GE'RYON.

J'ay cy une corde establie,
Qui y sera toute propice.

Tandis qu'on vient raconter à Néron la mort de S. Paul, cet Apôtre paroit au milieu de la Salle (gg) & annonçant la colere du Ciel, jette l'Empereur dans un trouble sans égal.

NERON.

Harau! Dyables, qu'on me sequeurre * * Secoure
Saillir d'icy vueil sans demeure;
Ostez-vous, je me vueil occire.

Tous le tiennent.

PAULIN.

Et pour Dieu, patience, Sire,

(gg) „ Icy doit venir „ Paul au meilleur d'eulx „ par dessoubz terre. „

NERON.

Il me femble que voy monter
Mon ame en une cheminée ?

Paulin confeille à Néron, pour foulager fon mal, de donner la liberté à Patroclus, à Barnabas, & Lucas, qui en fortant de leur prifon, vont enfevelir les corps des deux Apôtres. Peu de tems après l'Empereur tourmenté par fa noire melancolie fait arrêter le Prevôt Agrippe (*hh*) : & lui demande par quelle raifon il a fait mourir faint Pierre. Agrippe fe défend de tout fon poffible, & infifte beaucoup fur

---

[*hh*] Daru fait ici quelques réflexions fur l'avanture de ce Prévôt, qui, malgré le ftile groffier de l'Auteur, contiennent des vérités affez fenfibles.

Quoy, pourpenfer faulc fur ce pas ?
Premier, on ne le pendra pas ?
Il eft Roy, & Prévoft auffi.
Le fera-t-on mourir ainfi ?
Cy-devant le Peuple, protefte
Jà ne luy ofteray la tefte :
Car trop il pourroit coufter cher.
C'à, le fera-t-il efcorcher ?
Je le voldroye bien fçavoir.
Ha nenny, il a trop d'avoir.
Or çà, penfez-vous qu'on le noye ?
Nenny, il a de la monnoye.
Je m'abufe; telz prifonniers
Efchappent affez pour deniers :
J'en ay beau parler, & beau dire.

Ce difcours de Daru s'adreffe aux Spectateurs, & eft dit dans un *à parte*, que nos anciens employoient à la place de nos Monologues.

la haine que l'Empereur porte aux Chétiens, dont cet Apôtre étoit le Chef. Au même instant Saint Pierre paroît tout-à coup, & déclare à Néron que la vengeance du Ciel est prête à fondre sur sa tête. Cette vuë acheve de jetter ce Prince dans le dernier désespoir: plusieurs Anges surviennent, « & le frappent „ de fleaux & autres bastons. «

» Icy s'en va Sainct Pierre, & » *nota*, que par dessoubz terre doit » avoir gens ayans fleaux & autres „ bastons. ».

Néron appelle ses Domestiques à son secours, & reclame en vain l'assistance de la Déesse Ysis sa protectrice.

ALBINUS.

Empereur de haulte valeur,
Ayez ung peu de patience.

PAULIN.

Qu'est devenuë vostre science?
Et prudence?

LE I. CHEVALIER.

Sire, c'est une illusion,
Qui en l'esprit vous est venuë,
Car Pierre est mort devant ma veuë.

On porte l'Empereur dans une

chambre de son Palais, où Albinus le vient bientôt trouver, tenant un papier à la main. Neron lui demande ce qu'il contient.

ALBINUS.

Ne vous chaille jà de sçavoir
Ce que c'est, Sire; je vous jure
Que c'est libelle plein d'injure,
Par les Romains faict contre vous.
Et sçay que auriez du courroux
Si vous en voyiez la lecture.

NERON.

Contre moy est-il créature
Qui osast de mon nom mesdire?
Lysez tout hault, car je meurs d'yre,
Si au long l'escript je n'entendz.

ALBINUS.

Vous obéir en tout prétendz:
Escoutez doncques, s'il vous plaist.

» Teneur du Libelle diffamatoire
» faict à l'encontre de l'Empereur Né-
» ron, par le Peuple Romain, & leu
» en sa présence par le susdict Albi-
» nus, comme s'ensuit. »

ALBINUS, *lisant*

Qui a désir sçavoir la cruaulté
Du fier Néron, plein de desloyaulté,

Lise l'escript qui contient vérité ;
Là pourra veoir ce qu'il a mérité, &c. (ii)

Néron, que cette lecture, & tout ce qui vient d'arriver, ont rendu furieux, vomit mille imprécations contre la Statuë d'Ysis, où ce Libelle étoit attaché, & la couvre de bouë, ordonnant à ses Chevaliers de suivre son exemple.

LE I. CHEVALIER.

Tiens, Ysis, farde ton visage.

LE II. CHEVALIER.

Tenez, tenez, vieille soüillarde.

NERON.

Gectez, gectez sur la p.....
Qui m'a laissé vilipender.

On l'emmene enfin dans sa chambre, il se couche, & prie les Diables de le conseiller pendant son sommeil. Sathan arrive *, & lui inspire le dessein de se poignarder; Neron se leve en chemise, & prie ses Chevaliers de lui percer le sein : ce qu'aucun d'eux n'ose exécuter.

* Voyez le Tom. I. p. 167.

(ii) Quoique ce Libelle soit écrit d'une façon assez singuliere, cependant nous n'en rapportons aucun endroit, & nous renvoyons le Lecteur à l'Original, où il pourra contenter sa curiosité.

NERON *tient une espée.*

Ha Dyables dampnez
De toutes parts vers moy venez,
Venez à ma fin malheureuse :
Espée, soys moy rigoureuse,
Donne tost fin, par grant fureur
A Néron le poure Empereur,
Le triste infect & douloureux,
Le malheureux des malheureux :
Le sans per des mal fortunez,
Le desespoir des forcenez.
Dyables, puisqu'il fault que je meure,
Accourez, ne faictes demeure,
* Il se tuë. A vous suis, à vous je me donne *
Et le corps & l'ame habandonne
A jamais, pour vostre présent.

SATHAN, *portant l'Ame de Néron en Enfer.*

Lucifer, terrible Serpent,
C'est l'Ame du faulx Empereur
Néron, &c.

» Icy se faict tempeste en En-
» fer »

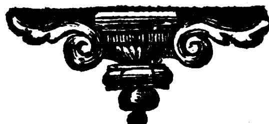
Marcel vient trouver saint Clement, pour lui raconter le martyre des Apôtres, & tout ce qui est arrivé depuis, mais le saint Pere lui dit qu'il a tout appris.

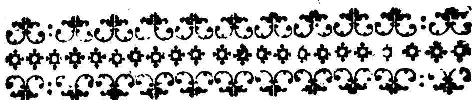
CLE'MENT.

Si nous retirons à l'Eglise,
Rendans graces, & sans fainctise,
Allons faire nostre *Oremus*,
Chantans *Te Deum laudamus*.

» Et se doit commencer le *Te Deum*
» en Paradis. (*KK*) »

(*kk*) La plûpart des anciennes Piéces Dramatiques se terminoient ainsi. L'Acteur qui finissoit entonnoit le *Te Deum*, & les Orgues & les Spectateurs achevoient.





An. 1459. # LA DESTRUCTION DE TROYES (a).

SI l'on ignore la vie de l'Auteur de cet Ouvrage, on sçait au-moins son véritable nom, & le jour propre qu'il l'a commencé. C'est ce que nous apprend un Manuscrit (b) de ce Mystere écrit neuf ans après sa composition, du vivant même (c) de l'Auteur, à la tête duquel on lit ce qui suit. » Cy s'ensuit l'Istoire de la Destruction de Troye » la grant, translatée de Latin en » Franchois, mise par personnages, » composée

(a) Du Verdier, p. 270. de sa Bibl. Françoise parle d'un Livre intitulé „ La „ Destruction de Troye la „ Grande, Abrégée en „ Rime, mais comme il n'ajoute rien de plus, nous ne pouvons juger si c'étoit un Mystere, abrégé de celui-ci.

(b) Biblioth. de Sorbonne, in-fol. sur papier; qui nous a été communiqué par M. Salmon Bibliothéquaire de cette Maison.

(c) On trouve ces mots à la fin de ce Manuscrit. „ *Explicit* la Destruction de „ Troye la Grand, escripte „ de la main Messire Jehan „ Geneviere l'an mil IIII^c. „ LIX. le XXVIII. jour „ de Septembre. „ Signé, *J. Geneviere.*

» composée par Maistre Jacques Mir-
» let estudiant ès Loys en l'Univer-
» sité d'Orleans, commencée l'an
» mil quatre cens cinquante, le IIe.
» jour du mois de Septembre. » *

* Ceci se trouve à la fin du Prologue dans les Editions de 1484. & 1498.

Ce Mystere divisé en quatre journées, peut contenir environ quarante mille vers (d). Comme le Poëte,

(d) Quoique ce Mystere ne soit ni le plus curieux, ni le mieux versifié de tous ceux dont nous parlons, cependant c'est celui dont on trouve le plus d'Editions. La plus ancienne est in fol. gothique, *Bibl. de M. Barré Auditeur des Comptes* à la derniere page duquel on lit ceci. „ Cy finist l'Istoire de la Destruction de Troye la Grant, mise par personnages par Maistre Jacques Milet, & imprimée à Paris par Jehan Bonhomme, Libraire de l'Université de Paris le VII. de May mil quatre cens quatre-vingtz & quatre. „

Nous apprenons par la Lettre que M. Bertrand Avocat au Parlement de Bretagne, a eu la bonté de nous adresser par la voye du Mercure de France, *Mercure de France, Décembre 1734. I. Vol. p. 2601.* qu'il a entre ses mains un Exemplaire, Edition de Lyon in 4. contenant 460. pages: à la fin duquel on lit. „ Cy finist la Destruction de Troye la Grant, mise par personnages, imprimée à Lyon par Maistre Guillõe le Roy. Finée l'an mil cccc quatre-vingts & v. „

La troisiéme Edition, qui est en même tems la plus belle, est in-fol. gothique, contient 209. feüillets ou 418. pages à deux colonnes: & finit ainsi. „ Cy finist l'Istoire de la Destruction de Troye la Grant, mise par personnaiges par Maistre Jacques Milet Licencié ès Loys, & imprimée à Paris le huytiesme jour de May, par Jehan Driart Imprimeur, à l'Enseigne des trois Pucelles; l'an mil quatre cens quatre-vingtz & dix-huit. „ *Bibl. du Roy.* On y voit aussi deux Exemplaires, l'un sur vélin, avec de très-belles miniatures; & l'autre sur papier.

L'Auteur de l'Apostille qui est à la fin de la Lettre de M. Bertrand, dont nous venons de parler, *Mercure de France, Décemb. 1734. I. Vol. p. 2609.* nous indique une quatriéme Edition faite à Lyon en 1500. par Mat-

à la réserve de quelques traits pris d'un Livre intitulé *Histoires de Troye*, a suivi Darès Phrygien (*e*)

thieu Husz. Et ajoûte qu'il s'en trouve un Exemplaire dans la Bibliothéque de M le Marquis de Calviere : mais il s'est trompé en donnant à l'Auteur de cet Ouvrage le nom de Jean, puisque nous avons prouvé qu'il portoit celui de Jacques. Peut-être que cette Edition le marque ainsi, & en ce cas elle est fautive.

On en trouve aussi une in-4. gothique „ imprimée „ à Paris le troiziesme jour „ d'Octobre l'an mil cinq „ cens & huyt, par Michel „ le Noir Libraire Juré en „ l'Université de Paris, „ demourant en la grant ruë „ S. Jacques, à l'Enseign „ de la Roze Blanche „ couronnée „ *Bibl. du Rey.*

La derniere Edition où se trouvent quelques changemens est de 1544. c'est un in-fol. contenant 185 feüillets caracteres Romains : dont voici le titre. „ La „ Destruction de Troye la „ Grant : le Ravissement „ d'Heleine, faict par Paris, Alexandre, compo„ sée en Rithme Françoise „ par Maistre Jehan de „ Mehun, premier Inven„ teur de Rhétorique Fran„ çoise : avec les Prouesses, „ Noblesses, & Vertus du „ preux Hector, la Dam„ nable Trahison commise „ par les Grecs ; la Des„ cription de Fortune mo„ bile & instable ; à la vé„ rité nouvellement reveuë „ & corrigée, & très-dili„ gemment treduicte en la „ vraye Langue Françoyse, „ historiée d'Histoires nou„ velles, contenantes en„ tierement les faicts des „ Troyans & Gregeois. „ On les vend à Lyon chez „ Denys de Harsy 1544. „ . . . . . Fin de la Destruc„ tion de Troye la Grant, „ mise en Rithme Françoyse „ & selon le vray ordon„ née par personnaiges, & „ de nouveau très-dili„ gemment reveuë & cor„ rigée, imprimé à Lyon „ par Denys de Harsy, l'an „ MDXLIIII. „ *Bibl. du Rey.*

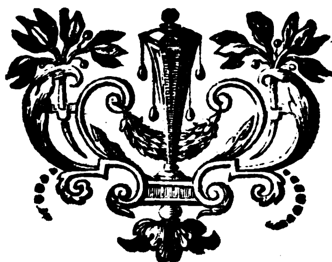
L'Imprimeur trompé par quelque Manuscrit, où il a peut-être trouvé ces deux lettres J. M. a crû apparemment que Jehan de Meun, Poëte plus connu que Jacques Milet, étoit Auteur de cet Ouvrage. Du Verdier, qui ne connoissoit que cette Edition, est tombé dans la même faute pag. 676. de sa Biblioth. Franc. mais la Croix du Maine, p. 191. qui en possédoit un Manuscrit l'a évité. Cependant en parlant de Jean de Meun *Idem*, pag. 247. oubliant ce qu'il venoit de dire, il attribue à ce dernier la Destruction de Troye.

(*e*) Deux Ouvrages portent le nom de cet Auteur ;

(Auteur fort connu, & dont il n'a fait quelquefois que corrompre ou estropier les noms propres) nous nous étendrons peu sur cet Extrait.

---

l'un en Prose Latine, que l'on donne pour une Traduction de Cornélius Népos : & l'autre un Poëme en VI. Livres, que l'on sçait être de la composition de Joseph Iscanus.





PREMIERE JOURNÉE.

PRiam voulant r'avoir sa Sœur Exione (1) retenuë par Thélamon, ordonne à Anthénor d'aller en Grece demander raison de son enlevement. Cet Ambassadeur aborde à *Manise* Ville Capitale des Etats de Pelleus (2) ensuite à *Salamine*, de-là à *Thaye* séjour de Castor & de Pollus (3) & enfin à *Pille* (4) chez le vieux Nestor; & ne pouvant rien obtenir d'aucuns de ces Princes, il s'en retourne à Troye; pour le consoler un peu du mauvais succès de cette Ambassade, Paris raconte à son pere qu'au Printems dernier, un Vendredy après-dîné, il avoit eu envie d'aller à la chasse, & que s'étant égaré dans les bois, il avoit apperçû Junon, Pallas, & Vénus, & Mercure auprès d'elles, que ce dernier lui avoit ordonné de la part de Jupiter, de juger de la beauté des trois Déesses, Paris

(1) Hésione.
(2) Pélée.
(3) Pollux.
(4) Pylos.

ajoûte qu'après avoir balancé quelque tems, il avoit enfin décidé en faveur de la Mere d'Amour, qui lui avoit promis la plus belle femme de la Grece : & comme, continuë-t-il, je compte fort sur la parole de cette Divinité, & que je me veux venger des perfides Grecs, j'ai résolu de passer dans leurs Provinces. Priam transporté de joye, fait équipper un Vaisseau à son fils, qui arrive bientôt dans les Etats de Menelaüs, dans le tems qu'on célébre la fête de Vénus Cythérée. Paris va à son Temple & y offre cent écus. Hélene s'y rend aussi. Et sensible à l'amour du fils de Priam, elle se laisse enlever par ce dernier, qui la conduit à Troye. Cithéus va par ordre de Menelaüs à Athenes avertir le Roy Agamemnon, qui mande aussitôt les Princes de la Grece (*f*).

Achilles, Patroclus, Diomedès, Ulixès, Nestor, & les autres arrivent en foule à Athenes *. Un Marchand Troyen, nommé Sentippus,

* L'Auteur suppose que cette Ville est la Capitale du Royaume d'Agamemnon.

(f) Pendant la marche des Princes Grecs, les *Menestrelz*, ou Joüeurs d'instrumens, & les Orgues, amusent les Spectateurs. C'est ce qu'on observoit encore dans toutes les *Pauses*, où les Acteurs cessoient de parler.

qui demeure dans cette Ville, en fort dans le moment, & court porter cette nouvelle à Priam, qui aussitôt mande des secours de tous côtez. Cependant les Grecs font offrir par Calcas un Sacrifice à l'Ydolle Apollo (*g*).

» Cy finit la premiere Journée de „ la Destruction de Troye la Grant. „

(*g*) La priere récitée par Calchas, est dans le même goût de celle que fait le Grand Prêtre de Jupiter dans la seconde Journée de sainte Barbe, & n'est qu'un composé de mots Grecs & Hébreux, la plûpart de l'invention de l'Auteur, ou pris du Rituel de l'Eglise.





SECONDE JOURNÉE.

» CY commence la seconde Jour-
» née de l'Ystoire de la Destruc-
» tion de Troye la Grant. „

Palamede prend congé de son pere Naulus *, & va joindre les Grecs qui sont campés devant Troye. Protésilaüs perd la vie dans le premier combat, dont l'avantage demeure égal entre les deux Armées. La victoire demeure ensuite aux Troyens ; Hector tuë Patroclus. Le Roy Cédiron tombe sous les coups du jeune Troïllus, & Thoas est fait prisonnier. Basaac, un des Soldats de ce dernier, vient instruire Achilles de la mort de Patroclus, & du malheur arrivé à son Maître. Pendant que les Grecs consultent les moyens de se défaire d'Hector, Priam de son côté veut faire pendre le Roy Thoas ; son Conseil empêche cette exécution. On donne un troisiéme combat Achilles tuë Philemenis *, & Diomedés blesse,

* Nauplius.

* Pylémene.

mortellement Sagittaire Soldat d'Epistropus Roy allié de Priam ; Ménélaüs se bat en duël avec Paris, les deux partis les séparent ; & Anthenor demeure prisonnier des Grecs. Agamemnon prêt à le faire mourir, en est empêché par les remontrances de son Conseil, qui conclut unanimement à demander une tréve, que Priam accorde.

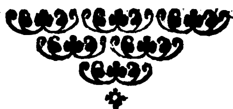
» Lors se fera pause pour disner(*h*). »

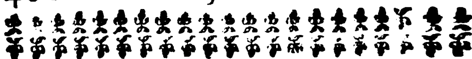
Calcas vient trouver Agamemnon, & le prie que Briséïda sa fille prisonniere des Troyens soit comprise dans l'échange d'Anthenor avec Thoas. Après bien des contestations, le Conseil de Troye accepte ces conditions ; & l'amoureux Troïllus est obligé de conduire lui-même au Camp des Grecs la belle Briséïda, dont il est tendrement chéri. Ces deux Amans se quittent les larmes aux yeux. Diomede prend part aux douleurs de la fille de Calcas, & bientôt devient son Amant. Dans un combat que les

(*h*) Comme ces Journées sont fort longues, & qu'on vouloit les représenter dans le jour, on faisoit une pause, qui duroit depuis environ midi, jusques vers les deux heures, que le Spectacle recommençoit. Cela servoit à donner le loisir aux Acteurs, & aux Spectateurs de prendre leurs repas.

Grecs livrent peu de tems après aux Troyens, ce Prince arrache l'épée de Troïllus, & l'envoye par son Sénéchal à cette nouvelle Maîtresse, qui lui promet une fidélité inviolable. Achilles tuë Margariton, bâtard de Priam, & Boüetes Roy de Bretonnie. Hector sort des portes de Troye, tuë Prothenor, & combat avec Achilles, qui le blesse: le fils de Priam combat ensuite contre Ajax; & pendant qu'ils se reposent pour reprendre haleine, Achilles vient par derriere Hector, & le tuë. On porte le corps de ce dernier à Troye; & Priam pleure cette perte, qui le fait ressouvenir de celle de son fils Ganimedes (*i*) que Jupiter a autrefois enlevé.

(*i*) Un Auteur capable de faire Briséïde fille de Calchas, peut bien croire Priam pere de Ganymede.





TROISIE'ME JOURNE'E.

ACHilles profitant de la tréve de trois mois accordée entre les deux partis, va voir le superbe Tombeau que Priam vient de faire élever à Hector, & prier en même tems les Dieux pour l'ame du défunt. Hecube suivie de Polyxene, de Créüsa, d'Ascanius, & d'Andromache, arrive aussi dans le même dessein.

» Lors doit aller Achilles parmy » l'*Eglise*, & passer trois ou quatre » foyz pardevant les Dames, & en » regardant Polixene du coing de » l'ueil, puis se tire à part. „

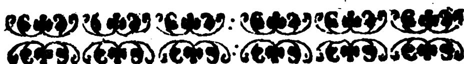
Le Héros épris des charmes de Polyxene, envoye Basaac pour la demander en mariage à Priam. Ce Roy reçoit l'Envoyé d'Achilles avec politesse, & cependant fait marcher ses Troyens contre Palamides, qui vient lui présenter bataille à la tête des Grecs, dont il se trouve Chef, sans qu'on en sçache la raison. Troïllus

renverſe Diomedès, & Palamides bleſſe mortellement Déïphebus. Priam, pour venger ſon fils, fait tomber Palamides, que Paris acheve d'un coup de fléche. Achilles craignant Déïphébus, ſe retire; mais la mort de ce dernier le raſſurant, il revient au combat; ſes Myrmidons entourent Troïllus, & donnent le tems à leur Maître de lui enlever la tête, qu'il attache enſuite à la queuë de ſon cheval. Par une pareille ſurpriſe, il ôte la vie à Ménon *. (k) * Memnon.

» Pauſe pour diſner. »

Priam, ſous prétexte de donner ſa fille Polixene en mariage à Achilles; le mande dans un Temple, où il le fait enſuite aſſaſſiner avec Archilogus * fils de Neſtor, qui l'accompagne. Helene, par ſes prieres, empêche les Troyens de jetter les corps de ces deux Princes, & les fait rendre aux Grecs. On donne enſuite un combat, dans lequel Paris & Ajax ſe donnent mutuellement la mort. * Antilochus.

(k) Nos anciens François, partiſans des Troyens, dont ils ſe croyoient deſcendus, ont toûjours parlé déſavantageuſement des Grecs leurs ennemis. Dion Chryſoſtome, quoique prévenu contre Homere, & ſon Héros, eſt plus favorable à ce dernier, & ne lui impute pas de ſi lâches trahiſons. *Voyez Dion Chryſoſt. Oraiſ. XI.*



QUATRIE'ME JOURNE'E.

MEnélaüs va chercher chez Licomedès le jeune Pirrus, qui arrive au Camp des Grecs en même tems que Panthasilée vient au secours de Priam. Cette Reine fait prisonnier Ajax fils de Thélamon; heureusement pour ce dernier, Diomedés le délivre. Pour s'en venger, Panthasilée fait tomber Ménélaüs & Pirrus, & sauve la vie à Polidamas, que les Mirmidons sont prêts de massacrer: mais bientôt cette Princesse se voit environnée par ces Soldats, & Pirrus lui fait perdre la vie. Priam pleure, & s'arrache la barbe; Anchise, Enée, Anthenor & quelques autres tâchent de l'engager à demander la paix: mais en vain, ce malheureux Roy rejette leurs conseils: ce qui irrite ces Princes à un tel point, qu'ils complotent entr'eux de livrer la Ville. Calcas donne l'idée

du fameux Cheval de bois, qu'Apius* se charge de construire. Priam consent qu'on le fasse entrer dans Troye; & les Grecs par ce moyen s'étans rendus maîtres de cette Ville, en massacrent tous les habitans, sans épargner le Roy même. Polixene est sacrifiée sur le tombeau d'Achilles; Hecube devenuë furieuse par ce nouveau malheur, se jette comme une insensée sur les Grecs, qui pour se délivrer de ses morsures, l'assomment à coups de pierres, & ensevelissent son corps dans l'Isle de Pleur. Lorsque les Grecs sont prêts à s'embarquer, Ajax s'appuyant sur les services qu'il a rendus, demande le Paladin*, que l'on accorde cependant à Ulixès. Ajax va se coucher dans sa tente, en exhalant de (l) grandes menaces contre ce dernier. Le lendemain on le trouve mort dans son lit; & Ulixès craignant d'être soupçonné de cette mort précipitée, s'enfuit la nuit suivante.

* Epéus.

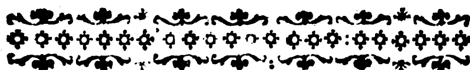
* Palladium.

(l) L'Auteur oubliant que suivant Darès Phrygien, il a fait périr Ajax par la main de Paris, le fait revivre dans cette IV. Journée, & selon Dictys de Crete Livre VI. attribuë sa mort aux trahisons d'Ulysse.

Agamemnon ordonne aux Princes qui ont livré la Ville de Troye, de sortir promptement du Pays; & remonte dans ses Vaisseaux. Enée s'embarque pour l'Italie & Anthénor fait voile vers les Isles des Anglois (*m*).

(*m*) Nous ne pouvons nous dispenser, en finissant cet extrait, d'ajoûter la Note qui se trouve à la fin du Manuscrit de la Biblioth. de Sorbonne, dont nous avons déja parlé. Elle plaira, sans doute, par la singularité des faits qu'elle nous apprend; & que l'on chercheroit vainement autre part. La voici.. „ Le „ Siége que les Grégeois „ tindrent devant Troye la „ Grand, dura par l'espace „ de X. ans, IX. mois, & „ VIII. jours: & y eust „ de gens mors tant de „ Troye, comme de Grece „ la somme de XVII mille, XVII mille, & IX „ cens: & y avoit en la „ Ville de Troy XXXII „ Rois, sans le Roy Priam, „ qui estoit Seigneur de „ tous: & devant tenant „ le Siége y avoit LX „ Rois, dont Agamemnon estoit le Gouverneur & principal pardessus; & avoit ladicte „ Ville XL. lieuës de long „ & VIII. de large. „





MYSTERE DU TRESPASSEMENT NOSTRE-DAME (a).

An. 1468.

» S'Ensuit le Trespassement Nostre Dame, laquelle fut visitée
» par l'Ange Gabriel, & clamée des
» Anges. »

DIEU LE PERE.

Doulce Marie, Vierge Dame,
Royne de Paradis, & Dame,

(a) Ce Mystere, qui n'a jamais paru imprimé, n'a de recommandable que sa rareté. On ignore la datte de sa composition & de sa premiere Représentation, en cas qu'il en ait eu, ce que nous n'oserions assurer. Il est cependant certain qu'il fut composé vers le milieu du quinziéme Siécle. Ce qui nous le prouve, est que la copie manuscrite qui nous en a été communiquée à la Biblioth. du Roy; & qui en même tems est la seule dont on ait connoissance, est suivie d'un petit Poëme écrit de la même main, dont voici le titre, & la datte de l'année qu'il fut composé. „ S'ensuit une excellente „ Méditation des tourmens, „ lamentations, & complainctes que faist la glorieuse Vierge Marie, des „ peines, doleurs, Mort & „ Passion que souffrist pour „ nous Nostre Rédempteur, son très-cher Enfant: composé par ung „ Chartreux de Paris n'aguéres de temps, c'est assavoir mil CCCCLX & „ huit. „ Ce Mystere au „ reste est in-4. contenant „ 13. feüillets ou 26. pages „ à 23. vers chacune: & „ peut avoir environ 500. „ vers. „

Dieu ton Filz à toy se m'envoye,
Et dict que de rien ne t'esmoye
Des choses que tu oye parler.
Je connoist ta vie finer
En ce monde, plain de discours;
Tu n'y seras plus que trois jours,
Au tiers, tu te ordonneras,
Et à celuy trespasseras
De cestuy monde indurable:
Prendras Royaulme perdurable.
Je t'apporte cestuy rameau
De Palme, lequel est moult beau;
De Paradis je te l'apporte;
Et te dis, quant tu seras morte,
Devant toy porter le feront
Les Apostres qui là seront,
Afin de ton corps importer.

MARIE.

Loué soit Jésus mon doulx Seigneur,
Entens à moy, mon loyal amy,
Et très-cher Amour, je te prye
Les Apostres fay assembler,
Et que soyent à mon Trespasser.

L'Ange Gabriël vient consoler la Vierge, pendant ce tems-là l'Acteur

teur (*b*) annonce l'arrivée des Apôtres.

S. PIERRE.

Dame, je te vueil demander :
Dis-nous pourquoy nous a mandez
Si-toſt venir en ta maiſon ?
Dis-nous ſi c'eſt pour trayſon ?

La ſainte Vierge leur dit qu'elle ne craint rien, mais qu'elle va quitter ce monde.

En ceſte nuitz, à la tierce heure.

JE'SUS.

Pax vobis
Paix ſoit a vous tous,
Ma doulce mere, &c.

Jéſus ordonne aux Apôtres d'enſevelir le corps de la Vierge dans un tombeau neuf, dès que ſon Ame en ſera ſéparée, & d'y veiller juſqu'au troiſiéme jour.

MARIE.

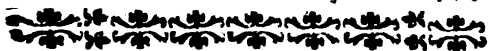
Je te gracie mon Createur,
Pere, Filz, & mon Seigneur,
Je requieres ta beniſſon.

(*b*) C'eſt le Protocole ou Meneur du Jeu, qui repréſentoit ce perſonnage, & qui rendoit compte aux ſpectateurs de tous les Jeux de Théatre. Voyez la Note [*l*] du Myſtere de la Réſurrection en trois Journées.

L'Acteur rend compte aux Spectateurs de la mort de la sainte Vierge, dont les Anges ont enlevé l'Ame ; & du miracle qui arrive à un Juif à son Tombeau *. Au bout de trois jours Jesus survient, & emporte son corps au Ciel, & bénit les Apôtres. Le Mystere finit par une priere à la Vierge Marie.

* Voyez le V. Livre des Actes des Apôtres.





MYSTERE DU ROY ADVENIR (*a*).

» S'ensuit le Mystere du Roy » Advenir, ouvré par Jehan du » Prier, dit le Prieur Mareschal des » Logis du Roy de Cécille, René le » Bon (*b*). »

[*a*] L'orthographe de ce nom varie beaucoup : on le trouve ainsi écrit au titre, & dans le Prologue. Dans les deux premieres Journées on l'appelle Avenir, ou Avennir, *c'est la véritable orthographe* : & Abhennir dans la troisiéme.

(*b*) Ce Mystere, qui n'a jamais été imprimé, se trouve in-fol. parmi les Manuscrits de la Bibliothéque du Roy. Il est divisé en trois Journées, dont les deux premieres contiennent 85. feüillets chacune, & la troisiéme 110. En tout 560. pages, & près de dix-sept mille vers. On ignore le tems qu'il fut représenté : mais il est certain qu'il fut composé du vivant, & par les ordres de René Roy de Sicile. *Voyez ci-dessus la Vie de Jean du Prier*, & vrai-semblablement joüé devant ce Prince, qui mourut en 1480. Après avoir déclaré le sujet qui l'a obligé à composer ce Mystere, l'Auteur dans son Prologue, ajoute ces vers pour sa justification, en faisant parler l'Acteur, qui le représente en tierce personne.

Ceste matiere commentza,
Et son poure sens amassa,
Comme Dieu luy avoit presté :
Au vouloir Dieu, tant y ouvra,
Comme icy veoir on le pourra,
Mais que Dieu nous preste santé.
S'il est malfaict, & bien joüé;
Ou bien ouvré, & mal sonné,
Plaise vous, prester audience,

JOURNÉE PREMIERE.

LE Comte d'Alagonne députe ses Chevaliers vers le Roy Alfonce, pour luy demander sa fille en mariage. Le Roy envoye chercher la Princesse, & lui fait part de la proposition du Comte.

LE ROY ALFONCE.

Ung Comte y a ; je ne sçay qui il est,
Qui vous demande
A mariage,
En son langaige,
Et dit qu'il est
Plain d'Eritage,
De grant lignage ;
Ne sçay que c'est.

Toutesfois tant est labouré,
Que véez-ci le Livre achevé,
Tout prest comme à joüer, & commence.

Le fonds de ce Mystere est tiré d'un Ouvrage de S. Jean Damascene, intitulé *l'Histoire de Josaphat Fils d'Avennir Roy des Indes & de Barlaam* : le reste est de l'invention de l'Auteur, qui plus Poëte en ceci que la plûpart des Compositeurs de Mysteres, a tiré la plus grande partie de son imagination. Nous rendrons compte dans le Volume suivant d'une Moralité composée sur le même sujet.

Il m'est advis, qu'il est nommé
Par son nom, Comte d'Alagonne.

La Princesse, sans demander une plus ample explication, déclare qu'elle ne veut pas se marier du vivant de son pere. Sur ce refus le Comte assemble ses troupes, & vient assiéger Alfonce dans sa Capitale.

LE COMTE D'ALAGONNE.

Par Jupiter, je vous aurez.

LA FILLE DU ROY.

Par Jupin, pas ne sera voir * — * Vois, vrai.

LE COMTE D'ALAGONNE.

Je n'auray donc plus de pouvoir,
Que vous n'en soyez la maîtresse.

LA FILLE DU ROY.

Je me feroye avant ardoir * — * Brûler.
Par Vénus la bonne Déesse.

Alfonce perd la vie dans un assaut. Le Roy Avenir, qui est venu à son secours, veut engager la Princesse à épouser le Comte. Mais elle ne pouvant souffrir le meurtrier de son pere, rejette son alliance avec horreur; & le Comte est contraint de s'en retourner dans son Pays.

Peu de tems après l'Abbé de Sanar, & celui de Grantmont, suivant les inspirations du Ciel, envoyent quelques-uns de leurs Religieux prêcher la Foy aux Infidéles. Ceux-ci en passant par un bois, trouvent un Hermitage, & trois Hermites.

LE I. MOYNE *de Grantlmont.*

In quem creditis vos?

LE I. HERMITE *du Boys, tremblant.*

Jhesus;

Confidimus in Mariâ.

Ces serviteurs de Dieu, rassurés de part & d'autre, vont prêcher le Peuple d'Alagonne. Le Comte se trouve à leur Sermon, avec le Duc Grec, & le Duc Egipcian. Les Astrologues Payens disputent avec les Religieux, qui les confondent par de pressans argumens. Lucifer, qui voit leur défaite, ordonne à ses Démons d'aller à leur secours.

Le Comte d'Alagonne se convertit, aussi bien que Carbarant, Chevalier Egipcian, & Gadiffer Chevalier Grec. Les Ducs d'Egypte & de Grece font chercher partout ces deux derniers; & le Messager à qui l'on donne cette commission, rencontre un

Laboureur, à qui il demande s'il n'a point apperçû de Chrétien.

LE LABOUREUR *en colere.*

Le Diable les puist emporter.
Depuis leur sanglante venuë,
J'ay par eulx ma femme perduë
Je ne sçay où Diable elle est.

Le Roy Avenir apprenant les progrès des Religieux, ordonne à Barbaran son Prevôt de lui amener tous les Chrétiens qu'il pourra trouver; ce Prevôt part avec Agrippart, Malengrongné, & Bray-de-fer ses Archers, & emmene les Hermites, & les autres Fidéles.

„ Icy abatent l'Hermitage, & les „ Diables leur aident. „

Avennir reconnoissant parmi eux le Comte, les deux Chevaliers, & la femme du Laboureur, ordonne qu'on les fasse mourir, & qu'on commence par le Comte d'Alagonne.

LE BOURREAU.

Si g'y faulx, faictes m'en autant.

Pendant que le Roy est occupé à faire tourmenter ces Chrétiens, on lui annonce que son Epouse vient d'expirer, en mettant un Prince au monde.

AVENIR.

Malgré Jupin, des Chrestiens,
Et qui jamais les mist en voye
J'ay perdu m'amour, ma joye,
J'ay perdu ce que j'avoye,
J'ay perdu ce que doubtoye,
Que vouloye,
Que tenoye.
Simple coye
De mon trésor la mont joye:
Je m'en vant *.
Je pers ce que désiroye,
Je pers où mon tems passoye,
Je pers à qui m'esbatoye,
Que baisoye,
Embrassoye,
Ou disoye
Quant en mes bras la tenoye
Cy-devant, &c.

* Vante.

La naissance du jeune Josaphat, console un peu le Roy; il mande tous les Seigneurs de sa Cour, & les Astrologues Egyptiens, qui l'assurent que ce Prince embrassera un jour la Loy des Chrétiens. Pour prevenir ces présages, Arrachis conseille à Avenir de faire construire une Tour & d'y faire mettre Josaphat, avec un

un Maître d'Ecole, qui prendra soin de lui inspirer beaucoup de haine pour le Christianisme *.

» Cy fine la premiere Journée : » prennent la Royne, & la portent » hors du jeu. »

*Le commencement de la vie de Josaphat, ressemble beaucoup à celle de Ste Barbe. Voyez ci-dessus ce Mystere en V Journées.

JOURNÉE SECONDE.

PEndant que le Duc Grec fait endurer les tourmens les plus cruels à Gadiffer, qu'Avennir lui a remis entre ses mains, le Duc Egipcian ordonne au Bourreau de couper par la moitié le corps de Carbarant son Chevalier.

CARBARANT, *la moitié de dessus* *.

Jhésus, Jhésus !

* C'est-à-dire la partie supérieure du corps.

LE PREVOST *au Duc.*

Et escoutez !

Veez-cy merveilles, Monseigneur !

AGRIPPART *frappe, & dit.*

Et je croy que vous vous tairez.

CARBARANT.

Jhésus, Jhésus !

LE DUC EGIPCIAN *étonné.*

Et escoutez ;

Je suis de ce faict effroyez.

CARBARANT.

Pacience, mon Créateur.

Jhésus, Jhésus.

LE I. CHEVALIER.

Et escoutez,

Veez-cy merveilles, Monseigneur.

Michel & Gabriël enlevent les Ames de ces deux Martyrs : d'un autre côté le premier Chevalier du Roy Avennir, prend la résolution de se faire baptiser ; Sathan sous la figure d'un Taureau, tâche de le détourner (e), mais le nouveau soldat du Seigneur le chasse honteusement.

LE CHEVALIER.

Or si tu viens par les faux Déables,

Retourne-toy, sans séjourner.

» Sathan tombe étendu à terre, & » tous les Déables ensemble le battent, & l'entraînent en Enfer. „

Cependant Josaphat, appuyé contre une fenêtre de la Tour, considere

(e) „ Icy il aura ung cuir de bœuf. „

un Temple des Idoles, & interroge son Précepteur.

JOSAPHAT.

Le dessus du Monstier ne tent
Pas bien contre Soleil levant ?

LE Me. D'ESCOLLE *étonné.*

Quelle chose appellez-vous Monstier ?
Pas vostre parler n'entendons.
C'est où on va sacrifier
Tous les Dieux, esquelz nous créons.

JOSAPHAT.

Vos Dieux ? Et comment sont leurs noms ?
Sont-ce ceux qu'on appelle Ydolles

LE Me. D'ESCOLLE *encolere.*

Monseigneur, laissez ces raisons,
Ne dictes telles parolles folles;
Ce sont ceulx qui vous ont formé,
En qui devez avoir créance.

JOSAPHAT.

Qui les a faict, ne charpenté ?
Vous autres ?

LE Me. D'ESCOLLE.

Oüy sans doubtance.

JOSAPHAT.

Et comment ont-ils donc puissance
De moy former, puisqu'entre nous,
Les avez faict à vos semblances.

LE Me. D'ESCOLLE *le fait retirer dedans, & dit.*

Sus, Monſeigneur, retrairons-nous.

Le Prevôt ayant entendu dire que deux nouveaux Hermites ſont venus s'établir dans la Forêt d'Alagonne, les va prendre, & les conduit devant le Roy, qui les fait jetter dans un grand feu : ce feu s'éteint, & lorſqu'on le rallume, la flamme s'élance ſur les Bourreaux, & ſur Avennir même.

ROY AVENNIR.

Ay, Saturnus ! ay ! à la mort ;
Que mauldicte ſoit la lignée.
Haro ! j'ay la barbe bruſlée
Maulgré Apollin &

Les Chevaliers prient le Roy de pardonner à ces pauvres Hermites, que le feu a reſpecté. Non, non, s'écrie Avennir.

ROY AVENNIR.

Ma barbe ne puis oublier,
Je l'ay brullée juſques aux os.

Par ſes ordres on coupe les bras & les jambes de l'un & la tête de l'autre *, & on les enſevelit enſemble en cet état. Le Roy va enſuite viſiter

* On porte cette teſte ſur l'Autel du Temple. Voyez la Journée ſuivante.

Josaphat, qui lui fait des loüanges de son Maître d'Ecole, & de Zardain son Valet de Chambre. Avennir remet le jeune Prince sous la garde du Duc Egipcian, & lui recommande sur-tout, de ne lui point parler de mort, ni de maladie.

» Ung Joueur de Lut joue & » chante, & l'autre jouera de la har» pe, & vont devant Josaphat. »

Les soins du Duc Egipcian, & de Zardain ne peuvent empêcher Josaphat de parler à un pauvre très-caduc, à qui il demande pourquoi il marche avec tant de peine. C'est le poids des ans qui m'accable, répond le Pauvre, & je sens que bientôt il faut que je meure, ajoûte-t-il.

JOSAPHAT.

Et quelle chose esse de mourir ?

LE VIEIL HOMME.

C'est le point où chacun venir
Conviendra, ès fins de sa vie.
Du corps faict Dieu l'ame partir,
Puis s'ell'a malfaict est pugnie.

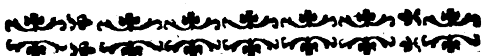
JOSAPHAT.

Et comment pugnie ? Quesse à dire ?
Qui esse qui la pugniera ?

Le Pauvre lui parle alors du Jugement dernier, & des peines de l'Enfer. Ce diſcours épouvante de telle ſorte Joſaphat, qu'en quittant ce pauvre, il va ſe jetter ſur ſon lit. Dieu ordonne à Barlaam de profiter de ce moment, pour inſtruire le Prince dans la Foy Chrétienne.

» Ballam veſtu en guiſe de Mar-
» chand va vers l'enfant. »





JOURNÉE TROISIÉME.

BArlaam sous ce déguisement, s'introduit chez Josaphat, qu'il instruit dans notre Religion, & lui donne une Haire, & une Robe grise. Il se retire ensuite; & Zardain en entrant dans la chambre de son Maître, est fort étonné de le voir ainsi habillé. Il court aussitôt en avertir le Roy, qui pour détacher le Prince de la Religion qu'il vient d'embrasser ordonne que les trois Maîtres de la Loy disputeront devant Josaphat avec les Chrétiens. Le fidele Nator en confondant les Docteurs Payens affermit la foy du jeune Prince.

ROY ABHENNIR.

Comment estes-vous donc rnez jus * ? * Bas.
Seigneurs, que ne respondez-vous ?
Et quesse-cy ? Vous rendez-vous ?
Et beaux Seigneurs, & quesse-ce à dire ?

LE I. MAISTRE DE LA LOY.

Quant à moy, je ne sçay que dire,
Il ne dit que la vérité:
Il ne se peult autrement faire.

ROY ABHENNIR *en colere, au Bourreau:*

A ce coup, qu'ilz soient despéchez,
A tous les trois les yeux crévez,
Sans attendre ne grain; ne goutte,
Afin qu'ils n'y voyent plus goutte.

LE I. MAISTRE DE LA LOY.

Miséricorde très-chier Sire,
Nous ne l'avons pas desservy.

Le Bourreau & son valet les exécutent l'ordre d'Avenir. Après quoi le Valet prétend partager l'argent que l'on donne à son Maître.

LE VARLET *du Bourreau*

Et comment, n'en aurai-ge point?
Je fais l'office comme ly,
Et si n'en ay riens; quant à moy...

Après quelques contestations, le Bourreau lui donne quelque chose.

LE CONSEILLER *d'Alfonce* * pleurant.*

Hélas! pourquoy sui-ge venu
A ceste disputacion?
Mon luminaire j'ay perdu,

* C'est l'un des Maistres de la Loy, à qui on vient de crever les yeux.

Le Roy assemble son Conseil, pour trouver les moyens de faire changer de sentiment à son fils. Seigneur, lui dit Théodas, si vous voulez le tenter, faites-lui amener des jeunes Demoiselles.

CALIBEAS, *Conseiller.*

Vous estes l'un des plus subtilz
Qui soit en Ynde, & bien saige,
Et de science le plus saige
Qu'homme vivant pourroit trouver.
Il nous fault des femmes mander,
Très-chier Sire, comme il a dit.

Le Maître d'Hôtel du Roy, va de sa part prier la Fille du Roy Alfonse de venir au Palais, & d'amener avec elle les plus jolies Demoiselles qu'elle pourra trouver.

LA FILLE *du Roy Alfonce.*

Et sur ma foy, Maistre-d'Hostel,
Je ne sçay que ma Demoiselle:
Elle est gracieuse, & très-belle,
Et scet assez bien l'honneur.
Mais se vous sentez deshonneur
Au faict, ne nous y menez point.

LE Me D'HOSTEL.

Haa! nenny, ne nous doubtez point.
Et comment? c'est vostre parent,

Jà ne feroit certainement
Rien dont vous eussiez desplaisir.

Voyez ci-dessus Journée seconde.

D'un autre côté le Roy va au Temple, où il a fait porter en offrande à ses Dieux la tête d'un des deux Hermites d'Alagonne. Cette tête, quoique séparée de son corps depuis longtems, parle à Avennir, & confond les subtilités de Théodas & de Calibéas. Le Roy les prie de le délivrer des discours importuns de cette tête.

» Icy celuy qui est au fond (*d*), » remplist la teste de souffre, d'estou» pes, & de salpestre. „

Calibéas dit à la tête de se consommer d'elle-même, si le Dieu des Chrétiens est le véritable : à ces mots la tête paroît en feu, & se réduit en cendres.

On vient avertir Avennir que la Fille du Roy Alfonse arrive : le Roy la fait entrer, lui déclare ses intentions, & la prie d'employer son adresse pour retirer Josaphat de la profonde mélancolie où il est.

(*d*) Pour entendre ceci, il faut sçavoir que cette tête est sur l'Autel, dans la concavité duquel est placé un homme, qui remplit la tête (qui est de carton) de ces matieres faciles à se consommer, & où il met le feu, dès que Calibéas cesse de parler.

LA FILLE *du Roy Alfonce.*

Monſeigneur, croyez ſeurement
Que jamais jour il ne m'avint,
N'en ma penſée ne m'advint
De penſer à ceſtuy affaire :
Mais c'eſt raiſon, qu'on vüeille faire
Ce qu'il vous plaiſt ſans nulz débatz.

LA DAMOISELLE.

Voire, mais il ne me plaiſt pas,
Moy, qui ay bonne renommée,
Que je ſoye deshonnorée :
Chacun au doy me monſtrera.

ROY ABHENNIR *à la Demoiſelle.*

Or, m'amye, quant ainſi ſera,
Pas ne ſera grant deshonneur,
S'un Filz de Roy, à voſtre onneur.
Et auſſi, quant ainſi ſeroit,
Voſtre corps rien n'y perderoit,
Ains ſeroit de moy enrichy :
Et vous trouveroye mary
Plus puiſſant, & grandement.

Elles vont trouver Joſaphat, qui bien loin de repondre à leurs careſſes leur prêche la chaſteté, & leur conſeille, en cas qu'elles ſe veüillent marier, de prendre le Sauveur pour Epoux. La Princeſſe feint de ſe

trouver mal, & tombe évanoüie. Que veut votre Maîtresse ! dit le Prince, à la Demoiselle.

LA DAMOISELLE.

Et le devez-vous demander !
Monsieur, le vous fault-il dire ?

LA FILLE *du Roy Alfonce.*

Comment osez-vous contredire,
De refuser cestuy plaisir :
Plusieurs se feroient occire
Pour une heure ou deux me tenir.
Las ! ne me faictes pas languir,
Monsieur, & je vous en prie.
Doulcement, vüeillez accomplir
La volonté de vostre amie.
Est nature en vous deffaillie ?
Vous qui n'estes qu'ung jeune enfant ?
Embrassez-moy à chere lye,
Jamais homme n'aimay autant.

LA DAMOISELLE *de la Fille Alfonce, chante & dance.*

Gente créature,
Que j'ay tant aimé :
Si je ne t'agrée, &c.

Josaphat fortifié par la grace du Seigneur, touche le cœur de ces deux Filles, & les convertit à la véri-

table Religion. Théodas suit cet exemple, & bientôt Avennir detestant ses Idoles embrasse le Christianisme (*e*). Il meurt peu de tems après dans des sentimens véritablement Chrétiens. Josaphat quitte ensuite sa Couronne & se retire dans un Hermitage.

» Les Diables en guise de bestes » l'assaillent. »

SATHAN.

Filz de Roy, entens ma raison.

Le Prince sans l'écouter, le chasse par le signe de la Croix; & pour se mettre à couvert de pareils assauts, il va trouver son cher Barlaam: & meurt paisiblement dans cette derniere retraite. L'Evêque de Sanar, instruit de sa mort, va, accompagné de ses Chanoines, chercher son corps pour le mettre en sépulture.

(*e*) „ Adonc les Diables „ se combattent tous ensemble, & Lucifer leur „ geâe des pierres sus „ eulx. „





An. 1474.

LE MYSTERE DE L'INCARNATION. ET NATIVITÉ DE N. S. J. C. (a).

AVant de donner l'Extrait de ce Poëme, nous avons crû devoir joindre ici l'ordre des Echaffauts qui furent construits à Roüen, lorsque ce Mystere y fut représenté en 1474. Outre qu'on y trouve le détail éxact de cette décoration, ce passage éclair-

(a) Ce Mystere est divisé en deux Journées, dont la premiere comprend l'*Incarnation*, & la seconde *la Nativité de N. S. J. C.* La seule Edition qu'on en trouve est in fol. Gothiq. *Bibliot'eq. du Roy, & de l'Abb. de Ste. Genevieve*, sans nom d'Imprimeur, ni datte de l'Impression, & contient 228. feüillets, y compris la Table de l'ordre des Etablies, & celle des Personnages. *Parmi les Manus. de la Bibl. de Mr. Dufay; il y avoit un in-fol. contenant une partie du Mystere de l'Incarnation.* On ignore le nom de l'Auteur de ce Poëme, qui peut contenir environ vingt mille vers, assez bons pour le tems. Il est cependant à présumer qu'il fut composé avant 1474. & peut-être joüé avant ce tems: mais, nous n'en avons aucune certitude. On peut seulement assûrer, qu'il est de beaucoup posterieur au Mystere de la Conception, dont l'Auteur de celui-ci a pris beaucoup de choses, & sur tout du Procès de Paradis. *Voyez ci dessus le Mystere de la Conception.*

cira ce que nous avons deja dit page 64. du premier Volume, & mettra pleinement le Lecteur au fait de la forme, & de l'arrangement de nos anciens Théatres : on pourra aisément sur le plan de celui-ci, concevoir une idée juste & certaine de tous les autres.

» Ensuit l'Incarnation & Nativité » de Nostre Saulveur & Rédempteur » Jesu-Christ, laquelle fut monstrée » par personnaiges, ainsi que cy-après » est escripte l'an MCCCCLXXIV. » les Festes de Noël, en la Ville & » Cité de Roüen : Et estoient les » Establies assises en la partie Septen- » trionale d'iceluy (*b*) depuis l'Hos- » tel de la Hache couronnée, jusqu'en » l'Hostel, où pent l'Enseigne de » l'Ange. Second * l'ordre déclaré en

* Selon

(*b*) La partie Septentrionale du neuf Marché de Roüen étoit occupée par les Echafauts ; dont le plus Oriental étoit celui du *Paradis*, qui touchoit l'Hôtel de la Hache couronnée, & sous lequel étoit placé *Nazareth*, & de suite ceux de *Jerusalem*, de *Bethleem* & de *Rome*, qui, terminant le Théatre du côté du couchant se trouvoit adossé contre l'Hôtel, où pendoit l'enseigne de l'Ange. C'est ainsi qu'on dressoit les Echafauts, lorsque le terrain le pouvoit permettre ; mais les Confreres de la Passion renfermés par les bornes de leur Théatre de la Trinité, à Paris, étoient forcés à redoubler les rangs, lorsqu'il y avoit plus de trois Echafauts, & par conséquent le fonds & les côtés se trouvoient remplis.

„ la fin de ce Codicille. Mais les Esta-„ blies des six Prophétes, estoient „ hors des autres, en diverses places, „ & parties d'iceluy Neuf Marchié. „

* Feüillet 127. tourné.

„ Ensuit l'ordre * comment es-„ toient faicts les Establies. „

„ Premierement, vers Orient. „

PARADIS (c).

„ Ouvert, faict en maniere de „ Throsne, & reçons d'or tout au-„ tour. Au milieu duquel est Dieu „ en une Chaiere parée, & au costé „ dextre de luy Paix, & soubz elle „ Miséricorde: & au senestre Justice, „ & soubz elle Vérité: & tout au-„ tour d'elles, neuf ordres d'Anges „ les uns sur les autres. „

(c) Pour la commodité des Spectateurs, des Ecriteaux *Voyez le Prologue ci-dessous.* attachez au-dessus de chaque Echafaut, les instruisoient des lieux qu'ils contenoient. Les Acteurs qui représentoient dans le Mystere paroissoient sur les Echafauts où ils devoient joüer d'abord. C'est pour donner un exemple de ceci, que nous avons joint les noms des Personnages, aux lieux où ils doivent être au commencement de la Piece. Voici ceux de ce premier Echafaut.

Dieu le Pere.
Paix, Misericorde, Justice, Vérité.
Saint Michel.
Gabriël.
Raphaël.
Uriël.
V. VI. VII. VIII. & IX. Anges, & plusieurs non parlans.

Nazareth (*d*).
1. La Maison des parens Nostre-Dame.
2. Son Oratoire.
3. La Maison de Elizabeth en Montaigne.

Hiérusalem(*e*)
1. Le Logis de Symeon.
2. Le Temple Salomon.
3. La demeure des Pucelles (*f*).
4. L'Ostel de Gerson Scribe.
5. Le lieu du peuple Payen.
6. Le lieu du peuple des Juifz.

(*d*) NAZARETH.
Joseph.
Marie.
Elizabeth.

(*e*) HIE'RUSALEM.

Symeon.
Le Souverain *Prêtre de Hiérusalem.*
Samuhel *son Clerc.*
Maistre Gerson *Scribe.*
Maistre Ithamar *Pharisée.*
Abisac *Pucelle.*
Thamar *Pucelle.*
Thesan *Premier du Peuple payen.*
Meraïoth *deuxiesme.*
Abisvé *troysiesme.*
Phinées *Premier du Peuple des Juifz.*
Sadoc *deuxiesme.*
Josedech *troysiesme.*
Eliud *Premier Cousin de Joseph.*
Achin *deuxiesme.*

(*f*) Voyez les XV. XVI. & XXI. Mysteres de la Conception.

Bethléem (g).
1. Le lieu de Joseph & de ses deux Cousins.
2. La Crache ez Beufz.
3. Le lieu où l'en reçoit le tribut.
4. Le Champ aux Pasteurs contre la Tour Ader.

Romme (i).
1. Le Chasteau de Sirin Prévost de Syrie (h).
2. Le Temple Apollin.
3. La Maison de Sibille.
4. Le Logis des

(g) BETHLE'EM.
Zébel *Femme de la Ville de Bethléem.*
Salomé *semblablement.*
PASTEURS.
Nachor *Maistre Pasteur.*
Enos *Prudent Pasteur.*
Malaléel *Prudent Pasteur.*
Ludin *fol Pasteur.*
Anathot *fol Pasteur.*
Abigaïl *sa Mere.*
(h) SYRIE. *
Cyrin *Prévost de Syrie.*
Abidas *son Sécrétaire.*
Volant *son Hérault.*
Sa Trompille.
(i) ROMME.
Marcaboth *Clerc du premier Temple Apollin.*
Sabatha *deuxiesme.*
Sibille.
Sadeth *son Clerc.*
Octovian *Empereur de Romme.*
Jedebos *son Connestable.*
Joab *son Séneschal.*
Elnathan *Maistre des Sénateurs.*
Asersval *Prévost de Romme.*
Jaribeth *son Sécretaire.*
Citus *Hérault de Octovian.*
Thogorma *premier Maistre de la Synagogue de Romme.*
Riphat *deuxiesme.*

* Cet Echafaut étoit joint à celui de Rome.

Princes de la Synagogue.
5. Le lieu où l'en reçoit le tribut.
6. La Chambre de l'Empereur.
7. Le Throsne d'icelluy.
8. La Fontaine de Romme.
9. Le Capitole.

Enfer, faict en maniere d'une grande gueulle, se cloant, & ouvrant quant besoing est (k).

Elizer *troysiesme.*
Dercon *Garde du Capitole.*
Gademath *son premier Serviteur.*
Meguis *deuxiesme.*

(k) ENFER.

Lucifer.
Sathan.
Astaroth *Messagier d'Enfer.*
Mammon *venant du Capitole.*
Asmodéus *du Temple Apollin.*

Cette décoration & les suivantes n'étoient point sur les Echaffauts. Au bas du Théatre paroissoit une énorme tête de Dragon, dont l'entrée (qui aboutissoit sous le Théatre) étoit assez large, pour y laisser passer plusieurs personnes, s'ouvroit & fermoit, lorsque les Diables vouloient y entrer ou en sortir. „ Et estoit la bouche „ d'Enfer très-bien faicte, „ car elle ouvroit & clooit „ quand les Diables y vo- „ loient entrer, & yssir, & „ avoit deux gros eulx * d'a- „ cier „ dit la Chron. Manus. de Metz. *Voyez cy-dessus pag.* 286. *Et la moralité de Bien-Advisé & Mal-Advisé. Section. VII.* Au reste, comme les Scenes des Diables étoient tout à la fois divertissantes, & propres à inspirer de la terreur, on plaçoit toujours la gueulle d'Enfer vers le bord du Théatre. Joignez encore ici la description de ce lieu, que l'on trouvera

* Yeux.

Le Limbe des Peres faict en maniere de Chartre, & n'estoient veus sinon au dessus du faux du corps (*l*).

Les places des Prophetes ez divers lieux hors les autres (*m*).

PROLOGUE.

Pour relever l'humaine Créature
Des ors Enfers, & de la chartre obscure,
Où l'avoit sceu le mauvais Ange attraire:
Le Filz de Dieu, par sa charité pure,
Et amitié, nostre propre nature
A voulu prendre, & vray homme soy faire,
Et d'une Vierge il a fait son sacraire,
Puis en est né, en très-poure repaire,
Ainsi comme nous le démonstrerons,
S'il plaist à Dieu; & pour ce mieux parfaire,
Nous vous prions tous, qu'il vos plaise taire,
Jusques à ce qu'achevé nous aurons.

Journée II. de ce Mystere: & Journée I. de celui de la Resurrection composées par Michel.

(*l*) On peut voir un détail circonstancié de ce lieu, Journée I. de la Resurrection que nous venons d'indiquer. Voici les noms des Personnages.

LE LYMBE.
Adam.
Eve.
Abraham.
Jacob.
Hély *Pere de Joseph, Mary de Nostre-Dame.*

(*m*) LES PROPHETES.
Balaam.
David.
Ysaye.
Hiérémie.
Ezéchiel.
Daniel.

Affin d'ennuy füir, nous nous tairons.
Présent des lieux, vous les pouvez congnoistre
Par l'escript tel que dessus voyez estre *.
Nous requérons universellement
A tous Seigneurs d'Eglise** ou autrement,
Et au commun, bref à toute personne,
Se commettons fautes, qu'on nous pardonne,
Et chacun Dieu de prier d'humble cueur,
Que par sa grace il nous soit adjuteur.
Donc Balaam, le Prophete gentil,
Commencera le premier ; & est cil
Qui Eliud est dit en Livre Job.

* Ceci prouve ce que nous avons avancé ci-dessus. Note ( )

** Bien loin que ces pieux Spectacles fussent interdits aux Ecclesiastiques, c'est qu'une partie des Mysteres est de leur composition.





PREMIERE JOURNÉE.

APrès que Balaam, David (*n*) & les autres Prophetes, avec la Sibylle, ont prophétisé chacun à leur tour la venuë du Messie, l'Empereur Octavian monte au Capitole pour offrir un sacrifice à la Divinité qu'on y adore; & lui demander qui sera son successeur. Le Fils de Dieu, qu'une Vierge enfantera, sans cesser d'être Vierge, répond le Diable Mammon caché derriere l'Idole.

MAMMON.

Entendez ces motz, plus n'en dis.

* Derraine. Derniere.

(*n*) Celui qui faisoit le personnage de David, devoit accompagner avec sa Harpe une partie de son rôle, qu'il étoit obligé de chanter. Et lorsqu'on ne pouvoit trouver d'Acteur qui sçût chanter, & joüer de cet instrument, on supprimoit le chant. C'est ce que nous apprend la note marginale. ,, Adonc harpe, ,, s'il est harpeur, ou si non ,, laisse cette derraine ,, * clause, depuis ce lieu-,, là, *Ces choses donc*, &c. ,, Ceci doit servir d'éxemple pour tous les Jeux de Théatre, qu'on étoit forcé de supprimer, lorsqu'on ne pouvoit pas les éxécuter. Au reste ces Propheties ne servent pour ainsi dire que de Prologue au Mystere. Voyez la Note (*f*) du Mystere de la Resurrection, composé par Michel.

Pendant ce tems-là la Sibylle va à la Fontaine de Rome; & prête à puiser de l'eau un accès prophétique la saisit: attendez un peu, lui dit Sadeth son Clerc, que j'aille chercher l'Empereur: Octavian * arrive, & apprend de la Sibylle que le Sauveur du monde doit naître dans peu; mais que ce jour, qu'elle ignore sera signalé par le cours de cette Fontaine qui alors jettera de l'huille, au lieu d'eau. L'Empereur s'en retourne dans son Palais, & fait construire un Autel à ce Dieu qui doit naître.

* Octavien Auguste.

» Adonc s'en vont les Seigneurs » en leurs places, & la Sibyle en sa » maison, sans mot dire; & est Enfer ouvert, en une des parties duquel est le Limbe des Peres, comme une chartre & sont nudz (o). »

L'arrivée de l'Ame d'Helie * console les Peres; Il leur apprend que le sceptre de Juda est passé dans une main étrangere, ce qui leur fait espérer que le Christ descendra bientôt sur la terre.

* Pere de St. Joseph.

(o) Les Peres des Limbes sont enfermés dans une espece de Prison, qui ne les laisse voir que jusqu'à la ceinture.

Sur ces entrefaits Thogorma Chef de la Synagogue de Rome, va au Temple Apollin, & charmé de la beauté de ce lieu, il consulte la Divinité sur sa durée: le Demon Asmodéus lui repond, qu'il ne finira que lorsqu'une Vierge enfantera. Thogorma regardant cette chose comme impossible, fait attacher cette inscription à la porte du Temple.

Templum pacis eternum.

Cependant Dieu écoutant la priere que Miséricorde lui fait en faveur de la nature humaine (1), ordonne à Justice de parcourir la terre, & d'y chercher un mortel, qui par la pureté de ses mœurs, soit digne de faire la réparation nécessaire, pour effacer le crime d'Adam. Justice après bien des peines, arrive enfin à Jerusalem, où elle entend le Grand Prêtre qui causant avec Samuhel son Clerc, lui avouë qu'il a été obligé d'acheter l'Office dont il est revêtu & qu'Hérode le lui a vendu cherement. Justice voyant par ses discours que

(1) Nous passons le Procès de Paradis qui est presque la même chose que celui qu'on a déja vû au Mystere de la Conception.

le crime a pénétré jusque dans le Sanctuaire, désespere de trouver ce qu'elle cherche, & reprend la route du Ciel. Dieu touché, de la misere des hommes, declare que son propre Fils ira expier leurs pechez, & ordonne à Gabriël d'aller annoncer à Marie mariée (2) depuis peu à Joseph que le Messie prendra naissance dans son sein. Cette nouvelle cause une joye inexprimable à tous les Esprits Célestes; & ils en temoignent leur satisfaction par des chants d'allégresse.

» Adonc chantent le premier vers » de la Chanson qui suit; & puis » les Joüeurs d'instrumens derriere les » Anges repetent iceluy vers, & tan- » dis les Anges qui tiennent les ins- » trumens font maniere de jouer. » Après les Anges chantent le second » vers, & puis les instrumens repetent » trois lignes; après les Anges chan- » tent le tiers vers, & puis les instru- » mens tout le premier, & puis » la fin. » (p)

---

(2) Marie est pour lors à Nazareth, & Joseph à Bethléem. Nous supprimons l'Annonciation, en ayant déja parlé amplement dans le Mystere de la Conception.

(p) Ce Rondeau que nous avons figuré de la même façon qu'on le trouve

Au nouveau sceu de la Conception du Filz de Dieu, pour la Rédemption; Qui veult faire d'humaine Créatu - - - - - - re; Qui estoit cheüe en pé - - - chié & ordu - - re: Chacun au Ciel maine éxul - - - - - tation.

Faisons grand bruit, chansons multiplions,
Toutes nos voix ensemble despléons *
Nul ne se faigne, & chacun y ait cure,
Au nouveau Sceu,

Tenor. Au nouveau Sceu.
Contratenor. Au nouveau Sceu.
Concordans. Au nouveau Sceu.

*Déployons.

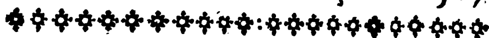
Des Instrumens prenons ung million,
En encor plus, bref tout y employon,
Car aujourd'huy a uni sa facture
Avecques soy le hault Dieu de Nature,
Et à tousjours, sans séparation.
Au nouveau Sceu.

PROLOGUE.

Seigneurs, & toute l'Assemblée,
Nous vous remercions humblement,
Cy finons pour ceste journée,
Seigneurs, & toute l'Assemblée,
Demain sera à fin menée
La matiere parfaictement:
Seigneurs, & toute l'Assemblée,
Nous vous remercions humblement.

---

dans l'Exemplaire sur lequel cet Extrait est composé, n'est placé ici que pour donner une idée de la Musique qu'on inséroit dans nos anciens Poëmes Dramatiques, & qui paroît tenir beaucoup du Plein-Chant. On ne connoissoit point alors l'Impression des caractères de Musique, que l'on ajoûtoit à la main dans les espaces que les Imprimeurs laissoient exprès entre les lignes.



SECONDE JOURNE'E.

CYrin Prevôt de Syrie fait publier dans la Judée l'Ordonnance de l'Empereur qui enjoint à ses sujets, de se faire inscrire au païs de leur naissance. Chacun obéït à ce commandement & Joseph & Marie s'y conforment aussi, & payent une piéce d'argent, suivant ce qui est prescrit.

Pendant ce tems-là Théſan & Meraïoth, ayant appris qu'il doit naître dans peu le Sauveur des Gentils, du nombre desquels ils sont, en ressentent une extrême joye, & chantent cette Chanson à deux parties, en langage inconnu, peut-être à l'Auteur même.

Tenor. En nog novet, en nog novet en matherisoth, ibistouare lau en dirouy li gros. En nog novet: en nog novet, en matherisoth, Bistouare lau en dirouy li gros. Litelit horne Platelit horne, dandelit, dandelit danser lamy Phallare, dandelit hau ligrin.

Contratenor. En nog novet, en nog novet, &c.

D'un autre côté le Pasteur Nachor rassemble les Bergers de la Plaine de Bethléem, pour faire la veillée: on lui dit qu'une partie de ceux qu'il demande sont morts depuis long-tems. Prions Dieu pour eux, replique-t-il.

NACHOR.

Re-qui-e-sçant-in-pa-ce.

Ce chant lugubre plaît tant au rustique Anathot, & il le recommence si souvent, qu'Enos & Malaléel ses compagnons l'obligent de se taire.

ANATHOT.

Se le mestier avoye hanté,
Ung bien petit, j'en feroye rage.

Sur ces entrefaites la sainte Vierge qui n'a pû trouver de logement, & qui s'est retirée dans une pauvre Créche à Bethléem, donne la naissance au Messie.

„ Adonc est Jesuchrist né. „

Les Anges par la clarté qu'ils répandent, & par leurs chants, annonçent cette heureuse naissance.

LES ANGES *chantent.*

Au sainct naistre du sacré Roy des Roys,
Qui de présent, est en terre accomply;
Soyons joyeulx, & soit ce lieu rempli
De mélodie, à haulte & clere voix.

Ils chantent ensuite un autre Rondeau, dont le refrain est, *Loé soit Dieu*. Zébel & Salomé réveillées par ce bruit & cette lumiere, viennent trouver S. Joseph, qui leur apprend la naissance de Jésus. Zébel ravie de joye, entre dans la Créche; mais l'incrédule Salomé refuse d'ajoûter foy à ce récit. Pour punir son crime Dieu permet que ses mains deviennent séches: elle implore alors l'assistance du Seigneur, qui envoye Raphaël pour lui dire qu'elle sera guérie en touchant le saint Enfant qui vient de naître. Pendant ce tems-là les Bergers de Bethléem arrivent pour sçavoir la cause de la lumiere éclatante qu'ils apperçoivent, & lorsqu'ils sont entrés, ils adorent le Sauveur, & lui offrent des présens, suivant leurs facultés (q).

Au même instant que ceci se passe

---

[q] „ Icy doit avoir „ ung Asne & ung Beuf: & „ qui ne peut trouver des „ corps de l'Asne & du „ Beuf fains, soit laissé ce „ qu'ensuit *, & soit in- „ continent pris ce Rondel „ *Vierge Clere*, &c. Mais „ qui en pourra avoir, ilz „ se doivent agenoüiller „ devant l'Enfant, & alé- „ ner contre luy pour l'es- „ chauffer, tandis que „ l'en dit le Rondel précé- „ dent. . . . . . Ensuit un „ Champ Royal, duquel „ en chacune clause quand „ on dit la derniere ligne, „ les bestes s'agenoüillent. „ *Car les bestes brutes le* „ *recognoyssent*. „

* Nouvelle preuve de ce que nous avons dit ci-dessus. Note [n]

en Judée, Mammon & Hasmodéus se retirent avec précipitation des Temples où ils se faisoient adorer, qui s'embrasent. Lucifer au désespoir de ces nouvelles, demandent où sont les autres Démons.

LUCIFER.

Et Mars, qu'en Grec, on dit *Aris*?

ASMODEUS.

Il régente encontre Paris,
En Montmartre, lieu de renom.

» Adonc crient tous les Déables en-
,, semble, & les tabours, & autres
,, tonneres fais par engins, & get-
,, tent les coulleuvrines, & aussi fait
,, l'en getter brandons de feu par les
,, narilles de la gueulle d'Enfer, &
,, par les yeulx & aureilles : laquelle
,, se reclost, & demeurent les Dea-
,, bles dedans. „

La Sibylle qui reconnoît à cette clarté brillante les marques de la venuë du Messie; ordonne à Sadeth d'aller à la Fontaine; Sadeth revient avec une cruche remplie de l'huile qu'il y a puisé : la Sibylle va aussitôt en avertir l'Empereur, & arrive au Palais, au moment que Jédébos le Connétable assûre ce Prince, que les

Romains charmés de ses rares qualités, veulent lui dresser des Autels. Octovian étonné de ce que la Sibylle lui rapporte des eaux de la Fontaine, & encore plus lorsqu'il apprend la Destruction subite du Temple Apollin, & de celui du Capitole, rejette la proposition du Connétable : & la Sibylle, pour le convaincre entierement de la naissance du Sauveur ; lui fait voir sur un Autel la représentation de la sainte Vierge, qui tient son Enfant entre ses bras. L'Empereur l'adore, & lui offre un sacrifice : & le Mystere est terminé par les réjoüissances des Bergers de Béthléem, qui chantent une Chanson, dont voici le premier Couplet *.

Nature humaine en ses suppos,
Chante hault & cler sans repos ;
S'esjoüissant de cueur non las,
Au naistre du vray Messias.

* Il y en a sept.





An. 1475.

MYSTERE DE LA RESURRECTION(a).

„ S'Enſuit le Miſtere de la Réſur-
„ rection de Noſtre-Seigneur Je-
„ ſu-Criſt, de ſon Aſcenſion, &
„ de la Penthecouſte : duquel eſt pre-
„ mierement à noter qu'il doit du-
„ rer troys jours ; & commencera le
„ premier Jour, Jeſu-Criſt eſtant

[a]. Ce Myſtere, très different de celui dont nous avons donné l'Extrait dans notre premier volume *Tom. I. p.* 430. *& ſuivantes* : eſt entierement de la compoſition du Docteur Jean Michel natif d'Angers. *Voyez ſa vie ci-deſſus p.* 238. & fut repréſenté dans cette Ville, devant le Roy René, comme nous l'apprenons par le titre de l'Ouvrage, que voici. „ C'eſt le Miſtere de la Reſurrection de „ N. S. Jeſu-Criſt, imprimé à Paris..... Cy finiſt le Miſtere de la Reſurrection de N. S. Jhéſu-Criſt, composé par Maiſtre Jehan Michel, & joüé à Angiers triumphamment devant le Roy de Cecile, imprimé à Paris pour Anthoine Verard Libraire, demourant ſur le Pont Noſtre-Dame à l'Enſeigne de Sainct Jehan l'Evangéliſte, ou au Palais au premier pilier devant la Chapelle où l'en chante la Meſſe de Meſſeigneurs les Préſidens „ *Bibliotheq. du Roy*. C'eſt un in-fol. de 133. feüillets : ou 266. pages à deux colonnes, chacune de 42. lignes. Ce qui peut compoſer environ vingt mille vers. *Gothiq*. Ce Myſtere ſe trouve auſſi Manuſcrit ſur velin, avec des Miniatures. *Bib. du Roy*.

„ en la Croix, qui finira quant les „ Femmes auront acheté des oignemens, & feront retournées de chez „ l'Apoticaire devers Noftre-Dame.„

Nous laifferons le Prologue, qui ne contient, fuivant l'ordinaire, que l'Argument de la Journée qu'on va repréfenter (b).

---

[b] Le tumulte & le bruit que chacun faifoit avant de prendre place, étoit caufe qu'on perdoit le commencement de la Piéce, & qu'on prétoit peu d'attention au Prologue, que les Auteurs ne compofoient gueres, que pour donner aux Spectateurs le loifir de fe ranger. C'eft ce que nous avons remarqué au commencement de la feconde Journée du Myftere de la Paffion : où il eft marqué, qu'après le Prologue „ la „ Fille de la Chananée „ pourra commencer la „ Journée, en parlant com„ me une Démoniacle, juf„ qu'à ce que bonne filen„ ce fuft faicte. „





LE PREMIER JOUR.

* ,, Icy chantent *Veni* ,, *Redemptor* ,, *Gencium*.

LUcifer effrayé des cris de joye des Peres des Limbes *, songe à la sûreté de son Empire, & ordonne à Cerbérus d'en garder soigneusement l'entrée.

,, Icy l'Ame de Jésus vestuë de ,, blanc (*c*) estant près de sa Croix, ,, se agenoille devers Paradis, & dit ,, les mains jointes ce qui s'ensuit. ,,

L'AME.

Créateur de toute nature,
Mon Dieu, mon Pere, & mon Seigneur,
Qui m'as voulu faire l'onneur
D'estre au corps de Jésus posée :
Où, pas ne me suis reposée
Longuement, sans adversité.
Je te mercye, en vérité,

(*c d*) Nous avons dit Sect. VII. de la Moralité du Bien-Advisé, & Mal-Advisé, que l'on représentoit les Ames Bienheureuses vêtuës de blanc, & celles des Damnés sous un habillement noir, ou rouge; En voici la preuve.

De ma noble créacion,
Et de ce que ma Paſſion
De mon corps j'ay eu pacience;
Et de la divine ſcience
Que m'as daigné communiquer;
Et de ce que, ſans repliquer,
Mon corps, qui giſt maintenant mort,
A eu victoire de la mort,
Maulgré le Dyable, & ſon envie.

Dieu le Pere ordonne à ſes Anges d'aller chercher l'Ame de Jeſus: pendant ce tems-là les Diables emportent l'Ame du mauvais Larron, qui eſt revêtuë d'une chemiſe noire (d). Enfin Jeſus deſcend aux Enfers, enchaîne Sathan, & briſe les portes de ce ſéjour ténébreux.

» Icy ſe doit faire pauſe (1) &
» tous les Diables, excepté Sathan,
» viennent tous à l'entrée d'Enfer;
» & lors comme eſpoventez, feront
» ſignes amiratifz* en mettant Coulle- *d'Admiration.
» vrines, Arbaleſtes, & Canons, par
» maniere de deffence: & eulx eſtans

(1) Pendant cette pauſe le bruit des Tambours, & des Armes à feu, tiennent lieu des Concerts d'Orgues, ou autres Inſtrumens Muſicaux.

» ſur le Portal, l'Ame de Jeſu-Criſt, » accompaignée de quatre Anges, » & de l'Ame du bon Larron, viendra aux Portes d'Enfer, traînant » après elle Sathan encheſné d'une » cheſne (*). »

* Voyez le XI. Myſt. de la IV. Journée de la Paſſion.

Lorſque Jéſus eſt entré (*e*), il prononce un Arrêt contre les Princes de l'Enfer: Mammona le Demon de la Convoitiſe, & de l'Avarice: Haſmodeus, de la Luxure; Belzébuth de l'Envie; Belphegor de Gourmandiſe; Baalderich de la Colere; Baalin de l'Oiſiveté; Aſtaroth le Démon d'Orgueil; Berich d'inobédience, & Béhémoth du Déſeſpoir; & enfin il condamne Sathan à demeurer enfermé pour toûjours dans le puits de l'abyme (*f*). Le Fils de

[*e*] „ Icy les Peres des „ Limbes chantent *Conditor* „ *Alme Syderum* &c. „

(*f*) „ Notez que l'Ame de Jéſus jecte Sathan „ au Puis, & crie moult „ horriblement. Et icellui „ Puis doit eſtre édifié „ jouxte le pallour de deſſus le Portal d'Enfer, entre icelluy Portal & la „ Tour du Limbe, par devers le champ du Jeu; „ pour mieulx eſtre veu. „ Et doit eſtre faict ledict „ Puis en telle maniere, „ qu'il reſſemble par dehors eſtre maſſonné de „ pierres noires de taille. „ Et ſi doit eſtre ſi large, „ qu'il puiſſe avoir ſéparacion entre les deux parties: en l'une deſquelles „ ſoit fait feu de ſouffre, „ ou autrement faillant „ continuellement hors dudit Puis. Et doit eſtre fait „ par ſoufflez, ou autrement, ſubtilement, „ qu'on ne s'apperçoive. „ Et en l'autre partie du „ Puis, en laquelle ſera

Dieu passe ensuite au Limbe (*g*) des Peres, où Adam chante pour lui, & ses Compagnons, *Libera me Domine*, & rompt leurs liens (*h*). De-

---

„ geâé Sathan, n'aura „ point de feu, & s'en istra * „ ledit Sathan par une fe- „ nestre qui sera faiâe par „ devers Enfer, assez bas. „ Et après qu'il aura este „ geâe, ledit feu doit gec- „ ter plus grande flambe „ que paravant. Et doit-on „ tirer aucuns Canons en „ ce faisant, & avoir ton „ neaux pleins de pierres, „ & d'autres choses, que „ l'on doit faire tourner, „ affin qu'ilz fassent la plus „ horribl noise, & tem- „ peste que l'on pourroit „ faire, après lesquelles „ choses ainsi faiâes, si „ lence doit estre imposée.„

* S'en ira.

Joignez ici la Remarque (*k*) du Myst. de l'Incarnat.

(*g*) „ Notez que le „ Limbe doit estre au costé „ du Parloër qui est sur le „ Portal d'Enfer, & plus „ hault que ledit Parloër, „ en une habitacion, qui „ doit estre en la fasson „ d'une grosse Tour quar- „ rée, environnée de retz, „ & de filez, ou d'autre „ chose clere, afin que „ parmi les Assistans puis- „ sent voir les Ames qui „ seront, quant l'Ame de „ Jésus aura rompu ladiâe „ porte, & sera entré de- „ dens. Mais paravant la „ venuë de l'Ame de Jésus „ en Enfer, ladiâe Tour „ doit estre garnie tout à „ l'environ par dehors de „ rideaux de toille noire, „ qui couvriront par de- „ hors lesdits retz & filetz, „ & empescheront qu'on „ ne voyes, jusques à l'en- „ trée de ladiâe Ame de „ Jésus; & lors, à sa ve- „ nuë, seront iceulx ri- „ deaux subtillement tirez „ à costé, tellement que les „ Assistans pourront veoir „ dedens la Tour. Et notez „ qu'à la venuë de l'Ame „ de Jesus, doit avoir plu- „ sieurs torches & falotz „ ardans dedens ladiâe „ Tour, en quelque lieu „ qu'on ne les puisse veoir, „ qui feront grand clarté. „ Et derriere ladiâe Tour, „ en ung autre lieu qu'on „ ne puisse estre veu, doit „ avoir plusieurs gens crians „ & ullans horriblement * „ tous à une voix ensemble: „ & l'ung d'entre eulx, qui „ aura bonne voix, & „ grosse, parlera, après ce „ fait, pour luy, & pour „ les autres Ames damp- „ nées de sa compaignie, &c,

* C'est ici le lieu où sont tourmentées les Ames des Damnés.

[*h*] Adam, Eve, Abel, Matussalé, Noé, Melchisedech, qui autrement est appellé Sem filz de Noé; Job, Abrahan, Sarra, Loth, Isaac, Jacob, Judas

là il délivre dix Ames prisonnieres dans le Purgatoire (i), & sort de ce lieu soûterrain, sans vouloir écouter les pleurs des Enfans (k) qui ont eu le malheur de mourir avant d'avoir été circoncis, & qui par conséquent ne sont pas dignes de cette grace.

(1) Pendant que Cayphas & Annas *Evesques* de Jérusalem, vont poser des gardes au Tombeau de Jésus, & qu'ils font mener Joseph d'Arimathie en prison, pour avoir aidé à l'ensevelir, un Aveugle appellé Galleboys, arrête à son service un garçon nommé Sauldret, sur le pied de cent

---

Patriarche, Joseph: Moyse, Aaron, Josué, Samson, Samuël, David, Tobie, Judich, Hester, Isaye, Hiérémie, Daniël, Judas Machabéus, Zacharie, Symeon, Joachim, Anne Mere de N. D. S. Jehan-Baptiste, quatre Innocens, Joseph Mary de la Sainte Vierge: Carin & Leoncinus filz de Syméon.

(i) ,, Il est à noter que ,, la chartre de Purgatoire ,, doit estre au-dessoubz du ,, Limbe, à costé; auquel ,, doit avoir dix Ames, sur ,, lesquelles doit apparoir ,, semblance d'aucuns tourmens de feu artificiellement faits par eauë de vie, ,, & d'icelluy Purgatoire ,, l'Ame de Jésus rompra ,, la porte pareillement à ,, force, & puis entrera dedens, accompaigné desdits Anges ,,

(k) ,, Icy doit avoir ung ,, autre Limbe députe pour ,, les petits Enfans non circoncis, & sans avoir eu ,, remede contre le péché ,, originel. Lequel Limbe ,, des petits Enfans, doit ,, estre au-dessoubz de celuy des Peres, à costé: ,, dont une Ame d'Enfant, ,, pour soy, & pour les autres estans avecques elle, ,, dit, &c.

(1) Nous supprimons ici, tout ce qui ressemble à ce que nous avons déja rapporté dans le Mystere de la Résurrection du Tome I.

fols par an. Au bout de quelque tems il appelle ce Valet; hau! que me voulez-vous? répond Sauldret. Comment, hau! replique l'Aveugle, je prétens que vous m'appelliez Monseigneur, ou mon Maître. Après s'être dit l'un à l'autre bien des injures; ne nous fâchons pas, ajoûte Galleboys, traite-moi de Maître, & je te payerai bien. Le Valet accepte enfin, cet accord, & ils chantent ensemble des Chansons.

Or escoutés mes bonnes gent,
Et vous orés présentement
  Une Chanson nouvelle
Des biens que l'on treuve souvent
  En mariage vrayment,
  C'est chose bonne & belle;
Ce ne sont point mots controuvés,
  Ne plains de menterie;
Mais sont certains, & esprouvés,
  Je le vous certifie.

Après cet exorde, qui n'est que pour appeller les passans, ils récitent une Chanson en douze Couplets, dont voici le dernier *.

Moult vaut femme en fais & en dis,
  Soit riche, basse, ou haulte:

* Cette Chanson roule sur le bonheur des gens mariés.

Mariés-vous grans & petis,
Si verrez se c'est faulte.

Un Messager qui passe par ce chemin, achette de ces Chansons, & raconte à l'Aveugle qu'il se fait tous les jours des miracles au Tombeau de Jésus; Galleboys dit à Sauldret de l'y conduire; mais ce dernier ne veut obéir, que lorsque l'Aveugle lui a payé six mois d'avance, alleguant pour ses raisons, que l'Aveugle né *, au service de qui il a été très-long-tems, n'a plus voulu lui payer ses gages, d'abord qu'il a été guéri.

* Voyez le XVIII. Myst. de la II. Journée de la Passion.

D'un autre côté les Anges demandent à l'Ame de Jésus, la permission d'aller visiter son sacré Corps.

S. MICHEL *à l'Ame de Jésus.*

Madame, vous nous donnerez,
S'il vous plaist, en ceste présence,
Gracieulx congié, & licence
D'aler vostre Corps visiter.

» Icy vont visiter le Tombel de » Jésus ,, & les trois Maries vont chez un Apotiquaire, pour achetter des parfums.

,, Icy est la fin de la premiere Journée;

„ Journée ; & le Portocole peut „ dire ce que ensuit. (*l*). „

Ceulx qui de Jésus vouldront voir
Joüer le Resuscitement,
Si reviennent cy vistement,
Demain le matin *, car pour l'eure
Plus ne ferons cy de demeure,
Ne de Mistere pour ce jour :
Mais nous en alons, sans séjour.

* Nouvelle preuve de ce que nous avons avancé dans les Notes du septiéme Liv. du Myst. des Actes des Apôtres.

(*l*) Le Portocolle, ou Porteroolle, comme Nicot le nomme, étoit aussi appellé le Meneur du Jeu : C'estoit luy qui tenoit la Piece, pour souffler les Acteurs, & ordinairement se chargeoit de réciter les Prologues. „ Un Clere des Sept „ de la guerre de Metz „ dit la Chronique Manuscrite de cette Ville. *Voyez ci-dessus p. 286.* „ fut Mai- „ stre du Jeu, & Pourtour „ de l'Original. „ lorsque le Mystere de la Passion fut joüé auprès de cette Ville au Mois de Juillet 1437. Rabelais, * en parlant d'une Représentation de ce même Mystere, ajoute, que de frayeur, le Portecole abandonna sa copie. On voit par tout cecy, que le Portocole, ou le Maistre & Meneur du Jeu, n'étoit que ce que nous appellons aujourd'huy, en terme de Théatre, le Souffleur.

* Rabelais Liv. III. Ch. XXVII.



SECOND JOUR.

„ ICy l'Ame de Jésus accompaigné
„ de troys Anges, c'est assavoir S.
„ Michel, Raphaël, & Uriël pren-
„ nent l'Ame de Adam par la main,
„ & Adam prent sa femme, & ainsi
„ de main en main jusques à la der-
„ niere, & au dehors d'Enfer, &
„ vont le champ droit en Paradis Ter-
„ restre (*m*). „

Jésus ordonne au Bon Larron de prendre sa Croix, & d'aller avertir le Séraphin d'ouvrir la porte du Paradis Terrestre, où toutes ces Ames suivent le Sauveur, en chantant *Hec*

(*m*) „ Icy l'Ange Séra-
„ phin garde Paradis terre-
„ stre, & a vestemens de
„ rouge, & visaige rouge,
„ tenant une espée toute
„ nuë en sa main, & par-
„ le à l'Ame du bon Larron
„ par ung carneau du mur,
„ endroit ledict guischet de
„ Paradis terrestre. Et icel-
„ luy Paradis terrestre doit
„ estre fait de papier, au-
„ dedens duquel doit avoir
„ branches d'Arbres, les
„ ungs fleuriz, les autres
„ chargés de fruitz de plu-
„ sieurs especes, comme
„ Cerises, Poires, Pommes,
„ Figues, Raisins, & telles
„ choses, artificiellement
„ faictes, & d'autres bran-
„ ches vertes de beau May,
„ & des Rosiers, dont les
„ Roses & les fleurs, doi-
„ vent excéder la haulteur
„ des Carneaux; & doi-
„ vent estre de frais coup-
„ pez; & mis en vaisseaux
„ plains d'eauë, pour les
„ tenir plus freschement. „

dies, quam fecit Dominus. Enoch, & Hélye viennent à la porte pour le recevoir.

Le Seigneur ressuscite, & va visiter sa sainte Mere, & ensuite les Apôtres, & les trois Maries. Carinus & Léoncinus * fils de Symeon, sortent de leur tombeau, & vont trouver Joseph d'Arimathie. Cependant les Gardes du Sépulchre de Jésus arrivent chez Cayphas, & lui certifient sa Résurrection. Cayphas & Annas leur donnent quatre mille francs, pour faire courir un bruit contraire, & vont eux-mêmes l'assurer à Pilate : qui mande aussitôt les Gardes, & apprend d'eux la vérité, & la mauvaise foy des Pontifes. Vous êtes des scélérats, dit Pilate à ces derniers.

* Voyez la premiere Journée de la Vengeance.

CAYPHAS.

Vous avez dit vray ; nostre Maistre,
Certainement bien le sçavons,
Mais, autre remede n'avons,
Pour couvrir nostre villenye ;
Aussi le Peuple n'entend mye,
Les subtilités de Clergise, &c.

PILATE.

Et le Dyable emportera tout,

Et vous, & moy : bien m'y attens,
Avant que soit gaire de temps
Mais pour évader tous périlz,
J'en suis d'acort, & m'y consens.

Joseph dit au Messager qu'il trouve sur la route de Jérusalem, que les deux fils de Symeon sont ressuscités; ce Messager en chemin chante cette Chanson, & boit quelques coups pour se désaltérer.

Verdure le boys, verdure
Je revenois de ture
Verdure le boys :
Trouvay une vieille dure,
Verdure le boys, verdure.
Qui avoit une grant hure,
Verdure le boys, verdure :
Plaine de toute laydure ;
Verdure le boys, verdure.

Sur le récit de ce Messager, les deux Pontifes vont trouver Joseph, de qui il le tient; & ensuite ils ordonnent de la part de Dieu, à Carinus & à son frere, de leur parler. Carinus & Léoncinus certifient par leurs écrits la vérité de la Religion Chrétienne, & disparoissans, vont

rejoindre les Ames bienheureuſes du Paradis Terreſtre, où celle de Jéſus vient les conſoler.

Cependant Galleboys, & Sauldret en ſortant d'un Cabaret, renouvellent leur ancienne querelle. Et après s'être défié l'un & l'autre, ils prient un nommé Fictus de leur fournir des chevaux, des armes, & des lances : comme ils ne ſe ſont jamais ſervi de ces choſes, Fictus a bien de la peine à les mettre en état, ce qui fait un Jeu de Théatre aſſez plaiſant (*n*). Malgré tout cela l'Aveugle eſt ſi perſuadé, que pour ſon coup d'eſſai, il va renverſer ſon adverſaire, qu'il dit :

L'AVEUGLE.

Je n'auray point de deshonneur,
Ce croy-je pour ceſte journée :
Car oncques Céſar, ne Pompée,
Ne ſe monſtrerent plus vaillans.

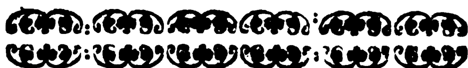
[*n*] Comme dans ce Myſtere, les Diables, que Jéſus a renfermés dès le commencement de la I. Journée, paroiſſent peu ; l'Auteur a inſéré les Scenes de l'Aveugle, & de ſon Valet, pour divertir l'Aſſemblée, qui (comme on le voit encore aujourd'huy) veut pleurer, & rire au Spectacle. Car ces Scenes tenoient alors la place de nos petites Piéces, dont nos Anciens ignorant l'uſage, ſe trouvoient obligés à méler le Sérieux avec le Comique.

Sauldret le jette cependant à terre; & Galleboys, l'appellant à son tour, Monseigneur & Maître, est obligé de lui demander la vie, & de lui promettre qu'il le traitera bien dans la suite : & ils s'en retournent ensemble au Cabaret pour faire leur raccommodement.

» Icy est la fin de la seconde Jour-
„ née : & est à noter que l'Aveugle
„ & son Varlet s'en vont, faisans ma-
„ niere d'aler boire, & conséquem-
„ ment tout le monde se doit départ-
„ tir. Et celuy qui porte le Livre *,
„ dira, &c. »

* Le Prototole.





TIERS JOUR.

JEſus vient viſiter les Apôtres, qui ſont occupés à la pêche, & leur ordonne de ſe trouver tous ſur le Mont Thabor. Après le repas, il les inſtruit de l'ordre, & de la diſcipline qu'ils doivent preſcrire aux Fidéles, enſuite de quoi, en préſence de la ſainte Vierge, des Apôtres, des Diſciples, & des trois Maries, il s'éleve au Ciel, accompagné * des Ames bienheureuſes, qui chantent, *Eterne Rex altiſſime*; *Jeſu noſtra Redemptio*, & le *Regina Cæli letare alleluia*, &c. (*o*). Et lorſqu'il eſt entré dans le Paradis, il les fait aſſeoir ſur les ſiéges qui leur

* Voyez le XXXI. Myſt. de la Reſurrection t. I. p. 479. & ſuiv.

* Les Patriarches viſibles aux yeux des Spectateurs ne le ſont pas pour les Acteurs.

[*o*] „ Ici ſoit Jéſus veſtu „ de blanc ..... & ſi doit „ avoir ſes cinq playes fort „ taintes de rouge .... & „ ſera tiré à part le premier „ tout en paix, & les deux „ filz Symeon reſſuſcités, „ & les XLIX. qu'il menera monter ſécretement en „ Paradis par une voye, „ ſans que on les voye, „ mais leurs Statures de papier, ou de parchemin „ bien contrefaictes, juſques audit nombre de „ LI. Parſonnages, ſerônt „ attachées à la Robe de „ Jhéſus, & tirées à mont „ quant & quant Jhéſus, „ & ſeront les eſtabliz environnés de nués blanches.

ſont préparés, entre ceux des Anges (*p*), qu'il bénit enſuite ſelon les vertus qui leur ſont principalement affectées. Et les Fidéles s'en retournent au Cénacle, attendre l'arrivée du S. Eſprit.

Peu de tems après trois Prêtres Juifs viennent trouver Cayphas, pour lui apprendre qu'ils ont vû monter Jéſus dans les Cieux. Le Pontife conſulte avec Annas, quel parti ils doivent prendre là-deſſus.

(*p*) „ Icy en droit doivent chanter les Ames „ mélodieuſement ce Reſpons; *Omnis pulchritudo* „ *Domini exaltata eſt ſuper* „ *ſidera*, &c. Et ce fait Jéſus ſe lieve & doit colloquer leſdictes Ames comme il s'enſuit: c'eſt aſſavoir X. en l'Ordre des „ Anges. VIII. en l'Ordre „ des Archanges: VIII. en „ l'Ordre des Principautés; „ VIII en l'Ordre des Puiſſances, dont l'Ame de „ Job en ſera l'une. Et VI. „ en l'Ordre des Vertus, „ dont Carinus & Leoncinus freres ſoient les deux. „ En l'Ordre des Dominacions III. En l'Ordre des „ Throſnes III. En l'Ordre „ des Chérubins III. Et „ deux, c'eſt aſſavoir Abraham, & Sainct Jehan- „ Baptiſte, en l'Ordre des „ Seraphins: ſans les nommer, & les mette en chacun Ordre. Et doivent „ eſtre les Chaieres appareillées ſelon le nombre „ deſdictes Ames. Et eſt à „ noter que en les aſſéant „ en leurs dictes Chaieres. „ Jhéſus leur doit mettre „ ſur leur chef une couronne, & les baiſer. Et au „ regard de Noé, de Melchiſédech; & de Job, & „ de Abraham, & de Joſeph, qui furent de la „ Loy de Nature; & ſemblablement de Moyſe, & „ de Aaron, & de Samuël, „ & de David, & de Daniel; chacun doit avoir „ avecques ſadicte couronne, une chappe de Docteur. Et Iſaye & Hiérémie auront double couronne. „

ANNAS.

ANNAS.

Or ne voy-je plus dequoy rire.

Ils offrent deux cent Francs à chacun de ces Prêtres, à condition qu'ils ne feront part de cette nouvelle à personne, & qu'ils sortiront de Jerusalem. Les Prêtres acceptent la condition; & en quittant cette Ville ils prennent une route détournée, dans la crainte où ils sont, que Cayphas ne les fasse voler sur le grand chemin.

Les Apôtres rassemblés dans le Cénacle, attendent le saint-Esprit avec impatience. Je croyois, dit saint Jacques Mineur, que nous le recevrions le Dimanche qui a suivi son Ascension, parce qu'à pareil jour il a créé la lumiere. Et moi le Lundy, repond saint Jacques le Majeur, à cause que ce jour Dieu fit le Firmament, & divisa les eaux. Je ne l'attendois que le Mardy, parcequ'il créa ce jour-là les plantes, replique saint Barthelemy. Moi le Mercredy, jour qu'il a formé le Soleil, ajoute saint Mathieu. Ou bien plutôt le Jeudy, continuë saint Simon, qui étoit l'Octave de son Ascension. J'aurois plûtôt:

crû le Vendredy, qui est le jour de sa Passion; dit saint Jude. Pour vous prouver que nos sentimens sont bien différens, je vous avouerai, reprend saint Philippe, que je comptois fort que nous recevrions cette grace hier, attendu que ce même jour, nous allâmes visiter le Tombeau de Jésus le lendemain de sa mort.

S. THOMAS.

Et je suis le poure Thomas,
Qui ne sçait souldre ceste doubte;
Fors seulement que je me doubte
Qu'il y ait quelque occasion.

Les Apôtres redoublent leurs prieres, & la sainte Vierge les console.

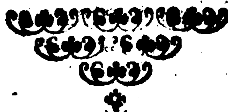
„ Icy endroit se mectent tous &
„ toutes en Oraison à genolz, c'est
„ assavoir les femmes d'une part, &
„ les hommes de l'autre, en ladicte
„ Maison du Cénacle, laquelle doibt
„ estre dessoubz Paradis. „

Pendant que les Fidéles chantent *Veni Sancte Spiritus*, &c. le saint-Esprit descend sur cette Assemblée. (q)

[q] „ Icy en droit doit „ descendre, ayant bran- „ don de feu artificielle- „ ment faict par eau de vie,

Après avoir remercié le Seigneur, les Apôtres composent les douze Articles du Symbole, que saint Pierre récite en Hébreu, en Grec, & en Latin, & saint Jean l'Evangéliste en François. On charge ce dernier d'en faire plusieurs Copies: ensuite de quoi ils prennent tous congé de la sainte Vierge, & se séparent pour aller annoncer l'Evangile en plusieurs endroits de la Terre.

„ & doit visiblement descendre en la maison du „ Cénacle sur Nostre-Dame, & sur les Femmes „ & Apostres, qui alors „ doivent estre assis, & tant „ comme il descendra, se „ doit faire ung tonnoire „ d'Orgues au Cénacle: & „ qu'ils soient gros tuyaulx „ bien concors ensemble, „ & en doulceur sur chascun d'eulx doit choir une „ langue de feu ardant dudict brandon; & seront „ XXI. en nombre, & ce „ faict ilz chantent *Veni Creator Spiritus*, &c. *Qui paraclitus*, &c „





An. 1478.

MYSTERE DE JOB (a).

LEs Domestiques de Job (b) se viennent réjoüir du bonheur de leur Maître. Cependant Gason, l'un d'entr'eux, appelle villain un des Bouviers de Job. Le Rustique fâché qu'on le traite ainsi, dit qu'il veut se faire passer Chevalier.

(a) Quoique ce Poëme contienne près de sept mille vers, cependant comme l'Auteur n'a fait que paraphraser le texte de la Sainte Ecriture; Cet Extrait sera très court : d'autant plus que les Vers en sont fort mauvais. L'Ouvrage fut composé en 1478. & fini la veille de Sainte Catherine 24. jour de Novembre de la même année, par Guillaume * * *. (Si nous avions pu déchiffrer son Surnom, nous l'aurions ajouté avec plaisir) *Guil- lem .... perficit hunc librum, vigilla Santa Katherina Anno Domini mill. IIIIc. LXXVIII.* Le Manuscrit d'où nous tirons cette note, est un in quarto très mal écrit, qui contient 364. p. à 23. Vers chacune. *Bibl. du Roy.* Il a été Imprimé depuis, avec quelques legeres différences in-quart. sans datte *Bibl. du Roy.* La derniere Edition est un in-seize de 256. p. dont voici le titre,,, la Patience de Job, ,, selon l'Hystoire de la Bible; comme il perdit tous ,, ses biens par guerre, & ,, par fortune, & la grande ,, pauvreté qu'il eut; & ,, comme tout lui fut rendu ,, par la grace de Dieu : & ,, est à XLIX. Personnages. Paris Nicolas Bonfons. 1579 ,,

(b) Ce Mystere avoit été déja traité en abregé, & se trouve compris entre ceux de l'Ancien Testament, dont il commence la seconde Partie.

GASON.

Si tu veux bien te contenir,
Chevalier feras en peu d'heures.

LE RUSTIQUE.

Ce feroit moult grant adventure.

GASON.

Par Dieu, j'en ay faict puis n'agure
De mes mains plus de quinze mille.

Que faut-il faire pour cela, répond le Rustique? Une bagatelle, replique Gason, souffrir seulement quelques coups de bâton. Mais, continuë le Rustique, qui sçaura que je suis Chevalier?

GASON.

Moy-mesme, je leur iray dire
A tous, de maison en maison.

Essayons donc, dit Rustique.

GASON.

Or me pardonne donc ta mort,
Et crie fort Chevallerie.

LE RUSTIQUE.

Ma mort! en despit de ma vie,
Et me veulx-tu faire mourir?

GASON.

Nenny, mais je te vueil ferir
Cinq ou six coups, car c'est la guise.

„ Icy Gason doit frapper le Rusti-
„ que, & il doit crier Chevalerie. „

LE RUSTIQUE.

Hau! Gason, hau! il souffist.

GASON.

Atten ung pou, c'est ton prouffist,
Encore mon amy, endure.

LE RUSTIQUE.

De Chevallerie je n'ay cure;
Je m'en repens, j'en suis lassé.

GASON.

Le mal sera tantost passé:
Tu ne te doys point remuër. *Il le bat.*

LE RUSTIQUE.

Au meurtre! tu me veulx tuër,
Je renonce à la gentillesse. *Il chet à terre.*

GASON.

Si tu n'es Chevalier passé,
Par mon serment, je n'en puis mais.

LE RUSTIQUE.

Pour Dieu, ne m'en parlez jamais:
Au Deable la Chevalerie,
Jamais je n'en auray envie,
J'en dy fy: j'aymeroye trop mieulx
De la moytié, garder les beufz.
Tu es ung maistre, par ma foy,
Jamais n'auray fiancé en toy;

Car tu le m'avoys conseillé.

GASON.

Tu estois tant esveillé.
Que l'on ne te pouvoit tenir ?

LE RUSTIQUE.

J'ayme mieulx vilain devenir,
Et manger du lart, & des poix,
Que de mener le Gentilloix.
Car pard.... il m'en souviendra.
Lorsque tel bout de l'an vienra.
Tu m'as si bien anullé mes bosses *,
Oncques ne fus à telles nopces :
Et pour maintenir la coustume,
Tu m'as si bien cherpy ma plume,
Que souvent me le fault sentir.

* Le Rustique est bossu & contrefait.

GASON.

Si tu t'en cuides repentir,
Par ma foy, compains *, c'est à tart.

* *Compains*, Compagnon.

LE RUSTIQUE.

Tu dis voir, le Deable y ayt part
A la belle Chevalerie,
N'en parlons plus, je t'en supplie,
Et face chascun son mestier.

Cependant le Seigneur qui veut éprouver la patience de Job, appelle Sathan, & lui permet de le tenter.

SATHAN, *en sautant de joye.*

De grant joye, je feray ung sault.

Le malin Esprit va aussitôt inspirer au Roy de Sabbée, & aux Caldéans le dessein de piller les terres appartenantes à Job. Le Roy de Sabbée, qui adore Jupiter, & le Dieu Mahom, entreprend avec plaisir la guerre contre Job, serviteur du vrai Dieu: & suivi de son Chambellan, & de son Marêchal, il passe dans la terre de Us, & enleve une partie des troupeaux de ce saint Homme. Les Caldéans arrivent ensuite, & dérobent l'autre. On vient rapporter ces fâcheuses nouvelles à Job, en même-tems que les Bergers lui apprennent que le feu du Ciel a consumé ses troupeaux de brebis. A peine Job sçait-il ces choses, que son Messager lui raconte que la maison où étoient ses enfans est tombée, & les a tous ensevelis sous ses ruines. Ces malheurs n'ayant pu ébranler la constance de Job, Sathan demande au Seigneur le pouvoir de l'affliger encore. Dieu lui accorde ce qu'il demande, & Job ne ressent pas plûtôt les coups de ce Démon, qu'il se trouve couvert de lepre.

» Icy sa femme & ses Domestiques » le portent sur ung fumier. »

Ses amis viennent le consoler : cependant Sathan enrageant de voir ses soins superflus, vient aborder Job, sous la figure d'un Pauvre, & lui demande la charité. Job, privé de tous ses biens, lui fait part de ce que sa mauvaise situation * lui fournit. Sathan va trouver sa femme, à qui il montre les vers que Job lui a donnés, & qui, par son pouvoir, paroissent autant de piéces d'or. La femme de Job, irritée à cette vûë, vomit mille injures contre son mari, & lui reproche, que possédant de l'or en abondance, il la laisse périr de nécessité. Job supporte ce nouvel assaut, & Dieu touché de ses souffrances, & de sa fermeté, ordonne à ses amis de lui faire de riches présens, qui le rétablissent en son premier état.

* „ Ici lui „ donne des „ vers. »





An. 1480.

MYSTERE DE LA FRANCE.

* Du Verdier Biblioth. Françoise pp. 899. & 900.

„ MYstere *, là où la France se „ représente en forme d'un personnage au Roy Charles VII. pour „ le glorifier ès graces que Dieu a faites pour lui, & qu'il a reçuës à sa „ cause, durant son regne: & parlent „ ensemble en forme de Dialogue. „ Puis ses Barons parlent l'un après „ l'autre, chacun en deux Couplets, „ à sçavoir,

„ Le sieur de Barbaran.

„ Le sieur d'Estouteville.

„ Le Mareschal de Boussac.

„ Le sieur de Gaucourt.

„ Poton de Xaintrailles.

„ La Hire.

„ Amadoc de Vignoles.

„ Jean de Bretzé.

„ L'Admiral de Crictini.

„ Messire Robert de Floques.

„ Le Comte d'Aumale.

» Le Comte de Bokan.
» Le Comte d'Onglas.
» Le sieur de Gamaches.
» Le Baron de Coulonces.
» Artus de Brétaigne, Connestable de France.
» Le sieur d'Orval.
» Le Comte du Mayne.
» Messire Pierre de Bresze.
» Le Comte de Dunois.
» Le Comte de Foix.
» Le sieur de Buevil.
» Le sieur de Loëhac.
» Joachim Roault.

» Escrit à la main (a). »

[a] On ignore l'année de la composition de ce Mystere, & des deux suivans, qui n'ont jamais paru imprimés. Suivant toutes les apparences, celui dont nous parlons, fut composé sous le regne de Loüis XI. & peut-être lui a-t'il été présenté: mais il est au moins certain que l'Auteur vivoit sous la fin de celui de Charles VII. & depuis que ce Prince ayant chassé les Anglois, usurpateurs de ses Etats, se trouva paisible possesseur de son Royaume. C'est ce qu'on en peut juger par le renseignement que nous en donne du Verdier, qui avoit eu le Manuscrit. On peut assurer cependant, sur ce qu'il en dit, que le Poëme ne consistoit qu'en un Dialogue entre le Roy, & la France personnifiée, terminé par 48. Couplets, dont chaque Seigneur en recitoit deux, dans l'ordre cy-dessus, & qui rouloient sur le même sujet.





An. 1480.

MYSTERE DE SAINTE BARBE.

CE Mystere, dont on a vû l'Extrait à la tête de ce Volume, est infolio Manuscrit dans la Bibliothéque du Roy : divisé en cinq journées, dont la premiere contient 66 feüillets : la deuxiéme 92. la troisiéme 75. la quatriéme 55. & la cinquiéme 83. en tout 371 feüillets ou 742 pages, & environ vingt cinq mille vers. Quoiqu'on ignore le nom de son Auteur, & le tems où il a vêcu, nous conjecturons cependant, par l'écriture, & par l'état du Manuscrit, qu'il est du quinziéme Siecle, des regnes de Loüis XI. Roy de France, & de René Roy de Sicile, Princes protecteurs des Poëtes dramatiques de leur tems, & dont le premier mourut en 1481. & l'autre l'année précédente. Ce Mystere est au reste très-différent d'un autre de même nom, qui ne parut que long-tems après, vers le

milieu du Siecle suivant, & dont nous ne manquerons pas de rendre compte.



MYSTERE DE SAINT DENYS.

An. 1480.

PREMIERE JOURNE'E DU MISTAIRE S. DENYS (a).

LE commencement de cette Journée est fort ressemblant au IIe

(a) Le Manuscrit de ce Mystere, *Bibliotheq. du Roy*. est assez bien écrit, mais il est si défectueux, & il s'y rencontre tant de lacunes, qu'il nous est impossible d'en donner un Extrait bien complet, ou de marquer le nombre des Journées qui le composoient. Il est certain qu'il en contenoit au moins trois. Les vers ajoutez aux marges, pour servir d'*Addicions* aux Rôles des Acteurs, & leur catalogue que l'on voit à la tête de la premiere Journée : avec les noms des personnes qui les représentoient, nous font conjectures, que le Manuscrit est Original, ou du moins une Copie écrite du tems qu'il parut sur le Théatre. Voici les noms que nous avons pû lire, car ils sont très mal ecrits, & d'une autre main que le corps de l'Ouvrage.

S. Barthelemy . . . . Pierre Guerin.
S. Thomas . . . . . Pierre Gauffier.
S. Pinaut, Diacre. . . . . L. Chubot.

Au reste, sur le tems de la composition de cet Ouvrage, nous ne pouvons dire, que ce que nous avons observé sur les deux Myst. précedens.

Mystere de la Conception : Lucifer évoque tous ses Démons, qui sortent chacun par une trape, ou Apparition : & tient conseil avec eux sur les moyens de traverser les Prédications des Apôtres. Ensuite ils s'en retournent tous aux Enfers.

» Icy se fait tempeste en Enfer. »

» Sainct Denis estant en Athenes » va au Temple de Mars son Dieu tutelaire, tandis que Panopagès Philosophe Péripatéticien, & Apolofanès l'Epicurien, vont adorer Pan & Apollon. En sortant du Temple, Dénis rencontre ces deux derniers, & s'entretient avec eux de plusieurs questions de Philosophie, où il fait briller beaucoup de sagesse.

» Icy se commence l'Esclipse, » & Denis & ses Compaignons doib- » vent faire grands admirations ad- » vant que parler, & auxi les Maistres » de la Loy d'Athenes. »

Denis & ses deux Compagnons étonnés de cette nuit subite, consultent avec les Maistres de la Loy la cause Physique qui peut l'avoir occasionnée : & n'en n'ayant sçû trouver aucune, tous, sans en excepter l'Epicurien, concluënt, que cette

Eclipse surnaturelle, est au-dessus de leurs connoissances. Cette dispute les conduit à rechercher cette Divinité supérieure, & enfin à luy élever un Autel.

» Pause, & doit-on chanter sependant que l'Autel du Dieu incongneu s'élévera «

Toute l'Assemblée vient lui rendre ses hommages ; ensuite dequoi chacun se retire, » en sa place, & » sependant on chantera en Paradis » *Virgo Dei genitrix.* »

La Sainte Vierge après avoir déploré la mort de son fils Jésus, exhorte les Apôtres à aller annoncer sa sainte Loy.

MARIE.

Preschez la très-saincte Evangille,
Pour vray ; *ite predicate*
Evangelium & cetera.

Pour faciliter leurs Prédications, la sainte Vierge les instruit de certaines particularités qui regardent le Sauveur, & qu'ils ne peuvent sçavoir : voici ce qu'elle leur dit touchant l'Incarnation.

MARIE.

J'ay depuis apprys de mon Filz,
Qui m'a les façons dénoncées,
Et telz parolles prononcées,
Qu'en moy se mist le Sainct-Esprit,
Et troys gouttes de mon sang prit,
(Du pur sang vital, il s'entant ,)
Et en forma, en ung instant
Ung corps, & en cest instant-là,
L'Ame divinement forma :
En cest instant, par unité,
Conjoignit la Divinité :
Affin qu'entendre le vous donne,
C'estoyt la seconde Personne
De la Trinité, &c.

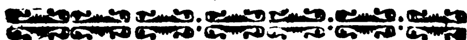
Les Apôtres la remercient » Icy » se fait le disner. » (*b*)

Le reste de la journée, dont la fin manque, contient l'élection des sept Diacres, & le Martyre de saint Estienne.

(*b*) Nous avons parlé dans les Notes sur l'Extrait du Mystere des Actes des Apôtres, & celui de la Destruction de Troyes, des pauses que l'on faisoit au milieu de la Journée. En voici une nouvelle preuve.



TROISIE'ME



TROISIE'ME JOURNE'E (c).

SAint Denis accompagné de Rustique & d'Eleuthere, vient prêcher le Peuple de Paris, qui attaché au culte de ses Dieux, porte ses plaintes aux *Eschevins*; ces derniers font arrêter saint Denis & ses Compagnons, & les interrogent sur le Dieu qu'ils annoncent.

LE I. ESCHEVIN.

Vostre Dieu est-il homme, ou femme?
Est-il venu, ou ad venir?
Est-il mort; ou doit-il mourir?
Est-il puissant, ou impuissant?

Saint Denis sans être ébranlé, leur prêche les Mysteres de notre Religion, avec tant de force, que plusieurs se convertissent, & en-

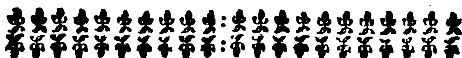
(c) Nous croyons que c'est ici la III. Journée, parceque la II. devoit, suivant les apparences contenir la Conversion de S. Denis, & son voyage à Paris qui manque ici. Voyez le V. Livre du Mystere des Actes des Apôtres.

tr'autres un pauvre homme appellé Lubie; les Parisiens se jettent avec fureur sur lui, pour le conduire en prison, mais il disparoit à leurs yeux.

» Icy se fait le disner. »

Lubie non content d'avoir reçû la lumiere de l'Evangile, en veut faire part à sa Femme; mais cette malheureuse, rejettant ses discours, va l'accuser au Prévôt Festemyn, que Domitien vient d'envoyer à Paris, ce Prevôt fait conduire Lubie dans une étroite prison, & ensuite arrêter saint Denis & ses deux Compagnons, à qui on fait endurer plusieurs tourmens . . . . la fin qui est apparemment le Martyre de saint Denis, manque.





MYSTERE DE S. DOMINIQUE.

An. 1500

» S'Ensuit ung Mystere de l'Institution des Freres Prescheurs, & commence sainct Dominique, luy estant à Romme vestu en habit de Chanoyne Régulier; à XXXVI. Personnages dont les noms s'ensuivent cy-après. ..... Cy finit ce présent Mystere de sainct Dominique, nouvellement imprimé à Paris par Jehan Trepperel, Libraire & Imprimeur, en la ruë Neufve N. D. à l'Enseigne de l'Escu de France (*a*). „

* Biblioth. de *Mr.* de *Sardiere.*

(*a*) Nous donnons cet Extrait avec d'autant plus de plaisir, que le Poëme sur lequel il est fait, est presque ignoré : (n'étant connu que par un passage, peu correct de la Bibliothéque Françoise de Du Verdier (pag. 273.) qui n'en rapporte que le titre, & le catalogue des Personnages) & que l'Exemplaire qui nous a été communiqué, est peut-être unique. C'est un in-quart. de 37. feüillets, ou 74. pages à 38. lignes chaçune : qui peut composer environ deux mille vers. On ne sçait pas le tems que ce Mystere a paru & encore moins le nom de l'Auteur ; mais comme il se trouve relié avec un Ouvrage en prose composé sur le même sujet, & dont voici le titre „ la Légende de Monseigneur Sainct Dominique,

Saint Dominique brulant de zele pour la gloire du Seigneur, & de son Eglise, gémit du désordre qu'il voit regner dans le monde. Pendant ce tems là les trois Etats, Eglise, Noblesse, & Labour * dirigés par obstination, s'abandonnent aveuglément à sa conduite.

* Labeur.

EGLISE.

Par discorde, & griefve efforce
Je vueil avoir des Bénéfices:
Dignités dix douze par force,
En commande, grandes Offices:
Des roüelles jaunes en coffre.

. . . .

Qui ne veut vivre qu'à plaisance,
En tous plaisirs prent ma paisson;

„ Pere & premier Fondateur de l'Ordre des Freres „ Prescheurs, translatée de „ Latin en François, par „ venerable Religieux, excellent Frere *Jehan Martin* dudit Ordre, & du „ Convent de Valenchenes „ (Valenciennes) Imprimé „ à Paris par Jehan Trepperel &c. „ Nous croyons ces deux Ouvrages du même Auteur. Ce qui fortifie nos conjectures, c'est qu'ils ont été imprimés en même tems, & par le même Imprimeur, & que les titres des Chapitres de la Légende, sont en vers, de pareil goût & mesure que ceux du Mystere. Du Verdier Vauprivas p. 723. & la Croix du Maine p. 243. de leurs Bibliotheques Françoises, parlent de ce *Jean Martin*. Le dernier ajoute qu'il vivoit en 1500. Mais il y a une faute en ce qu'il a mis *Valencheres* pour *Valenchenes*. Au reste ceci se rapporte fort avec le tems de l'Impression, puisque, selon la Caille Liv. II. p. 67. de son Histoire de l'Imprimerie, Jean Trepperel imprimoit dès 1495.

Car jeune chair, & viel poiſſon,
Si me donnent resjoüiſſance.

LABOUR.

L'Egliſe a trop biens d'abondance?
Payer les diſmes? Quel leçon?
Il faut uſer d'autre faſſon:
Ne fault-il pas que Labour dance?

Héréſie ſurvient; & conſeillé par Sathan, elle repand ſur la terre ſon plus mortel venin: * ce qui irrite le Toutpuiſſant à un tel point, qu'il ménace les hommes des fleaux de ſa colere.

* L'Héréſie des Albigeois.

DIEU.

Ve, ve, ve habitantibus
Super terram.

NOSTRE-DAME.

Hominibus
Ha! mon cher Filz, miſéricorde.

Pour appaiſer le Seigneur, la ſainte Vierge lui préſente ſaint Dominique, qui s'offre à reprendre avec fermeté les deffauts des hommes, & à exterminer l'héréſie. Dieu accorde cette grace aux prieres de ſa ſainte Mere. Saint Dominique ſans perdre de tems, va avec ſes deux Com-

* Me. Bertran, & Me. Mathieu.

pagnons * trouver le S. P. pour lui demander la permiſſion de précher.

» Sainct Dominique à genoulx, & » ſes freres, en parlant au Pape.»

Pater Sancte, ſainctement triumphant,
Hault triumphe d'Egliſe militante :
Tenant les clefz de la joye triumphante,
Salut, honneur, comme au Chef triumphant.

LE PAPE.

Fili, quid vis ?

S. DOMINIQUE.

Souverain Héléphant,
Voſtre grace, &c.

Le Pape lui dit qu'il conſultera cette affaire avec ſes Cardinaux : mais une viſion céléſte qu'il a la nuit ſuivante, le détermine à conſentir aux déſirs de ſaint Dominique. Saint Pierre, & ſaint Paul vont viſiter ce dernier, & lui promettent leur protection.

» Adonc ſaint Regnault abillyé » richement, comme ung Docteur » en décret, demourant à Paris, » appellera ſon Chappelain » & lui dit qu'il va expliquer la ſainte Ecriture.

Tandis que ſaint Regnault eſt

dans cette occupation, inſpiration Divine lui commande d'aller à Rome trouver ſaint Dominique. Ce Docteur obéiſſant aux ordres du Ciel, quitte auſſitôt ſes Ecoliers, qui lui diſent adieu les larmes aux yeux; & prend le chemin de cette Ville, où il va viſiter ſaint Dominique. Peu de tems après il tombe malade, & demande ce Saint pour le confeſſer. D'un autre côté ſon Chapelain, qui le voit à l'extrémité, va chercher un Cardinal, qui autrefois a été camarade d'école avec ſon Maître. Le Prélat allarmé mande auſſitôt ſes Médecins, & les conduit chez le malade.

Me. AVICENNE, *II. Médecin, en entrant.*

Dieu ſoit céans.

S. DOMINIQUE, *aux Médecins.*

Mais, dictes-moy, que vous en ſemble?

Me. YPOCRAS, *I. Médecin.*

Plus mort, que vif.

S. DOMINIQUE.

Le cueur me tremble.

Me. AVICENNE.

Quant à moy, je le tiens pour mort.

Les Médecins désespérans de la santé de saint Regnault, sortent, & saint Dominique & les autres assistans implorent le secours de la Mere de Dieu.

S. DOMINIQUE.

Vierge, nous metz tu en deffault,
Quant nous perdons nostre secours ?

LE CHAPELAIN *de S. Regnault.*

Par un bien cruël sourbesault,
Vierge, nous metz-tu en deffault !

LE CLERC *de S. Regnault.*

Contre toy courray à l'assault,
Veu que p. rmetz si piteux cours.

SAINT DOMINIQUE.

Vierge, nous metz-tu en deffault,
Quant nous perdons nostre secours ?

La Vierge Marie arrive à leur secours, accompagnée de sainte Magdelaine, de sainte Catherine, & de de plusieurs Anges; elle rend la santé à saint Regnault, & lui fait présent d'un habillement blanc, que ce saint, en la remerciant, lui promet de porter le reste de sa vie. Les Médecins étonnés de sa guérison, n'en veulent croire que leurs propres yeux.

Me. AVICENNE.

Me. AVICENNE.

En vérité, j'yrai jusqu'au lieu,
Car ce seroit ung beau miracle.

Saint Dominique couvert d'un pareil habit que saint Regnault, le quitte, pour passer en Espagne.

S. DOMINIQUE.

En Espaigne je m'en iray;
Pour consulter les Hérétiques.

» Cy ne parlera plus sainct Domi-
» nique.... Lors s'en ira sainct Reg-
» nault à Boulongne. »

On lui amene un pauvre Frere Convers du Monastere de cette Ville, qui est possédé du malin Esprit: saint Regnault ordonne aux Religieux de lui donner la discipline.

S. REGNAULT.

Frappes fort.

LE CONVERS.

Haro, à la mort.

S. REGNAULT.

C'est le commandement de Dieu.

LE CONVERS.

Hau Diables, venez à mon confort.

S. REGNAULT.

Frappes fort.

LE CONVERS.

Haro, à la mort;
Je cuide estre le plus fort.
Bellement, ce n'est point de jeu.

S. REGNAULT.

Frappes fort.

LE CONVERS.

Haro, à la mort.

S. REGNAULT.

C'est le commandement de Dieu.

Sathan ne pouvant tenir contre un si sévere châtiment, s'enfuit confus, & saint Regnault quittant ses freres de Boulogne, vient trouver ceux du Couvent de Paris, qu'il console, & termine le Mystere par un long Sermon qu'il fait en leur présence.





MYSTERE DU CHEVALIER QUI DONNA SA FEMME AU DYABLE à dix Personnages.

An. 1505.

» C'Est assavoir, Dieu le Pere, » Nostre-Dame, Gabriël, Ra- » phaël, le Chevalier, sa femme, A- » maury Escuyer, Anthenor Escuyer, » le Pipeur, le Dyable, » sans nom d'Imprimeur, & sans date. C'est un in-16. de 56. pages: environ quatorze cens vers. *Gothique.* Bibl. du Roy.

Un Chevalier fort attaché à ses plaisirs, dépense son bien follement avec deux Ecuyers qu'il a pris à son service, & dont l'intention est de l'abandonner aussitôt qu'il sera ruiné. L'Epouse du Chevalier vient lui représenter le mauvais état de ses affaires, qui dépérissent de jour en jour.

LE CHEVALIER.

Or vous en taisez, je le veulx;
Que n'ayez sur vostre visage.
Je suis assez prudent, & saige
Pour me gouverner par honneur.

En s'adressant à Amaulry Escuyer.

Certainement
Ma femme caquetoire,
Si me veult par son consistoire
Faire devenir Hermite.

Vous êtes le Maître, Monseigneur, lui répond Anthénor. La Dame va à l'Eglise prier Dieu pour la conversion de son mari, qui d'un autre côté perd son bien en joüant avec un Pipeur : il veut emprunter de l'argent de ses Ecuyers; mais quoique comblés de ses bienfaits, ils le refusent, ajoûtans qu'ils ont fait serment de ne jamais prêter rien à des Joüeurs. Le Chevalier fort chagrin s'en retourne chez lui.

LE CHEVALIER.

Pas n'ay esté saige,
Du mien par usage
Ay fait vasselage,
Dont me sens deceu.

LA DAME.

Se Dieu plaist, vous serez pourveu,
Ayez en la Vierge fiance.

La Dame s'en va.

LE CHEVALIER.

Par ma foy, je pers pascience;
Il me desplaist très grandement;
Ce grant tourment

Finiray avant qu'il soit tart :
Chacun si m'appelle musart,
Et dit l'en veez-là un cocquart,
Chassez-le appart :
C'est dommage qu'il vit vrayment.

Le Diable profite de ce malheureux instant ; & luy promet de l'enrichir, s'il veut lui vendre sa femme, & signer cette promesse de son sang. Le Chevalier y consent ; Ecrivons nos conventions, dit le Diable ; je veux d'abord que tu renonces à ta Religion, ajoute-t'il.

LE CHEVALIER.

Je m'advisceray sur ce cas,
La cause requiert qu'on y vise.

Je n'ay pas le loisir d'attendre, repond le Diable.

LE CHEVALIER.

De regnyer la Trinité,
C'est ung dur point, & déteстable :
Mais d'estre mis en liberté,
Cela m'est au cueur aggréable.

Ce n'est pas tout, dit l'Esprit malin.

LE DYABLE.

La Vierge Marie regnyeras.

LE CHEVALIER.

Par ma foy, tant que je vivray,

Je n'en feray rien, c'est le cas.

LE DYABLE.

Pourquoy, meschant, ne peulz-tu pas
Aussi bien regnier la Mere,
Comme le Filz ?

LE CHEVALIER, *secouant la tête.*

Passe ce pas,
La chose si m'est trop amere (*a*).

Je me retire donc, replique le Démon : le Chevalier lui dit de s'arrêter, & signant ce misérable *Libelle*, s'oblige en même tems à livrer son Epouse dans sept ans. Ce terme arrive bientôt : & le Chevalier jaloux de tenir sa parole, ordonne à la Dame de venir avec lui dans le bois. La Dame lui obéït, mais elle le prie de vouloir lui permettre d'entrer dans l'Eglise qu'ils trouvent sur le chemin. Le Chevalier y consent, & lui dit de revenir promptement. Pendant qu'elle fait sa priere, la sainte Vierge sous la forme de cette Dame va trouver le Chevalier, & l'accompagne à l'endroit du bois, où est Sathan.

(*a*) Comme si la sainte Vierge pouvoit prendre sous sa protection ceux que Dieu déteste, & qui renoncent à lui, ou que ceux qu'il hait pussent lui être chers. Elle est le refuge des pécheurs, mais seulement des pécheurs pénitens.

LE DYABLE.

Que m'as-tu amené ici ?

LE CHEVALIER.

Ma femme.

LE DYABLE.

Tu mens faulcement,
Tu amaines celle Marie.

Oüi, c'est moi, repond la sainte Vierge, & je viens pour retirer ces deux ames de tes liens, & t'obliger à rendre la promesse.

L'ANGE GABRIEL.

Sathan, ne fais point de reffus ;
Baille tost la Lettre à Marie.

LE DYABLE.

Je n'entens pas bien ung fait tel,
De m'oster ce qu'il m'appartient.

Il est contraint de céder, & s'enfuit. La sainte Vierge rend le billet au Chevalier, & lui dit de vivre désormais en bonne intelligence avec sa femme, & de révérer ensemble son Immaculée Conception.



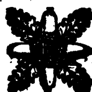


An. 1518.

MYSTERE DE L'ASSUMPTION.

» L'Assumption de la glorieuse
» Vierge Marie en rime, à
» XXXVIII. personnages, imprimé
» à Paris. in-16. à l'Escu de France,
» sans datte (*a*). *Du Verdier, Biblioth. Françoise, p.* 105.

(*a*) C'étoit l'Enseigne d'Alain Lotrian, qui imprimoit en 1518. comme l'assure la Caille Liv. II p. 68. de son Histoire de l'Imprimerie. Ce Mystere, que nous ne connoissons que par ce renseignement de Du Verdier, ne pouvoit contenir que ce que l'on a vû ci-dessus Liv. V des Actes des Apôtres, & dans celui du Trespassement Nostre-Dame.





MYSTERE DE SAINTE MARGUERITE.

An. 1518.

» LA Vie de saincte Marguerite » Vierge & Martyre, fille de » Théodosien, à XLIV. Person- » nages. Imprimée à Paris par Alain » Lotrian in Octavo » *Bibliotheque Françoise de Du Verdier pag.* 891.

Nous venons de remarquer que Alain Lotrian imprimoit en ce tems.



MYSTERE DE NOSTRE-DAME DU PUY.

An. 1518.

» LE Mystere de l'Edification & » Dédicace de l'Eglise de Nos- » tre-Dame du Puy, & translation » de l'Image qui y est, à XXXV. » Personnages, par Claude * d'Olé- » son » *Bibliotheque Françoise de Du Verdier pag.* 178.

* Voyez ci-dessus la Vie de C. d'Oleson, p. 261.





An. 1518.

LE TRIOMPHE DES NORMANDS.

* Voyez ci-dessus p. 261. La Vie de G. Tasserie.

» LE Triumphe des Normands, » traictant de l'Immaculée Con- » ception Nostre-Dame escrit en » rime par Personnages, par Guil- » laume Tasserie. * Imprimé à » Roüen in Octavo, sans datte. » *Du Verdier Bibliotheque Françoise pag.* 512.



An. 1519.

MYSTERE DE JOVINIEN.

« DE l'Orgueil & présomption » de l'Empereur Jovinien, Hi- » stoire extraicte des gestes des Ro- » mains, lequel fut decongnu de tout » son peuple, par le vouloir de Dieu, » & après remis en son Empire, à » XIX. Personnages. Imprimé à » Lyon in Octavo, par Benoist Ri- » gaud, sur une vieille copie. 1584. »

(a) *Du Verdier Bibliotheque Françoise pag. 779.*



MYSTERE DE S. PIERRE ET S. PAUL (b). An. 1520.

CE Poëme commence à l'Election des Apôtres : * Jesus ordonne à Pierre, à André, & aux * Myst. XV. de la I. Journée de la Passion.

(a) Quoique ce Poëme n'ait été imprimé qu'en 1584. cependant il est comme on le voit beaucoup plus ancien ; nous en ignorons la véritable datte, & ne le connoissons, jusqu'à present que par le passage que nous rapportons. Peut-être une Préface nous auroit-elle instruit du tems de sa composition, en tout cas, si nous avions eu communication de quelque Exemplaire, nous aurions trouvé une avanture Romanesque, que l'on ne voit dans aucun Auteur approuvé.

(b) ,, Se ensuit le Mistere de Monseigneur St. Pierre & St. Paul, par Personnages, contenant plusieurs autres Vies, Martires, & Conversions de Sainctz, comme de sainct Estienne, sainct Clément, sainct Lin, sainct Clete, avec plusieurs grans miracles faictz par l'intercession desdictz Sainctz, & la mort de Symon Magus ; avec la perverse vie & maulvaise de l'Empereur Neron ; comment il fit mourir sa mere, & comment il mourut piteusement : & est ledict Mistere à cent Personnages, dont les noms s'ensuivent &c. . . . . . . Cy finist la vie de sainct Pierre & sainct Paul par Personnages &c. nouvellement imprimé à Paris par la veufve feu Jehan Trepperel & Jehan Jehannot Libraire & Imprimeur demourant en la ruë Neufve N. D. à l'enseigne de l'Escu de France. ,, C'est un in-quarto de 160 pages à deux colonnes : qui contient environ vingt mille vers : suivant la Caille *Hist. de l'Imp. Lib. II, pag.*

deux fils de Zébédée de quitter leur occupation pour le suivre. Zébédée & Marie sa femme, chagrins de perdre leurs Enfans, les prient avec instance de rester chez eux.

ZE'BE'DE'E.

Hélas! & que voulez-vous faire!
Faire deussiez bien aultrement,
Aultrement envers vostre pere:
Pere, des autres plus dolent.
Dolent suis plus que nul vivant:
Vivant ne doy longuement estre,
Estre je doy en grant tourment;
Tourment me vient mes douleurs croistre,
Croistre voy ma peine & douleur;
Douleur me vient en ma féblesse:
Féblesse me oste ma vigueur;
Vigueur n'ay plus, ce fait vieillesse:
Viellesse, las! que feras-tu?
Toy poure viellart desconfis;
Desconfis que deviendras-tu,
Quant ainsi te lessent tes filz?

Les Apôtres fideles aux ordres du

68. La veuve Trepperel imprimoit vers l'an 1510.
Comme la vie de ces deux Apôtres se trouve dans le Mystere des Actes, composé par les Grebans (dont on a vû ci-dessus l'Extrait) & que l'Auteur de celui-ci l'a souvent copié, nous ne nous arrêtons que sur ce qu'il a traité d'une maniere différente.

Seigneur, ne tardent pas, après son Ascension, à prêcher son saint Evangile : & à choisir les septs Diacres pour les soulager dans leurs * travaux. Sathan descend furieux aux Enfers, rendre compte à son Maître des progrés du Christianisme.

* Voyez le I. & II. Liv. des Actes des Apôtres ci-dessus.

SATHAN.

Hau ! Lucifer, nous sommes fris.

Pour tâcher de les traverser, il monte sur la terre accompagné de Berith, & de Belzebuth, dans le tems que Symon Magus, rejetté par les Apôtres, de qui il veut acheter le don du S. Esprit, prend un Grimoire, & l'invoque. Leur appui ne peut empêcher ce Magicien de succomber dans une dispute publique qu'il a contre saint Pierre & saint Jean : d'un autre côté Saul * changé en Prédicateur de la Loi de J. C. reçoit le Baptême des mains d'Ananie (c) ce qui jette les Juifs dans un étonnement sans égal.

* Voyez le II. Liv. du Mystere des Actes des Apôtres.

YSMAEL, *Juif.*

Est Saul devenu Héréticque ?

(c) „ Adonc se lieve „ Paul, & vest ung aultre „ abit de Chrestien „

Cependant saint Jacques Majeur revenant d'Espagne, est arrêté par les ordres d'Hérode qui lui fait trancher la tête. Prêt à faire périr saint Pierre d'un pareil supplice, il est enlevé de sa prison par un Ange. Cet Apôtre baptise ensuite S. Clément, que saint Barnabé lui amene, & va prêcher le Peuple d'Antioche. Théophile Roi de cette contrée le fait mettre dans un cachot, d'où saint Paul le retire. Les miracles que ces deux Apôtres operent dans cette Ville, convertissent le Roy & les Habitans. *

* Voyez la fin du IV. Liv. du Myst. ci-dessus cité.

» Adonc préparent ung lieu en » maniere d'une Eglise, & une » Chaize pour saint Pierre. »

Après quelque séjour à Antioche, saint Pierre passe à Rome. Sur ces entrefaites, Noiron * qui recherche en mariage Octavie fille de l'Empereur Claudien, * envoye le Messager Passevite à Théophile, pour le prier d'engager l'Empereur à consentir à son mariage : le Roi d'Antioche répond au Messager, qu'il ne veut point se mêler de cette affaire, & que d'ailleurs Noiron n'est pas d'une maison assez illustre, pour

* Neron.

* Claude.

pouvoir prétendre à une telle alliance. Agrippine pour faire monter son fils sur le Trône, fait présent d'une pomme, & d'un bouquet empoisonnés à Brethaincus * fils de Claudien, qui expire peu de tems après; l'Empereur meurt aussi la nuit suivante. Cependant Pierre fait plusieurs miracles dans Rome; il ressuscite Thabita (*d*) & convertit par ses Sermons, *Lini & Cleti*, & enfin les Maîtresses du Prévôt Agrippe. Symon Magus arrivé dans cette Ville, séduit quelque tems le nouvel Empereur Noiron; mais enfin vaincu dans une dispute qu'il entreprend contre saint Pierre, & saint Paul, le peuple se jette avec fureur sur lui, & l'assomme à coups de pierres, pour se venger de ses impostures. Noiron très faché de sa perte ordonne que l'on ensevelisse son corps. *

* Britannicus.

* Voyez les VIII. & IX. Livres du même Mystere.

NOIRON.

Soit enterré.

SATHAN, *emportant le corps de Symon Magus.*

Non sera mye;

Il sera porté en Enfer.

(*d*) Ce Miracle auroit dû se passer en Judée: & ceci prouve l'ignorance de l'Auteur. Les Grébans ne sont pas tombés dans cette faute. Voyez le III. Liv. du Myst. des Actes des Apôtres.

L'Empereur commande à saint Pierre de sortir de Rome, & sur le refus de cet Apôtre le Prevôt Agrippe le fait arrêter, & ensuite attacher à une Croix, tandis que par ordre de Noiron, on conduit saint Paul sur un Echaffaut, ou le Bourreau lui enleve la tête.*

* Voyez le IX. Liv. des Act. ci-dessus.

Cependant ce Prince, oubliant ce qu'il doit à Agrippine tâche de la faire empoisonner : ne pouvant réüssir dans cette entreprise. Il fait préparer dans une Isle, un superbe festin, pour regaler sa Maîtresse Pompée *, il y invite cette misérable Princesse, & lui fait ouvrir le ventre, avec une extrême cruauté. La vengeance du Ciel poursuit enfin ces meurtriers : le Prevôt Agrippe expire en souffrant des tourmens incroyables. Ses quatre Satellites prennent querelle en sortant d'un Cabaret, & s'égorgent mutuellement. Et Noiron craignant de subir un honteux supplice, se perce le sein, avec sa propre épée. Les Diables viennent ramasser les Ames, & les Corps de ces misérables ; & les Fidéles rendent graces au Seigneur.

* Poppée.

Fin du second Volume.



PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT, Notre bien amé JEAN-ANDRE' MORIN, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main plusieurs ouvrages qui ont pour titre: *Histoire du Théatre François, depuis son origine jusqu'à présent, avec la Vie des plus célébres Poëtes qui ont travaillé dans ce genre, & un Catalogue des Tragédies & des Comédies*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires; offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-

ſcel des Préſentes : A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpécifiés en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſéparément, autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée & attachée ſous notredit contre-ſcel, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de Perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance : Comme auſſi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Livres ci-deſſus expoſés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux

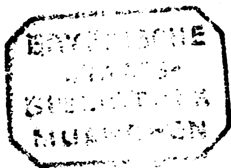
qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de les expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de Copie à l'impreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où les Approbations y auront été données ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de no-

tredit très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN, le tout à peine de nullité des Presentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers & Sécretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le seiziéme jour du mois de Juillet l'an de grace 1734. & de notre Régne le dix-neuviéme. Par le Roy en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 749. fol. 744. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 7. Août 1734.

Signé, G. MARTIN, *Syndic.*



De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER.
1735.

